

RÉSILIENCE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES AUX CRISES DE GRANDE AMPLEUR DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : CAS DU SECTEUR INFORMEL SUITE AUX INONDATIONS DU 1ER SEPTEMBRE 2009 À OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO

Jean-Baptiste Zoungrana

▶ **To cite this version:**

Jean-Baptiste Zoungrana. RÉSILIENCE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES AUX CRISES DE GRANDE AMPLEUR DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : CAS DU SECTEUR INFORMEL SUITE AUX INONDATIONS DU 1ER SEPTEMBRE 2009 À OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO. Gestion et management. Université Aube Nouvelle (Burkina Faso), 2017. Français. NNT : . tel-01852566

HAL Id: tel-01852566

https://theses.hal.science/tel-01852566

Submitted on 1 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE AUBE NOUVELLE

N° d'ordre

Ecole doctorale : Centre de Recherche et d'Etudes en Management (CREM)

THÈSE POUR LE DOCTORAT *ès* SCIENCES de GESTION

RÉSILIENCE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES AUX CRISES DE GRANDE AMPLEUR DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : CAS DU SECTEUR INFORMEL SUITE AUX INONDATIONS DU 1ER SEPTEMBRE 2009 À OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO

Présentée à l'Université Aube Nouvelle par Monsieur Jean-Baptiste ZOUNGRANA

Soutenue publiquement le 23 juin 2017 devant un jury ainsi composé :

Président :	Monsieur **Marc BIDAN** Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Universités de Nantes (France) et Aube Nouvelle (Burkina Faso)
Rapporteurs :	Monsieur **Birahim GUEYE** Maître de conférences agrégé CAMES en Sciences de Gestion, Université Gaston Berger, Saint-Louis (Sénégal)
	Madame **Sabine Patricia MOUNGOU MBENDA** Maître de conférences agrégé CAMES en Sciences de Gestion, Université de Yaoundé II (Cameroun)
Membre :	Monsieur **Jean François NGOK EVINA** Maître de conférences agrégé CAMES en Sciences de Gestion, Université de Douala (Cameroun)
Directeur de recherche :	Monsieur **Alidou OUEDRAOGO** Professeur Titulaire en Sciences de Gestion Universités de Moncton (Canada) et Aube Nouvelle (Burkina Faso)
Co-Directeur de recherche :	Monsieur **Jean-Fabrice LEBRATY** Professeur des Universités en Sciences de Gestion Université de Lyon3 (France)

Remerciements

Au terme de mes études doctorales, ma joie est immense et mon cœur est plein de gratitude à l'égard de Dieu Tout Puissant et de tous ceux et toutes celles qui ont été les artisans de ce succès.

Aussi, voudrais-je adresser mes remerciements les plus sincères au **Professeur Alidou OUEDRAOGO**, mon directeur de thèse, qui depuis mes premiers pas dans le domaine de la recherche lors de mon Master s'est beaucoup investi pour me montrer avec rigueur et méthode efficace, le chemin sinueux mais exaltant de la recherche scientifique. Vos orientations scientifiques et académiques en sciences de gestion, votre appui constant particulièrement au cours de ces trois années d'études et de recherche, tant au niveau de la rédaction de la thèse qu'au niveau de la publication d'articles scientifiques m'ont été d'un apport inestimable et je vous renouvelle toute ma gratitude.

Mes remerciements s'adressent ensuite au **Professeur Jean-Fabrice LEBRATY** qui, depuis mon master recherche a accepté en dépit de son agenda que je sais très chargé, de m'accompagner dans cette œuvre exaltante, difficile, mais noble qu'est la recherche. Vos pertinents feed-back, vos suggestions ainsi que vos encouragements m'ont été d'un apport inestimable et je vous en remercie très sincèrement.

A mon directeur et co-directeur, vos exigences en matière d'élévation du niveau taxonomique et de rigueur scientifique m'ont conduit à me surpasser en permanence pour voler toujours plus haut. Ce qui, au final, donne à cette thèse sa teneur scientifique et sa crédibilité.

Mes remerciements vont également à l'endroit du Professeur **Birahim GUEYE** de Saint-Louis et du Professeur **Sabine Patricia MOUNGOU MBENDA** de Yaoundé pour avoir accepté de rapporter sur cette thèse malgré leurs agendas chargés, leurs responsabilités et leurs nombreux engagements académiques en Afrique. Je les remercie de leur attention, implication et avis.

A vous, distingués membres du jury, je vous adresse mes remerciements les plus sincères pour avoir accepté en dépit de nombreuses contraintes, de vous pencher sur mes travaux en plus des nombreuses contributions en termes de connaissances scientifiques que certains d'entre vous m'ont déjà apporté lors des formations académiques à l'Université Aube

Nouvelle. Aussi, voudrais-je remercier tout particulièrement le Professeur **Alidou OUEDRAOGO** pour son assistance pédagogique et académique permanente durant mes trois années d'études et de recherche à l'Université Aube Nouvelle et le Professeur **Marc BIDAN** pour son soutien académique et pour avoir accepté de présider le Jury. Mes remerciements s'adressent également au Professeur **Jean François NGOK EVINA**, pour avoir accepté d'être membre du Jury malgré ses multiples occupations académiques.

A Monsieur **Isidore KINI,** Président-Directeur Fondateur, de l'Université Aube Nouvelle, j'adresse mes vifs remerciements et mon infinie gratitude pour tout ce qu'il a fait pour moi. En effet, il a été la première personne ressource que j'ai rencontrée sur le chemin de la recherche académique. Vos précieux conseils, vos encouragements et vos appuis divers ont grandement contribué à la réalisation de cette thèse. Au-delà du domaine académique, vous avez été pour moi un mentor en matière de vie, d'exemple de détermination, de sacrifice, de réussite et je vous en suis infiniment reconnaissant.

J'adresse mes vifs remerciements au Professeur **Maxime SOME**, Recteur de l'Université Aube Nouvelle pour ses appuis administratifs et académiques, à Monsieur le Directeur Général de l'Ecole doctorale, le Professeur **Jean KOUDOU**, pour sa contribution active et ses exhortations à la publication d'articles scientifiques, à toute l'équipe administrative, au Professeur **Yves LIVIAN** et à l'ensemble du corps professoral, qui n'ont ménagé aucun effort pour m'apporter leur appui dans l'accomplissement du présent travail de recherche.

Je ne saurai terminer mes remerciements sans saluer le soutien moral et/ou technique des experts, des partenaires techniques et financiers, des victimes des inondations du premier septembre 2009, des doctorants du laboratoire CREM de l'Université Aube-Nouvelle, des collègues du Conseil économique et social et du Ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille pour avoir été d'un apport précieux lors de la réalisation de ces travaux. A ma famille, en particulier ma chère épouse **Minata**, mes tendres enfants **Emmanuel et Michael,** mes chers frères, cousins, amis ainsi que tous ceux et toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de cette thèse, que chacun trouve ici l'expression de ma profonde gratitude pour ses efforts et sacrifices consentis.

Que Dieu le Tout Puissant récompense chacun au centuple de ses bienfaits.

Liste des sigles et abréviations

AGR	Activités génératrices de revenus
AHP	Analytic hierarchy process
ASCE	Autorité supérieure de contrôle de l'Etat
BAD	Banque Africaine de développement
BCI	Basic capabilities indexes
BIT	Bureau international du travail
CA	Chiffre d'affaires
CAH	Cadre d'action de Hyōgo
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CEFORE	Centre de formalités des entreprises
CE	Communauté européenne
CHIG	Centre de gestion de l'information humanitaire
CHUYO	Centre hospitalier universitaire yalgado Ouédraogo
CGA	Centre de gestion agréé
CI	Code des impôts
CME	Contribution de la micro entreprise
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
CPAG	Centre de gestion agréée
CRED	Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes
CREM	Centre de recherche et d'études en management
CTI	Conférence internationale du travail
DGPC	Direction générale de la protection civile
FAARF	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes
FAIJ	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
FASI	Fonds d'appui au secteur informel

FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FNS	Fonds national de solidarité
FP-PME	Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises
GAR	The Global Assessement Report en anglais (Réduction des risques de catastrophes)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GPSI	Grand prix du secteur informel
IFU	Identifiant financier unique
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MADS	Méthode d'analyse du dysfonctionnement des systèmes
MDS	Méthode d'analyse du système
MHM	Méthodes hiérarchies multicritères
ME-BF	Maison de l'entreprise Burkina Faso
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
ORSEC	Organisation de secours
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PASTAP	Programme d'appui statistique à la surveillance multilatérale pays
PERC	Paradigme épistémologique réalisme critique
PERCP	Paradigme épistémologique constructiviste pragmatique
PERGL	Paradigme épistémologique au sens de Guba et Lincoln
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise

PNDES	Plan national de développement économique et social
PNPS	Politique nationale de protection sociale
PTF	Partenaire technique et financier
RIC	Recensement industriel et commercial
SBA	Small business administration
SCLES	Sous-comité de lutte contre les effets de la sécheresse
SMT	Système minimal de trésorerie
SONAGESS	Société nationale de gestion de stock de sécurité alimentaire
SP-PAM	Secrétariat permanent aux aides du programme alimentaire mondial
SYSCOA	Système comptable ouest-africain
TPE	Très petite entreprise
TPE-MPE	Très petite entreprise, petite et moyenne entreprise
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UP	Unité de production
USA	Etats unis d'Amérique

SOMMAIRE

SOMMAIRE vi

Liste des Tableaux ix

Liste des graphiques xii

Résumé xiii

Abstract xiv

INTRODUCTION GENERALE 1

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE 13

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE 14

CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE 15

Introduction 15

Section 1 : Cadre de l'étude 15

Section n°2 : Inondations du 1er septembre 2009 31

Conclusion du chapitre 1 35

CHAPITRE II : TRES PETITE ENTREPRISE (TPE) ET GESTION DES CRISES ET/OU DES CATASTROPHES 37

Introduction 37

Section 1 : Très petite entreprise et secteur informel 38

Section 2 : Gestion des crises et/ou des catastrophes 58

Conclusion du chapitre 2 72

CHAPITRE III : RESILIENCE 74

Introduction 74

Section 1 : Origine, définition et évolution du concept de résilience 74

Section 2 : Théories, synthèse des connaissances, hypothèses et modèle de recherche 83

Conclusion du chapitre 3 104

CHAPITRE IV : CADRE METHODOLOGIQUE 105

Introduction 105

Section 1 : Cadre et positionnement épistémologique 105

Section 2 : Méthodologie 119

Conclusion du chapitre 4 133

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 134

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSION 135

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE 136

CHAPITRE V : RESULTATS DE LA RECHERCHE QUALITATIVE 137

Introduction 137

Section 1 : Présentation des résultats qualitatifs sur la situation du secteur informel 137

Section 2 : Analyse des facteurs déterminants de la mortalité et de la résilience des entreprises du secteur informel 144

Conclusion du chapitre 5 157

CHAPITRE VI : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES 159

Introduction 159

Section 1 : Répartition spatiale, profil des entreprises et entrepreneurs enquêtés 159

Section 2 : Conséquences des inondations sur le secteur informel 169

Section 3 : Analyse des facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 175

Section 4 : Leçons tirées par les entrepreneurs victimes 203

Conclusion du chapitre 6 204

CHAPITRE VII : DISCUSSION 207

Introduction 207

Section 1 : Discussion des résultats en lien avec les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 207

Section 2 : Apports 218

Section 3 : Limites 226

Conclusion du chapitre 7 228

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 228

CONCLUSION GENERALE 231

BIBLIOGRAPHIE 236

Annexe I : Définitions de la résilience 249

Annexe II : Liste des personnes ressources rencontrées du 21 juin au 27 août 2016 251

Annexe III : Démarches et analyse de la détection des zones humides dans la ville d'Ouagadougou juste après les inondations de 2009. 252

Introduction: 252

La démarche : 252

Annexe IV : Création d'entreprise et crise économique 259

Annexe V- Suggestions et recommandations 260

Annexe VI : Outils de collecte des données 262

TABLE DES MATIERES 279

Liste des Tableaux

Tableau 1: Taux d'évolution de l'urbanisation du Burkina Faso 16

Tableau 2: Classement des contraintes institutionnelles par ordre de sévérité 20

Tableau 3: Classement des obstacles d'ordre productif par ordre de sévérité 20

Tableau 4: crises humanitaires survenues au Burkina Faso de 1908 à 2014 22

Tableau 5: Situation des principales inondations au Burkina Faso de 1988 à 2012 25

Tableau 6: Situation générale des contributions reçues à l'Unité de gestion par type de donateur 34

Tableau 7: Etats financiers exigés des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires 42

Tableau 8: Stratégies des entreprises en matière de gestion du risque 68

Tableau 9: Approche comparée de la crise et de la résilience 71

Tableau 10: Modèles de management de crise 87

Tableau 11: liste des variables explicatives et à expliquer 102

Tableau 12: Hypothèses fondatrices de différents cadres épistémologiques contemporains (adapté de Avenier et Gravard-Perret, 2012 dans AEGIS le Libellio, volume 8, numéro 4, hiver 2012, page 27) 111

Tableau 13:caractéristiques des trois types d'entretien 122

Tableau 14: : Répartition des entreprises par branche d'activités selon l'acte d'immatriculation ... 125

Tableau 15: Secteurs à très fort risques d'inondation 126

Tableau 16: Répartition des entreprises du secteur informel par arrondissement et par branche d'activité 129

Tableau 17:quelques comparaisons entre les différents modes d'administration d'un questionnaire 131

Tableau 18: Facteurs de résilience selon les experts et entrepreneurs victimes 156

Tableau 19: Répartition des entreprises enquêtées selon l'ancien découpage 160

Tableau 20: Répartition des entreprises selon la nature du matériel de construction 161

Tableau 21: Répartition des entreprises enquêtées selon la date de création ou d'existence 162

Tableau 22: répartition des entreprises enquêtées selon le type d'enregistrement 163

Tableau 23: Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires mensuel avant le 1er septembre 2009 165

Tableau 24: Caractéristiques sociodémographiques.....166

Tableau 25: Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes prises en charge au plan familial 167

Tableau 26: Répartition des enquêtés selon la formation initiale.....168

Tableau 27: Répartition des enquêtés selon la formation continue 168

Tableau 28: Situation des emplois dans le secteur informel.....169

Tableau 29: Répartition des enquêtés ayant été victimes d'importants dommages avant le 1er 09/09 170

Tableau 30: Répartition des enquêtés ayant pris des dispositions contre les risques 170

Tableau 31: : Répartition des enquêtés selon les raisons de la non pris des dispositions contre les risques.....171

Tableau 32: Répartition des enquêtés ayant souscrit à une assurance contre les risques avant le 1er 09 /09.....172

Tableau 33: Estimation de la valeur des pertes matérielles et financières.....172

Tableau 34: : Proportion des pertes par rapport aux ressources de l'entreprise 173

Tableau 35: Estimation des chiffres d'affaire des entreprises 1 mois avant et 1 mois après le 1er/ 09/09.....173

Tableau 36: Répartition des enquêtés disposés à souscrire à une assurance contre les risques après le 1er /09 /09.....174

Tableau 37: Répartition des enquêtés selon le montant de souscriptions à l'assurance contre les risques après le 1er 09 /09 175

Tableau 38: Répartition des enquêtés sur les raisons de non souscription à une assurance contre les risques après le 1er 09 /09 175

Tableau 39: Situation des entreprises en août 2016 176

Tableau 40: Relation entre ressources possédées avant la catastrophe et la résilience 179

Tableau 41: Ressources possédées antérieurement à la catastrophe et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher 180

Tableau 42: Etude de liens entre les variables formalisation et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher.....181

Tableau 43: Motivations pour entreprendre dans le secteur informel 182

Tableau 44: : Autres motivations pour entreprendre dans le secteur informel.....182

Tableau 45: Motivations de l'entrepreneur et situation de l'entreprise.....184

Tableau 46: : Synthèse des réponses aux questions CD-RISC.....185

Tableau 47: Lien entre rebondissement de l'entreprise et niveau d'instruction de l'entrepreneur avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher 187

Tableau 48: Acquisition de la capacités de rebondir 188

Tableau 49: Outils d'acquisition de la capacité de rebondir 189

Tableau 50: Les stratégies de relance du promoteur 190

Tableau 51: Stratégie de relance et rebondissement de l'entreprise 191

Tableau 52: Stratégie pour les entreprises qui ont rebondi 192

Tableau 53: Stratégie pour les entreprises qui ont disparu 193

Tableau 54: Contribution de l'environnement physique à la résilience de l'entreprise. 194

Tableau 55: Estimation des aides reçues 195

Tableau 56: Première source déterminante au plan familial ou social 195

Tableau 57: Deuxième source déterminante au plan familial ou social 196

Tableau 58: Contribution de l'environnement socio-culturel à la résilience de l'entreprise 196

Tableau 59: Contribution des ressources plastiques à la résilience de l'entreprise 197

Tableau 60: Contribution de l'environnement économique à la résilience de l'entreprise 197

Tableau 61: Contribution institutionnelle et juridique à la résilience de l'entreprise 198

Tableau 62: Contribution de l'environnement politiques à la résilience de l'entreprise 198

Tableau 63: Les trois facteurs les plus déterminants dans la résilience d'une entreprise 199

Tableau 64: Etude de liens entre les variables de l'étude et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher 199

Tableau n° 65:Résultats du modèle 202

Tableau 66: Résumé de la validité des hypothèses 203

Tableau 67: Les leçons tirées par les entrepreneurs suite à la crise 203

Tableau 68: Tableau de définition de la résilience. 249

Tableau 69: Suggestions aux familles et aux communautés 260

Tableau 70: Suggestions aux partenaires techniques et financiers 260

Tableau 71: Suggestions au gouvernement 261

Liste des graphiques

Graphique 1:Présentation synoptique de la structure de la thèse 12

Graphique 2:Le sociogramme d'une TPE 44

Graphique 3:types de catastrophes naturelles dans le monde 65

Graphique 4:évolution du concept de résilience 75

Graphique 5: Schéma de la résilience des entreprises du secteur informel aux crises 101

Graphique 6:capture d'écran du logiciel NVIVO 124

Graphique 7:Répartition des entreprises enquêtées par arrondissement 160

Graphique 8: Répartition des entreprises enquêtées selon la branche d'activité 163

Graphique 9: Répartition selon la comptabilité 164

Graphique 10: Répartition selon le type de comptabilité 164

Graphique 11: Répartition des enquêtés selon leur responsabilité dans l'entreprise 167

Graphique 12: Répartition sur les types de dispositions prises 171

Graphique 13: Chiffres d'affaires 1 mois avant, 1mois après le 1er/ 09/09 et en aout 2016 174

Graphique 14:Situation des entreprises disparues et résilientes 176

Graphique 15: Relation entre l'activité principale et la résilience de l'entreprise 178

Graphique 16:Relation entre le rebondissement de l'entreprise et le chiffre d'affaires 1 mois avant le 1er 09/09 179

Graphique 17: Motivations de l'entrepreneur et résilience de l'entreprise 183

Graphique 18: Situation de l'entreprise et score de l'entrepreneur 186

Graphique 19: Rebondissement de l'entreprise et niveau d'instruction des promoteurs 187

Graphique 20: Acquisition de la capacité de rebondir 189

Graphique 21: Résilience de l'entreprise en fonction de la stratégie adoptée après la catastrophe 192

Graphique 22:Stratégies utilisées par les entreprises qui ont rebondi 193

Graphique 23: Rebondissement des entreprises grâce à la solidarité. 196

Graphique 24 :Chiffre d'affaires mensuel avant la catastrophe des entreprises non résilientes 208

Graphique 25:création d'entreprise et crise économique 259

Résumé

Les très petites entreprises dont fait partie généralement le secteur informel, sont confrontées à des crises récurrentes parfois brutales comme les inondations qui hypothèquent leur survie, leur croissance et leur développement ; ce qui requiert de leur part des capacités de résilience. En effet, sans allocation de chômage, sans assurance, et parfois même sans soutien familial ni institutionnel, toutes les conditions sont réunies pour la mort de ces entreprises. Cependant, alors que certaines disparaissent, d'autres rebondissent et s'en sortent mieux suite aux crises. D'où la question de recherche : « *Quels sont les facteurs qui déterminent les capacités de résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur* ? » C'est la quintessence de notre recherche qui, à travers une méthodologie duale (qualitative et quantitative) cherche à explorer, à percer le « mystère » sur les facteurs de résilience des très petites entreprises suite aux crises de grande ampleur.

La théorie de la résilience de Lucie BEGIN et Didier CHABAUD (2010) qui renvoie à une capacité à travers trois dimensions suivantes a été retenue. i) une capacité d'absorption permettant à l'organisation de ne pas s'effondrer face au choc ou à l'inattendue ; ii) une capacité de renouvellement par laquelle l'entreprise peut s'inventer des nouveaux futurs, trouver des solutions inédites et iii) une capacité d'appropriation lui permettant de devenir plus forte de ses expériences.

Les principaux résultats de la recherche qualitative de notre thèse font ressortir que leur résilience dépend en partie des ressources possédées antérieurement à la crise, et surtout du dynamisme de l'entrepreneur, du domaine d'activités, de l'importance des ressources mobilisées après la catastrophe et de la solidarité familiale et entre amis, sans occulter l'appui moral. Ces résultats ont été corroborés par ceux de la recherche quantitative, permettant de bénéficier des avantages des deux méthodes tout en apportant des contributions significatives.

A cet effet, sur le plan scientifique, nos travaux ont apporté de nouvelles connaissances sur les facteurs de résilience de ces entreprises oubliées par la recherche, notamment la solidarité. Ils ont aussi montré que les entrepreneurs analphabètes ont des capacités et sont plus résilients que les entrepreneurs plus instruits. Ils ont également permis d'infirmer les hypothèses selon lesquelles la résilience dépendait de l'importance des ressources possédées antérieurement à une crise et que la culture africaine était un obstacle à la performance des entreprises sans oublier les apports méthodologique, managérial et opérationnel.

Cette recherche qui constitue une première de ce genre malgré les limites inhérentes à toute recherche, constitue un petit pas, mais un pas important vers la connaissance des facteurs de résilience des entreprises informelles aux crises de grande ampleur et sera d'une utilité certaine pour les scientifiques, les gouvernements, les politiciens, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs du secteur informel.

Mots clés: très petites entreprises, secteur informel, crise de grande ampleur, résilience

Abstract

Very small enterprises, which are generally part of the informal sector, face recurring crises, sometimes brutal, such as floods that threaten their survival, growth and development and require from them resiliency capacity. Indeed, without unemployment benefit, without insurance, and sometimes even no family and institutional support, all the conditions are met for the death of these enterprises. However, while some disappear, others rebound and emerge greater following the crises. Hence the research question: "*What factors determine the resilience of the informal sector to large-scale crises?*" This is the quintessence of our research which, through a dual (qualitative and quantitative) methodology, seeks to explore, to unravel the "mystery" about the resilience factors of very small enterprises following large-scale crises.

The theory of the resilience of Lucie BEGIN and Didier CHABAUD (2010) which refers to a capacity through the three following dimensions was kept: (i) an absorptive capacity that allows the organization not to collapse faced with shock or unexpected; (ii) a capacity for renewal by which the company can invent new futures, find original solutions and (iii) a capacity for appropriation enabling it to become stronger through its experiences.

The main results of the qualitative research of our thesis show that their resilience depends partly on the resources possessed before the crisis, and above all on the dynamism of the entrepreneur, the field of activities, the importance of resources mobilized after the disaster and family and friendship solidarity without overshadowing moral support. These findings have been corroborated by quantitative research, allowing to benefit from the advantages of both methods while making significant contributions.

To this end, from a scientific point of view, our work has brought new insights into the factors of resilience of these companies forgotten by research, in particular solidarity. It has also shown that illiterate entrepreneurs have capacity and are more resilient than more educated entrepreneurs. It has also invalidated the assumptions that resilience depended on the importance of resources held prior to a crisis, and that African culture was an obstacle to the performance of companies, not to mention the methodological, managerial and operational inputs.

This research, which is the first of its kind in spite of its limitations, constitutes a small step, but an important step towards knowledge of the resilience factors of informal enterprises to large-scale crises and will be of definite benefit to scientists, politicians, technical and financial partners and stakeholders of the informal sector.

Key words: very small enterprises, informal sector, large-scale crisis, resilience

INTRODUCTION GENERALE

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve ; une action qui ne découle pas d'une vision, c'est du temps perdu ; une vision suivie d'action peut changer le monde ».

Nelson Mandela

INTRODUCTION GENERALE

1. Face aux crises, la résilience ou l'impasse ?

En dépit des progrès scientifiques et techniques réalisés au cours des dernières décennies, le monde est de plus en plus confronté à l'incertitude, à l'imprévisibilité et à la complexité des phénomènes, ainsi qu'à des crises graves, récurrentes consécutives aux catastrophes naturelles, aux conflits armés, aux attentats terroristes, aux pandémies, à l'urbanisation mal maitrisée, au développement des technologies et au changement climatique. Le monde est devenu très vulnérable à tel point que la seule certitude est l'incertitude. L'importante arme dont les individus, les communautés, les gouvernements, les entreprises et surtout celles du secteur informel doivent se prémunir contre ces fléaux aux conséquences redoutables, est la résilience. En effet, les catastrophes naturelles augmentent en fréquence et en intensité. Entre 1901 et 1910, 82 catastrophes ont été recensées, et entre 2003 et 2012, ce chiffre a dépassé les 4000. (rapport sur le développement durable , 2014).

Cette situation montre que la fréquence est passée d'environ 8 catastrophes d'importance par an au cours de la première décennie du 20ème siècle à près de 400 par an au cours de la première décennie du 21ème siècle, soit environ 50 fois plus qu'au début du siècle précédent. Même si les statistiques en matière de catastrophes se sont améliorées, il est indéniable que leur nombre s'est considérablement accru et les mass médias nous le rappellent chaque jour. Les conséquences des catastrophes sont de plus en plus dévastatrices. « *De grands phénomènes mondiaux tels que les changements climatiques et la répétition des crises économiques, alimentaires et énergétiques montrent que les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de développement humain peuvent être rapidement réduits ou anéantis par un choc économique, une catastrophe naturelle ou un conflit politique*[1] ».

C'est sans doute la raison pour laquelle, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pris de nombreuses initiatives et adopté depuis le 11 décembre 1987 à Paris, la décennie internationale (1990-1999) pour la réduction des risques de catastrophes, puis le Cadre d'Action de Hyōgo (CAH 2005-2015) qui constitue la plateforme internationale de gestion des risques de catastrophes. Adopté en 2005 par 168 pays, il avait pour but de réduire les risques de catastrophe à l'horizon 2015.

En dépit de ces engagements fort louables, le Bilan mondial de réduction des risques de catastrophes 2013 en anglais « The Global Assessement Report (GAR) », page 8, rapporte qu'« *au cours de la dernière décennie, les catastrophes ont couté la vie à un million de personnes et occasionné mille milliards de pertes*[2] ». Selon l'édition 2015[3] du Bilan mondial sus cité, après l'adoption de la décennie

[1] Rapport du Secrétaire Général de l'ONU, repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain présenté lors de la 53ème session de la Commission du développement social tenu du 4-13 février 2015 à New-York page 19.

[2] Réduction du risque de catastrophe : Bilan mondial 2013 page 8

vingt-cinq ans internationale de la prévention des catastrophes naturelles par les Etats membres de l'ONU, et 10 ans après l'adoption du Cadre d'Action de Hyōgo, les risques mondiaux de catastrophes n'ont pas été réduits de manière significative. De nos jours, les pertes économiques atteignent chaque année une moyenne de 250 à 300 milliards de dollars. Pire, la mortalité et les pertes économiques associées aux risques extensifs dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires sont en constante augmentation. De 1980 à 2012, environ 42 millions d'années de vie humaine sont perdues chaque année en raison des catastrophes à l'échelle internationale dont plus de 90% dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires ; ce qui constitue un défi pour le développement économique et le progrès social.

Au niveau des entreprises, les catastrophes affectent directement leur performance, leur compétitivité et leur durabilité à long terme selon le GAR 2013. Par ailleurs, les risques de catastrophes sont plus importants pour le secteur informel et les petites et moyennes entreprises dont un faible pourcentage dispose de couverture d'assurance. En effet, selon toujours la même source, une seule catastrophe peut anéantir la majeure partie, voire la totalité des actifs des petites entreprises et peut affecter de grandes sociétés qui s'appuient sur des fournisseurs ou des producteurs locaux engendrant ainsi, des conséquences en cascade à cause de la mondialisation des chaînes d'approvisionnement qui va de pair avec la vulnérabilité des entreprises.

L'Afrique n'est pas épargnée par ces phénomènes avec la persistance des conflits, des attaques terroristes, les épidémies de grippe aviaire, de virus Ebola, de catastrophes naturelles et crises humanitaires qui frappent les individus, les communautés et les entreprises largement dominées par le secteur informel et hypothèquent la croissance et le développement économique et social du continent.

Le Burkina Faso a connu selon le Plan national multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes, environ 52 catastrophes entre 1908 et 2014 dont 21 entre 1908 et 2000 et 31 au cours de la période (2002-2014). Cette situation démontre une accélération de la fréquence des catastrophes au rythme d'environ trois par an au cours de la dernière décennie contre une fréquence d'environ une catastrophe tous les cinq ans au cours du siècle précédent. Les inondations sont les catastrophes les plus fréquentes. La plus redoutable au cours du dernier siècle selon les relevés météorologiques aura été sans conteste, celle survenue à Ouagadougou et dans d'autres agglomérations du pays le 1er septembre 2009 avec 263,4 mm d'eau de pluies recueillies dans la capitale en 10 heures de temps.

Les conséquences ont été particulièrement dramatiques tant sur les plans, humain, matériel que financier. Selon le rapport définitif du Post Disaster Needs Assement, (Ouagadougou, avril 2010), les inondations du 1er septembre 2009 ont entrainé une baisse de la croissance qui perdurera jusqu'en

[3] Bilan mondial 2015- version de poche rendre le développement durable, 2015

2013, en dépit des différents efforts déployés au cours des dernières années par le gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes.

Comme le souligne l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, Helen Clark dans le Rapport sur le développement humain 2014, page v, « Q*uelle que soit l'efficacité des politiques dans la réduction des risques inhérentes, les crises ne cesseront jamais de se produire avec des conséquences potentiellement destructives. Il est donc vital de renforcer les capacités pour se préparer aux catastrophes et surmonter leurs conséquences afin de permettre aux communautés de mieux gérer (et surmonter) les chocs*[4] », c'est la résilience. Toujours, selon ce rapport, page 5 « *toute approche visant à assurer et à pérenniser le développement humain doit être fondée sur la résilience. Le but essentiel de la résilience est de veiller à ce que l'Etat, les communautés et les institutions mondiales œuvrent à autonomiser et à protéger les personnes* ». Ainsi, la résilience se retrouve au cœur des politiques et stratégies de développement socio-économique ou du développement humain et des chercheurs. Elle constitue d'ailleurs, la troisième action prioritaire du nouveau cadre de Sendai sur les quatre prévues d'où la pertinence de notre thème.

2. Pertinence d'une recherche sur la résilience des entreprises du secteur informel

La présente recherche revêt des intérêts certains au quadruple plans, empirique, scientifique, méthodologique et politique.

Intérêt empirique

Notre intérêt pour cette recherche se justifie par le poids économique et social de ces entreprises dans les pays développés comme ceux en développement. En effet, selon (Clusel, 2012), en 2010, l'Europe comptait 20 millions d'entreprises dont 99,8% de Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises (TPE/PME) parmi lesquelles plus de 92% appartenaient à la subdivision des micro-entreprises, c'est-à-dire, celles ayant un effectif strictement inférieur à dix (10) employés. Dans le monde et particulièrement en Afrique, les entreprises du secteur informel non agricole constituent une proportion très importante. En effet, malgré les difficultés à la mesurer, on estime qu'elle emploie 60 à 70% de la population en Afrique, 50% en Asie, environ 35% en Amérique Latine, 20 à 30% en Europe de l'Est et 5 à 10% en Europe de l'Ouest (Lautier, 2006). Leur contribution au produit intérieur brut est importante ainsi que leur rôle dans la stabilité, la cohésion sociale et le développement dans certains pays comme le Burkina Faso.

Il a commencé en 2009 avec les inondations du 1er septembre qui ont frappé durement la ville de Ouagadougou et surtout les entreprises dominées par le secteur informel où des responsables d'unités économiques ont vu les fruits de plusieurs années de durs labeurs disparaître sous la furie des eaux

[4] Rapport sur le développement humain 2014
Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience page V

comme s'ils faisaient un cauchemar. Or ces petites unités économiques sont la source principale, voire l'unique source de revenus de milliers de chefs de ménage qui se débrouillent pour assurer les besoins fondamentaux des familles : alimentation, soins de santé, scolarisation, habillement, logement, etc. Aux premières heures de la crise, j'ai rencontré un père d'une famille de 35 personnes exerçant dans le secteur informel totalement désemparé sur les décombres de son domicile en banco abritant en même temps son lieu de commerce qui s'écriait : « on dirait que la pluie diluvienne est venue contre moi-seul, j'ai tout perdu, que vais-je devenir ? », puis il versa des larmes. Comme lui, beaucoup d'acteurs du secteur informel, ne bénéficiant d'aucune assurance ont été durement frappés par la catastrophe, l'émotion était grande et le désespoir se lisait sur tous les visages. Selon le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation, 2012, page 9, « *la part des dommages aux activités économiques varie de 40 à 60% du montant total des dommages engendrés par l'inondation* ». Pour témoigner sa solidarité envers ces populations, de nombreuses actions (prises en charge psychologique, sauvetage des personnes et des biens, appui alimentaire, sanitaire, scolarisation des enfants, octroi de parcelles en zones nouvellement loties, dons de feuilles de tôles, de ciment, une somme forfaitaire…) ont été menées pendant et après les inondations par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers en vue de leur venir en aide et éviter de graves crises socio-économiques aux conséquences imprévisibles. Cependant, il convient de noter que le gouvernement n'a pas accordé une aide spécifique pour le relèvement des entreprises du secteur informel contrairement à ce qu'il a fait en 2011 lors de la crise socio-politique et militaire. Six (6) ans plus tard, nous observons que de nombreuses entreprises ont totalement disparu, mais d'autres au contraire, ont survécu ou rebondi et sont même en expansion. Ce sursaut du secteur informel que je pourrai qualifier de résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur constitue l'intérêt empirique de ma recherche. Car si les facteurs de résilience sont connus, maitrisés et diffusés, ils seront d'un intérêt très appréciable non seulement pour les responsables de ces entreprises, mais contribueront aussi à lutter contre les migrations des pays en crise à la recherche de nouvelles opportunités hypothétiques dans les pays développés même au péril de leur vie. Cette recherche aura des apports pratiques aux acteurs économiques sur comment gérer les TPE notamment, les entreprises du secteur informel, mais également le gouvernement dans sa politique de développement socio-économique, les Partenaires techniques et financiers (PTF) soucieux d'apporter leurs conseils au secteur informel ; en somme, comment aider les responsables à s'en sortir plus fort après une crise.

Intérêt scientifique de la recherche.

Depuis longtemps les chercheurs ont accordé beaucoup d'intérêt pour la résilience des grandes entreprises, mais très peu d'intérêt sur la résilience des TPE et notamment celles du secteur informel. Nous proposons ici d'analyser la résilience des entreprises dans le secteur informel en mobilisant les acteurs concernés. Très peu de recherches ont été menées sur les TPE. En se référant aux travaux de

(Denis, 2007), de 1975 à 2005, 383 thèses ont été soutenues en France, dont 233 en sciences de gestion, 306 sur l'ensemble des thèses concerne les petites et moyennes entreprises (PME) dont 3 concernent spécifiquement les TPE, objet de la présente recherche alors que sur le plan quantitatif, les TPE représentent plus de 93,2% des entreprises françaises et 98,9% des créations d'entreprises en France en 2006 (Foliard, 2008). Le référent politique majeur en matière de planification jusqu'à la fin des années 1970 a toujours été celui des grandes entreprises, et les académiciens français ont également suivi ce pôle d'intérêt. Ainsi, dans la recherche scientifique française comme nous le rappelle (Bentalet, 2008), les TPE-PME, ont toujours été considérées comme une catégorie résiduelle d'entreprises du fait de leur hétérogénéité qui rendait difficile toute tentative de modélisation analogue à celle dont ont pu faire l'objet les grandes organisations. De ce fait, elles se définissaient négativement par rapport à ces dernières. Ainsi, selon *Courault et Trouvé 2000* repris par le (Bentalet, 2008) page 6, « *elles ne comportaient pas de division du travail, leur fonctionnement était plus « simple » et moins formalisé, elles étaient en retard de développement... bref, elles étaient trop petites et leur rôle économique considéré comme trop insignifiant pour retenir l'attention des chercheurs…* ».

Si les autorités politiques, les organisations internationales et les chercheurs n'accordaient aucun intérêt à la TPE, celle du secteur informel l'était encore moins, car ignoré voire, combattu par les autorités au lendemain des indépendances qui avaient mis tout leur espoir dans la stratégie de promotion des grandes entreprises, industries, services…. Ce n'est qu'avec l'échec de ces stratégies de développement et la dynamique du secteur informel que celui-ci a connu un regain d'intérêt de la part des hommes politiques, des organisations internationales et des chercheurs. Selon (Van, 1995), page 34 « *l'intérêt des chercheurs pour le secteur informel provenait de l'échec des stratégies de développement menées antérieurement, la contribution du secteur informel apparait donc indéniable sur le plan de l'emploi, des revenus et des investissements* ».

Cette recherche s'inscrit dans le champ scientifique du management de crise et quelques thématiques ont été réalisées par des chercheurs comme (Bégin et al, 2010) qui a déjà traité de la résilience des organisations à travers le cas d'une entreprise familiale, (Coutu, 2002) sur les dimensions de la résilience organisationnelle, (William, 2009), sur la résilience organisationnelle : Concepts et activités de formation, (Chaabouni et al, 2014) sur la résilience des entreprises en période de crise de longue durée, (Teneau, 2011) sur l'apport de la compassion dans la résilience organisationnelle (Gondard-Delcroix et al, 2011) sur la dynamique des réseaux sociaux et la résilience socio-économique des micro entrepreneurs informels en milieu urbain africain, etc. Tous ces chercheurs ont traité des points certes importants mais ils n'ont pas abordé la résilience des entreprises du secteur informel à la suite des catastrophes de grande ampleur. Au Burkina Faso, la situation des recherches en PME reste faible, malgré l'inexistence de statistiques fiables. Notre recherche sur la résilience du secteur informel se veut alors prometteuse car elle constitue à n'en pas douter, une première dans ce domaine.

In fine, nous voulons humblement apporter des réponses à certaines préoccupations soulevées par des chercheurs dans ce domaine. En effet, les conclusions des recherches sur la gestion stratégique et opérationnelle de la résilience organisationnelle : état actuel de la recherche et orientations futures de (Annarelli, 2015), ont identifié la résilience des petites et moyennes entreprises comme éléments de futures recherches, ainsi que l'influence du dirigeant sur la résilience de son entreprise préconisée par Julien et Marchesney, 1990 et reprise par (Chaabouni et al, 2014), dans l'éventail de capacités et résilience des entreprises en période de crise de longue durée.

Intérêt méthodologique.

Il réside dans le fait que nous allons utiliser deux méthodes d'analyse de la résilience des entreprises du secteur informel, une étude qualitative en amont de la recherche pour approfondir le concept ; surtout sa traduction dans la langue locale étant donné qu'un public important de ceux qui œuvrent dans le secteur informel sont ceux que l'on peut qualifier « d'illettrés intelligents » c'est-à-dire, des personnes qui ne savent ni lire, ni écrire dans la langue officielle (le français), mais qui excellent dans leurs activités économiques ; ce qui contribuera à enrichir le concept même de résilience. Elle nous permettra également de recueillir les données auprès des responsables des différentes structures gouvernementales, non gouvernementales et partenariales en vue d'avoir une vision holistique de la problématique et de ses implications. Cette approche permettra de faire le contour de la résilience organisationnelle dans ses différents aspects à l'aide d'un guide d'entretien pour recueillir un ensemble de données pertinents par rapport au concept et aux facteurs de résilience du secteur informel. Ces données qualitatives seront utiles pour faire les corrélations et les tests pour les données quantitatives qui seront collectées à une plus grande échelle afin de confirmer les données qualitatives.

Intérêt politique

Depuis ces dernières décennies, la TPE et notamment le secteur informel, est devenu une préoccupation majeure des gouvernements des pays développés comme ceux en voie de développement à cause de la crise économique et du chômage. Aux USA, nous pouvons citer le Small Business Act, une loi votée depuis 1953, amendée à maintes reprises et visant à favoriser les PME dans le tissu économique du pays. Elle est appuyée par Le Small Business Administration (SBA), une agence indépendante du gouvernement américain créée pour aider, conseiller et protéger les intérêts des petites entreprises en développant des politiques favorables à la création des petites entreprises à travers the Small business administration. A l'instar des USA, la Commission européenne a adopté en juin 2008 et (modifié en 2010) un Small Business Act dont l'objectif est entre autres, d'aider les petites entreprises à promouvoir leur croissance, à surmonter les problèmes qui continuent à entraver leur développement.

Au Burkina Faso, il est noté la création au sein du ministère de la jeunesse de la formation professionnelle et de l'emploi, d'une Direction générale du secteur informel en 2013, la création du grand prix du secteur informel (GPSI) pour récompenser chaque année les meilleurs, la mise en place des fonds nationaux de financement tels que le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ), le fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF), les structures privées d'appui telles que la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), le Centre de formalités des entreprises (CEFORE), l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (FP-PME), la Chambre de commerce et de l'Industrie (CCI), les organismes de financement tels CORIS Bank, le réseau des caisses populaires etc.

La réalisation de la présente recherche serait d'un intérêt pour les responsables politiques des pays qui comptent sur les très petites entreprises pour résorber le chômage et relancer l'emploi et l'économie ainsi que le développement durable d'une manière générale.

3. Contexte de la recherche sur la résilience des entreprises du secteur informel

La persistance et le risque accru des catastrophes ont des conséquences sur les entreprises du secteur informel.

Au niveau des entreprises, les catastrophes affectent directement leur performance, leur compétitivité et leur durabilité à long terme selon le GAR 2013. Par ailleurs, les risques de catastrophes sont plus importants pour le secteur informel et les petites et moyennes entreprises dont un faible pourcentage dispose de couverture d'assurance. En effet, selon toujours la même source, une seule catastrophe peut anéantir la majeure partie, voire la totalité des actifs des petites entreprises et peut affecter de grandes sociétés qui s'appuient sur des fournisseurs ou des producteurs locaux engendrant ainsi des conséquences en cascade à cause de la mondialisation des chaînes d'approvisionnement qui va de pair avec la vulnérabilité des entreprises. Le rapport sur le Bilan Mondial 2013 page 31 fait ressortir qu'« *une étude menée en 2011 par the Basic Capabilities Index (BCI) dans 62 pays a ainsi démontré qu'en 2011, 85% des entreprises y avaient subi au moins une interruption dans leur chaine d'approvisionnement. Ces interruptions étaient à 51% causées par des catastrophes météorologiques et à 20% par les tremblements de terre, au Japon et en Nouvelle Zélande (BCI,2011) ».* Au niveau du Burkina Faso, il faut noter la récurrence des catastrophes et des crises d'origine naturelle ou anthropique avec toutes les conséquences socio-économiques que cela comporte.

Adoption de la résilience comme troisième action prioritaire dans l'agenda international

Depuis le 18 mars 2015 à Sendai au Japon, 187 Etats membres de l'ONU ont adopté en prélude à l'agenda post-2015, le « Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ». L'adoption de ce nouveau cadre selon Mme Margareta Wahlstrom, représentante spéciale du Secrétaire

Général de l'ONU *« ouvre un nouveau chapitre en matière de développement durable, car il énonce des objectifs et des priorités claires en faveur de mesures qui conduiront à une réduction substantielle des risques de catastrophes et des pertes en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et de santé*[5] ». Le Burkina Faso qui a participé activement aux travaux se doit de mettre en application son engagement pour promouvoir la résilience à travers ses politiques, plans et programmes de développement dans les années à venir.

Inadmissible accroissement des inégalités avec les risques de multiplication des crises socio-économiques

Le système économique mondial dominé par les grandes firmes ou les multinationales notamment les activités des secteurs pharmaceutiques et de la santé ont favorisé la concentration des ressources financières entre les mains de quelques individus qui cherchent toujours à s'enrichir au détriment des milliards d'habitants. Selon le rapport (Oxfam, 2015) page 2 « *en 2014, les 1% les plus riches détenaient 48% des richesses mondiales, laissant 52% aux 99% restant. La quasi-totalité de ces 52% sont aux mains des 20% les plus riches. Au final, 80% de la population mondiale doit se contenter de seulement 5,5% des richesses. Si cette tendance de concentration des richesses pour les plus riches se poursuit, ces 1% les plus riches détiendront plus de richesses que les 99% restants d'ici seulement deux ans* ». Et le rapport de poursuivre en page 4 que « *80 personnes détiennent actuellement autant de richesses que la moitié la moins riche de la population mondiale, contre 388 en 2010* ». Ces riches propriétaires, généralement issues des grandes firmes pharmaceutiques, sanitaires et du monde des finances, maximisent les profits au détriment des TPE qui ne cherchent qu'à réussir à vivre dans un environnement complexe et incertain.

Pour terminer, il y a la nécessité pour ma modeste personne d'apporter ma contribution à la connaissance scientifique des facteurs de résilience de la grande masse des entreprises du secteur informel oubliée pour leur permettre de développer effectivement leur capacité de résilience aux crises de grande ampleur et d'en faire un véritable outil de développement durable.

4. Objectif de la thèse et question de recherche

Objectif général

Dans le champ d'investigation de la présente recherche, nous cherchons à déterminer les capacités de résilience des entreprises du secteur informel face aux crises de grande ampleur.

[5] Conférence mondiale des nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe. DPI/WCDRR/5 du 18 mars 2015 9ème séance plénière P1

Objectifs spécifiques

1. Réaliser un bilan réflexif sur les conséquences des inondations du 1er septembre 2009 à Ouagadougou sur les entreprises du secteur informel identifiées ;
2. Analyser les facteurs de résilience adoptées par les entreprises du secteur informel suite aux inondations ;
3. Formuler des propositions en vue de prévenir et réduire les conséquences des catastrophes naturelles de grande ampleur à l'avenir sur le secteur informel.

Question de recherche :

La question de recherche est fondamentale en recherche, car comme l'écrivait (Bachelard, 1934) page 14; « *Avant tout, il faut savoir poser les problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout se construit* ». C'est pourquoi, dans le cadre de la présente recherche sur la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur, nous posons la question suivante bâtie sur le mode de raisonnement du schème causal:

Quels sont les facteurs qui déterminent les capacités de résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur en Afrique de l'Ouest?

Questions spécifiques

1. Est-ce que la résilience des entreprises du secteur informel est tributaire du domaine d'activité ?
2. La résilience de l'entreprise dépend -t- elle des ressources possédées avant la catastrophe ?
3. La résilience de l'entreprise dépend -t- elle du manager ou du propriétaire ?
4. La résilience de l'entreprise dépend -t- elle des facteurs exogènes ?

5. Démarche théorique et méthodologique

Pour atteindre notre objectif nous allons adopter le paradigme épistémologique post-positiviste. En effet sur le plan méthodologique, selon (Avenier et al, 2012) et (Boist, 2010), la plupart des recherches en sciences de gestion s'inscrivent dans le paradigme épistémologique issue du positivisme logique, fréquemment qualifié aujourd'hui de « post-positiviste » ou encore « moderniste ». Cette posture épistémologique qui nous parait la plus appropriée pour traiter notre thème relève du modèle des sciences dites de l'artificiel.

Sur le plan théorique, nous allons mobiliser plusieurs théories qui vont se compléter voire se renforcer pour traiter notre thème. Il s'agit d'abord, de la théorie dualiste qui perçoit le secteur informel comme un secteur de survie ou de débrouillardise ; ensuite, de l'approche évènementiel qui voit la crise comme une situation qui intervient de façon brusque par un évènement déclencheur ; et enfin, de la théorie de la résilience qui mobilise les trois aspects de la résilience organisationnelle à savoir, la capacité d'absorption, de renouvellement et d'appropriations. Cette partie sera développée dans la seconde partie de la thèse.

Sur le plan méthodologique, nous allons adopter une approche qui combine les deux approches. Une approche qualitative pour approfondir nos recherches sur un petit nombre d'entreprises plus résilientes et une approche quantitative sur un ensemble plus étendu d'entreprises qui ont disparu ou qui ont survécu à la crise. Comme le souligne (Avenier et al, 2012) dans la méthodologie de la recherche en sciences de gestion page 48, « *dans une recherche conduite dans un cadre positiviste ou post-positiviste, il est souvent utile de recourir à des techniques qualitatives en amont d'une méthode quantitative ou plus rarement, en aval de cette dernière* ». Par ailleurs, dans ce paradigme, la démarche scientifique exclut toute subjectivité. Ce paradigme nous permettra d'utiliser la démarche hypothético-déductive de Popper. Quant au design de la recherche, il comprend deux parties essentielles subdivisées en chapitres.

6. Structure de la thèse

La présente thèse, outre l'introduction et la conclusion, est constituée de sept chapitres répartis en deux parties. La première comporte quatre chapitres dont le premier s'est focalisé sur la présentation du Burkina Faso afin de familiariser le lecteur au contexte de la recherche.

Il sera procédé ensuite à l'analyse exploratoire de la littérature et les fondements théoriques mobilisées à travers le deuxième chapitre qui porte sur la très petite entreprise (TPE) et le management des crises et/ou catastrophes. Le troisième chapitre traite de la résilience des TPE aux crises ou catastrophes. Il importe de souligner que c'est cette dernière mobilisation théorique qui constitue l'axe central de la recherche car étant celui sur lequel porte la question de recherche. Le quatrième chapitre est consacré au cadre méthodologique de la recherche. Il présente le cadre épistémologique et méthodologique de la recherche à travers une méthodologie duale (méthode qualitative et quantitative).

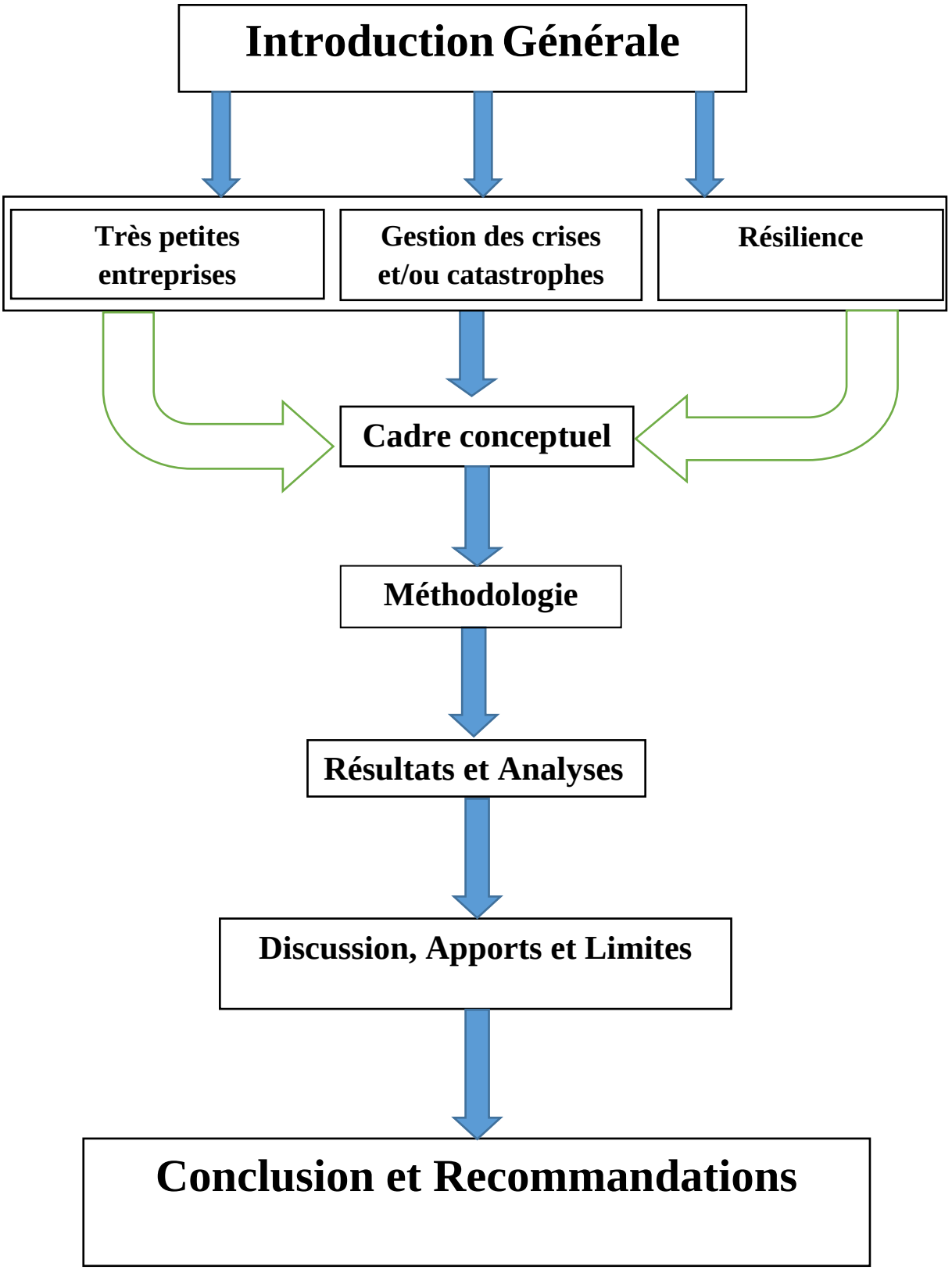
Cette première partie présente également l'objet, la problématique, les hypothèses et les principaux résultats attendus de la recherche.

Quant à la deuxième partie, elle est constituée de trois chapitres et consacrée aux principaux résultats de la recherche et à la discussion. Ainsi, le cinquième chapitre présente et analyse des résultats

qualitatifs, le sixième chapitre porte sur la présentation et l'analyse des données quantitatives et le septième chapitre, réservé à la discussion.

Cette partie met également en exergue, les apports théoriques, managériaux et techniques de la recherche ainsi que les limites.

Graphique 1:Présentation synoptique de la structure de la thèse[6]



[6] Inspiré des travaux de Alidou Ouédraogo '2003), Alliance stratégique dans les pays en développement, spécificités management et conditions de performances : une étude d'entreprises camerounaises et Burkinabé, thèse de doctorat présentée en avril 2003, HEC Montréal

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE

« Un comportement défaitiste serait de considérer la perte d'emploi comme un échec présent et potentiel. Un comportement résilient serait d'en faire une occasion de progresser. Notre vision de l'adversité est déformée par la pensée négative, nos doutes, voire une culpabilité, qui ne peuvent aboutir qu'à la passivité, pire à la capitulation. »

Alain Richemond

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

La présente recherche qui porte sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur se propose dans cette première partie constituée de quatre chapitres de mettre en exergue le cadre conceptuel en intégrant le cadre de l'étude afin de familiariser le lecteur au contexte.

Ainsi, le chapitre I, consacré au contexte et constitué de deux sections va présenter les éléments contextuels pertinents avec l'objet de la recherche. Ainsi, dans un premier temps, il fera ressortir entre autres la situation socio-économique, le secteur informel, l'état des lieux des catastrophes naturelles ainsi que le cadre juridique, institutionnel et partenarial de gestion des crises et catastrophes au Burkina Faso. Dans un second temps, il sera présenté la ville de Ouagadougou épicentre des inondations du 1er septembre 2009, l'ampleur et les conséquences de ces inondations ainsi que la réponse à cette catastrophe.

Le chapitre II, consacré à la très petite entreprise (TPE) et la gestion des crises et/ou catastrophes, est constitué de deux sections. La première va se focaliser sur les éléments conceptuels pertinents de l'objet de la recherche à savoir la TPE et le secteur informel mais également, leur ampleur ainsi que les facteurs de défaillance de ces organisations. La seconde section va mettre en exergue les éléments de définition conceptuelle de crises et/ou catastrophes naturelles, l'état des lieux des catastrophes dans le monde et en Afrique ainsi que le processus de leur gestion.

Le chapitre III, constitué de deux sections, porte sur la résilience des TPE et constitue le chapitre principal de la recherche. Après avoir présenté les origines, les définitions et l'évolution du concept de résilience dans les différents domaines ainsi que les différentes appréhensions du concept selon les auteurs dans la première section, il sera procédé dans la seconde à l'analyse et à la présentation entre autres, des différentes théories mobilisées pour traiter de manière holistique le thème, notamment la résilience des entreprises, la synthèse des connaissances théoriques, les hypothèses et la présentation d'un modèle de recherche.

Le Chapitre IV est consacré au cadre méthodologique de la recherche. Il est constitué de deux sections dont la première porte entre autres, sur le positionnement épistémologique et la seconde sur la méthodologie proprement dite.

Après cette présentation introductive de cette première partie de la recherche consacrée au cadre conceptuel, nous allons procéder à la présentation du premier chapitre relatif au contexte de l'étude.

CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE

Introduction

L'étude sur la gestion des inondations du 1er septembre 2009 se déroule dans un contexte particulier. Afin de permettre au lecteur de s'approprier le contexte pour mieux comprendre la portée et la dynamique de l'étude, nous avons choisi de présenter ce chapitre en deux parties essentielles. La première présente sommairement le cadre d'étude à savoir le Burkina Faso, le cadre institutionnel, juridique et partenarial de la gestion des inondations ainsi que la ville de Ouagadougou. La deuxième partie traite des inondations du 1er septembre 2009 et la réponse apportée lors de cette crise de grande ampleur.

Section 1 : Cadre de l'étude

Il s'agit principalement de rappeler le contexte dans lequel sont intervenues les inondations du 1er septembre 2009, objet de la présente étude.

1.1. Présentation du Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays enclavé en Afrique occidentale avec une superficie de 274 200 Km² situé entre les latitudes 10 et 15 degrés Nord. Il est limité au Nord et à l'Ouest par la République du Mali, à l'Est par la République du Niger et au Sud par les Républiques de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, et du Bénin.

1.1.1 Contexte socio-économique du Burkina Faso

Selon le Programme national de développement économique et sociale (PNDES) 2016-2020, le Burkina Faso connait une croissance économique depuis les indépendances avec une faible évolution du produit intérieur brut par habitant de (2,3%) et d'une persistance de la pauvreté estimée en 2014 à 40,1% de la population pour un seuil de pauvreté de 153 530 FCFA contre 46,7% de la population en 2009 avec un seuil de pauvreté estimé à 108 453 FCFA. Le taux de croissance moyenne du PIB de 2011 à 2015 a été de 5,5%. L'Indice de développement humain quant à lui se situait à 0,420 en 2014. Le taux d'analphabétisme des personnes de plus de 14 ans est très élevé (70%) et l'espérance de vie à la naissance est moins de 60 ans.

L'économie burkinabé, soumise à un ensemble d'aléas dont la variabilité climatique, la volatilité des prix des produits d'exportation (or, coton) et la réduction de l'aide publique au développement reste dominée selon les Notes de politiques sectorielles du Groupe de la Banque mondiale 2016[7], par des

[7] Groupe de la Banque Mondiale

activités de commerce (achat-revente, import-export) et de services. En 2015, 52% des nouvelles entreprises créées opèrent dans le secteur du commerce contre 36% dans le secteur de service, 7% dans le secteur industriel et 5% dans l'artisanat. Les investissements privés sont concentrés dans les deux principales villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Le nombre d'entreprises créées à Ouagadougou en 2015 représentait 69% du total du pays contre 14% à Bobo-Dioulasso et 17% pour les 43 autres villes restantes.

Quant à la population, elle est estimée en 2016 à 19 034 397 habitants selon le PNDES et pourrait atteindre 21 510 181 en 2020. Elle est caractérisée par son extrême jeunesse. En effet, 47% de la population est âgée de moins de 15 ans, 67% de moins de 25 ans, et 33% des jeunes ont un âge compris entre 15 et 35 ans. Cette situation s'explique entre autres par la baisse de la mortalité, l'amélioration des conditions de vie et le taux de fécondité élevé. En effet, selon les notes du Groupe de la Banque mondiale 2016, page 8 « *Le Burkina Faso a le taux de fécondité le plus élevé d'Afrique subsaharienne soit près de 6 enfants par femme en âge de procréer. A ce rythme, les Burkinabé seront prêts de 30 millions en 2030. Cette tendance est difficilement soutenable car la pression sera incontournable tant sur le marché de l'emploi (plus de 300 000 nouveaux entrants chaque année que sur la délivrance des services* ». Parallèlement, le taux d'urbanisation ne fait que croître.

Urbanisation

Le Burkina connait des taux de croissance de la population et d'urbanisation rapides ; selon les données de l'Institut national de la statistique et de la démographie lors du recensement général de la population et de l'habitation (INSD, RGPH 2006), la population burkinabé est passée de 10 312 609 habitants en 1996 à 19 034 397 en 2016 soit presque le double en 20 ans alors que la population urbaine est passée de 1 601 168 à 6 000 000 d'habitants, soit presque le quadruple pendant la même période. Confère le tableau n°1 ci-après.

Tableau 1: Taux d'évolution de l'urbanisation du Burkina Faso

Année **Entité**	**1985**	**1996**	**2006**	**2016**[8]
Ensemble	7 964 705	10 312 609	14 017 262	19 034 397
Urbain	1 011 074	1 601 168	3 181 967	6 000 000
Taux d'urbanisation	12,7%	15,5%	22,7%	31,5%

Source : INSD, RGPH 2006

[8] Données INSD : l'effectif national est une projection tandis que l'effectif de la population urbaine est une simulation de la même source, d'où la déduction du taux d'urbanisation de 31,5%

L'accroissement rapide de la population et de l'urbanisation posent de nombreux défis aux autorités et aux populations elles-mêmes en termes de satisfaction d'offres de services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'eau potable, l'assainissement et surtout l'emploi.

Emploi

L'emploi au Burkina Faso selon le PNDES, page 21, reste dominé par le secteur informel, puisque seulement 6,4% est fourni par le secteur moderne. *« En 2015, le nombre d'emplois formels était estimé à seulement 685 625 dont 24% de femmes. Au nombre de ces emplois formels, on dénombrait 154 846 agents de l'Etat, soit 22,6% et 530 679 agents du secteur privé immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), soit 77,4%. Parmi les agents de l'Etat, la proportion des femmes était de 33,3% et parmi les travailleurs immatriculés à la CNSS, cette proportion était de 21,6% ».*

Ainsi, en matière de protection sociale, seules 10% de la population bénéficient d'un système de couverture sociale formelle et les prestations qui sont offertes par la sécurité sociale se limitent aux prestations familials et de maternité, aux risques professionnels et à l'assurance vieillesse, invalidité et décès. Les risques liés à la maladie, au chômage, à la perte de l'outil de travail pour les travailleurs indépendants et de l'économie informelle ne sont pas couverts bien que considérés comme prioritaires selon le document de la Politique nationale de protection sociale 2013-2022.

Il est important de souligner que le taux de chômage en 2014 était estimé à 6,6% dont 9,3% pour les femmes et 4% pour les hommes. Le chômage touche les jeunes de façon disproportionnée, 8,6% pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans et 7,6% pour celle de 20 à 24 ans. Il touche plus le milieu urbain, 7,1% que le milieu rural, 6,4% notamment les jeunes.

Pour apporter des solutions au problème d'emplois, de nombreuses initiatives ont été développées par les autorités notamment la création des fonds publics de promotion d'emplois à travers la création d'entreprises. Malheureusement, ces opportunités restent non seulement marginales par rapport au nombre total de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année estimée à environ 400 000 selon les données la Banque mondiale en 2012 et dont le succès n'est pas toujours assuré. En effet, selon la note du Groupe de la Banque mondiale, 2016, le nombre moyen de création d'entreprises par an sur la période 2010-2015 reste faible (6500 entreprise en moyenne par an) et une forte mortalité (17% des entreprises nouvellement créées selon une étude de la maison de l'entreprise) du fait du manque d'opportunités et d'accompagnement ; l'économie est dominée par des agents économiques évoluant dans le secteur informel (plus de 70%) page 35. Selon des travaux de (Dialla, 2015) page 132, *« le principal problème auquel ces jeunes sont confrontés sur le marché du travail est leur manque de compétence ou l'inadaptation de ces compétences aux besoins du marché de travail. En effet, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% de ceux de 25 à 35 ne sont ni instruits, ni alphabétisés* ».

Toujours selon les réflexions de (Dargent, 2016) page 16, les politiques publiques utilisent depuis quarante ans la création d'entreprises comme un instrument de résorption du chômage mais poursuit-il, « *il est dommageable de croire que la création d'entreprise est une solution miracle à la portée de tous. Nombre de créateurs au projet incertain cessent rapidement leur activité, plus désabusé et lourdement endettés qu'avant leur tentative* ».

Le problème de l'emploi reste alors un des problèmes prioritaires de la jeunesse. En effet, selon le ministre de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, Clément Sawadogo, environ un (1) millions de candidats se sont mobilisés en 2016 pour prendre part aux différents concours directs de la fonction publique sur toute l'étendue du territoire national, pour douze mille (12 000) postes à pourvoir[9]. Si les conséquences des problèmes d'emploi et de chômage sont atténuées, c'est surtout grâce à la solidarité qui permet aux membres de la famille ou de la communauté de prendre en charge les chômeurs et les personnes en situation difficile.

Solidarité nationale

Elle est une des valeurs cardinales qui a été érigée en principe au niveau de la politique nationale de protection sociale (PNPS). Selon ce document cadre de référence, « *la solidarité désigne un sentiment d'entraide, l'obligation pour chaque membre de la communauté de s'acquitter d'une* ***dette*** *commune. La solidarité nationale constitue le premier bloc fondateur de la Vision Burkina 2025 qui la considère comme une condition sine qua non de l'existence du Burkina Faso en tant que nation* », PNPS page 27.

Secteur informel

« L'avenir de l'Afrique de l'Ouest passe probablement par la dynamisation du secteur informel supérieur ou inférieur que par la croissance d'un secteur moderne extraverti en stagnation depuis une génération[10] »

Les entreprises des pays en développement comme le Burkina sont dominées par le secteur informel. Selon un recensement des unités de production informelle dans la seule région du Centre, chef-lieu Ouagadougou, leur nombre était estimé à (58 266) en 2014. Ce nombre n'est que la face visible de l'iceberg. En effet, ces entreprises poussent comme des champignons du jour au lendemain et envahissent tous les espaces libres ou aux abords des voies publiques des centres urbains ou dans les habitats spontannés de jour comme de nuit généralement sans autorisation malgré l'adoption le 16 mars 2010, d'une délibération N° 2010 /CO/CAB/DQ portant réglementation de l'occupation du domaine public dans la ville de Ouagadougou.

[9] http:/www.sidwaya.bf/m-12609—concours-directs-2016-environ-1million-de-candidats-en-lice.html consulté le 28 février 2017 à 8heures 35minutes.

[10] Cf, JM, Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020, OCDE/BAD/CILS, 1994

L'article 3 de cette délibération du conseil municipal de Ouagadougou précise que toute occupation ou exploitation du domaine public est soumise à autorisation préalable. Elle est accordée par le maire d'arrondissement après étude du dossier par la commission d'arrondissement chargé de la gestion du domaine public, créée par voie d'arrêté.

L'article 12 précise que, sauf dérogation spéciale du maire d'arrondissement, les zones telles que les abords des barrages, les établissements scolaires, les lieux de culte, de formations sanitaires, etc. ne peuvent faire l'objet d'occupation. Par ailleurs, le territoire est découpé en trois zones pour les tarifications.

Le non-respect des dispositions entraine des sanctions mais, les agents économiques informels savent-ils leur existence ? sont-elles applicables et appliquées ? Pour le moment, la logique de la débrouillardise dans le désordre semble prévaloir sur la recherche de l'ordre des autorités.

Relativement au secteur informel, le rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD)[11] rappelle que le Burkina Faso était classé parmi les (10) meilleurs réformateurs au monde selon le rapport Doing business 2009 et que malheureusement, ces réformes ont eu peu d'impacts sur la formalisation des unités du secteur informel. Pour (Barussaud, 2012), cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les micro et petites entreprises informelles, en l'absence d'un changement qualitatif, ne perçoivent pas la nécessité immédiate, ni les avantages concrets à retirer de la formalisation.

Par ailleurs, ce rapport de la BAD 2013, page 13, note que « *les CEFORE constituent sans doute une innovation dans la procédure de création et de fonctionnement des entreprises, mais des synergies restent à tisser avec le CGA pour accompagner les microentreprises pour la tenue de la comptabilité* ». Les entrepreneurs du secteur informel rencontrent deux types de difficultés. Les difficultés d'ordre productif et les difficultés d'ordre institutionnel, les contraintes d'ordre productif (accès au financement, aux infrastructures, à la formation…) sont plus sévères que les contraintes liées aux procédures juridico-administratives.

Les contraintes institutionnelles et réglementaires qui constituent des barrières pour les acteurs du secteur informel sont entre autres la fiscalité. En effet, le montant des impôts à payer constitue une préoccupation majeure pour près de 99% des enquêtés ; viennent ensuite le favoritisme dans les marchés publics, les procédures de déclaration d'impôt, la corruption etc. Confère le tableau n°2 ci-après:

[11] Rapport de la BAD sur « quelles réformes du climat des affaires pour une transformation structurelle du secteur informel ? » 2013

Tableau 2: Classement des contraintes institutionnelles par ordre de sévérité

N°	Contraintes	Note de sévérité sur 10	Pourcentage d'UPI interpellées
1	Taux d'imposition fiscal	7,07	99%
2	Favoritisme dans les marchés publics	4,79	72%
3	Procédure de déclaration d'impôt	4,78	95%
4	Corruption	4,41	83%
5	Relation avec l'administration fiscale	3,83	92%
6	Formalité à la création d'entreprise	3,53	83%
7	Douanes	3,46	62%
8	Législation du travail	3,19	67%
9	Système judiciaire et recouvrement des créances	2,92	52%

Source : Rapport de la BAD sur « Quelles réformes du climat des affaires pour une transformation structurelle du secteur informel ? », 2013.

Quant aux contraintes d'ordre productif des entreprises du secteur informel, elles sont liées entre autres aux conditions d'accès au crédit, le coût élevé de l'électricité, la disponibilité des espaces aménagés à moindre coût, l'accès à une formation qualifiante, etc. confère le tableau n°3 ci-après.

Tableau 3: Classement des obstacles d'ordre productif par ordre de sévérité

N°	Contraintes	Note de sévérité sur 10	Pourcentage d'UPI interpellées
1	Conditions d'accès au crédit (garanties….)	7,47	84%
2	Coût de l'électricité	6,83	96%
3	Coût du crédit (intérêt, agios…)	6,00	82%
4	Conditions d'accès à l'électricité et délestage	5,53	97%
5	Disponibilité d'infrastructures marchandes	5,16	98%
6	Délais de paiement des crédits	4,93	82%
7	Etat des routes et transport de marchandise	4,48	91%

8	Télécommunication (qualité du réseau et coût)	3,97	97%
9	Niveau général des salaires	3,32	92%
10	Relations avec les syndicats	3,55	63%
11	Formation et qualification du personnel à l'embauche	3,40%	82%
12	Qualité de la formation continue du personnel en activité	2,94	82%

Source : Rapport de la BAD sur « Quelles réformes du climat des affaires pour une transformation structurelle du secteur informel ? », 2013.

Selon ces résultats, les contraintes majeures qui handicapent le développement des UPI sont essentiellement : l'accès au financement, le coût élevé de l'électricité, la fiscalité jugée inadaptée, l'indisponibilité d'infrastructures marchandes, et l'inefficacité des services publics qui alimentent la corruption. Afin d'apporter un soutien aux acteurs du secteur informel, sur le plan législatif, le gouvernement a adopté en 2014 une loi en leur faveur.

L'article 18 de la loi n° 001-2014/CNT du 29 décembre 2014 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat gestion 2015 a modifié les dispositions de l'article 371 (ter) du code des impôts (CI). Aux termes des dispositions de l'article 371 ter nouveau (CI), il créé un régime de fiscalité globale dénommé contribution des microentreprises (CME) en lieu et place de la contribution du secteur informel (CSI). Le point 2 du même article précise que sont assujettis à la CME, les contribuables dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est inférieur à quinze millions (15 000 000) fracs CFA.

Par ailleurs, les dispositions de l'article 14 de la loi ci-dessus indiquée exonèrent de la TVA, les ventes, les prestations de service et travaux immobiliers effectués par les contribuables de la CME

Cependant, la loi ne dit rien sur un éventuel dédommagement ou appui en cas de crise ou de catastrophe qui sont devenues récurrentes au Burkina Faso, alors que les acteurs ne bénéficient d'aucune assurance ni de prestation de protection sociale.

1.1.2 Climat et catastrophes naturelles au Burkina Faso

Le climat du Burkina Faso est de type sahélien, caractérisé par l'alternance entre une courte saison pluvieuse (3-4 mois) et une longue saison sèche, ce qui expose le pays à des catastrophes naturelles de plus en plus récurrentes. Les catastrophes naturelles et crises humanitaires enregistrées au cours de la dernière décennie sont les sécheresses, les inondations, les épidémies de méningite, la grippe aviaire, et les mouvements massifs de

populations, etc. L'histoire du Burkina Faso est ainsi jalonnées de crises naturelles ou anthropologiques qui exposent les populations à la vulnérabilité.

Malgré l'absence de statistiques fiables, entre 1908 et 2014, soit environ un siècle, le Burkina a été victime de 52 situations d'urgence de 13 types ayant engendré plus de 54 227 morts, 64 541 maisons détruites, 1 173 395 personnes sinistrées et d'importants dégâts matériels d'un montant estimé à 3 975 280 $ Confère le tableau n° 4 ci-après.

Tableau 4: crises humanitaires survenues au Burkina Faso de 1908 à 2014

N°	Situations d'urgence	Date	Conséquences humanitaires (# personnes affectées…)
1	Ravages successifs des criquets pèlerins (famine)	1908, 1948	50 000 morts
		1921	Durée + de 7 ans
2	Sécheresse	1970 à 1973	5 à 20% déficit pluviométrique par rapport à la normale
		1983-1984	Pertes en vies humaines, bétail décimé (10 à 20% de bovins), Fortes migrations de population, baisse importante du niveau des cours d'eau, déficit céréalier important dans certaines provinces
		1991-1992	
		1997-1998	
		2003-2004	
3	Ennemis de culture (acridiens, pucerons, cantharides, chenilles; borers, oiseaux granivores, striga)	Août 1986, Déc. 1988, Janv. 1989, Sept 1991, Mai 1990, Janv-déc 1992 Mai 1993	Pertes importantes de récoltes Destruction feuilles des arbres Baisse de rendement des cultures
4	Maladies des plantes (mildiou, charbon)	Sept–déc 2004	
5	Inondations	1988	16 provinces touchées, 142 villages, besoins d'intervention estimés à 150 000 US$ 14900 victimes, 975 habitations détruites, greniers à grain détruits, vaste superficie de champs dévastée, cheptel, volaille, et biens divers emportés
		1992	9 provinces, 64 localités sinistrées, 21 400 victimes, 3400 maisons détruites, 17 barrages ou retenue d'eau détruits ; endommagé, 3000 ha de cultures détruites, pertes de cheptel, volaille… dégâts estimés à 2 497 600 US$
		1994	Inondation dans 20 provinces, 68000 victimes, 106560 ha de cultures détruites, 22 barrages et retenues d'eau endommagés. Dégâts estimés 1 142 570 US$
		2006	11 464 sinistrés dans les Régions du Sahel, du Nord du Centre nord, de la Boucle du Mouhoun , du Sud-Ouest ; du Centre sud et des Hauts Bassins

		2007	13 régions touchées, 146 202 personnes victimes, 83 morts, 74 blessés, 26 833 maisons détruites, + de 2072 greniers détruits, 22 bovins, 559 petits ruminants, volailles + de 19 437.
		2008	14 provinces touchées, 24 676 sinistrés, 5 décès, 54 blessés
		2009	A Ouagadougou et dans les autres villes 180 386 personnes affectées, 41décés, 62 blessés, 33 172 maisons détruites.
		2010	173 276 Personnes touchées
		2011	8 851 Personnes touchées
		2012	73 722 personnes touchées dont 20 décès
		2013	11 290 personnes touchées dont 03 décès
		2014	5 582 personnes touchées dont 02 décès
6	mouvements de populations	1999	40 000 retournés de la Côte d'Ivoire (Tabou)
		2002	600 personnes rentrées de la Libye
		2002/2003	365 979 retournés de la Côte d'Ivoire
		2011	6892 personnes retournées de la Guinée Equatoriale, Libye, Arabie- Saoudite, Nigéria, Gabon et Cote d'Ivoire
		2012	164 personnes « rapatriées » de la Libye, Suisse et Guinée Equatoriale
		2013	296 personnes retournées du Ghana et Lybie
		2014	41 personnes rentrées du Nigéria ,Gabon, Centrafrique, Libye
7	Conflits	2009	323 Personnes victimes
		2010	160 Personnes victimes
		2011	102 Personnes victimes
		2012	3 341 personnes victimes
		2013	2 535 personnes et ont fait 14 blessés et 13 décès. Il a également été enregistré la destruction de 161 maisons d'habitation, de 19 greniers
		2014	853 personnes victimes
8	Réfugiés	2012	40 000 réfugiés maliens au Burkina
9	Epidémie de méningite	1996	4 060 décès
10	Invasion acridienne	1995/1996	157 000 ha infestés
		2004	30 000 ha infestés
11	Invasion oiseaux granivores	2014	118 378 personnes touchées réparties dans 11 573 ménages pour une perte estimées à 23 924 tonnes de céréales(mil, sorgho, riz)
11	Feux de brousse	annuel	20% du couvert végétal dévasté. Destruction de la flore et de la faune. Récoltes décimées

			55 000 km2 de brousses ravagés
12	Dégâts d'éléphants	1993	Destruction de 12 820 ha de cultures Pertes de 224 tonnes de produits agricoles dans 7 provinces: 65 595 us $
		2013	184 personnes affectées dans deux provinces (23 ménages) Pertes 7 ha de périmètres maraicher et fruitier détruits :757 375 FCFA ou 1 515 $*
13	Grippe aviaire	2005/2006	Secteur 30 OUAGA 2 octobre 110 Poules pondeuses abattues ; Bobo-Dsso 15-06 7005 Poules 294 Pigeons 1 corbeau 1 dindon 14 canards Tenado 391 poules, 104 pintades 28 pigeons Ouaga 166 poules 3 pintades 15 pigeons 6 colombes 5 canards Ouaga 1059 poules 1 pintade 144 pigeons 6 colombes 1 dindon, 45 canards

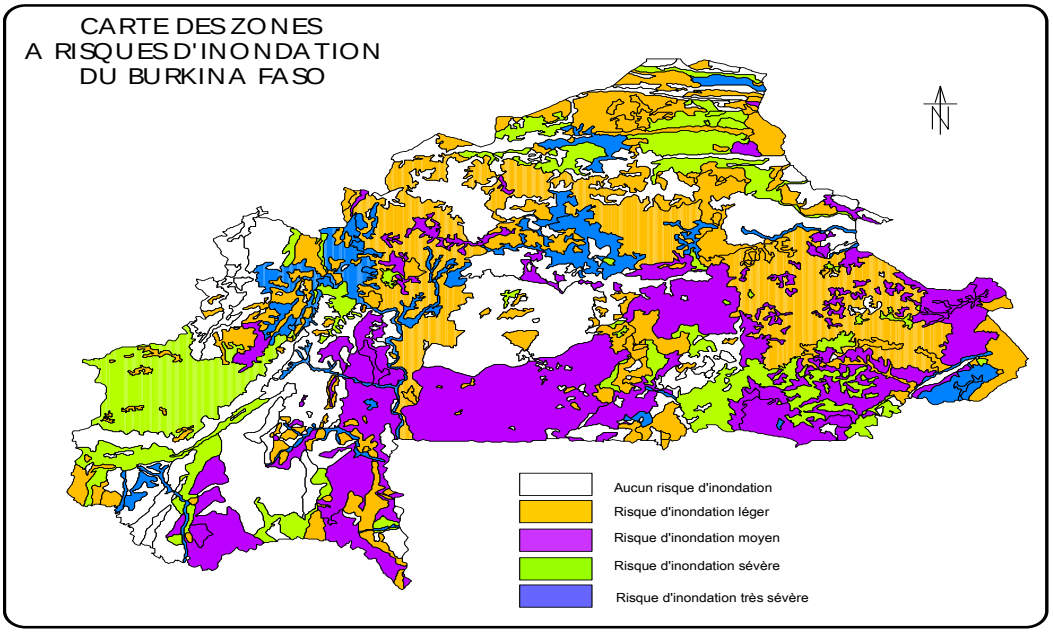
Source :Plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes période 2015-2016
¨*conversion en $ à raison de 1$ égal 500 F CFA est de l'auteur de la recherche d'aout 2016

Parmi les nombreux risques auxquels le Burkina Faso est confronté, figurent surtout les inondations. Celles-ci sont nombreuses, récurrentes avec des conséquences dévastatrices sur les plans humain, économique, infrastructurel, culturel et environnemental.

1.1.3 Principales inondations au Burkina Faso

Les inondations sont la principale catastrophe naturelle à laquelle le gouvernement est confronté chaque année. La carte des risques d'inondation au Burkina Faso, réalisée sur la base des indicateurs de risques léger, moyen, sévère et très sévère se présente ainsi qu'il suit :

Carte n°1 : zones à risques d'inondations au Burkina Faso



Source : Direction de la météorologie nationale

Cette situation illustre une forte propension des risques d'inondations sévères et très sévères au Burkina Faso et requiert que la question des catastrophes naturelles et notamment les inondations soit placée parmi les actions prioritaires du gouvernement et des collectivités territoriales à savoir, les mairies. Les principales années d'inondations au niveau du Burkina Faso sont récapitulées dans le tableau n°5 suivant.

Tableau 5: Situation des principales inondations au Burkina Faso de 1988 à 2012

Années	Nombre de provinces touchées	Nombre de victimes	Pertes économiques en dollars US
1988	16	149 000	50 000
1992	9	21 400	2 497 600
1994	20	68 000	1 142 570
1999	-	51 366	4 444 445
2006	7	11 170	1 671 121
2007	33	111 356	N.C.
2009*	45	195 170*	33 000 000
2010	28	173 226	-
2011	13	8851	-
2012	26	73 722	-

Source, UN-SPIDER, 2008, PNDA, 2009, Primature, 2010 CONASUR 2010, 2011, 2012, Unité de gestion
*Les données ne prennent en compte que les inondations du 1er septembre 2009

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours des dernières années, les catastrophes naturelles dues aux inondations sont régulières et occasionnent de nombreuses victimes et d'importantes pertes économiques.

Au cours des 20 dernières années, les pertes en production agricole dues aux inondations des champs cultivés ont été estimées à 1.803.000000 de FCFA en 1992, et à 63.937.680.000 FCFA en 1994. Par ailleurs, les coûts de réfection des barrages endommagés en 1994 se sont élevés à 192.776.576 FCFA[12]. Malheureusement, ces catastrophes sont amenées à s'amplifier à cause du contexte de variabilité et de changement climatique, où il est prévu une augmentation des températures moyennes de 0,8°C à l'horizon 2025 et de 1,7°C à l'horizon 2050 avec une diminution relativement faible de la pluviométrie correspondant à -3,4% en 2025 et à -7,3% en 2050.

La gestion des inondations fait partie des missions régaliennes de l'Etat qui doit développer tous les moyens nécessaires conformément aux dispositions des instruments juridiques

[12] *Note de pays sur la gestion des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso*

auxquels il est partie.

1.1.4 Cadre juridique de gestion des crises et catastrophes

Le Burkina Faso a ratifié des Conventions régionales et internationales et a internalisé certaines de leurs dispositions pour mieux faire face aux catastrophes. Nous pouvons citer à titre illustratif:

- La Constitution du 2 juin 1991 ;
- La Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant adoptée par Assemblée générale des Nations Unies/ résolution 44/25 du 20 novembre1989 ;
- La Convention du Mouvement de la Croix Rouge de Genève du 12 août 1949 ;
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Assemblée générale des Nations Unies /résolution 36/46 du 10 décembre 1984);
- La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant adoptée lors de la 26ème Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA/ Addis -Abéba/ Juillet 1990.

Bien que ces instruments permettent de s'organiser pour lutter contre les catastrophes, force est de constater, que suite à leur gravité et à leur récurrence, le Burkina Faso s'est doté d'un dispositif législatif pour la prévention et la gestion de ces crises.

En effet, le Burkina Faso s'est doté le 22 avril 2014 d'une Loi (CONASUR, 2014) portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.

L'article 2 de cette loi précise qu'elle vise à assurer le fonctionnement minimal des services publics, la sécurité de l'ordre public, la protection des personnes, des biens et de l'environnement ainsi que l'information des populations. Par ailleurs, la loi définit la catastrophe en son article 5, comme un « *évènement de dimension collective, soudain ou progressif, d'origine naturelle ou artificielle, qui survient dans un contexte de vulnérabilité et interrompt le fonctionnement normal des organisations et des pratiques communautaires au point de compromettre leur survie et qui dépasse les capacités ordinaires de réaction de ces dernières* ».

L'article 19 de cette loi, institut un Fond national de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.

Article 29 de la loi interdit de s'installer dans les zones inondables telles que définies par les plans d'occupation des sols.

En outre, la loi précise que toute personne victime d'une catastrophe bénéficie d'une assistance humanitaire.

L'article 63 dispose que l'Etat favorise la mise en place d'un régime d'assurance pour le financement des dommages causés par les catastrophes.

Cette loi a prévu des sanctions à l'encontre des personnes qui s'installent ou se réinstallent dans les zones inondables. Ces dernières sont passibles d'amendes de 50 000 francs CFA à 100 000 francs CFA. Cependant, les décrets d'application de cette loi n'ont pas encore été adoptés permettant d'opérationnaliser la loi.

1.1.5 Cadre institutionnel et partenarial

Face à la recrudescence des catastrophes naturelles notamment la grande sécheresse de 1973, le gouvernement a créé un sous-comité de lutte contre les effets de la sécheresse (SCLES) pour lutter contre les catastrophes. Ce sous-comité, qui a été transformé en Comité national en 1985, est devenu depuis le 24 décembre 2004, le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). C'est une structure interministérielle rattachée au ministère de l'Action sociale et de la solidarité nationale, chargée de la prévention des catastrophes, de la gestion de secours d'urgence et de la réhabilitation. Le CONASUR est également l'organe de coordination en la matière. A ce titre, il est chargé:

a. d'offrir un cadre permanent de concertation sur les catastrophes ;
b. de fournir les orientations en vue d'éclairer les décisions liées à la conduite du plan de contingence national multirisques;
c. d'approuver et de valider les rapports et les bulletins des autres organes du dispositif;
d. de coordonner l'information sur les catastrophes naturelles et les crises humanitaires ainsi que la mobilisation des ressources du dispositif ;
e. d'approuver les évaluations relatives au fonctionnement du dispositif tout en tenant compte de la variable environnement;
f. de tester le plan de contingence par des exercices de simulations fonctionnelles[13].

Le CONASUR est déconcentré au niveau régional, provincial, départemental et même villageois. Il s'est doté d'un Secrétariat permanent pour assurer la mise en œuvre des

[13] *Plan national multirisque de préparation et de réponses aux catastrophes, P31*

décisions du Conseil et pour l'opérationnalisation des plans, programmes et projets en matière de gestion des catastrophes. Dès la survenue d'une catastrophe, le CONASUR doit convoquer une réunion dans les 24 heures pour partager l'information et décider de la voie à suivre. Pour l'exécution de ses missions, le CONASUR bénéficie du soutien de nombreux partenaires que sont : la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (SONAGESS), le Secrétariat permanent aux aides du PAM (SP-PAM), la Direction générale de la protection civile (DGPC), la Croix Rouge du Burkina Faso, le Fonds national de Solidarité (FNS), le Groupe de coordination humanitaire (RC, UNTC, bailleurs bi et multilatéraux, ONG, Mouvement de la Croix Rouge), les points focaux sectoriels, le Centre de gestion de l'information humanitaire (CHIG), et l'équipe technique de suivi-évaluation.

Tirant leçon des expériences antérieures sur la prévention et la gestion des catastrophes notamment, la lenteur de la réponse en cas de catastrophe, la faible mobilisation des ressources, ainsi que la faiblesse de la coordination, la première session du CONASUR, organisée en 2008 a recommandé l'élaboration d'un plan national de contingence multirisque de préparation et de réponses aux catastrophes qui sera l'outil de référence en la matière assortie d'une loi d'orientation et d'une stratégie nationale de gestion des catastrophes. Les trois outils ont été élaborés, mais jusqu'en fin août 2013, seul le plan de contingence multirisque a été adopté en Conseil des Ministres le 25 février 2009.

En dépit de l'importance du dispositif de gestion des catastrophes au Burkina Faso, les pluies diluviennes du 1er septembre 2009 survenues de manière impromptue, surtout à Ouagadougou, ont mis à rude épreuve l'ensemble des parties prenantes à la gestion des catastrophes et causé des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. Les difficultés rencontrées pour l'organisation des premiers secours du 1er septembre 2009 ont amené le gouvernement à adopter en 2010, un décret portant mise en place des Plans d'Organisation des secours (ORSEC). Ils sont destinés à la préparation des mesures de sauvegarde et à la mise en œuvre des moyens de secours nécessaires pour faire face aux accidents, sinistres et catastrophes d'une certaine gravité. Ils sont déclenchés dès les premiers instants d'une crise et sont destinés à organiser les premiers secours. Ces plans sont déconcentrés au niveau national, régional, provincial et communal.

1.2 Présentation de la ville de Ouagadougou

Selon (Zongo, 2005), l'origine de Ouagadougou vient d'une déformation de « Wogodogo » qui signifie là où on reçoit les honneurs, du respect. Décrit par Binger[14] à la fin du XIX siècle comme une sorte de bas-fonds marécageux infesté de sangsues, avec au plus 5000 habitants, la ville est devenue une grande agglomération à l'échelle du Burkina Faso avec 59.126 habitants en 1960, année des indépendances.

1.2.1 Situation géographique

La ville de Ouagadougou est située à 294 m d'altitude au centre du Burkina Faso dans le Bassin versant du Massilli et couvre une superficie de 518 km2 soit 0,2% du territoire national. Les coordonnées géographiques sont de 12°21 58 et longitude 1° 31 5 ouest. Elle est caractérisée par un ensemble de terrains plats et l'absence de points élevés. La ville est traversée par 4 marigots du sud vers le nord ; le marigot central ou de Paspanga, le marigot de Zogona aménagé en canal, le marigot du Mooro naba (ou du Kadiogo) dont un tronçon est aménagé en canal, et celui de Wentenga ou de Dassasgo.

Elle dispose de 4 barrages dont 3 participent à l'alimentation de la ville en eau potable. Aussi, les populations riveraines de ces barrages et caniveaux sont-elles exposées aux risques d'inondation en cas de fortes pluies.

Sur le plan administratif, la commune de Ouagadougou comptait 5 arrondissements et 17 villages qui lui sont rattachés. Les arrondissements sont :

Baskuy (12 secteurs) 3300 Ha

Bogodogo (5secteurs) 4850 Ha

Boulmiougou (4 secteurs) 4780 Ha

Nongremasson (6 secteurs) 6250 Ha

Signoghin (3 secteurs) 2570 Ha.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi 2009-066 du 29 décembre 2009 portant découpage de la capitale politique, elle compte désormais 12 arrondissements et 55 secteurs.

1.2.2 Population et habitat

La population de la commune de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, connait une croissance accélérée par rapport aux autres agglomérations du pays. En effet, selon le Rapport « OUAGA 2009 »

[14] www.mairie-ouaga.bf du 27 mai 2016 à 16heures 46mn

sur le peuplement de Ouagadougou et Développement Urbain de 2009, la population de Ouagadougou était estimée en 1960 à 59 000 habitants. En fin 2006, soit 46 ans plus tard, les résultats du recensement de 2006 indiquent qu'elle avait été multipliée par 25 atteignant près de 1,5 millions d'habitants. Pendant la même période, la population de Bobo-Dioulasso, deuxième plus grande ville du pays qui était à peine inférieure à celle de Ouagadougou 54 000 hbts était multipliée par 9 et atteignait à la même période (2006) 449 967 hbts.

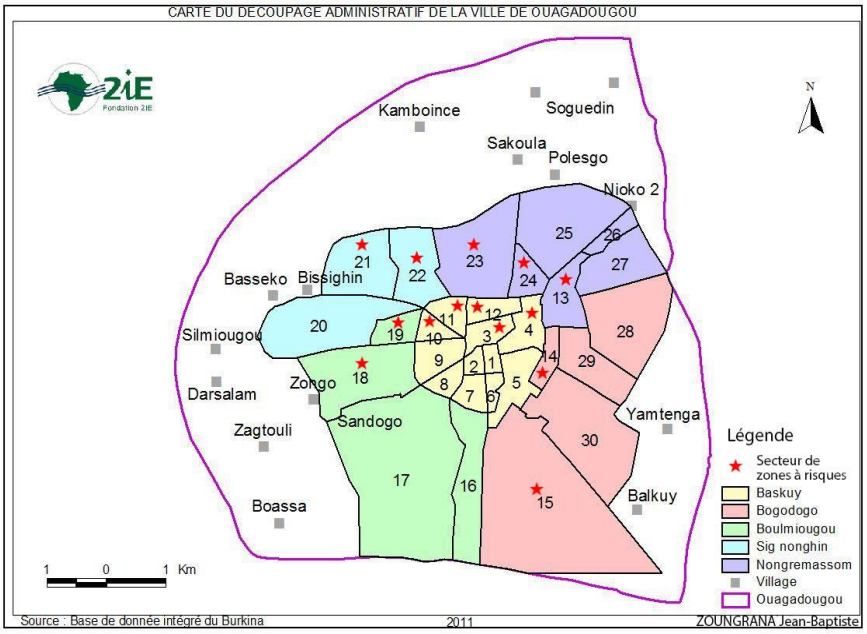
En 2006, la population de Ouagadougou représentait environ 10% de la population du Burkina Faso. Selon l'annuaire statistique, la commune de Ouagadougou est la localité la plus peuplée du Burkina Faso avec une population en 2012 estimée, selon l'INSD à 1 906 000 habitants. Elle atteindra 3 200 070 habitants en 2025 selon les projections de la DEP/CO.

Ce boum démographique s'accompagne de nombreux défis à relever par les autorités notamment, la satisfaction des besoins sociaux et particulièrement l'emploi. Cette situation justifie en partie la persistance et le développement des activités du secteur informel qui traduit dans une certaine mesure le dynamisme de la population pour la survie en l'absence de toute forme d'allocation au chômage ou d'autres formes de subvention.

Avec 2847 habitants au km^2, la densité de la ville est 55 fois supérieure à celle du pays. A l'intérieur de la ville, l'arrondissement de Baskuy a la densité la plus élevée avec 5 933 habitants au km^2 soit deux fois la densité de la ville. Cette population produit environ 300 000 tonnes de déchets par an. Cette impressionnante quantité de déchets apporte quotidiennement des nuisances en matière de santé publique et d'hygiène sans oublier qu'une partie de ces déchets est versée dans les caniveaux, ce qui bloque par endroit l'écoulement des eaux de pluies et accroit les risques d'inondations.

Sur le plan de l'habitat, selon le document de cadrage de l'étude de l'agglomération de Ouagadougou 2007, 71% des habitations sont de bas et moyen standing ne disposant pas d'eau courante ni d'électricité. Les habitations de moyen standing constituent 27% et sont construites en banco enduit de ciment, tandis que celles de bas standing qui constituent 44% sont entièrement en banco. Par ailleurs, selon l'étude du Groupe Huit, 2007, les zones d'habitations informelles (non loties) forment une couronne de 7900 ha autour du centre loti et abritent une population de près de 450 000 habitants. Ces habitations sont parfois implantées aux abords ou sur les sites des cours d'eau, ce qui les exposent à l'effondrement en cas de fortes pluies comme celles du 1er septembre 2009. Les zones inondables de la ville se présentent conformément à la carte n°2 ci-après.

Carte n°2 : Zones inondables de la ville de Ouagadougou



Section n°2 : Inondations du 1er septembre 2009

Le Burkina Faso a été confronté à de nombreuses crises et catastrophes naturelles au cours de son histoire contemporaine. Ouagadougou la capitale n'a pas non plus été épargnée et les inondations du 1er septembre 2009 en sont une parfaite illustration. Ces inondations qui sont intervenues après la fin du mois d'août, qualifié de mois le plus pluvieux de l'année ont surpris la population et les autorités compétentes et engendré de graves conséquences.

2.1 Ampleur et conséquences

Les inondations du 1er septembre 2009, resteront à jamais gravées dans les mémoires des Ouagavillois et dans l'histoire du Burkina Faso. En effet, 263,4 mm d'eau recueillie en 10 heures de pluies ininterrompues ont causé de nombreuses pertes en vies humaines sur toute l'étendue du territoire et d'importants dégâts matériels.

Au plan humain, le bilan définitif au niveau national fait état de 46 morts dont 9 à Ouagadougou, 63 blessés, 1 disparu,195 170 sinistrés dont 125 084[15] à Ouagadougou et environnants sans compter ceux qui ont vécu des traumatismes psychologiques.

Au plan de l'habitation, 42 000 maisons se sont effondrées dont 32 260 à Ouagadougou. Au niveau infrastructurel et matériel, des infrastructures sanitaires, scolaires, hôtelières, routières, des sociétés de vente de cycles, de fournitures scolaires, de pièces détachées, de véhicules d'occasion, etc. ont été endommagés.

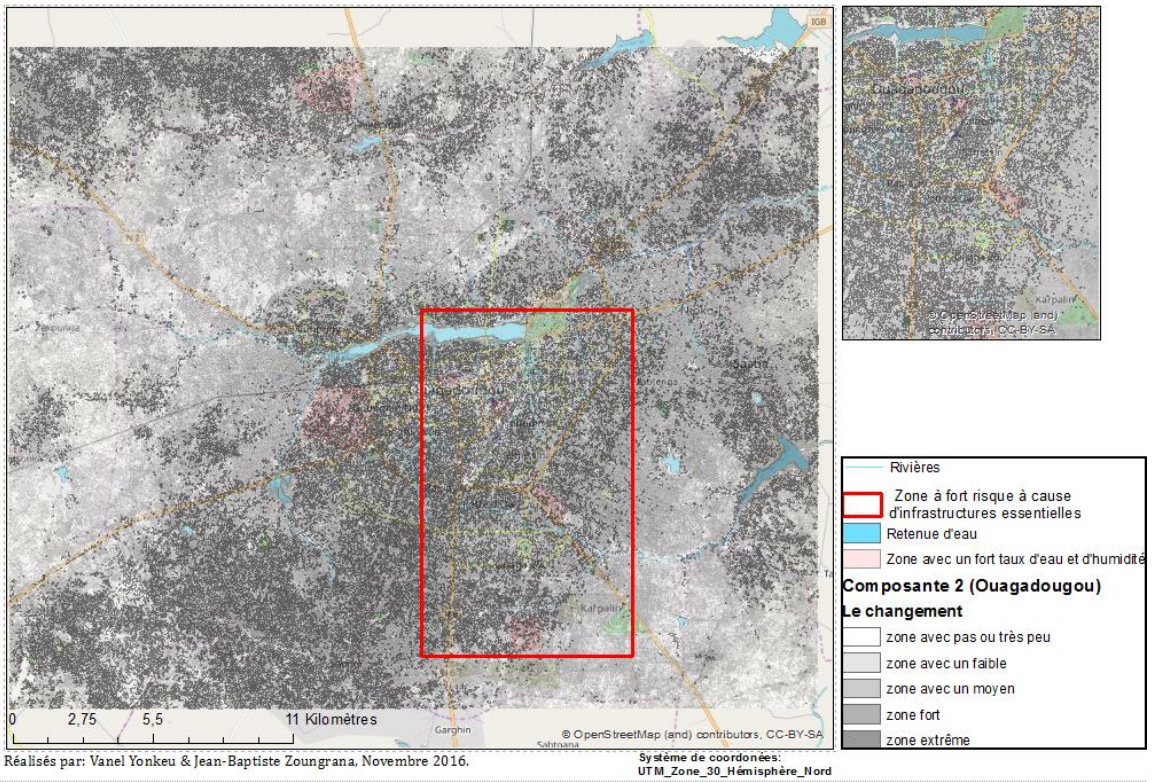
[15] *Rapport final de l'unité de gestion des secours d'urgence 2014*

Concernant le secteur informel, selon le Rapport n° :56803-BF[16] page 50, celui-ci a *« connu beaucoup de dommages et de pertes. Les dommages en termes de ressources, capital, produits à vendre détruits, outils de travail chez les artisans ou des ateliers perdus sont estimés à plus de 4 261 millions de F CFA, desquels 3 409 millions sont issus des activités non agricoles* ».

Sur le plan financier et selon les résultats d'une évaluation conjointe des dommages, pertes et besoins coordonnée par la Troika ONU- Gouvernement-Banque Mondiale en 2010, les inondations ont causé environ 45 000.000.000 de FCFA de dommage, 15.000.000.000 FCFA de pertes et les besoins de construction, reconstruction-relèvement se chiffrent à près de 120.000.000.000 FCFA.

Dans la capitale, des infrastructures socio sanitaires notamment le Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO (CHUYO)), des ponts, des barrages, des établissements d'enseignement primaire et secondaire…ont été fortement endommagés. Des habitations se sont écroulées et près de cent cinquante mille (150 000) personnes se sont retrouvées sans abri soit, environ 10% de la population sinistrée. Cette situation, jamais vécue, a créé une forte émotion et la désolation dans les familles où certaines ont perdu tout ce qu'elles avaient acquis après plusieurs décennies de dur labeur. Confère la cartographie des zones avec un risque élévé suite à l'analyse satelitale après les inondations du 1er septembre 2009 à Ouagadougou, carte n° 3 ci-après.

Cartographie des zones avec un risque élevé en cas de forte humidité suite à l'analyse d'image satellitales après les inondations à Ouagadougou en 2009



[16] Inondations du 1er septembre 2009 au Burkina Faso. Evaluation des dommages, pertes et besoins de construction, de reconstruction et de relèvement, 2010

Nos recherches nous ont permis d'acquérir deux images du satellite Landsat via la base de données d'images gratuites fournies par le gouvernement américain pour l'avancée scientifique (USGS LANDSAT BD). Une image juste avant les inondations (28 Juin 2009) et une autre après les inondations (30 Septembre 2009). Le processus d'analyse est présenté en annexe n°3.

2.2 Réponse forte pour une catastrophe imprévisible

Face à cette situation exceptionnelle, le gouvernement, la société civile et la communauté nationale et internationale se sont mobilisés dès les premières heures pour apporter des réponses efficaces aux conséquences de cette catastrophe jamais égalée au Burkina Faso. Moins de 6 heures après le début de la catastrophe, SEM Tertius ZONGO, Premier ministre d'alors a convoqué une réunion d'un comité de crise constitué des membres du gouvernement qui sont concernés par la gestion des catastrophes en vue de trouver des solutions.

La gravité et l'urgence de la situation inattendue ont amené le Chef de l'Etat à procéder au lancement le 7 septembre 2009, de l'appel à la solidarité nationale et internationale en vue de venir en aide aux sinistrés. L'évaluation de l'ensemble des volets, y compris l'aide à la reconstruction des habitations, la réhabilitation des infrastructures et du matériel endommagé a été estimé à titre provisoire selon Son Excellence Monsieur le Premier Ministre lors de l'appel à la solidarité, à plus 70 000 000 000 de FCFA et 7.000.000.000 de FCFA pour le volet humanitaire d'urgence.

Les sinistrés se sont d'abord réfugiés dans quatre-vingt-trois (83) sites provisoires (écoles, églises, mosquées, …) et dans certains domiciles privés, puis ont été hébergés dans 17 sites transitoires où ils ont été pris en charge de manière holistique avant d'être installés dans le site définitif de Yagma spécifiquement aménagé à cet effet.

Pour assurer une gestion efficace, transparente et participative des ressources provenant de l'élan de solidarité nationale et internationale, il a été décidé de la mise en place d'un dispositif de gestion des secours d'urgence suite aux inondations du 1er septembre 2009 par décret n°2009-722/PRES/PM/MEF/MASSN/MATD en date du 16 octobre 2009.

Ce dispositif est structuré ainsi qu'il suit :

- le Conseil d'orientation des secours d'urgence, présidé par SEM le Premier Ministre chargé entre autres de donner les grandes orientations ;
- le Conseil de gestion des secours d'urgence, présidé par une autorité morale qui joue le

rôle de Conseil d'administration de l'Unité de gestion ;

- l'Unité de gestion des secours d'urgence, chargée entre autres de la collecte et de la gestion des fonds et des dons en nature et dirigée par un coordonnateur issu du ministère en charge de l'Action Sociale ;
- les Unités opérationnelles, chargées de la mise en œuvre des actions sur le terrain.

De nombreuses mesures et actions ont été menées en vue de la bonne gestion de la catastrophe. Un compte spécial Trésor n°000144991581 a été ouvert le 10 septembre 2009 et intitulé « secours d'Urgence- Inondations ». L'appel à la solidarité nationale a permis à l'Unité de gestion de mobiliser la somme de dix-neuf milliards vingt-huit millions huit cent trente-neuf mille sept cent vingt-trois (19 028 839 723) FCFA, répartie conformément au tableau n°6 ci-après :

Tableau 6: Situation générale des contributions reçues à l'Unité de gestion par type de donateur

REPARTITION DES CONTRIBUTIONS						
N°	**Désignation**	**NOMBRE ET POURCENTAGE**		**TOTAL ET POURCENTAGE**		**CUMUL**
		Nombre de contribution	**Pourcentage**	**TOTAL (FCFA)**	**Pourcentage**	
1	Personnes Physiques	1456	54,74 %	453 156 841	2,38%	453 156 841
2	Personnes Morales	1189	44,70 %	18 556 930 062	97,52%	19 010 086 903
3	Personnes Anonymes	15	0,56%	18 752 820	0,10%	19 028 836 723
	TOTAL	**2660**	**100,0%**	**19 028 836 723**	**100%**	**19 028 836 723**

Source : Rapport général de fin de gestion des secours d'urgence suite aux inondations du 1er septembre 2009 de l'Unité de gestion, novembre 2015

Selon le rapport général de fin de gestion des secours d'urgence suite aux inondations du 1er septembre 2009 de l'Unité de gestion remis officiellement à SEM le Premier Ministre d'alors en novembre 2015, la répartition des dépenses suite aux efforts de solidarité exemplaire se présente ainsi qu'il suit :

-le montant de 11 938 554 211 FCFA, soit 70,30% des dépenses totales ont été entièrement consacrées aux 195 170 sinistrées (alimentation, aménagement de sites, santé, assainissement, matériel de survie, sécurité, abris provisoires, scolarisation, matériel de construction, aides financières etc.) ;

- les administrations victimes des inondations ont également bénéficié d'un appui financier pour la logistique et l'équipement, d'un montant de 3 037 603 412 FCFA soit 17,82% en part relative ;
- la somme de 1 742 558 431 FCFA a été consacrée aux réparations d'urgence d'ouvrages d'art (ponts) et aux réparations d'urgence des ouvrages hydrauliques (barrage N° 3) pour permettre une reprise rapide de la circulation. La part relative est de 10,27% ;
- en vue de rendre transparente la gestion des ressources à travers la communication, la somme de 48 373 162 FCFA a été allouée aux organes de presse en appui à leurs efforts dans la couverture médiatique des inondations, ainsi qu'à la prise en charge d'un site web sur les inondations[17];
- les dépenses du dispositif de gestion des inondations (activités et fonctionnement) ont coûté 218 664 761 FCFA soit 1,28% dont 86 797 865 francs pour le fonctionnement et 131 866 896 francs pour les activités. Elles ont été couvertes par la part de la dotation du budget de l'Etat.

Il convient de souligner que sur les 19 028 836 723 FCFA de dons financiers et en nature, l'Etat a apporté sa contribution financière de 13 210 411 848 FCFA. Les contributions volontaires suite à l'appel à la solidarité nationale et internationale se sont élevées à 5 818 427 875 francs. Ces contributions ont été utilisées pour l'exécution des travaux par les unités opérationnelles et ont fait l'objet d'audits financiers et techniques par des cabinets indépendants et par l'Autorité supérieure du contrôle d'Etat (ASCE) pour s'assurer de leur bonne gestion.

Toutefois, il est important de noter que ces aides n'ont pas ciblé de façon spécifique comme à l'accoutumé, les acteurs du secteur informel qui ont enregistré d'énormes pertes au cours de cette catastrophe.

Conclusion du chapitre 1

La présentation du contexte de la recherche a été structurée en deux points : une première partie consacrée au Burkina Faso et à la commune de Ouagadougou et la deuxième partie consacrée aux inondations du 1er septembre 2009. Le contexte a fait ressortir la situation géographique du Burkina Faso. Puis la situation socioéconomique caractérisée entre autres, par une croissance économique

[17] www.inondationsauburkina.net

continue depuis les indépendances mais insuffisante pour booster le développement socioéconomique du pays. Le Burkina Faso se caractérise également par la jeunesse de sa population, une croissance démographique et une urbanisation rapide, un fort taux d'analphabétisme pour les populations âgées de plus de 14 ans, une protection sociale déficitaire (environ 10% de la population), des crises humanitaires et chocs endogènes et exogènes avec des conséquences catastrophiques sur les plans humain, matériel, culturel environnemental et financier. Ce point a également permis de faire ressortir le cadre institutionnel, juridique et partenarial de gestion des catastrophes avant de présenter la commune de Ouagadougou où a eu lieu l'épicentre de la catastrophe avec ses caractéristiques démographiques et d'urbanisation en forte propension plus que le reste du pays.

La deuxième partie de la présentation du contexte s'est surtout appesantie sur l'ampleur et les conséquences de cette catastrophe inédite du 1er septembre 2009 qui a fait entre autres 46 morts dont 9 dans la seule ville de Ouagadougou, 195 170 sinistrés et d'importants dégâts matériels surtout au niveau des acteurs du secteur informel. Elle a également permis de faire le point du dispositif de management mis en place pour la gestion de la catastrophe, l'importante réponse apportée par le gouvernement, la société civile, les partenaires au développement et les populations dans le cadre de la solidarité nationale et internationale. La présentation du contexte de la recherche a permis de comprendre les conditions réelles dans lesquelles est intervenue la catastrophe, ses conséquences ainsi que le management de la crise afin de mieux aborder les chapitres du cadre conceptuel.

CHAPITRE II : TRES PETITE ENTREPRISE (TPE) ET GESTION DES CRISES ET/OU DES CATASTROPHES

« Tout ce qui ne fut pas sera, et nul n'en est à l'abri »

LAO TSEU

Introduction

La très petite entreprise (TPE) fait partie de l'objet de préoccupation de la présente recherche et nécessite une meilleure compréhension du concept dans la mesure où elle fait partie d'un champ de recherche plus vaste à savoir les petites et moyennes entreprises (PME). Les Très Petites Entreprises (TPE) constituent une réalité hétérogène allant du commerce de proximité, de l'artisanat, de la petite industrie des unités économiques, des prestataires de services, aux professions libérales…Selon les travaux de (Marchesnay, 2003), les toutes petites et les petites entreprises constituent entre 95% et 98% des entreprises recensées dans la plupart des pays du monde. Cependant, leur diversité est tellement importante qu'elle empêche tout travail de taxonomie. L'intérêt accordé aux PME n'a cessé de croitre depuis les années 1970, c'est-à-dire après l'effondrement du modèle fordien encore appelée les Trente Glorieuses où toute la considération était accordée à la grande entreprise.

Dans les pays en développement, les entreprises du secteur informel encore appelées Unités de Production Informelles[18] (UPI) avec une moyenne de (1,53 personnes) constituent l'écrasante majorité des TPE et ne sont pas officiellement reconnues. La connaissance de ces organisations ou entreprises économiques qui fait partie de l'objet de la recherche constitue un préalable à une recherche sur les facteurs de leur résilience aux crises car elles évoluent dans un environnement caractérisé par la complexité, la volatilité et l'incertitude, toutes choses qui exacerbent et menacent leur survie.

Ce chapitre se propose dans la section 1 de définir entre autres, les concepts de très petites entreprises, secteur informel, de présenter l'ampleur et l'importance de ces organisations, d'analyser les causes de leur persistance et les facteurs de leur défaillance. Puis, dans la section 2 consacrée à la gestion des crises de grande ampleur, il sera procédé à la clarification

[18] Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : performances, insertion, perspectives
Enquêtes réalisées entre fin 2001 (Bénin) et fin 2003 (Sénégal)

conceptuelle des crises, de catastrophe, la présentation de leur situation dans le monde et en Afrique et l'analyse du processus de leur gestion.

Section 1 : Très petite entreprise et secteur informel

Pour ce qui concerne la TPE, il serait plus indiqué de parler d'éléments de définition qu'une définition en tant que telle au regard des caractères polymorphes et protéiformes de cette organisation. En effet, quelles similitudes y a-t-il entre le cordonnier de Tambakunda au Sénégal, le vendeur de « poulets bicyclettes » de Ouagadougou au Burkina Faso, le commerçant d'articles divers de Bogota en Colombie, le jeune vendeur ambulant de fruits et légumes de Sidi Bouzid en Tunisie, le vendeur de pièces automobiles de deuxième main de Koumassi au Ghana, le restaurateur de mets traditionnels de Mombasa au Kenya, la vendeuse de jouets de Calcutta en Inde, le boutiquier de Rio de Janeiro au Brésil….. et j'en passe. Si la tendance est d'assimiler facilement TPE et secteur informel, force est de constater qu'il est temps de se débarrasser d'un tel cliché.

En effet, toutes les TPE ne sont pas des organisations informelles et toutes les organisations informelles ne sont pas des TPE. Selon les résultats d'une étude[19] menée en collaboration avec l'AFD, la Banque Mondiale et les chercheurs des pays francophones notamment au Burkina Faso et au Sénégal ont démontré l'existence du gros secteur informel contrairement au secteur informel d'Amérique latine. Ce gros informel constitué de grosses entreprises du commerce, de l'import -export doivent par leur grandeur et leur chiffre d'affaires relever du secteur formel, mais elles se comportent du point de vue organisation et gestion comme des TPE. Mais notre recherche porte sur les TPE du secteur informel et ne s'étend pas au gros informel.

1.1. TPE

L'importance que les scientifiques accordent aux TPE est inversement proportionnelle à l'importance numérique et aux rôles sociaux économiques qu'elles jouent dans les différents pays. La recherche en PME a véritablement été conçue comme un champ de recherche à partir des années 1980 où les PME ont acquis un véritable statut en tant qu'objet de recherche à part entière.

[19] Conférence iD4D quelles politiques pour le secteur informel ? 4 avril 2013 AFD page 7

1.1.1 Eléments de définition de la Très Petite Entreprise

Mais qu'est-ce qu'une entreprise ou une firme ? Selon le premier alinéa de l'article 1 de l'annexe 1 du règlement de la communauté européenne 800/2008 du 6 aout 2008, « *est considérée comme entreprise, toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerce une activité économique* ». Tel que perçu, c'est le caractère économique de l'organisation qui prime sur toute autre considération. Cependant, les entreprises sont classées en trois catégories à savoir : les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises. Toutefois, les PME sont subdivisées en trois sous-groupes à savoir : les micro-entreprises, les petites entreprises et les moyennes entreprises. Mais les chercheurs préfèrent utiliser le concept de la très petite entreprise (TPE) en lieu et place de la micro-entreprise qui est une appellation de la Communauté Européenne (CE).

Les définitions peuvent être regroupées en deux groupes. Les éléments de définitions académiques et les définitions institutionnels ou opérationnels.

1.1.1.1 Eléments de définitions académiques

Il n'existe pas d'unanimité sur la définition de la TPE qui se présente comme une réalité mouvante, insaisissable et objet de polémiques. Nous voulons mettre en exergue cette richesse de définitions même divergentes sans avoir la prétention de clore le débat sur la thématique. En effet, selon (Torres, 1998), page 24 « *si la recherche en PME a réussi à affirmer son identité épistémologique durant ces vingt dernières années au point de pouvoir être considérée comme une véritable discipline, force est de constater qu'il s'agit d'une discipline dont le projet cognitif est nécessairement flou et instable et dont les frontières sont nécessairement contingentes* ».

Quant à (Foliard, 2008), les TPE apparaissent sur le plan théorique comme un sujet récent sur lequel il y a plus de questions que de réponses. (Khalil et al, 2006) la définissent comme celle qui a entre 1 et 4 employés alors que (Um-Ngouem, 2006), page 22 tente de faire une distinction entre ce qu'elle qualifie de TPE du Sud des autres TPE *« la TPE du Sud est essentiellement une très petite entreprise souvent informelle, c'est-à-dire qui n'a pas une existence juridique propre, mais qui devient de plus en plus formelle* », une formulation rendu nécessaire pour survivre et accéder aux opportunités que lui offre son environnement où l'Etat fait de plus en plus une place aux activités privées. Mais, à l'analyse, les éléments juridiques et de formalisation ne sont pas spécifiques aux pays du Sud. Ainsi pour (Mpinda, 2005), la

TPE est toute unité de production ou de service ayant 1 à 5 employés (OIT/PECTA, 1986) et se caractérisant par une absence quasi organique d'institution représentative du personnel (syndicat), l'existence de normes relevant directement de l'autorité du propriétaire rendant ainsi la gestion très personnalisée.

D'autres auteurs mettent en avant la taille de l'entreprise, ce qui nécessite qu'elle soit mesurée, quantifiée. En effet, la taille est un élément important de définition d'une organisation mais, elle est relative. Selon (Mitberg, 1982), la taille est un facteur contingent le plus unanimement reconnu quant à ses effets sur l'organisation. Plus une organisation est de grande taille, plus sa structure est élaborée, plus les tâches y sont spécialisées, plus les unités sont différenciées et plus la composante administrative est développée. Cet élément taille est relatif car selon (Clusel, 2012), page 63 *« une petite entreprise industrielle représente à effectif égal, une grande entreprise du domaine des services* » de ce fait, *« travailler sur deux petites entreprises de même taille, n'est pas absolument une garantie d'homogénéité des situations rencontrées* ».

D'autres auteurs mettent en avant l'aspect de la spécificité ou de la diversité de la TPE. Ce qui nécessite de prendre en compte des critères qualitatifs pour mieux nous éclairer sur la TPE : comme le disait (Marchesnay, 2003) page 113 « *en fait, la diversité ontologiquement consubstantielle à la PE à fortiori à la TPE, décourage toute velléité d'interprétation moniste : nous sommes dans le monde de la complexité* ».

(Denis, 2007) en se fondant sur des travaux de Pierre André Julien fondateur de la revue internationale PME définit la PME à partir de cinq (5) critères :

1. une centralisation de la gestion ;
2. des systèmes d'information interne et externe simples et informels ;
3. une faible décomposition des tâches ;
4. une stratégie implicite et souvent à court terme ;
5. un contact direct avec la clientèle.

Ces éléments de définition aussi pertinent soient-ils ne sont pas uniformes et mobilisables en termes opérationnel par les politiques d'où l'adoption de définitions institutionnelles

1.1.1.2 Eléments de définitions institutionnelles

L'article 2 du droit communautaire ou du règlement de la Communauté Européenne 800/2008 du 6 aout 2008 définit la PME comme une entreprise de moins de 250 salariés, un chiffre

d'affaires de moins de 50 millions d'Euro et dont le montant total du bilan n'excède pas 43 millions d'euro et de plus l'entreprise ne doit pas avoir plus de 25% de ses droits de vote détenus par une tierce entreprise (le principe de l'indépendance du capital).

Ainsi, la Commission européenne a recommandé de scinder les PME en trois catégories bien distinctes selon la taille. Cette organisation qui utilise la taille comme critère essentielle de l'entreprise définit la TPE selon trois (3) critères quantitatifs ou statistiques qui portent sur l'effectif des employés, le chiffre d'affaires et le bilan annuel.

- les micro-entreprises (très petites entreprises TPE) moins de 10 salariés ; un chiffre d'affaires (C A) qui n'excède pas 2 millions d'euro de même que le bilan ;

- les petites entreprises de 10 à moins de 50 salariés, un chiffre d'affaires (C A) n'excède pas 10 millions d'euro de même que le bilan ;

- et les moyennes entreprises dont l'effectif se situe entre 50 et 250 salariés; un chiffre d'affaires (C A) n'excède pas 50 millions d'euro et 43 millions pour le bilan.

A l'analyse, si cette catégorisation permet de classer les entreprises et de leur apporter un soutien en fonction des réalités qui leur sont propres, le critère quantitatif ne fait pas l'unanimité à cause de l'importante variabilité des différents types d'entreprises existants au sein de cette catégorie.

Par ailleurs, il y a une diversité de définition à l'échelle internationale et même au niveau d'un même pays. Par exemple, relativement à l'effectif, en Australie et au Brésil, la micro entreprise ou micro business est une entreprise de moins de 5 employés, au Mexique, elle est de 15 employés, « the small business » est une entreprise de moins de 20 employés aux USA ; en Allemagne, pays membre de la Communauté européenne (CE), la micro entreprise est supérieure à 0 employé dans la borne inférieure et moins de 9 pour la borne supérieure. Ces effectifs sont d'ailleurs complexes car on y rencontre des consultants, des apprentis, des employés à temps plein et partiel, des membres de la famille de l'employeur, etc.

Concernant le chiffre d'affaires et le bilan, ils sont de 2 millions d'euro au niveau de la CE soit environ 1,3 milliards de CFA, contre 15 millions en moyenne selon l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) dont le Burkina Faso est membre. L'article 13 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et l'article 13 du règlement du Système comptable Ouest africain (SYSCOA) traite de la comptabilité des très

petites entreprises dont fait partie le secteur informel et sont régie par le système minimal de trésorerie si ses recettes annuelles ne dépassent pas les seuils suivants :

-30 millions s'il s'agit d'entreprise de négoce ;

-20 millions s'il s'agit d'entreprise artisanale ou assimilée ;

-10 millions s'il s'agit d'une entreprise de service.

Le système minimal de trésorerie se caractérise par l'allègement substantiel des obligations comptables, la tenue d'un livre de suivi des mouvements de fonds (encaissement, décaissement) correspondant aux opérations d'exploitation (recettes et dépenses). Confère tableau n°7. Ci-après

Tableau 7: Etats financiers exigés des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires

Système normal Chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de FCFA	**Système allégé** Chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de FCFA et supérieur au seuil de SMT	**Système minimal de trésorerie** Chiffre d'affaires inférieur à 10, 20, 30 millions de FCFA
Bilan Compte de résultat Etat annexé TAFIRE (tableau financier des ressources et des emplois) Etat supplémentaire le cas échéant	Bilan allégé Compte de résultat allégé Etat annexé allégé	Bilan simplifié Compte de résultat simplifié

Source : auteur recherche sur la résilience des TPE

Au Burkina Faso, (INSD, Ministère de l'Economie et des Finances, 2010), la très petite entreprise qui relève généralement du secteur informel est une entreprise qui, non seulement, n'est pas enregistrée dans aucune des administrations officielles compétentes, mais ne tient pas de comptabilité formelle.

Au regard de tout ce qui précède nous avons tendance à convenir avec (Clusel, 2012), que la TPE souffre d'une absence de consensus autour de sa définition, (il n'existe pas de définition

unitaire et universelle au sens de Hertz (1982)[20] et comme (Camillerie, 1997) page 114, d'affirmer que « *la petite entreprise est une personne morale ambiguë* ».

Aussi, d'autres chercheurs ont-ils proposé d'associer des critères qualitatifs.

1.1.2 Principales caractéristiques de la TPE

Selon les travaux de (Bentalet, 2008) page 50, la TPE est une notion générique. L'auteur reprend les principales caractéristiques définies par Bentabet E., Michun S., Trouvé P. (1999), gestion des hommes et formation dans les très petites entreprises, collection Etudes, Céreq, n°72, page 175 qui se présentent comme suit :

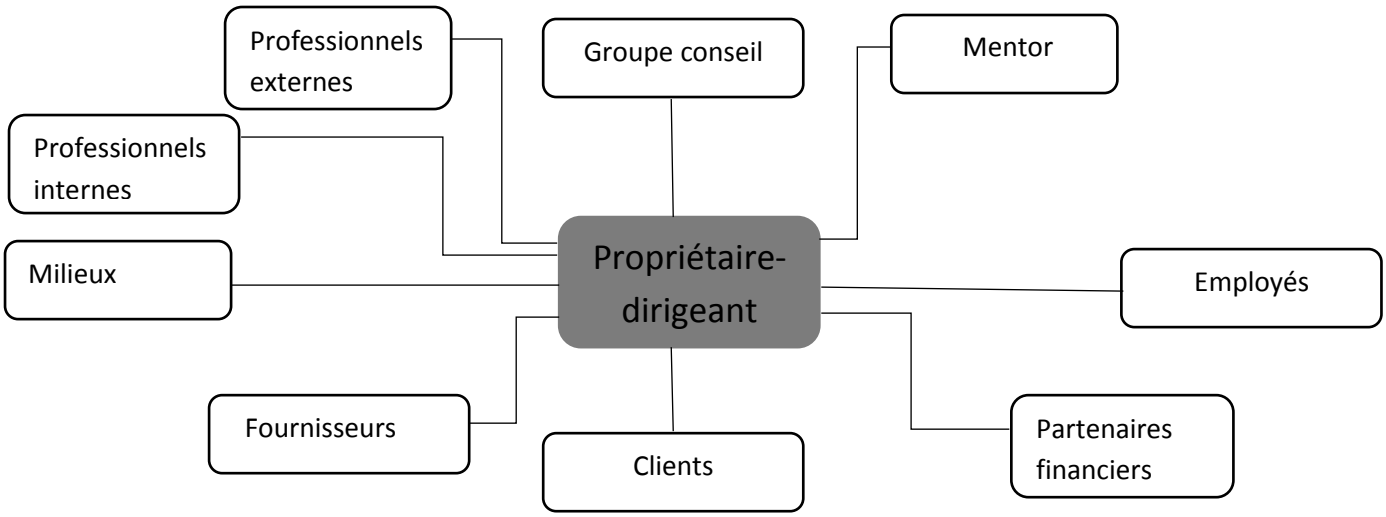
1. un très petit nombre de personnes travaillant au sein de l'entreprise;
2. une centralisation de la gestion;
3. un fonctionnement organique.;
4. un système d'information informel ;
5. une stratégie intuitive et peu formalisée.

Pour (Dandrige, 1979), la TPE est caractérisée par une gestion basée sur des relations interpersonnelles. Le premier stade de l'entreprise est celui de vivre ou de mourir.

Par ailleurs, (Foliard, 2008) page 67 établit *« qu'au niveau de la TPE, force est de constater que l'idée de maximiser un profit ou une rentabilité sur les fonds investis est une notion qui dépasse la plus grande partie des porteurs de projets* » et Bruyat 1993 cité par (Foliard, 2008) page 62; ajoute que « *l'entreprise est la chose de l'entrepreneur, il en détermine l'ampleur de la production et la manière dont elle est réalisée, il est l'acteur principal* ».

[20] "*The argumentation opposing a unitary and universal definition of small companies lies principally on the quantitative variations surrounding the meaning of 'small' in different countries. This argument would be valid if it were an established fact that small companies cannot be defined outside quantitative criteria regarding the size of the company. But if we accept that the small company is a concept and not only a miniaturised company, it then becomes possible to provide a uniform definition of it. A concept must be defined in a universal manner.With no uniform definition of the SME object, no comparison can be made*" (Hertz, 1982).

Graphique 2:Le sociogramme d'une TPE



Source : adaptation du schéma de Filion, 2007

En analysant ces définitions à l'aune de notre contexte, où les entrepreneurs majoritairement analphabètes avec les implications que cela comporte en termes de tenue de comptabilité, nous pouvons admettre qu'il n'y pas une définition qui reflète une réalité unique de la TPE. En effet, ce concept renvoie à plusieurs réalités en fonction des spécificités socio-culturelles et du niveau de développement des différents pays.

Il est également important de noter qu'en prenant en compte les critères quantitatifs « effectif de 0 à 9 employés » et qualitatifs, relatifs au mode de gestion, d'administration de communication etc., il peut être admis de dire que ces caractéristiques des TPE sont valables aussi bien pour le secteur formel que pour le secteur informel. Et ce sont ces types d'entreprises informelles qui sont largement répandues dans la plupart des pays en développement. Elles existent même dans les pays développés. Selon (Bureau, 2010), une recherche récente menée en Angleterre (Williams, 2008b), plus de 70% des entrepreneurs ont situé le début de leurs activités dans le secteur informel

1.2 : Secteur informel

L'inefficacité des politiques économiques de développement après les indépendances, couplée avec la croissance démographique et les phénomènes d'urbanisation ont été à l'origine de

l'existence d'une catégorie active de personnes qui ne se retrouvent ni dans les administrations, ni dans le secteur industriel. Sans allocation et par conséquent, sans ressources, ces personnes sont obligées de se battre pour assurer leur survie. Cette situation a été mise en exergue pour la première fois en 1970 par (Hart, 1973) dans une étude dont les résultats furent publiés en 1971. Le Bureau International du travail (BIT) reprend le terme dans un rapport publié en 1972 sur la situation des travailleurs urbains au Kenya dans le cadre du programme mondial de l'emploi lancé en 1969. L'un des principaux apports de cette étude n'était pas tant le chômage mais *« l'existence d'une importante population de travailleurs pauvres, dont beaucoup peinaient durement pour produire des biens et services sans que leurs activités soient pour autant reconnues, enregistrées, protégées ou réglementées par les pouvoirs publics* » (BIT, 1991) page 3 et repris dans la rubrique dossier : économie souterraine ou économie des exclus ? Tome2. [21]

Avec les différentes crises économiques et les programmes d'ajustement économique et la fin de l'Etat providence, le secteur informel a connu davantage d'essor aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés et intéresse autant les politiciens que les chercheurs avides de connaissance dans ce domaine. Dans la présente recherche nous allons nous focaliser sur la définition du phénomène, son ampleur, ses causes ainsi que les difficultés rencontrées par de telles entreprises qui nécessitent le renforcement de leur capacité de résilience pour les surmonter.

1.2.1 Essai de définitions et évolution du concept du secteur informel

C'est dans les années 1970 que l'anthropologue Keit Hart a identifié pour la première fois ce secteur au Ghana lors d'une recherche commanditée par le Bureau International du Travail. Il a été qualifié en anglais de « the *Informal sector »*, c'est-à-dire un secteur non réglementé et défini à partir des 7 critères suivants :

1) Facilité d'entrée ;
2) Des marchés de concurrence non réglementée ;
3) La propriété familiale de l'entreprise ;
4) La petite échelle des opérations ;
5) L'utilisation des ressources locales ;
6) Des techniques adaptés et à forte intensité de travail ;

[21] Repris par les Cahiers de prospectives jeunesses- vol 4 n°3 troisième trimestre 99, page 4

7) Des formations acquises en dehors du système scolaire.

Après cette première tentative de définition multicritère, la quinzième conférence internationale des statisticiens du travail a adopté le 28 janvier 1993, la définition suivante sur le secteur informel. *« Un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme*[22] ».

Cette définition a l'avantage de ne pas recourir aux théories économiques qui encadrent ce secteur, mais apparait impartiale car permettant la prise en compte des unités de production dans les statistiques officielles des différents pays. Elle met l'accent sur l'emploi et la création de l'auto-emploi, mais relègue au second point l'aspect entreprenariat des initiatives. Ce qui ne permet pas de distinguer les entreprises qui sont à jour vis-à-vis de la réglementation en matière d'immatriculation et de tenue de compte fiable, de celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, elle ne précise pas à partir de quelle taille, une entreprise peut être classée dans l'informel. Pour faciliter les comparaisons internationales, le Groupe international d'experts sur les statistiques du secteur informel (Groupe de Delhi) a adopté la définition du secteur informel comme « *des entreprises privées non constituées en sociétés (quasi non constituées en sociétés), dont au moins une partie de la production de biens et de services est destinée à la vente ou au troc, qui compte moins de cinq salariés, ne sont pas enregistrées et exercent des activités non agricoles* ». (BIT, 2002).

Pour d'autres auteurs, « *Le secteur informel est l'ensemble de toutes les unités de production non agricoles des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et/ou sans comptabilité écrite formelle* »[23]. Depuis l'adoption du concept de secteur informel, une variété de définitions a été utilisée pour caractériser cette réalité économique dans la littérature. Déjà en 1989, (Williard, 1989), en dénombre 27 terminologies dans différentes études : économie non-officielle, non enregistrée, non déclarée, marginale, invisible... et j'en passe. Cinq ans plus tard, (De Soto, 1994) utilise le terme d'économie populaire.

[22] www:ilo.org/wnsp5/group/publicdgreports/stat/documnts/normativeinstrument/wcms_87485PDF
[23] Conférence iD4D- quelle politique pour le secteur informel ? 4 avril 2013 à l'AFD

Même au sein du BIT, la terminologie est passée de secteur informel à secteur non structuré en 1991.

En effet, selon le (BIT, 1991), le Directeur général fait des clarifications et décide de l'abandon du secteur informel au profit de secteur non structuré qui ratisse large, à savoir que ce secteur est constitué de très petites unités de production et de distribution de biens et de services implantées en zone urbaine dans les pays en développement ; ces unités appartiennent essentiellement à des travailleurs indépendants qui emploient parfois une main d'œuvre familiale, voire quelques salariés et apprentis. Elles ne disposent au mieux, que de capitaux très modestes ; elles font appel à des techniques rudimentaires et à une main d'œuvre peu qualifiée, si bien que leur production est faible ; elles procurent généralement à ceux qui en vivent des revenus minimes et un emploi des plus instables.

Depuis 2002, ce concept d'économie non structurée a fait place à l'économie informelle. Selon le (BIT, 2014) page 4, l'économie informelle fait référence à « *toutes les activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts, en vertu de la législation ou de la pratique- par des dispositions formelles. Ces activités n'entrent pas dans le champ d'application de la loi, ce qui signifie que ces travailleurs et unités opèrent en marge de la loi ; ou bien ils ne sont pas couverts dans la pratique, ce qui signifie que la loi ne leur est pas appliquée alors qu'ils opèrent même dans le cadre de la loi : ou bien encore la loi n'est pas respectée par ce qu'elle est inadaptée, contraignante ou qu'elle impose des charges excessives* ».

Ainsi, l'informalité se définit comme étant des activités qui sont de facto ou de juré hors de portée de la loi. Il s'agit également d'une question de gouvernance, c'est à dire la capacité d'appliquer les lois en vigueur.

Quant à (Bureau, 2010), l'entreprenariat informel est perçu comme une forme de déviance qui se définit, non pas tant d'après des critères objectifs et arrêtés, mais plutôt par le fait que les activités réalisées au sein de cette économie sont perçues par les autres (ceux qui ne participent pas à ces activités) comme une forme de déviance au regard de l'entreprenariat canonique. Il est important de souligner que d'autres auteurs ne partagent pas cette définition et reprennent la définition de la Commission Européenne (1998) comme « *des activités marchandes qui ne sont pas déclarées auprès des pouvoirs publics dans le but principal d'échapper à l'impôt mais qui restent légales en dehors de cette dimension fiscale* ». Si une

telle définition est pertinente quant à la légalité des activités, elle pêche par le fait de résumer le maintien des entreprises dans ce secteur par la volonté d'échapper à l'impôt.

En effet, les principaux résultats de l'enquête[24] 1-2-3 de 2001-2002 réalisée par les Instituts nationaux de statistique des Etats membres de l'UEMOA avec l'appui technique d'AFRISAT et de DIAL et sur financement de l'Union européenne ont démontré que les acteurs du secteur informel paient l'impôt et d'autres taxes et ils sont davantage disposés à les payer si l'administration les utilisait à bon escient. Par conséquent, cette position ne reflète pas la situation de l'immense majorité des acteurs du secteur informel.

Selon (Noiseux, 2000), l'Institut national de la statistique du Mexique adopte le critère de taille des entreprises de moins de 6 personnes excluant les professions libérales, quelle que soit la forme prise par l'activité (ambulante, à domicile, ou dans un local spécifique).

Le secteur informel : « *d'une manière générale, le secteur informel peut être décrit comme un ensemble d'unité produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées….*

Les activités exercées par les unités de production du secteur informel ne sont pas nécessairement réalisées avec l'intention délibérée de se soustraire au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale ou d'enfreindre à la législation du travail, d'autres législations ou d'autres dispositions administratives. Par conséquent, le concept des activités du secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine[25] »

Au regard de tout ce qui précède, nous constatons que le secteur informel connait une certaine dynamique dans sa définition et son évolution. Selon (BIT, 2014) page 4, en se référant aux conclusions des travaux de 2002 (paragraphe 3), « *il n'existe pas de description ou de définition universellement acceptée ou considérée comme exacte de « économie informelle ». Cependant, on s'accorde à reconnaitre que cette expression recouvre une diversité considérable de travailleurs, d'entreprises et d'entrepreneurs qui sont dotés de*

[24] Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives

[25] Les passages en guillemets sont de la 15ème conférence internationale des statisticiens du travail : Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, Annexe II (Genève, BIT, 1993) extrait du document de travail sur l'économie informelle. Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent du Souyé kanté 2002/15, BIT Genève

caractéristiques identifiables et connaissent des désavantages et des problèmes dont l'intensité varie suivant le contexte, national, urbain ou rural ».

Toutefois, deux critères nous paraissent prédominants dans les définitions, il s'agit de la taille et de l'enregistrement officiel des structures. Ces deux critères sont déterminants selon les statisticiens de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont fait partie le Burkina Faso et même de l'INSD qui les a utilisés pour les enquêtes 1-2-3 du Programme d'appui statistique à la surveillance multilatérale des pays de l'UEMOA (PRASTAT). Ce qui a conduit à l'adoption de la définition suivante du secteur informel utilisé par l'INSD[26] page 9 comme étant « *l'ensemble des unités de production (UP) dépourvues d'un enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle* ». C'est cette définition que nous retenons pour nos travaux car c'est elle qui a été adoptée par le Burkina Faso à travers l'INSD pour les recherches et utilisée dans tous les documents de référence que nous avons consultés et aussi pour des raisons de comparabilité des données.

Le concept de secteur informel a beaucoup évolué dans le temps et dans l'espace. Les partisans des théories qui la voyaient comme un épiphénomène appelé à disparaitre avec l'évolution du modernisme se sont rendus compte de l'effet inverse. En effet, le secteur informel progresse dans tous les pays du monde.

1.3 Ampleur et importance des TPE du secteur informel

Selon (BIT, 2014) page 5, l'économie informelle est en croissance dans le monde selon la plupart des spécialistes. (Gourévistch, 2002) ; (Lautier, 2004) et ce, y compris dans les pays développés les plus riches (Schneider, 2002). Elle touche en réalité des pays aussi variés que la Nouvelle Zélande (Giles,1999), l'Australie (Bajada, 2005) ; ou Singapour (Choon-yin, 2005), mais aussi la Suisse (Mahon, 2007), les Etats Unis (Cebula, 1997) ; le Canada (Lacroix, 2000), et le Mexique (Roubaud, 1994) , les pays les plus avancés de l'Union Européenne comme l'Allemagne (Pickhardt, 2006), le Royaume-Uni (Williams, 2007), ou la France (Gourévistch, 2002) ; (Pestiau, 1989) ainsi que l'Europe du Sud (Dell'Anno, 2007) avec l'Espagne (Ahn, 1997), l'Italie (Chiarini, 2006) ; (Venturini, 1999), ou la Grèce ou la Turquie (Schneider, 2007) ; sans oublier les pays d'Europe de l'Est où ce phénomène est en

[26] Institut national de la statistique et de la démographie. Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : performances, insertion, perspectives Enquête 1-2-3 premiers résultats de la phase 2 Novembre 2003

plein essor comme en république Tchèque (Hanousek, 2006), en Ukraine (Williams, 2007) et bien sûr en Russie (Bensahel, 2006) pays dans lequel le secteur informel pourrait atteindre jusqu'à 50% du PIB (Kolesnikov, 2006), page 87.

Au niveau des pays en développement et toujours selon le (BIT, 2014), les dernières estimations, les emplois non agricoles dans l'économie informelle représentent :

- 82% de l'emploi total en Asie du Sud ;
- 66% en Afrique subsaharienne ;
- 65% en Asie de l'Ets et du Sud-Est (l'exclusion de la Chine) ;
- 51% en Amérique latine ;
- 10% en Europe Orientale et en Asie central.

Cette situation cache quelques disparités au sein des mêmes zones page 6

Il importe de souligner que l'économie informelle existe dans le monde développé où elle est estimée à environ 18, 4% du PIB en 2013 dans l'Union européenne (UE-27)[27], et 8,6% en Australie, au Canada, au Japon et en Nouvelle Zélande selon (BIT, 2014) page 9.

Afrique francophone

Le secteur informel est parvenu en 1990 à représenter près de trois quart de la population active non agricole en Afrique subsaharienne, contre plus de deux tiers d'une dizaine d'années auparavant. Dans les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, le secteur informel représentait en fonction des définitions nationales entre le quart et la moitié du produit intérieur brut (PIB). Dans ces mêmes pays, pour un PIB estimé en 1998 à 27 000 000 de dollars US, cette proportion se situerait entre 45 et 75%. En Côte d'Ivoire, l'Observatoire de l'emploi, des métiers et de la formation a estimé en 1995 à 1 628 500, le nombre de personnes travaillant dans le secteur informel, soit 78% des actifs occupés hors secteur agricole.

1.4 Principales raisons de la persistance des TPE dans l'informalité

Les raisons sont nombreuses et diversifiées. Selon la conférence internationale du travail (CTI 2002), des politiques macro-économiques et sociales inappropriées, inefficaces, peu

[27] « UE-27 » désigne l'Union européenne composée de 27 Etats membres

judicieuses et mal mises en œuvre, souvent développées sans consultation tripartites, l'absence de cadre juridique, d'outil de facilitation et le manque de bonne gouvernance pour une application correcte et efficace des politiques et des lois sont entre autres, les causes de la persistance du secteur informel.

D'autres auteurs soulignent le fait que le travail peut répondre à une logique identitaire dans la mesure où certaines classes ouvrières développent un travail à coté de leurs activités principales pour des raisons qui vont bien au-delà d'une augmentation de leurs revenus (Weber, 2007) et qui trouvent dans l'économie informelle, une voie complémentaire pour s'épanouir socialement et psychologiquement (Bureau, 2010).

A cela, il faut ajouter la crise financière des années 90, la restructuration économique et le dégraissage des entreprises par exemple en Chine où 9 millions de travailleurs ont été licenciés dans les zones urbaines.

Dans les pays en développement, les salaires du public ne suffisent pas à entretenir une famille et les travailleurs sont obligés de compléter leurs revenus en cherchant du travail dans l'économie informelle.

Toutefois, les causes liées à la déréglementation du travail restent un débat car non prouvées par les études empiriques. En effet, les avocats de la déréglementation soutiennent que le coût élevé qu'implique le respect de la réglementation entraine la rigidité du marché du travail et le choix volontaire de l'informalité. Mais les résultats examinés par un groupe d'experts de la « commission of Legal empowerment of the Poor » y compris des experts de l'OIT et la Banque mondiale ont conclu que les preuves n'étaient pas concluantes[28].

Cependant, quel qu'en soit le lieu ou le temps, la création des petites entreprises ou de celles du secteur informel s'effectue majoritairement dans des conditions difficiles, à la suite de crises endogènes ou exogènes comme l'illustre le graphique de la page en annexe IV.

[28] La *Commission on Legal Empowerment of the Poor* (CLEP) fut constituée en 2006 et acheva son travail en 2008. Voir *Making the Law Work for Everyone*, Volume 1, Rapport de la *Commission on Legal Empowerment of the Poor* et Volume 2, rapports du groupe de travail (New York, CLEP-UNDP, 2008).

1.5 Facteurs de défaillance des TPE et du secteur informel

Les études relatives aux entreprises ont défini théoriquement le cycle de vie de la TPE qui permettent de caractériser l'évolution des entreprises. Ce cycle qui ne fait pas l'unanimité des auteurs selon (Lichtenstein, 2007) s'article en cinq ou six étapes : l'étape 0 encore appelée le protobusiness ou le prédémarrage ; l'étape 1 qualifiée d'étape de démarrage ou de créaction ; l'étape 2 encore appelée la survie ou la traversée de la vallée de la mort ; l'étape 3 qualifiée d'étape de la croissance ; l'étape 4 qualifiée d'étape de l'expansion et enfin l'étape 5 , étape de la maturité. Après cette 5ème étape, la TPE devrait pourvoir évoluer vers d'autres catégories d'entreprises. Malheureusement, chaque étape du processus peut constituer un facteur de défailance de l'entreprise tout comme d'autres facteurs peuvent entrainer sa mort ou sa disparution.

L'analyse des facteurs de défaillance est très importante dans le cas de notre recherche, car la défaillance et la résilience sont les deux (2) facettes d'une même médaille. Plusieurs auteurs s'y sont déjà intéressé parmi lesquels nous pouvons citer (Altares, 2012), (Head, 2003), (Sillivan et al, 1999), (Sawadogo et al, 2010), (Jaber, 2014). Si nous parvenons à déterminer les facteurs de défaillance, nous serons en mesure de déterminer également les facteurs de résilience des très petites entreprises aux crises, notamment de grande ampleur.

Les résultats de nombreuses recherches classent la défaillance des entreprises en fonction de trois paramètres que sont :

i) Les facteurs liés à l'entreprise ;

ii) Les facteurs liés à l'entrepreneur et ;

iii) Les facteurs liés à l'environnement.

Ainsi, selon les résultats des travaux de (Clusel, 2012), 97% des entreprises défaillantes sont des TPE, et la défaillance est comptabilisée dès lors qu'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire est ouverte au tribunal du commerce ou de grande instance. Elle se matérialise par son incapacité à faire face à ses obligations financières (emprunts, dettes, fournisseurs…)

L'auteur précise que les causes de défaillances d'une entreprise ne sont pas toujours évidentes, et il apparait que le processus de défaillance soit multi causal, et que l'examen

détaillé des causes permet d'en dégager trois catégories qui se distinguent : « *les causes associées à l'environnement de l'entreprise, les causes liées à l'entreprise et celles liées à l'entrepreneur* » page 35.

1.5.1 Facteurs liés à l'entreprise

Les causes ou les facteurs inhérents à l'entreprise sont de trois types selon les résultats des réflexions de (Clusel, 2012): i) l'organisation (absence ou inefficacité de planification, mauvaise gestion de la croissance, lacunes en gestion des ressources humaines, problèmes de financement…), ii) le fonctionnement (mauvaise localisation de l'entreprise, problèmes, liés aux marchés, aux prix, stratégie promotionnelle inefficace et iii) la structure de l'entreprise (problèmes liés à la formation, problèmes de communication, manque de ressources financières…). D'autres études relèvent l'âge et le secteur d'activités.

Facteurs liés à l'âge de l'entreprise et le secteur d'activités

Selon (Chirusshage, 2001)**, l**'âge est un facteur pouvant conduire à la faillite. Un rapport réalisé par la société Dun et Brastreet et cité par (Lalonde, 1985) indique que le taux de faillite des entreprises âgées de 0 à 2 ans est de 34% ; de 3 à 5 ans, il est de 34%, à 6 ans, le taux est de 15% et finalement de 9 ans et plus, 18%. Le taux de faillite est très élevé pendant les 5 premières années qui correspondent à la phase de démarrage d'une entreprise avec les difficultés connexes.

Quant au secteur d'activités, il se définit comme l'ensemble des entreprises qui exercent dans la même activité principale. Selon ce même auteur, le secteur oriente les stratégies de l'entreprise et par conséquent, joue donc un rôle important concernant les chances de succès de l'organisation qui évolue dans un environnement susceptible d'être hostile ou favorable à sa croissance. Les changements d'activités de secteur peuvent être fatales à l'organisation si les réactions ne sont pas rapides et efficaces. D'autres auteurs ciblent la gestion.

Facteurs liés à la gestion de l'entreprise

La gestion peut être appréhendée comme un ensemble d'activités de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des ressources matérielles et immatérielles en vue d'atteindre les objectifs de l'organisation. C'est pourquoi, elle peut constituer un des éléments importants de défaillance de l'entreprise, (Chirusshage, 2001). Pour cet auteur, le

management est une série d'activités intégrées et interdépendantes, destinées à faire en sorte qu'une combinaison des moyens (financiers, humains, matériels…) puisse générer une production de biens et services économiquement et socialement utiles et si possible rentables pour l'entreprise. De ce fait, une défaillance de gestion entrainerait certainement une défaillance de l'entreprise.

1.5.2 Facteurs liés à l'entrepreneur

La notion de l'entrepreneur est polysémique et a évolué dans le temps, mais nous admettons une définition opérationnelle et adaptée à notre contexte selon laquelle, « *un entrepreneur, c'est quelqu'un qui voit des possibilités et des solutions là où les autres voient des problèmes, et qui sait ensuite saisir les opportunités*[29] ». Il arrive que l'entrepreneur soit lui-même le dirigeant ou gestionnaire de son organisation, ou qu'il confie la gestion courante de son entreprise à un manager tout en demeurant maitre de « sa chose ».

De nombreux facteurs influencent le propriétaire dirigeant qui est l'unique actionnaire de son entreprise, ou détient plus de la moitié du capital action. Dans ces types d'organisations (PME), il n'existe pas de Conseil d'administration (CA) capable de lui apporter des appuis dont il a besoin pour le management de l'entreprise particulièrement en période de crise. Il est seul à assumer les risques et à assurer la direction. C'est un intervenant aussi important qu'omniprésent. Il est à la fois, un gestionnaire, un administrateur et un exécutant. Il est impliqué directement dans les opérations mais aussi dans les activités de nature administrative ; ce qui implique de sa part d'être polyvalent et généraliste et d'avoir de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion et d'être à mesure de pratiquer une gestion quotidienne selon (Chirusshage, 2001).

Que ce soit au niveau de la grande ou de la petite entreprise, l'activité du dirigeant est vitale pour l'entreprise. Il est au centre de toute activité. De l'efficacité de ses décisions dépendra le succès de l'entreprise.

Facteurs liés à l'âge et au niveau de formation de l'entrepreneur

Selon les travaux de (Chirusshage, 2001), page 27 « *il est prouvé qu'un individu de 18 ans n'a pas les mêmes attitudes qu'un individu de 30 ou 40 ans* ». Les recherches de (Mayer, 1961) et

[29] Christian Bélair Directeur général Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) Source www.jentreprends.ca du 17 /12/2016

(Shapero, 1971), (Cooper, 1973) citées par (Lalonde, 1985) et reprises par cet auteur ont situé la période entre 25 et 40 ans comme celle où l'individu acquiert assez d'expériences, de compétences, une maitrise de soi, pouvant l'amener à prendre plus de risques. Les études montrent que l'âge est un facteur pouvant conduire au succès ou à l'échec étant donné qu'un entrepreneur trop jeune, manque d'expérience, de savoir-faire et même de capital.

Cependant, ce paramètre est réfuté par certains auteurs tel que (Pleschak, 1997) cité par (Kouame, 2012) qui estime que les jeunes entrepreneurs ont plus de chance de réussir, car ils sont plus motivés et plus ambitieux.

Facteurs liés à la formation de l'entrepreneur

La formation initiale, continue et le perfectionnement constituent des outils indispensables pour l'entrepreneur ou le manager car c'est dans les formations qu'il doit puiser les sources du savoir pour la bonne marche de l'entreprise. Cependant, elle ne constitue pas un seul facteur car selon les résultats des travaux de (Chirusshage, 2001) page 28, *« il arrive cependant que la formation elle-même ne suffise pas pour assurer le succès du gestionnaire, puisque la gestion demeure encore un art et une science ; il lui faut encore observer, imiter et faire appel à l'intuition. Ces pratiques jouent un rôle important, car aucune théorie, ni pratique ne peut remplacer la capacité de discernement dans une situation donnée ou suppléer la créativité. Les deux peuvent aider à condition qu'il y ait eu une véritable formation* ».

Quant à (Crozier, 1994), il considère la formation comme un prérequis à la réalisation de l'organisation de demain, car le management moderne implique plus de polyvalence, de connaissances générales et constitue un levier de la performance individuelle.

Facteurs liés à l'expérience de l'entrepreneur

L'expérience est également importante dans le succès de l'entreprise. Selon les travaux de (Chirusshage, 2001) page 31, les recherches *« indiquent que deux tiers des entrepreneurs qui réussissent avaient déjà une expérience dans leur travail* ». De ce fait, le taux d'échec des entreprises est plus élevé lorsque le fondateur ne dispose d'aucune expérience préalable et d'un niveau d'éducation suffisant.

Pour (Clusel, 2012), les causes liées à l'entrepreneur sont au nombre de trois (3) : la « personnalité du dirigeant », vision passéiste, c'est à dire restreinte sur l'avenir, ou un dirigeant manquant d'innovation, inflexible ou même les problèmes personnels (maladies,

divorces…), la « compétence du dirigeant » et le mixte à savoir « personnalité /compétence du dirigeant », la mauvaise gestion, aucun/insuffisance de conseillers pour l'entreprise, décisions basées l'intuition, l'émotion et autres facteurs non objectifs.

Au regard de ce qui précède, il est indéniable que l'âge, le niveau de formation, l'expérience et la personnalité de l'entrepreneur sont des atouts non négligeables au succès de l'entreprises tandis que leur absence pourrait certainement contribuer à sa défaillance.

1.5.3 Facteurs liés à l'environnement et à la culture

L'environnement est un élément très important susceptible d'influencer l'organisation, mais il n'existe pas de définition consensuelle des théoriciens de ce concept ; chacun le décrivant selon son domaine et sa perception.

Pour (Chirusshage, 2001), l'environnement organisationnel est l'ensemble des éléments tant internes qu'externes susceptibles d'influencer le fonctionnement de l'entreprise. L'environnement interne renvoie aux facteurs que l'entreprise peut manipuler, tandis que l'environnement externe est composé des éléments qui échappent au contrôle de l'entreprise et pour lesquels, elle n'a aucune prise.

Ainsi certains auteurs limitent l'entourage organisationnel à l'entourage immédiat de l'organisation c'est-à-dire ; aux rapports que celle-ci entretient avec les agents extérieurs proches (clients, fournisseurs, concurrents…) ; d'autres prennent en compte la globalité des facteurs extérieurs à l'organisation (économique, physique, socio-culturel, institutionnel et juridique, politique etc.) et susceptible de l'influencer.

1.6 Spécificité de l'environnement socio-culturel africain

Il n'existe pas de définition de l'environnement socio-culturel unanimement acceptée par les scientifiques. Selon les travaux de (Ndura, 2004) page 10 « *la culture se réfère à des acquisitions complexes de connaissances que les individus et les communautés usent pour affirmer et interpréter les valeurs, les croyances, les coutumes, les pratiques qui les distinguent des autres groupes ou sociétés* ». Quant aux réflexions de (Thomas, 2015) page 24, « *la culture est un ensemble de construits sociaux, constitué de valeurs, normes, attitudes, croyances et comportements significatifs propres à un groupe ou à une société donnée et transmis ou hérité des générations précédentes* ». De ces définitions intéressantes, nous

pouvons retenir deux éléments principaux. La culture se réfère aux valeurs, normes, croyances, pratiques propres à une communauté, à un groupe ou à une société et elle est relative et peut constituer dans certains cas, un frein au développement, ou au contraire favoriser les innovations et par conséquent, le développement.

Ainsi, certains auteurs, tel que Henry Bourgoin, relèvent cette dichotomie du management américain en Afrique.

Dans son ouvrage intitulé l'Afrique malade du management, (Bourgoin, 1984) a constaté l'inadéquation des recettes en matière de gestion qu'il ne peut considérer comme universelle et neutre et s'est interrogé sur les dimensions culturelles du management à travers une étude où il a comparé l'attitude d'un pays africain test ; la Cote d'Ivoire, aux résultats de quarante Etats sur les cinq continents. Au regard des spécificités africaines, il est parvenu à démontrer que les théories américaines du management (enrichissement des tâches pour encourager la motivation, la direction participative par objectif) adaptées à la culture anglo-saxonne, ne sont pas applicables à la culture africaine.

Quant aux travaux de (Hounkou et al, 2008) page 18, ils ont démontré à partir d'une étude de cas de deux entreprises performantes que « *les managers des entreprises étudiées mettent en place des modèles de GRH en phase avec la culture ambiante et non en fonction de l'organisation* ». Les résultats des travaux de (Chirusshage, 2001), page 9 ont montré qu'une « *des causes de l'échec du management en Afrique est la culture, la coexistence du secteur moderne et traditionnel, ayant chacun sa propre logique* ».

Analysée sous cet angle, la culture africaine serait un obstacle à la bonne application des outils de management et par conséquent à la performance des entreprises en Afrique.

Partant du constat que l'application des méthodes de gestion occidentales en Afrique n'a pas réussi à améliorer les performances des entreprises africaines et que les difficultés de gestion de ces entreprises sont souvent expliquées depuis les années 1980 comme étant liées à l'inadéquation des méthodes de gestion occidentales aux spécificités africaines (Shamba et al, 2007), à partir de la présentation des résultats d'une étude comparative de deux entreprises publiques en Afrique, notamment au Congo parvient à la conclusion que « *les dysfonctionnements dans les entreprises en Afique sont liées à une pluralité de facteurs et non simplement à l'inadéquation de la culture africaine aux méthodes de gestion moderne* » page

16. Contrairement aux approches dominantes dans la littérature, l'environnement culturel n'influence pas uniformément les acteurs qui y évoluent.

Par conséquent, selon ces auteurs, page 18 « *les études empiriques menées sur le terrain ont permis de montrer qu'il est possible d'appliquer les méthodes de gestion dites occidentales en Afrique et d'obtenir de meilleurs résultats* ». La grande différence entre les entreprises en Afrique et celles en Europe est d'abord d'ordre instititutionnel, dont la culture fait partie.

Dans les travaux de (Shamba et al, 2014), les auteurs rejettent les approches trop globales ou peu convaincantes sur la culture africaine et propopsent une approche hybrides ou la notion « d'hybridation » qui constitue un moyen pour saisir la complexité de tout au-delà de la simple somme de ses parties pour décrire ces mélanges ou articulations entre « management » importé de l'extérieur et pratiques locales. Pour ces auteurs qui répartissent les entreprises en plusieurs segments, l'importation des méthodes est nulle au niveau de la TPE où les réseaux sociaux ou relationnels sont dominants et ces caractéristiques sont générales dans tous les pays en voie de développement.

Si la culture africaine apparaissait comme un obstacle au management des entreprises africaines dans les années 1980, cette position a connu une certaine évolution dans le temps. Toutefois, force est de reconnaitre que les pratiques de management dans les petites entreprises africaines dominées par le secteur informel où le niveau d'éducation et de formation des entrepreneurs est encore très bas et reste une chimère.

Pour notre cas, nous nous intéressons à la résilience de l'entreprise liée aux causes accidentelles notamment, aux désastres naturels tels que les catastrophes.

Section 2 : Gestion des crises et/ou des catastrophes

La prévention et le management des crises sont devenus des préoccupations des organisations et des pouvoirs publics dans ce monde de turbulence et d'incertitude où les menaces de crises ou de catastrophes sont devenues presque quotidiennes. Les informations fournies par les médias en sont une parfaite illustration. Le management des crises impacte sur la résilience des communautés et particulièrement les toutes petites entreprises qui subissent un lourd tribut. Pour traiter cette partie, nous estimons nécessaire de présenter

d'abord les concepts clés en la matière et de relever certaines nuances afin d'harmoniser la compréhension.

2.1 : Définition des concepts

Avant d'entamer la gestion des crises et/ou des catastrophes, objet de la présente section, il nous est apparu nécessaire de commencer par définir et analyser le concept de crise, qui de prime abord est polysémique.

2.1.1 Crise

Le concept de crise est utilisé différemment selon le contexte, les disciplines et les auteurs. Selon le dictionnaire ; Le Larousse illustré 2017, crise vient du grec « Krisis » qui signifie décision, c'est également la phase grave dans une évolution (évènements, idées). Dans le langage chinois, le sinogramme de la crise est défini à partir de deux symboles, l'un signifiant danger, l'autre opportunité. Perçu sous cet angle, la crise n'est pas forcément négative dans la mesure où elle est porteuse d'opportunités. Au niveau des chercheurs en sciences de gestion, les points de vue divergent. Pour les uns, la crise est perçue comme un évènement hors normes, imprévisible et déstabilisateur de l'organisation. Pour (Pearson, 1988) et (Weick, 1988) elle est un évènement imprévu menaçant la survie de l'organisation.

Par contre, pour certains auteurs, la crise n'est pas spontanée, elle suit un certain processus qui aboutit à une rupture d'activités. Ainsi, (Lagadec, 1999) parle de rupture et non de crise « d'inconcevabilité » plutôt que « d'incertitude » (Rosenthal, 2003). Cette vision est également partagée par (Reilly, 1993) pour qui, les crises sont conçues comme des ruptures dangereuses et nocives qui menacent la vie de l'organisation. (Pauchant, 1988) la définit comme une accumulation d'évènements probables au niveau d'une partie ou de l'organisation dans son ensemble et pouvant interrompre ses opérations présentes et futures.

Pour d'autres auteurs enfin, l'accent est mis sur les difficultés particulières et l'urgence en période de crise. Ainsi, pour (Volpi, 2003), une crise est un temps fort où les difficultés économiques, politiques, idéologiques sont ressenties comme paroxystiques et au cours duquel on est mis en demeure de résoudre de nombreuses contradictions. Elle se caractérise par l'urgence, la déstabilisation et des enjeux vitaux. Aussi, la gestion ou le management des crises sera tributaire de la perception des crises selon les auteurs. Selon leur typologie,

plusieurs approches peuvent être signalées parmi lesquelles nous retiendrons celle de (Seymoure, 2000), qui en définit deux types : le type cobra ou crise soudaine, qui vient avec choc comme une catastrophe liée aux inondations, ou les évènements du 11 septembre 2001 aux USA. Le type Python qui se manifeste graduellement comme par exemple les catastrophes causées par la sécheresse ou par un management pauvre ou high cost.

(Booth, 1993), en retient trois types : graduel, périodique et soudain[30] avec un mode de réponse adapté à chaque cas. Selon leurs sources ou origines, les crises peuvent être d'origine interne ou externe à l'organisation.

2.1.2 Crise de grande ampleur

Le concept de crise de grande ampleur a été utilisé par Carole Dautun dans sa thèse sur la « Contribution à l'étude des crises de grande ampleur : connaissance et aide à la décision pour la sécurité civile ». Selon les travaux de (Dautun, 2007), une crise de grande ampleur résulte de la perturbation d'un territoire initialement vulnérable par un évènement déclencheur endogène ou exogène à ce dernier. Trois (3) conditions sont nécessaires :

- Un territoire composé, d'enjeux et d'acteurs du risque, initialement vulnérables ;

- Un ou une série d'évènements déclencheurs d'origine naturelle, industrielle ou terroriste ;

- La présence de facteurs aggravant technique, humains et managériaux.

Analysées sous cet angle, les crises et les catastrophes se rejoignent sur le plan terminologique bien qu'une crise ne soit pas nécessairement une catastrophe et vice versa. Dans le cadre de notre recherche, nous retenons le concept de crise de grande ampleur telle que préconisé par l'auteur.

Ainsi, pour opérationnaliser le concept de crise de grande ampleur dans notre contexte des inondations du 1er septembre 2009, nous allons examiner les trois critères suscités.

- Relativement au territoire composé d'enjeux et d'acteurs du risque, initialement vulnérables, la présentation géographique de la commune de Ouagadougou, de sa population et de l'habitat que dessus révèle de nombreux facteurs de vulnérabilité qui l'expose aux risques d'inondations. A cela, s'ajoute la non préparation des acteurs à la gestion de grande

[30] *Models of crisis management and evaluation of their value for strategic planning in international travel industry, de Nigel Evan and Sara Elpick, centre for travel and tourism, Newcastle Business school, Northumbria university, <Newcastle upon tyne NE1 8ST, UK, publié dans International journal of tourism recherché (2005)*

catastrophe ce qui a conduit le gouvernement, dès la survenue de la catastrophe à créer un nouveau dispositif de gestion adapté à l'ampleur et à la gravité de la situation pour mieux gérer les inondations.

- Quant à l'évènement déclencheur (une ou une série), il s'agit ici de la pluie diluvienne du 1er septembre qui a déversé en 10 heures de temps environ le 1/3 de la pluviométrie annuelle.

-Quant aux facteurs aggravants, nous pouvons noter l'absence ou l'étroitesse des caniveaux, l'obstruction des caniveaux par les ordures, l'installation des populations dans les zones inondables et submersibles avec des habitations précaires etc.

L'analyse de la situation nous montre que les trois critères de définition d'une crise de grande ampleur sont réunis et par conséquent, les inondations du 1er septembre 2009 en constituent certainement une.

2.1.3 Management des crises

Le management de crise est perçu différemment selon que l'on se situe sous l'angle évènementiel ou processuel. Ainsi, pour (Roux-Dufort, 2010), en management, l'étude des crises est principalement conçue comme l'analyse des modes de gestion destinée à canaliser les évènements hors normes. Les travaux de (Pearson, 1988) abondent dans le même sens en édictant qu'une crise organisationnelle est un évènement faiblement probable, dont l'incidence menace la viabilité de l'organisation et se caractérise par l'ambiguïté de ses causes, de ses conséquences et des moyens de résolution ainsi que par la croyance que des décisions doivent être prises rapidement. Toujours selon ces auteurs, la gestion de la crise est efficace lorsque l'activité est maintenue ou reprise, que les dommages concernant les parties prenantes extérieures sont réduits et lorsqu'un apprentissage permet de transférer les leçons de la crise pour mieux affronter de futurs incidents. Autrement dit, le management de crise est efficace si les 3 éléments suivants sont réunis :

1) le maintien ou la reprise des activités ;
2) la réduction ou la circonscription des dommages concernant les parties prenantes ;
3) la crise a permis de tirer des leçons pour mieux affronter les crises ultérieures.

Dans le cas de l'approche évènementielle, l'accent est surtout mis sur la réaction. Pour les auteurs qui prônent l'approche processuelle dans la gestion des crises, l'accent doit être mis sur la prévention et le management des crises.

C'est pourquoi pour (Altintas et al, 2008), les crises mettant en péril l'organisation, les chercheurs doivent se focaliser sur la prévention et la gestion des crises afin d'éviter la catastrophe. Toutefois, le management des crises tient compte des nouveaux paradigmes en matière de management. Pour (Volpi, 2003), le management post moderne consiste non plus à planifier afin de plier le monde à ses vues, mais plutôt à négocier continûment de manière assurée avec un environnement incertain. Pour lui, le monde est devenu tel que le complexe, l'incertain, le contradictoire, sont le lot quotidien. Au moins 90% des manuels de management stratégique sont consacrés à la facette du management qui pose le moins de difficultés. Conduire la machine organisationnelle selon un mode qui exclut au maximum la surprise. Pour connaitre les succès, les entreprises devraient opérer dans des états de stabilité. Bien au contraire, la véritable mission des responsables est de traiter la non prédictibilité, l'instabilité, l'irrégularité, le non-sens et le désordre[31]. Cette préoccupation est également partagée par (Ansoff, 1990), l'un des pères fondateurs du management stratégique pour qui, il ne suffit plus d'avoir des plans d'urgence permettant de relayer passagèrement les grands plans à long terme. Il devient nécessaire de savoir affronter complexité et discontinuité tout à la fois comme défis concentrés dans un environnement singulier. Quel que soit l'angle où la crise est traitée, elle peut conduire à une catastrophe, où être la cause de la catastrophe elle- même.

2.1.4 Catastrophe

Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) définit la catastrophe comme une situation ou un événement qui dépasse les capacités locales de secours et qui nécessite donc une assistance extérieure émanant du niveau national et éventuellement international ; un événement imprévu et souvent soudain qui provoque de nombreux dégâts, des destructions et de la souffrance humaine. Pour qu'un événement soit reconnu comme une catastrophe, il doit répondre à au moins l'un des critères suivants :

1. 10 morts ou plus ;
2. 100 personnes affectées ou plus ;
3. déclaration de l'état d'urgence ; et
4. demande d'aide internationale.

De façon conventionnelle, deux types de risques conduisant aux catastrophes se distinguent : les risques naturels et les risques technologiques (Duclos, 1991) cité par (Allard, 2007)

[31] *Management & conjoncture sociale, hiver 2002-2003, N°167, P.8*

; (Dauphiné, 2001). Les catastrophes technologiques et industrielles d'origine anthropique sont celles dont l'homme est seul responsable (Rasse, 2009). Les principaux risques technologiques sont :

- Incendies et explosions dans les installations industrielles et commerciales ;
- Pollution atmosphérique (se situerait à la frontière entre les risques technologiques et naturels) ;
- Accidents de pollution des eaux superficielles et souterraines ;
- Pollution par les hydrocarbures ;
- Accidents de transport ;
- Nuages radioactifs ;
- Rupture des barrages.

Les catastrophes naturelles, qui font l'objet de notre étude, sont celles causées par la nature ou les phénomènes naturels. Selon leur origine, on peut distinguer 3 sources :

1) les origines géophysiques : séismes et volcans ;
2) les sources hydrométéorologiques : cyclones, inondations, avalanches, sécheresses ;
3) les sources : géomorphologiques : mouvements de terrain, etc.

Que la catastrophe soit naturelle ou anthropique, la résolution n° 43/ 131 (1988) de l'ONU responsabilise les gouvernements dans la prévention et la gestion des catastrophes en édictant que c'est à chaque Etat qu'il incombe au premier chef de prendre soin des victimes de catastrophes naturelles et situations d'urgence du même ordre se produisant sur son territoire. La gestion des catastrophes nécessite la prise de mesures de prévention et de préparation pour y faire face.

Cette partie ne peut se terminer sans une clarification de concepts voisins notamment, les crises, les catastrophes et les évènements extrêmes.

2.1.5 Nuances et points communs entre crises, catastrophes et évènements extrêmes

Il convient de relever les points de divergences entre les auteurs en ce qui concerne les concepts de crises, catastrophes et évènements extrêmes. Pour (Roux-Dufort, 2010), les catastrophes font partie des crises car étant perçues comme des situations d'exception, des évènements hors cadre. Par contre, d'autres font une différence entre crise et catastrophe, (Quarantelli, 1988) ; (Boin, 2005). Pour ces auteurs, la crise implique un « processus de

rupture perçue » alors qu'un désastre ou une catastrophe « qualifie l'issue négative de ce processus » autrement dit, les conséquences sont forcément négatives pour la catastrophe mais pas pour la crise (Boin, 2005) ; (Boin et al, 2007). D'autres auteurs font également une distinction entre crise et évènement extrême de gestion. Pour (Lebraty, 2013), la première est consécutive à la survenue d'un évènement extrême qui crée ou déclenche la crise, tandis que le second est caractérisé par la constance des tensions qui crée la situation extrême. En dépit de ces divergences de perceptions des auteurs, notre étude va dans le sens de ceux qui considèrent la catastrophe comme une crise provoquée par un évènement hors norme ou évènement déclencheur. Par exemple, les inondations du 1er septembre 2009 à Ouagadougou sont consécutives à la pluie diluvienne qui a engendré les conséquences désastreuses sur les plans humain, matériel, socio-économique et psychologique.

Que l'évènement soit qualifié de crise ou de catastrophe, il y a certains points communs à ces concepts. Les crises ou les catastrophes ont de graves conséquences sur l'organisation ou la communauté. Elles sont d'origine interne ou externe, elles sont causées par la nature ou par l'action de l'homme ou les deux à la fois et se manifestent soit de manière brutale ou imprévisible, soit de manière lente.

2.2 : Situation des crises et/ou des catastrophes naturelles

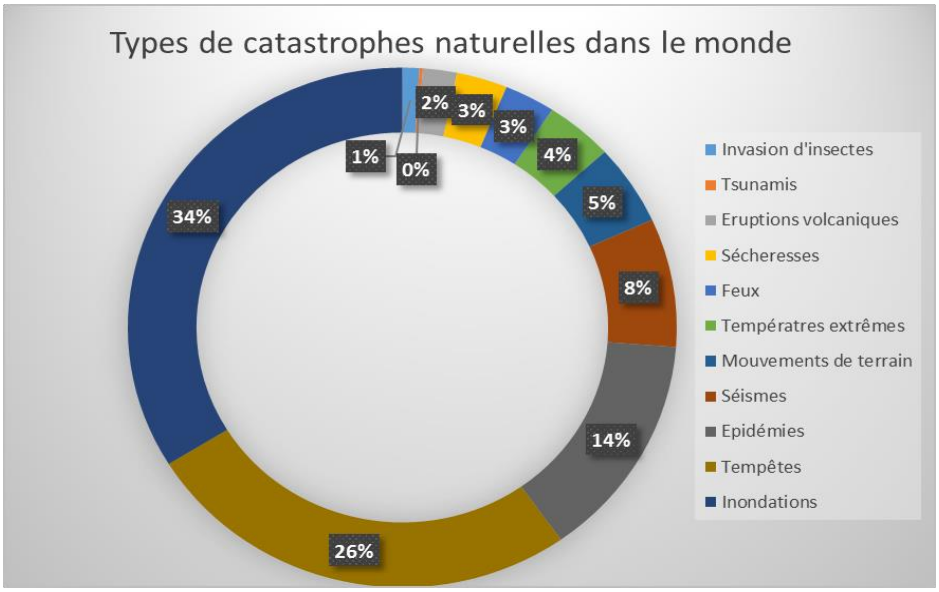
L'humanité a toujours connu des crises ou catastrophes naturelles dans son évolution ; le déluge au temps de Noé dans la Bible, la peste relatée dans le roman d'Albert Camus. Plus récemment encore, les séismes d'Izmit en Turkie (1999), Bham en Iran (2003), le Cyclone Katrina au Etats Unis (2005), ou encore les tsunamis d'Asie du Sud-est (2004), la famine en Ethiopie due à la sécheresse. L'année 2010 aura été une année particulièrement sombre, au cours de laquelle les catastrophes naturelles ont emporté des millions de personnes en Haïti, au Pakistan, en Chine, au Viet Nam, en Indonésie... Depuis le début de l'année 2017, les médias nous rapportent presque quotidiennement les scénarios catastrophiques de par le monde, démontrant du même coup la vulnérabilité de la planète face aux phénomènes climatiques.

2.2.1 Situation des catastrophes naturelles dans le monde

Au plan mondial, la tendance est à l'augmentation globale du nombre de catastrophes

naturelles avec de fortes fluctuations. L'Afrique sub-saharienne et la zone Est de l'Asie et du Pacifique sont les plus fortement touchées. Les pays de l'OCDE représentent le troisième groupe de pays affectés. Selon leur typologie, la situation des catastrophes naturelles se présente comme suit :

Graphique 3:types de catastrophes naturelles dans le monde



Source : construit par l'auteur à parir du type de catastrophes survenues dans le monde de 1990 à 2007
Crédit : EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database www.em-dat.net - Université Catholique de Louvain - Brussels - Belgium, 06/2007.

Suivant leur typologie, les inondations et les tempêtes constituent les catastrophes naturelles les plus fréquentes ces dernières années. En effet, celles-ci représentent plus de 60% des catastrophes naturelles dans le monde[32].

Sur le plan de l'ampleur et des conséquences, le rapport décennal de CatNat-Ubyrisk 33montre que du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2010, 7563 catastrophes naturelles ont été recensées dans le monde soit 756 évènements par an. L'Asie est le continent le plus secoué avec 2250 évènements recensés, suivi des Amériques (nord et latine) avec 2118 évènements

[32] *http://www.notre-planete.info/terre/risques_naturels/catastrophes_naturelles.php consulté le 30 aout 2013 à 17heures*

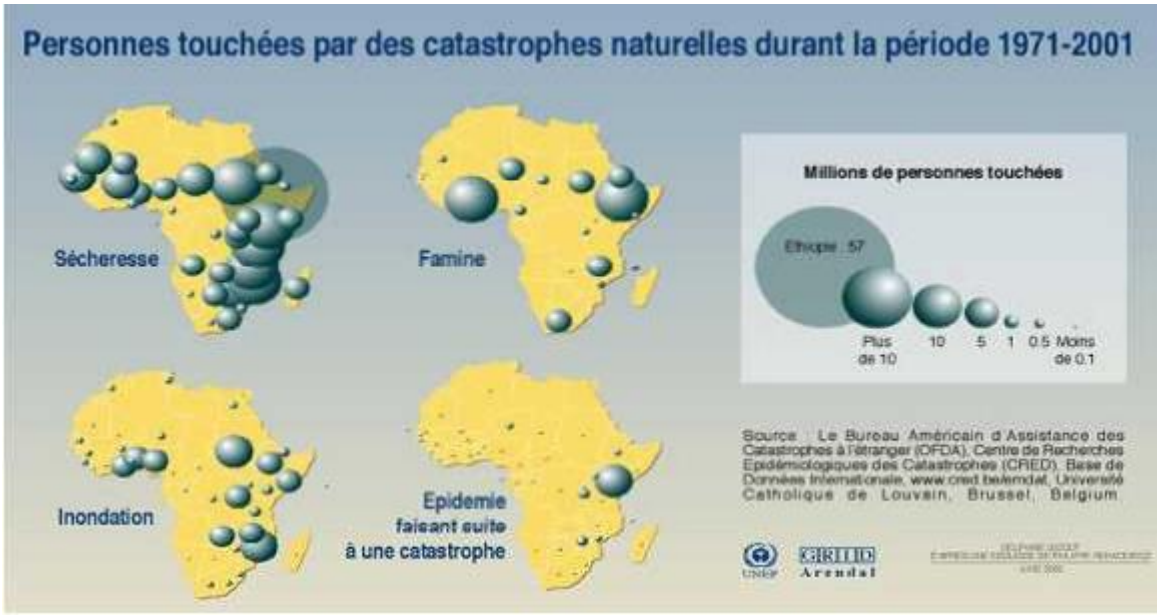
[33] *Source : CatNat-Ubyrisk, bilan décennal des catastrophes naturelles dans le monde.*
Ubyrisk Consultants, cabinet d'études spécialisé dans l'étude des risques naturels, effectue depuis 2001 une veille permanente des catastrophes naturelles survenant dans le monde (http://www.catnat.net). Les événements référencés sont compilés dans une base de données, la « BD CATNAT », une des plus exhaustives en la matière. A l'occasion du 10e anniversaire de son site Web, CatNat a décidé de rendre publiques certaines statistiques sous la forme d'un bilan décennal des catastrophes naturelles

et de l'Europe 2005 évènements. En matière de perte en vies humaines, le même ordre est également respecté avec 793 312 décès soit 65% des victimes en Asie, suivie des Amériques avec 343 907 morts soit 27,6% des victimes et de l'Europe, 92.372 morts soit 7,5% des victimes. Mais le continent africain n'est pas en reste.

2.2.2 Situation des catastrophes naturelles en Afrique

L'Afrique est un continent durement touché par les catastrophes naturelles. La situation des crises dues aux catastrophes se présente comme l'indique la carte n°4 ci-après.

Carte n° 4 : Personnes affectées par les catastrophes naturelles en Afrique



Cette carte montre que l'Afrique a connu d'importantes catastrophes naturelles au cours de la période 1971-2001. Ce sont particulièrement les sécheresses en Afrique de l'Est, du Sud- Est et en Afrique occidentale avec pour corollaires la famine. Ensuite, les inondations qui engendrent des épidémies sans oublier les autres dégâts collatéraux. Ainsi, les inondations d'Afrique orientale en 1998 et celles du Mozambique début 2000 et 2001 ont causé d'importants dommages aux habitations ainsi qu'aux infrastructures. Routes et réseau ferré ont été largement détruits. Les communications entre les zones habitées du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda ou de la Tanzanie ont longuement été interrompues, empêchant toute circulation de biens et de personnes dans la région (Magadza, 2000).[34]

[34] *http://www.grida.no/publications/vg/africa-fr/page/3143.aspx consulté le 30 aout 2013*

La deuxième décade du mois d'août 2013 a connu d'importantes inondations parmi lesquelles celles de Bamako avec 34 morts, du Cameroun 14 morts, du Nigeria 134 morts et de milliers de sinistrés. Au Niger et dans les régions du Centre Nord et l'Est du Burkina Faso, on a enregistré respectivement plus de 200 000 et 26 000 sinistrés[35]. Plus récemment, les glissements de terrain qui ont eu lieu le 1er avril 2017 en Colombie ont fait plus de 250 morts[36]. Malheureusement le nombre de victimes des catastrophes s'accroit d'année en année et pourrait connaitre encore des augmentations au cours des prochaines décennies à causes des phénomènes climatiques.

Le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable, estime que le nombre total de personnes touchées par des catastrophes naturelles en Afrique a augmenté de 6% par an depuis 1960. Selon un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les conséquences prévisibles du changement climatique en Afrique sont : *« 75 à 250 millions d'Africains exposés au stress hydrique d'ici à 2020 ; 50% de réduction des rendements de production pluviale d'ici à 2020, avec pour effet une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ; 5 à 10% du PIB des pays africains risquent d'être consacrés au sauvetage et à l'adaptation des villages et des villes côtiers du fait de la montée du niveau de la mer ; les zones arides et semi-arides connaîtront d'ici à 2080 une extension de 5 à 8%[37] ».* Toutes ces perspectives négatives invitent les gouvernements des pays en développement notamment africains à mettre un accent particulier sur la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles afin qu'elles n'anéantissent pas les efforts de développement entrepris depuis de longues années et qu'elles ne plongent pas les populations dans une crise humanitaire sans précédent aux conséquences imprévisibles.

Cependant, il convient de souligner que l'histoire de la gestion des risques et des catastrophes naturelles est ancienne (Revet, 2009). En effet, selon cet auteur qui repend G. Quenet 2005[38], la coopération internationale a commencé en 1755 après le tremblement de terre de Lisbonne qui a eu lieu le 1er novembre 1755 à 9 heures 40 mn du matin et qui aurait fait 60 000 victimes[39] sur une population estimée à 235 000 habitants que le Roi d'Angleterre, la ville de

[35] *Jeune afrique.com consulté le1er septembre 2013*
[36] https://www.google.bf glissement de terrain, 2017 consulté le 1er mai, 2017
[37] *http:/www.grida.no/publications/vg/africa-fr/page/3143.aspx consulté le 30 aout 2013*
[38] G. Quent, Les tremblements de terre aux XVIIème et XVIIIème Siècle. La naissance d'un risque, Seyssel, Champ vallon, 2005 P 450
[39] www.herodote.net/1er_novembre_1755-17551101.php consulté le 26 décembre 2016 à 11heures 03mn

Hambourg et la Reine des deux Siciles ont envoyé au Portugal de l'argent, des navires chargés de vivres et des matériaux de construction. Puis, ce fut lors du tremblement de terre de Caracas en 1818 avec plus de 80 000 pertes en vies humaines. Depuis lors, la gestion des crises s'est améliorer au cours des années et les entreprises selon (Corey, 2011) ont perçu la nécessité de disposer d'un plan d'urgence pour accroitre leur performance après les crises majeures. Mieux, nombre d'entre elles développent habituellement les quatre stratégies suivantes pour gérer l'exposition aux risques afin d'être plus résilientes.

Tableau 8: Stratégies des entreprises en matière de gestion du risque

Eviter	**Réduire**	**Partager**	**Accepter**
Les sociétés évitent les risques de catastrophes ; -elles restent systématiquement à l'écart de régions connues pour être exposées à des risques naturels ; -elles retirent leurs opérations des régions exposées ; -elles refusent de travailler avec des fournisseurs dont la résilience au risque n'est pas avérée	Les sociétés tentent de réduire la probabilité ou les impacts de risques de catastrophe : -expansion prudente Fournisseurs sélectionnés avec soin ; -Renouvellement de l'infrastructure de sécurité des sites ; -Augmentation de la chaine d'approvisionnement ; -Elaboration d'actions de planification d'urgence	Les sociétés tentent de réduire le risque de catastrophe en le transférant à des tiers : -assurance d'actifs ; -couverture de risques ; -partage de risques par des accords contractuels avec les fournisseurs, les acheteurs, les pairs et les institutions publiques	Les sociétés acceptent les risques résiduels de catastrophe : -Une fois que les autres stratégies ont été élaborées et mises en œuvre, on considère généralement que « le risque zéro » ne peut être atteint ; Les sociétés doivent déterminer un niveau acceptable de risque résiduel sur la base de leur propension au risque.

Source ; UNISDR, 2013

Les stratégies suscitées sont généralement l'apanage des grandes entreprises qui disposent de plus de moyens humains, matériels et financiers pour les concevoir et les mettre en œuvre. Les petites voire, les entreprises du secteur informel qui luttent pour leur survie quotidienne manquent cruellement de ressources et sont toujours plus exposées aux risques.

2.3: Processus de gestion des crises et/ou des catastrophes

Les crises sont le plus souvent imprévisibles et engendrent des dégâts incalculables. Sur le plan scientifique, la gestion des crises connait 3 étapes essentielles.

2.3.1 Avant la crise

Cette phase est constituée essentiellement d'un ensemble d'actions et de mesures déployées pour prévenir, éviter, ou réduire les effets de la crise. C'est un moment particulièrement important en matière de prévention. Elle implique l'organisation des structures opérationnelles et d'interventions rapides, la formation des acteurs, la préparation aussi bien des populations que des matériels d'intervention pour secourir les victimes. D'où l'importance de l'information précoce qui permet de bonnes prévisions pour une intervention efficace.

Pour (Turner, 1997), bien qu'il y ait eu de nombreuses améliorations dans le domaine de l'évaluation des risques et de la préparation aux catastrophes de la part des organisations publiques, les évènements extrêmes semblent augmenter en fréquence et en sévérité. En effet, les crises surviennent à la suite de l'échec ou de l'inefficacité des mesures préventives. Pour (Wheaton, 2001), de nombreux scientifiques s'accordent clairement sur le fait que la prédiction à long terme n'est pas seulement difficile, mais impossible. Car prédire l'apparition ou la survenue d'un évènement hors norme, c'est être capable de dire avec un certain degré de certitude, ce qui adviendra dans un avenir proche ou lointain.

Pour (Terrien, 2010), là où les incertitudes sont grandes, la résilience est sans doute la plus appropriée. Là où les conditions sont stables et où les projections au sujet du futur sont généralement justes, l'anticipation est à privilégier, bien qu'elle doive être employée judicieusement.

En dépit du progrès technologique et scientifique, (Lescure, 2004), concernant la politique de gestion des inondations en France, souligne cette difficulté dans la prévention des inondations en déclarant qu'au regard de nos connaissances actuelles, on ne sait pas déterminer précisément les conditions d'apparition, pas plus que l'importance, dans le temps et l'espace, de ces précipitations. Les scientifiques précisent qu'elles ont un caractère aléatoire.

Pour (Libaert, 2009), même avec la mise en place de dispositifs ultrasophistiqués de veille stratégique, basés sur la cartographie des risques et la détection des signaux faibles, qui permettent de détecter les crises, celles-ci demeurent imprévisibles car l'histoire des crises nous enseigne, en effet, que le maillon faible ne réside pas dans la détection ni même dans la transmission, mais dans la rétroaction.

Que ce soit sur le plan scientifique que sur le plan technique, aucune mesure ou action n'est

totalement efficace, d'où la nécessité de se focaliser sur la réponse en cas de survenue de crise qui, comme celle du 1er septembre 2009, se présente comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

2.3.2 Pendant la crise

Pendant la catastrophe, ou situation d'urgence, ou de crise, c'est la période critique au cours de laquelle il faut identifier la catastrophe, sauver les victimes, recenser les dégâts, informer les autorités, organiser les secours et transporter les premiers secours sur les lieux. C'est en principe à cette période où l'on est censé mettre en œuvre, l'ensemble des mesures ou actions préconisées avant la période de crise ou d'instabilité. C'est la période où tout est important et urgent en même temps car, comme le souligne (Lagadec, 1991) page 31, le temps joue pour la crise, contre les responsables. C'est pourquoi le manager doit s'approprier cette loi chère aux sapeurs-pompiers qui l'est davantage pour toutes les situations d'évènements majeurs « *une minute, un verre d'eau ; dix minutes, un camion ; une heure, une caserne* ». Pour (Lescure, 2004), il faut gagner du temps sur le temps. Malheureusement, tout le monde ne s'est pas préparé à réagir efficacement dans des évènements « hors cadre ». C'est pourquoi (Lagadec, 2004) préconise la nécessité d'entrainer les experts, toute la chaine d'alerte, les populations aux phénomènes de grande surprise.

Par ailleurs, cette période requiert beaucoup de diligence, de créativité, d'innovation, d'anticipation sur les scénarii possibles d'évolution de la crise de la part du manager. Pour (Lagadec, 1982), il ne s'agit plus d'appliquer des plans sur des situations stables et assez bien maîtrisée globalement, mais de la capacité à affronter des crises bouleversant plans, procédures, structures sur lesquelles on s'appuie habituellement. L'importance ou la puissance de l'évènement commande une réaction immédiate, efficace et coordonnée en temps réel. Cette tension exceptionnelle, générée par la crise, impose des conditions de performance hors du commun que seuls des outils exceptionnels comme la cellule de crise, les plans d'urgence, la communication en temps de crise …, peuvent aider à la résoudre.

2.3.3 Après la crise

L'étape après la catastrophe ou situation de post-crise ou post-catastrophe correspond à la phase de réhabilitation/reconstruction/relèvement et dont le but est le rétablissement

des conditions normales de vie et en les améliorant si possible[40].

Certains auteurs qualifient cette période de résilience qui tire son origine du mot latin *resilire* qui signifie « rebondir ». Pour (Altintas, 2008), cette période se situe du déclenchement de la crise au retour à la normale. Puis, suit une phase post-crise ou phase d'apprentissage (Meyer, 1982).

Les crises ayant plusieurs définitions, les approches utilisées pour leur gestion ont fait l'objet de plusieurs analyses par de nombreux auteurs dans la littérature en sciences de gestion qui ont été examinées.

Il est important de souligner les liens qui peuvent exister entre la crise et la résilience à travers le tableau comparé de Guy Koninckx et Gilles Teneau

Tableau 9: Approche comparée de la crise et de la résilience

Crise	**Résilience**
Elle se manifeste par une situation de tension	Elle apparaît dans une situation déstabilisatrice et traumatisante
Elle est symptomatique. Elle est comme la face visible de l'Iceberg	Elle opère de manière non visible. Elle touche l'univers émotionnelle, les valeurs, les modèles mentaux, l'engagement
Elle provoque un choc et déséquilibre	Elle tente de restaurer un équilibre antérieur ou nouveau et prend la forme d'un rebond
Les repères sont bouleversés. Elle menace et entame le sens	Elle revisite ses modèles mentaux et reconstruit du sens
Elle désarticule la réalité	Elle explore et agence sa réalité
Elle fragilise les liens	Elle se construit dans l'interaction et privilégie les liens
Elle est dans l'ici et le maintenant	Elle prend de la distance et favorise la métacommunication
Latente, diffuse ou explicite, elle connait un point de cristallisation qui se traduit dans un évènement	Elle compose avec le temps et s'élabore à la manière d'un processus. Elle est évolutive
Elle véhicule souvent une connotation négative	Elle véhicule une connotation positive. Elle revitalise

[40] *Plan national multirisque de préparation et de riposte aux catastrophes au Burkina Faso*

Elle méconnait l'identité individuelle et personnelle	Elle prend appui sur l'identité individuelle et personnelle
Elle menace et entame la confiance	Elle évolue dans la confiance et l'estime de soi
Elle provoque des pressions, génère du désarroi et du stress, amène des résistances	Elle permet de retrouver progressivement la sérénité, et d'aborder les résistances comme une chance
Elle est en décalage avec les ressources internes	Les ressources internes des individus, l'auto efficacité, le locus de contrôle sont à l'œuvre

Source : résilience organisationnelle, rebondir face aux turbulences Guy Koninckx , Gilles Teneau P. 90

Conclusion du chapitre 2

Dans ce chapitre, nous avons procédé dans la première section à une analyse des concepts de la très petite entreprise à partir des définitions académiques et institutionnelles avec les différents critères et les auteurs, mais également selon les institutions. Nous avons également cherché à explorer ses caractéristiques, sa spécificité dans le but de mieux cerner cette entité qui constitue un des éléments importants de notre recherche.

Compte tenu des similitudes et des différences entre la très petite entreprise et le secteur informel, nous avons orienté nos recherches également vers le secteur informel en commençant par l'origine du concept, les différentes définitions selon les auteurs et les institutions, son évolution dans le temps et dans l'espace, mais surtout son ampleur et les raisons de la persistance de l'informalité dans le monde. Car, contrairement à certains stéréotypes, le secteur informel n'est pas l'apanage des pays très pauvres, mais un phénomène qui existe dans tous les pays à des degrés divers. Nous nous sommes intéressés aux causes ou aux difficultés qui conduisent à la défaillance ou à la mort de ces entreprises qui jouent un rôle important dans la vie économique et sociale des pays, notamment ceux en développement.

Parmi les causes de défaillance, il peut être cité, les facteurs liés à l'entreprise, à l'entrepreneur, à l'environnement et ceux liés aux crises et/ou aux catastrophes naturelles de grande ampleur. Ces phénomènes récurrents, dévastateurs et souvent imprévisibles feront l'objet de la seconde section.

A l'instar de la première section, la deuxième qui traite de la gestion des crises et catastrophes a d'abord fait une clarification des concepts clefs de l'étude notamment la crise, qui selon les

différents auteurs, est perçue comme évènement brutal ou comme processus.

Il a également mis en exergue certains concepts tels que le management de crise, les catastrophes, leur typologie et leur origine, ainsi que les nuances et les points communs entre crise, catastrophe et évènements extrêmes.

Ensuite, cette 2ème section a présenté la situation des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, épidémies, séismes, sécheresses, ...) au plan mondial et africain.

Par ailleurs, cette section a traité du processus de management des crises à trois niveaux : avant la crise, pendant la crise et après la crise ou post-crise. Selon les auteurs, que ce soit sur le plan scientifique ou technique, aucune action n'est totalement efficace car les catastrophes sont inévitables.

Ainsi, la fin de ce chapitre relatif aux TPE et aux catastrophes nous permet de poursuivre nos travaux sur les questions de résilience.

CHAPITRE III : RESILIENCE

Introduction

La résilience est un concept polysémique. Il est largement utilisé de nos jours par les politiciens, les académiciens, les partenaires techniques et financiers, les populations en somme, tous les citoyens de la planète sans distinction pour désigner globalement la capacité à rebondir après un choc ou une crise. Mais, que pouvons-nous dire de l'origine de la résilience ?

Section 1 : Origine, définition et évolution du concept de résilience

Dans cette partie de la recherche, nous allons jeter un regard rétrospectif sur les origines du concept de résilience, mais également sa définition et chercher à comprendre comment ce concept a évolué dans l'espace et dans le temps.

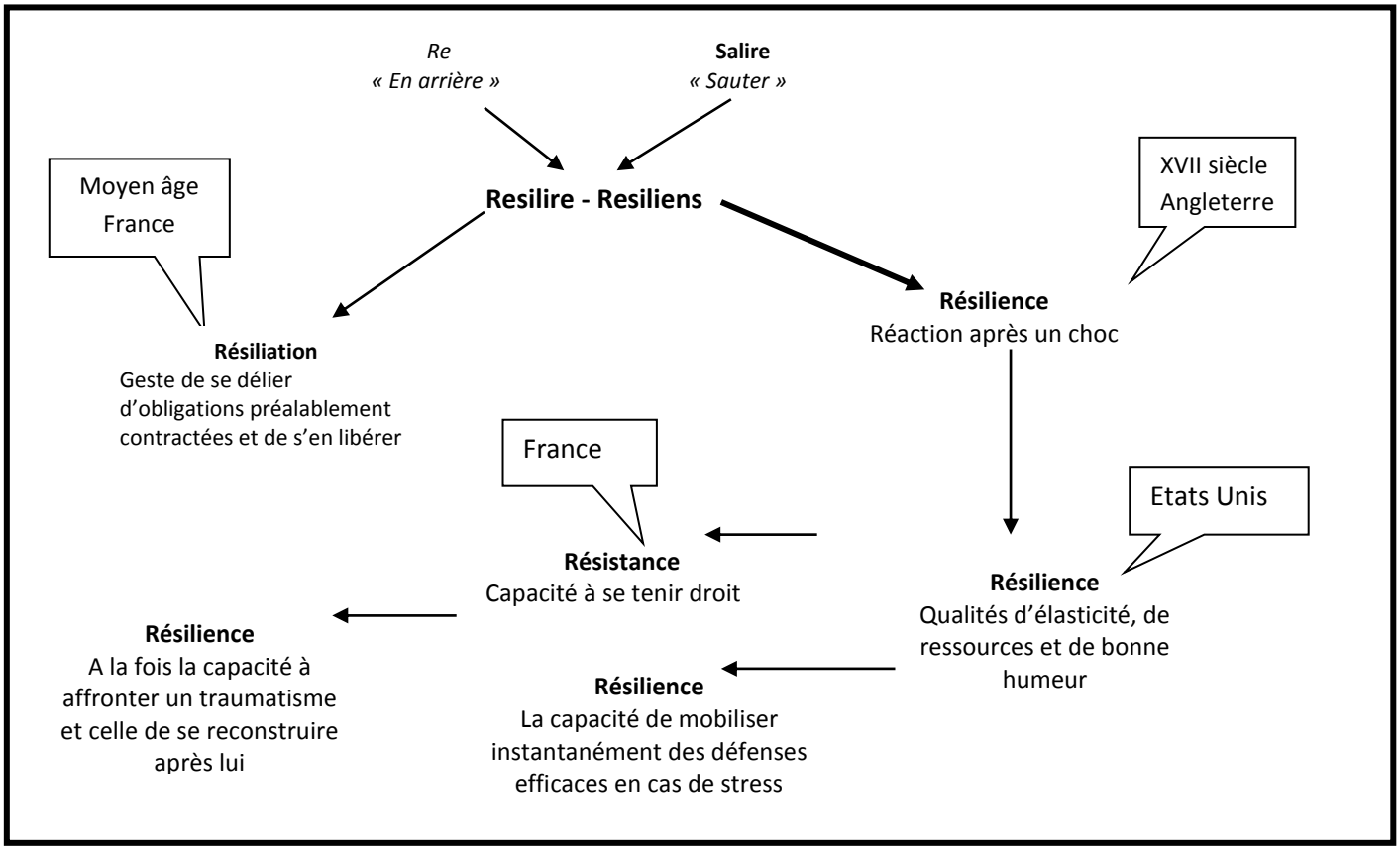
1.1 Origine du concept de résilience

Le concept de résilience a connu une évolution dans le temps. De nos jours, il a fait son entrée dans plusieurs disciplines, notamment les sciences de gestion. Il est très difficile de remonter avec précision l'origine et l'évolution du concept. Néanmoins, les recherches antérieures sur le phénomène rapporté par Tisson 2009 dans les cahiers de la résilience organisationnelle ci-après permet d'en reconstituer l'origine depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, principalement en Europe et aux Etats Unis. L'Afrique, qualifiée de berceau de l'humanité et l'Asie, n'y sont pas représentées, mais ses recherches constituent néanmoins de pertinentes bases en matière de recherche sur la résilience.

Mais la résilience, qu'est-ce que sait ? Quelle est son ou ses origines ? Comment peut-on apprécier la résilience individuelle et organisationnelle ? Quelles sont les mesures de la résilience ? Quelles sont les stratégies de résilience des entreprises ? Quels sont les travaux récents sur la résilience et les modèles déjà développés ? Ce sont entre autres des préoccupations de ce chapitre qui est, rappelons-le, le chapitre principal de la thèse.

En attendant, nous allons présenter l'étymologie et l'évolution du concept de résilience conformément au schéma ci-après :

Graphique 4:évolution du concept de résilience



Emergence du concept de résilience et son étymologie d'après (Tisson 2009)

Avant d'aborder les définitions du concept de résilience, il convient de rechercher ses origines son historique ; ce qui n'est pas chose aisée pour les chercheurs de renom à fortiori pour des étudiants comme nous. Selon (Theis, 2006), si l'étude scientifique de la résilience est récente (début des années 1970), le thème existe depuis longtemps selon (Vanistendael , 1994) qui estime que celui-ci est sans doute aussi vieux que l'humanité. Cette même assertion est partagée par l'historien (Gianfransco, 1999) page 82 qui en essayant de retracer l'histoire de l'enfant conclut que « *si la résilience est récente, la réalité est pourtant ancienne. A cet égard, il est significatif que les productions de l'imaginaire, depuis les récits mythiques jusqu'aux œuvres de fiction du XIX siècle, aient régulièrement dépeint l'enfant comme résilient* », à l'image de Hercule…, l'enfant sans famille.

Les recherches sur le concept de résilience montrent que c'est l'américaine Emmy Werner, titulaire d'un doctorat en psychologie de l'enfance de l'université du Nebraska qui a utilisé le terme de « résilience » (1989,1992) lorsqu'elle analysait les données de sa recherche longitudinale, qui ne portait pas initialement sur la résilience. Dans le but d'évaluer les conséquences à long terme du stress survenu au cours des périodes prénatales et périnatales,

cette psychologue a suivi dès 1955 et ce, pendant plus de 30 ans, 698 enfants appartenant à des groupes ethniques variés, provenant majoritairement de milieux défavorisés sur l'île de Kauaï, une des iles de l'Archipel d'Hawaii. De cette population, 201 enfants étaient « vulnérables, mais invincibles » du fait de plusieurs facteurs de risques. Ce qui a surpris l'équipe, c'est qu'un tiers de ces enfants à risques n'ont pas connu de problème particulier pendant leur enfance. Ils ont évolué normalement sans aucune intervention thérapeutique et sont devenus des adultes heureux et compétents. Par ailleurs, de nombreux enfants à haut risque ayant connu des problèmes durant leur enfance ont été capables de rebondir à l'adolescence et à l'âge adulte. C'est pour qualifier ces enfants, que Werner a utilisé le mot « résilience » pour la première fois. Emmy Werner qualifié de « mère[41] de la résilience » a remarqué que ces enfants avaient au moins un (e) enseignant(e) attentionné(e) qui les écoutait, sollicitait leur participation et les encourageait et décrivait aussi à quel point ces enfants faisaient de leur école « un deuxième chez-soi ». Les résultats de ses recherches ont montré que ce n'est pas parce que les enfants ont évolué dans un environnement particulièrement défavorable que cela va entrainer des pathologies. Cette situation a conduit (Anaut, 2003) cité par (Theis, 2006) page 26 à préciser que « *les observations de cette étude ont contribué à poser les bases d'une analyse du fonctionnement de la résilience, en soulignant la dynamique du processus résilient, son évolution au cours du développement du sujet et sa variabilité dans le temps et en fonction des sujets* ». La résilience serait donc le résultat d'un équilibre, en constante évolution, entre les facteurs de risque, la vulnérabilité des individus et les facteurs de protection qui selon (Rutter, 1985), font référence aux influences qui modifient, améliorent ou transforment la réponse d'une personne face à un évènement qui prédispose à une mauvaise adaptation. Ces facteurs peuvent se répartir en deux grandes catégories. Les facteurs de protection relatifs à l'individu et ceux relatifs à l'environnement externe.

Ainsi, parmi les facteurs internes à l'individu, il est souvent cité :

- un niveau intellectuel moyen au minimum ;
- une capacité de résolution de problèmes ;
- une capacité de planifier ;
- l'utilisation de stratégie adaptative ;
- une orientation, donner un sens à la vie (foi, religion, idéologie, impression de cohérence) ;

[41] www.akadem.org consulté le 15 janvier 2016 à 17h 30mn

- des compétences relationnelles ;
- l'altruisme.

Parmi les facteurs externes, nous pouvons citer d'une part,

- ceux relatifs à la famille tels que des relations émotionnelles stables avec les parents, des parents compétents qui offrent un environnement éducatif positif, la cohésion de la famille et d'autre part,
- les facteurs sociaux externes comme le réseau de soutien informel des pairs, des voisins, l'école ou l'organisation des activités socio-éducatives.

1.2. Qu'est-ce que la résilience ?

Le concept de résilience a connu une évolution dans l'espace et le temps et à travers les disciplines scientifiques à tel point qu'il est actuellement difficile de trouver une définition consensuelle.

La formation des concepts est une base essentielle de la construction théorique ; la précision des termes est indispensable pour la désignation des phénomènes que l'on souhaite décrire et expliquer selon (Eberwei, 1978). Nous avons recensé plus d'une vingtaine de définitions de la résilience dans les différents domaines scientifique et institutionnel en annexe N° 1.

Dans les lignes qui suivent, nous nous appesantirons sur les concepts en lien étroit avec la thématique.

1.2.1. Dans le domaine de la psychologie

Selon les psychologues, la plupart des troubles du comportement et des troubles psychopathologiques trouvent leurs origines dans les blessures de l'enfance, d'où l'intérêt accordé à l'étude de l'enfance afin d'en découvrir les mécanismes. Au début, le concept était parfois associé au concept d'invulnérabilité, quelque chose d'innée, de permanent. Avec l'évolution de la recherche, cette vison a été vite balayée par d'autres psychologues tel que (Rutter, 1993) page 626 pour qui « *certains individus sont plus résistants que d'autres, mais tout le monde a ses limites* ». Par conséquent, on ne peut pas admettre que certains individus aient une résistance absolue aux infections pathogènes.

Pour Boris Cyrulnik un des pionniers à avoir travaillé sur le sujet en France, la résilience est « la capacité à réussir à vivre et à se développer de manière acceptable en dépit du stress ou de l'adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative ».

Néanmoins, les bases théoriques solides restent encore à construire. Selon (Teneau, 2011) page 88, c'est Gramez et Rutter qui ont posé les bases théoriques dans leur ouvrage : stress coping and développement in children (1983), puis Gramez et al ont travaillé avec d'autres chercheurs et ont participé au développement des théories de la résilience chez l'enfant. Monsieur Teneau insiste sur le fait que la résilience est un processus.

Selon les travaux de (Theis, 2006) sur l'Etude clinique projective comparée d'enfants ayant été victimes de maltraitance familiale et placés en famille d'accueil P.33, « *il existe une pluralité de définitions autour du modèle de résilience, ce qui complique la tâche du lecteur pour s'y retrouver et pour en cerner les contours théoriques* ». Selon elle, la résilience était à ses origines avant tout, un constat empirique.

1.2.2. Dans le domaine de la Génétique

Les recherches dans le domaine de la génétique se poursuivent et même si aucune conclusion n'a été faite, les résultats d'une publication d'un article récent laissent penser à la probalilité de facteurs génétiques. En effet, selon (Lewis, 2016)**,** la résilience génétique, une analyse des génomes d'environ 600 000 individus en bonne santé révèle une poignée de personnes qui apparaissent résistantes aux troubles génétiques. A travers une étude menée, les chercheurs ont identifié 13 personnes avec des mutations liées à certains troubles génétiques mais ne présentent pas de maladies associées pour trouver des indices de prévention. A cet effet, Stephen Friend, co-auteur de l'étude, président de Sage Bionetworks et généticien, disait que ce qui est nouveau, c'est qu'au lieu de regarder les personnes malades, vous feriez mieux de regarder les individus qui auraient dû tomber malade. Le paradigme change et les recherches se concentrent sur le pourquoi des individus qui présentent les mêmes caractéristiques génétiques ne tombent pas malades comme les autres.

1.2.3. Dans le domaine de la résilience systémique

Pour (Bonnet, 2009), la résilience correspond à l'intensité maximale de la force qu'un système peut absorber sans modifier son comportement et ses fonctions de régulation. Il s'agit pour le système de garantir le rétablissement de l'équilibre nécessaire au maintien de son intégrité. La résilience rend dès lors, consistance au cours de forte perturbation économique endogène ou exogène affectant un territoire.

1.2.4. Dans le domaine de la résilience économique

Selon (Sourang, 2015), la résilience économique est une aptitude à affronter les tempêtes inattendues et à en ressortir indemne, voire plus solide. Pour les petites entreprises, les fluctuations du cycle économique constituent le plus souvent le test de résilience le plus révélateur.

1.2.5. Dans le domaine organisationnel, managérial et entrepreneurial

La résilience est un levier économique efficace et un avantage concurrentiel important : accroitre sa résilience c'est accroitre la valeur de l'entreprise. La résilience organisationnelle est définie comme les capacités d'une organisation à faire face à l'adversité (Liu, 2012).

Pour (Bloch et al, 2012), la communauté scientifique ou académique a récemment essayé de replacer la résilience non plus dans le champ étroit de l'analyse du risque mais dans celui plus large de la performance économique. Cet auteur a repris les résultats de (Hamel, 2003) pour identifier les défis auxquels sont exposées les entreprises résilientes. Selon lui, auteur de « *La conquête du futur »* qui figure parmi les cinquante personnalités les plus influentes de la pensée managériale, ces défis sont à la fois cognitifs, stratégiques, politiques, et idéologiques : réalisme et imagination doivent ainsi se conjuguer avec flexibilité et proactivité, pour permettre à la fois une attitude défensive permettant de se préparer le mieux possible aux épisodes les plus inattendus, mais également de se réinventer et d'innover pour se reconfigurer après le choc.

En management, la résilience est la capacité d'une entreprise à surmonter l'impact d'une interruption d'activités et à concentrer son activité de façon à continuer à fournir les services requis[42] » reprise par (Kadige, 2009) .

Dans le domaine de la résilience en entreprise

La résilience est la capacité à résister aux chocs, à continuer son activité et à s'adapter en permanence aux risques auxquels elle est exposée selon Le livre blanc de la résilience **d**es organisations. Elle se porte sur différents niveaux.

La résilience en amont

La notion de résilience comprend l'ensemble des mesures qui visent à :

- augmenter la capacité d'anticipation ;

[42] www.lecercledusavoir.fr/cariboost2.

- perfectionner et fiabiliser les dispositifs de surveillance ;
- réduire la surface d'exposition ;
- durcir la surface exposée aux chocs ;
- concevoir les moyens de protection et de préservation en somme, tout ce qui contribue à accroitre la résistance au choc.

La résilience en amont est tributaire d'une forte culture de partenariat avec les fournisseurs, les réserves financières et l'augmentation de la sécurité physique de l'organisation. Elle requiert des actions concrètes en termes de formation, sensibilisation, préparation, anticipation, rigueur, et de contrôle.

La résilience en aval

Elle se réfère à la capacité à détecter et à agir promptement et avec efficacité.

Capacité à organiser et optimiser la réponse et à reprendre pied rapidement en somme, tout ce qui permet d'assurer la persistance.

En termes d'actions concrètes, elle requiert agilité, flexibilité, créativité. On doit la trouver quand le cadre menace de disparaitre.

La résilience d'une entreprise du secteur informel

Compte tenu de la spécificité de notre objet d'étude, le secteur informel, nous avons décidé de retenir la définition de la résilience d'une entreprise du secteur informel de la manière suivante : « Une microentreprise ou une unité de production dépourvue d'un numéro d'identification unique (IFU) et/ ou de comptabilité formelle à survivre, voire, à prospérer suite à un choc ou à une crise occasionnant des pertes partielles ou totales de ses ressources ».

Toutefois, quelques préoccupations persistent quant à l'appréhension de la résilience en soi. A ce niveau, les opinions des chercheurs divergent.

1.3. Appréhension de la résilience selon quelques auteurs

Il s'agit de mettre en relief, la manière dont quelques auteurs appréhendent la résilience soit en terme de capacité, de processus, ou d'état.

1.3.1. Résilience, un processus

Pour ces auteurs, la résilience est un procédé dynamique d'adaptation qui permet à des entrepreneurs de continuer à regarder vers le futur en dépit des dures conditions de marchés, et en dépit des évènements de déstabilisation auxquels ils doivent continuellement faire face.

Dans ce cadre, nous pouvons citer (Ayala, 2011) qui a utilisé la balance de mesure de la résilience de Connor-Davidson pour réaliser une étude sur l'industrie du tourisme en Espagne en 2008. Il a enquêté auprès de 373 sujets dont les entreprises ont fonctionné pendant 42 mois avec un taux d'erreur de 5%. Au terme de son étude sur les petites entreprises entre 10 à 50 employés, il appréhende la résilience comme « un processus dynamique et en évolution par lequel les entrepreneurs acquièrent la connaissance, les capacités et les qualifications qui les aident à faire face au futur incertain avec une attitude positive, de créativité, et d'optimisme et en comptant sur leurs ressources propres. …. La résilience représente une vraie stratégie pour la croissance et pour les entrepreneurs » traduction libre.

Pour d'autres chercheurs, il s'agit d'un processus dynamique. La position dominante est celle de (Rutter, 1993) comme un processus dynamique, adaptatif.

La résilience est comprise comme une perspective développementale du cycle de vie (life span), c'est-à-dire qu'elle est fonction du stade de développement dans lequel se trouve le sujet, ce qui conduit à des différences de réaction selon l'âge, l'évolution de la construction psychique, l'entourage du sujet. (Lamy Lecompte, 2004)

Elle n'est pas une qualité fixe d'un individu, elle peut être soumise à des variations conséquentes selon les circonstances, les moments. Elle est vue comme une construction, comme un processus évolutif (Rutter Losel).

La résilience est un processus dynamique qui désigne la reprise de développement d'une personne confrontée à un traumatisme, ayant nécessité dans un premier temps une résistance à ce trauma initial- impliquant l'inexistence d'un effondrement durable, et dans un deuxième temps l'inscription dans l'élaboration de ce trauma. La résilience doit donc être comprise comme la résultante de l'interaction des ressources du sujet tant internes (capacités, fonctionnement intrapsychique relevant de la personnalité sous-jacente) qu'externe (environnement familial, social), cette construction débutant dès la naissance et se poursuivant tout au long de la vie.

Pour (Poirot, 2007) page 13, il s'agit du résultat d'un **processus** de développement positif, c'est-à-dire une compétence dont le développement n'est pas linéaire et fixe d'un processus ayant vocation à être développée de manière proactive et qui se développe à travers la diversité des évènements qu'ils soient majeurs ou mineurs.

Pour Michael Rutter, la résilience n'est jamais absolue, elle est variable selon les risques, variable dans le temps, toujours à la fois intrinsèque et génétique.

1.3.2. Résilience, une capacité

Selon les auteurs tels que (Gondard-Delcroix, 2011), (Courade, 2001), (Bhamra, 2011), la résilience se définit comme une capacité à faire face à des évènements inattendus, imprévus.

Pour (Pinel, 2009), c'est une capacité d'action avant la perturbation : connaissance de l'environnement, niveau de préparation, anticipation, système de communication

Capacité d'action pendant la perturbation : capacité de déploiement des ressources, degré d'adaptation, système de communication ;

Capacité d'action après la perturbation : capacité de rétablissement, capacité d'apprentissage, système de communication. Perçue comme une capacité, elle doit donc être évaluable et (Madni, 2009) privilégie trois méthodes pour évaluer la résilience de l'organisation :

-l'évaluation des risques à travers la matrice de type probabilité d'occurrence/ impact ;

- l'analyse des couts/bénéfices pour la prise de décision ;

-la gestion proactive des risques à partir de systèmes d'alertes précoces.

Si de nombreux chercheurs l'appréhendent en terme de capacités, pour d'autres, elle est un état.

1.3.3. Résilience, un état

Les positions des chercheurs qui l'appréhendent comme un résultat est soumise à critique. En effet, le risque majeur est de donner à la résilience un caractère figé, c'est-à-dire de la considérer comme un comportement acquis pour toujours, Lecompte 2002 et Anaut 2003.

1.4.Acquisition de la résilience :

Pour (Teneau, 2011) page 93 qui cite (Poletti, 2001), « *la résilience est une capacité humaine fondamentale. Tous les individus ont le pouvoir de se transformer et de transformer leurs*

réalités à condition de trouver en eux et autour d'eux les éléments qui leur permettent de créer cette capacité résiliente ». Adulte ou enfant, la résilience fait appel aux forces de chacun, à ses ressources et à sa capacité à saisir les ressources de son environnement (Teneau, 2011) ; pour lui, les facteurs principaux sont de trois ordres :

- les facteurs individuels, relatifs aux traits de personnalités tels que l'optimisme, la confiance en soi, l'humour, la sociabilité ;

- les facteurs familiaux ou de proximité comme le fait d'avoir reçu de l'affection, l'amour durant son enfance, d'être membre d'une famille unie¨… ;

- les facteurs ambiants, ou environnementaux comme le soutien de personnes hors du cercle familial (enseignants, amis) ainsi que des institutions ou organismes favorisant l'entraide, l'autonomie et la solidarité (association, groupe culturel).

Quant aux théories, nous allons prendre de manière holistique, les différentes théories du cadre conceptuel tout en nous appesantissant sur la résilience à l'effet de donner plus de poids à la partie théorique.

Section 2 : Théories, synthèse des connaissances, hypothèses et modèle de recherche

Compte tenu de l'approche holistique que nous avons adopté à savoir le triptyque TPE-Crise/catastrophe-résilience, nous allons procéder successivement à l'analyse des différentes théories y relatives.

2.1 Différentes théories mobilisées pour la recherche

Dans le cadre de la mobilisation des théories, nous allons procéder d'abord aux théories liées aux TPE et au secteur informel conformément notre approche holistique de la recherche et à l'ordre de présentation des éléments de notre triptyque.

2.1.1 Différentes théories ou approches sur les TPE et le secteur informel

Le secteur informel a connu une certaine dynamique dans sa conception au cours des 50 dernières années. Perçu comme marginal ou même illégal, donc à combattre, le secteur

informel s'est imposé de fait au fil des années comme une économie flexible, dynamique, un rempart contre le chômage, le sous-emploi et capable d'apporter une contribution importante au PIB. Sur le plan de la littérature, on est donc passé des théories de la marginalisation aux théories valorisantes. Trois courants de pensées peuvent ainsi être identifiés :

2.1.1.1 Ecole dualiste ou approche de survie du secteur informel.

Elle repose sur une vision dualiste du développement. Selon cette école, les pays sous-développés ont une économie duale. En effet, il y a une juxtaposition d'une économie du secteur traditionnel où les besoins sont sociaux et du secteur moderne où les besoins sont économiques.

Cette théorie de développement défendue par certains économistes dont W. Arthur Lewis (prix Nobel d'économie, 1979) qui, dans un article célèbre de 1954 a présenté pour la première fois le dualisme technologique. Il distingue deux secteurs dans l'économie sous développée. D'une part, un secteur capitaliste qui utilise des technologies modernes et un secteur traditionnel de subsistance avec une abondante main d'œuvre. Il formule ensuite la thèse selon laquelle le développement du secteur capitaliste constituait un moyen de réduction du chômage dû à un excès de travail dans le secteur traditionnel ou informel.

L'attention portée au secteur informel au début des indépendances est due aux travaux de (Torado, 1969) sur le chômage urbain en Afrique. Face à l'incapacité de l'Etat providence d'assurer du travail et des revenus à tous, des milliers voire, des millions de populations urbaines formulent des stratégies de survie, de la débrouillardise (Lautier, 1994) en s'adonnant à toutes formes d'activités économiques pouvant leur permettre d'avoir des ressources pour s'occuper des ménages, mais pas dans l'intention d'accumuler des richesses comme dans l'économie capitaliste. Ainsi, selon (Trouvelot,1997) le secteur informel ne peut être autre chose que de l'économie de survie, car il n'y a pas d'accumulation de richesse.

Pour les dualistes, le secteur informel constitué de petits commerçants, de petits exploitants et des travailleurs au salaire précaire serait progressivement absorbé par le secteur industriel moderne au fur et mesure que le secteur industriel moderne se développerait. Pour les dualistes, dont certains membres de l'OIT pendant les années 70 se réclamaient, le secteur informel comportait des activités périphériques non liées au secteur formel.

Selon la pensée dualiste, le secteur informel est perçu comme un secteur résiduel, donc voué à disparaitre avec le développement industriel qui va générer plus d'emplois pour cette catégorie de population et résorber donc le chômage.

Face à la crise des années 80 et à l'échec des politiques économiques des Etats, les tenants de cette approche se rendront vite compte que le secteur informel, loin de disparaitre, s'est renforcé dans toutes les économies en particulier dans les pays du tiers monde.

2.1.1.2 Ecole structuraliste ou néo-marxiste

Contrairement aux autres écoles de pensée, le secteur informel est une caractéristique du développement capitaliste. Pour les structuralistes, le secteur informel est constitué d'entreprises (micro-firmes) subordonnées aux grandes sociétés qui les utilisent comme des sous-traitants en vue d'augmenter leur part de productivité ou leurs revenus (Moser,1978), (Portes, 1989). Dans leur vision, le secteur informel est donc une partie indissociable de l'économie capitaliste. Les secteurs informel et formel sont donc interdépendants.

Les structuralistes considèrent que le secteur informel est constitué de petites entreprises et de travailleurs non enregistrés et soumis aux grandes entreprises capitalistes. Les premières fournissent aux secondes de la main d'oeuvre et des intrants bons marchés ce qui facilite leur compétitivité. Selon cette approche, la croissance ne peut pas éliminer les productions informelles qui sont liées au développement du système capitaliste.

Elle reste proche des théories néolibérales, du reste sur un point, en considérant le secteur informel comme résiduel, car pour eux, le secteur informel est considéré comme une forme d'accumulation primitive du capitalisme.

2.1.1.3 Ecole légaliste ou libérale

Elle a été surtout popularisée par Hermando de Soto 1989. Il voyait dans le secteur informel des agents qui décident d'agir dans l'informel pour éviter les coûts, le temps et l'effort pour enregistrer leurs activités. Les règlements complexes et coûteux étouffent les entreprises et les poussent dans la clandestinité. Pour De Soto, ils le feront aussi longtemps que les procédures officielles seront compliquées et coûteuses. De ce fait, De Soto et les autres ont pris fait et cause pour le droit de propriété en tant que moyen pour convertir le capital détenu informellement en fonds propres.

L'école illégaliste : elle est très liée au néo-libéralisme et aux économies classiques. Pour les tenants de cette école (Maloney 2004), le secteur informel est constitué d'agents qui cherchent délibérément à fuir les règlements, l'imposition, autres coûts de l'activité, et peuvent avoir recours aux biens et services illégaux. Cette façon de voir signifie que le secteur informel s'assimile au marché noir ou clandestin. Les tenants de ces approches soulignent le caractère volontaire de l'économie informelle. Les travailleurs et les entreprises choisissent eux-mêmes de sortir volontairement de l'économie formelle à la suite d'une analyse coûts-avantages (Fiess, 2008) ; (Maloney, 1998) ; (Packard, 2007) mondialisation et emploi informel dans les PED.

Les libéraux ont conçu d'abord le secteur informel selon une approche positive fondée sur la logique productive en rapport avec l'étude des problèmes du chômage urbains, consécutif à l'exode rural, à la croissance démographique et à l'urbanisation rapide.

Dans le cadre de notre recherche, nous allons appréhender le secteur informel sous l'angle des théories dualistes, c'est-à-dire comme des organisations de débrouillardise ou de survie. Cette approche correspond le mieux à la situation de nos entreprises informelles caractérisées par leur extrême vulnérabilité face aux chocs ou aux crises. Par ailleurs, nous exploiterons également la théorie de la contingence dans le cadre de cette recherche.

2.1.2 Approches théoriques en matière de management des crises

Les crises sont multiples et variées, mais chacune d'elle constitue un évènement unique auquel il faut des actions spécifiques (Pauchant, 1994). Ainsi, afin de pouvoir mieux affronter les crises qui sont le plus souvent imprévisibles et déstabilisatrices, plusieurs approches ont été présentées par différents auteurs. (Evans, 2005) dans « models of crisis management », fait un résumé des approches selon les auteurs dans le tableau n°10 ci-après.

Tableau 10: Modèles de management de crise

Modèle	Approche	limites
Caplan (1970) modèle de crise	Perspective psychologique, qui se focalise sur comment un individu fait face à la crise	Le modèle manque de précision et est descriptif. La critique majeure est qu'elle est homéostatique.
Slatter 1984 modèle susceptible de crise	Approche économique des crises	Il suggère les facteurs qui sont seulement susceptibles de crise dans l'entreprise. Il n'est pas processuel, mais simplement un modèle capital sur les causes des crises
Arnold (1980) modèle de crise	Perspective sociale qui cherche à voir comment les communautés réagissent à une crise	Seulement focalisé sur un point de vue sociologique, il est centré sur les relations entre l'individu et le groupe. Le point de vue de l'individu est différent de celui de l'organisation
Booth (1993), modèle du processus de développement de crise	Son but est d'identifier les éléments ou facteurs communs aux crises	Trop général et simple. Toutes les crises sont complexes, particulièrement en ce qui concerne leurs causes et leurs effets
Seymour and Moore (2000) le cycle de vie de la crise	Examine les obstacles à la prise de décision en période de crise	Trop descriptif et général. Quoique applicable à toutes sortes d'organisation
Clark and Varma, 2004	Présente un modèle de management de risque comme un processus stratégique	Difficile à mettre en application
Smith 1990 ; Smith and Sipika, (1993) le modèle du management de crise	Un processus de crise du début à la fin	Peut-être trop général et descriptif

Source : *Caplan (1961), Slatter 1984, Arnold (1980), Booth (1993), Clark and Varma, 2004, Seymour and Moore (2000), et Smith 1990 adapté par les auteurs des sources citées*.[43]

Ces différentes approches bien que pertinentes ont chacune leurs limites et n'ont pas pris en compte les approches évènementielle et processuelle qui ont été proposées respectivement par Hermann (1963) et Fogues (1996). Elles ont déjà fait l'objet de modélisation par Pûndrich à partir des travaux de Roux-Dufort (2000). Pour l'analyse des approches, nous allons utiliser les modèles déjà construits par Pundrich.

2.1.2.1 Approche évènementielle

L'approche évènementielle est celle où l'élément déclencheur, qu'il soit d'origine interne ou externe, est au centre de la réflexion car sans lui, la crise n'aurait pas lieu.

[43] Extrait de models of crisis management : an evaluation of their value for strategic planning in the international travel industry of Nigel and Sara Elpick.

Dans ce cadre, l'analyse ne peut se faire qu'à postériori ou à partir de l'élément déclencheur qui, de toutes manières, est imprévisible voire, improbable. Dans cette dynamique, le manager ne peut que se focaliser sur la riposte afin de circonscrire ou de réduire les dégâts qui, sans doute, seront nécessairement catastrophiques pour l'organisation ou l'aire géographique bien déterminée en ce qui concerne la catastrophe naturelle comme les inondations par exemple.

2.1.2.2 Approche processuelle

Dans cette approche, la crise n'est imprévisible qu'en apparence. Elle est le résultat de plusieurs facteurs combinés. Ainsi, pour (Roux-Dufort, 2010), les crises résultent de deux processus cumulatifs complémentaires. D'un côté, une accumulation sous-jacente de fragilités, que nous appelons imperfections favorisant l'apparition de terrains de crises propices à leur déclenchement ; de l'autre, une accumulation d'ignorance managériale qui rend les gestionnaires aveugles à la présence de ces vulnérabilités jusqu'au point de rupture irrémédiable, soit l'événement déclencheur. Pour (Staruch, 1988) ou bien chez (Vaugghan, 1996), l'ignorance managériale se cache sous les traits de la complaisance ou du syndrome de l'invulnérabilité. Analysant la crise sous cet angle, celle-ci est précédée de signes avant-coureurs auxquels le manager n'y prend garde. La crise ne doit plus nécessairement être considérée comme imprévisible (Bryson, 1981), puisqu'il s'agit d'un processus dont les phases d'installation, d'évolution et de développement sont dans la plupart des cas identifiables (Turner, 1976); (Roux-Dufort, 2003). C'est pourquoi dans cette approche, l'accent est mis sur la prévention mais aussi la riposte et la réhabilitation. Pour (M e y e r , 1 9 8 2) ; (Pauchant, 1988) ; (Richardson, 1994) et (Roux-Dufort, 1996), l'approche processuelle est perçue comme progressiste, car elle facilite l'apprentissage après le retour aux activités normales de l'organisation.

L'approche processuelle prend en compte la dynamique du développement de la crise, les parties prenantes impliquées dans la gestion ainsi que l'élément déclencheur et ses origines.

Il est important de souligner que les deux approches ne sont pas contradictoires ou exclusives. Pour (Roux-dufort, 2010), il n'existe pas de contradiction, ni d'opposition entre la focale évènementielle des chercheurs en gestion de crise et la nature processuelle de ce phénomène. Dans la présente étude de cas, nous allons utiliser les deux approches pour étudier les inondations à Ouagadougou consécutives à la pluie diluvienne du 1er septembre

2009. L'utilisation des deux approches pour analyser une catastrophe ou une crise hors organisation est en soit une spécificité. Les différentes approches ont toujours été appliquées dans le cadre des organisations (entreprises, sociétés). Même si l'on fait référence aux catastrophes naturelles en tant qu'élément déclencheur, les auteurs analysent surtout l'incidence de ces catastrophes sur les organisations.

Dans le cadre de la présente recherche, nous allons choisir l'approche évènementielle dans la mesure où cette crise fait suite à un évènement déclencheur qui sont les pluies diluviennes du 1er septembre 2009 car sans elles, la crise n'aurait pas eu lieu.

2.1.2.3 Théorie de la contingence

La théorie de la contingence, dont les principaux auteurs sont J. Woodward pour la technologie et T.Burns et G.M. Stalker, P. Lawrence et J. Lorsch pour l'environnement technico-économique qui ont commencé leurs travaux dans les années 1950 ont développé la théorie de la contingence structurelle. Selon cette théorie, pour réussir, une organisation doit s'adapter aux contraintes que lui imposent :

Sa taille (une grande organisation n'aura pas les mêmes structures qu'une petite) ;

Sa technologie, (une organisation qui produit en série ne pourra pas être organisée comme celle qui produit des prototypes ou de toutes petites séries);

Son environnement technico-économique. Pour améliorer l'efficacité d'une organisation, on doit porter un diagnostic sur son environnement car il n'y a pas une bonne façon de s'organiser (pas de One best way) mais, bien plusieurs en fonction des caractéristiques du contexte.

2.1.3 Théories de la résilience

Les théories de la résilience constituent l'épine dorsale de notre recherche. Cependant les chercheurs ne sont pas encore parvenus à une théorie unifiée bien conçue et solide en matière de résilience des entreprises. Cette situation s'explique par le fait que selon (Lecompte, 2004) page 350, il n'existe pas une théorie de la résilience car *« pour comprendre celle-ci, il est nécessaire de faire appel à de multiples références théoriques* ». Néanmoins, les approches déjà développées ci-après nous servirons de base de référentiel théorique.

Dans les travaux de (Bourcart, 2015), l'auteur présente un retour d'expérience sur l'incendie du Mann Gulch (Missouri, Etats Unis). En effet, le 5 août 1949, un orage entraine le début

d'un incendie et une équipe de quinze pompiers parachutistes expérimentés fut dépêchée sur les lieux pour éteindre l'incendie ou le feu apparemment ordinaire s'est déclenché. Mais cette opération s'est révélée l'une des interventions catastrophes des services d'incendies américains de l'époque car douze des quinze pompiers périrent dans l'incendie et il a fallu en définitive quatre cent cinquante pompiers et cinq jours d'intervention pour maitriser cet incendie. Weick explique que le chef et son équipe constitue à tout point de vue une organisation à part entière et comparable aux organisations de types de petites entreprises. Faisant l'analyse à postériori, l'auteur explique que la faillite de l'équipe ne s'explique pas par le manque de discipline des pompiers ou leur incompétence, mais plutôt par leur incapacité à faire face à l'évolution imprévue d'un évènement qu'ils pensaient connaitre et maîtriser. Weick après l'analyse, va élaborer des propositions pour permettre aux organisation de passer de la vulnérabilité à la résilience, à pouvoir faire face à l'inconnue ou à l'imprévu. Il distingue quatre capacités relatives à la résilience qui sont :

1. L'improvisation et le « bricolage » c'est-à-dire l'habileté des individus au sein des organisations à inventer des solutions à partir des éléments en présence et sans plan préalable ;

2. Le système de rôle virtuel, c'est-à-dire la capacité des individus à se représenter mentalement l'organisation à laquelle ils appartiennent, leur rôle spécifique ainsi que ceux des autres membres, même si cet ensemble disparait suite à un évènement imprévu, tel que l'évolution de d'incendie dans le cas du Mann Gulch. Autrement dit le « système de rôle virtuel est l'expression de penser collectif, même lorsque l'organisation est en difficulté ;

3. L'attitude de sagesse, c'est-à-dire l'aptitude des individus au sein des organisations à évaluer leur niveau de connaissance autant que leur niveau d'ignorance d'une situation spécifique ;

4. Et enfin l'interaction respectueuse, c'est-à-dire le maintien constant d'un dialogue entre les différents membres de l'organisation basé à la foi sur l'estime de soi, du rôle et du ressenti de chacun. Karl Weick insiste surtout sur la conservation du lien « face à face » entre les membres de l'organisation dans la mesure où ce lien serait le plus à même de garantir sa survie au moment où ses « structures formelles » venaient à s'effondrer.

(Altintas et al, 2008) ont identifié quatre sources de résilience dans l'étude de l'incendie de Mann Gulch ayant entrainé la mort de la plupart des pompiers par Weick (1993) qui sont :

1) Le maintien d'un système de rôle virtuel dans le cas où la structure de l'organisation devrait s'effondrer. Cette source est nécessaire pour maintenir le rôle du leader ;
2) L'attitude de sagesse qui consiste à maintenir « une distance raisonnable avec ses croyances, son expérience, son passé afin d'éviter les erreurs d'interprétation ;
3) L'interaction entre les membres, importante pour maintenir une structure cognitive collective ;
4) L'improvisation qui est nécessaire pour trouver une solution qui va permettre de sortir de la situation.

La résilience d'une entreprise familiale, fondée en 1826, qui a été confrontée à trois chocs majeurs de son existence, a été analysée par (Bejin et al, 2010), et la résilience des entreprises Tunisiennes suite à des crises de longue durée analysée par (Chaabouni et al, 2014). Pour ces auteurs, la résilience suppose donc trois dimensions imbriquées les unes aux autres, il s'agit :

1) D'une capacité d'absorption, permettant à l'entreprise de ne pas s'effondrer face à l'inattendu ou au choc ; c'est une capacité à pouvoir mobiliser les ressources internes ou externes. Dans le cas des entreprises familiales, le soutien moral ou financier des membres de la famille constitue une source potentielle actionnable en période de turbulence ;
2) D'une capacité de renouvellement par laquelle, l'entreprise peut s'inventer des nouveaux futurs ; trouver des solutions inédites, qu'il s'agisse de nouvelles activités, de modifier l'organisation, de repenser le modèle d'affaires. Cette capacité de renouvellement constitue une capacité proactive, s'appuyant sur la volonté des dirigeants et la saisie des opportunités. En terme de résilience, il s'agit de sortir plus fort de la crise ;
3) Une capacité d'appropriation lui permettant de devenir plus forte de ses expériences (Weick, 2007), savoir tirer les leçons de ses expériences pour anticiper ou réagir aux crises futures, mais de nombreux chercheurs reconnaissent que cette capacité est difficile à observer. Mais notre mémoire de recherche sur le management des catastrophes en univers imprévisible nous a permis de voir que cette approche est appréciable lorsqu'il s'agit de catastrophe d'origine externe comme les catastrophes surtout au niveau des acteurs institutionnels.

Selon (Madni, 2009), la résilience organisationnelle s'articule autour de quatre axes, à savoir éviter, résister, s'adapter et se relever :

1) Eviter les perturbations, cet axe traduit le besoin d'anticipation des aléas de manière à être proactif;.
2) Résister aux perturbations, cet axe traduit la robustesse du système pour absorber le choc sans modifier son équilibre ;
3) S'adapter, cet axe traduit la flexibilité du système pour se reconfigurer en fonction des pressions subies ;
4) Se relever, la capacité du système à retrouver un équilibre aussi proche que possible de celui existant avant la perturbation.

Selon Willam, cette approche permet aux auteurs de déduire trois propriétés essentielles de l'organisation résiliente que sont l'anticipation des perturbations, l'apprentissage des perturbations passées et l'adaptation pour toujours avoir une capacité de réponse proche de la réalité.

Mc Manus et al 2008 voient également trois paramètres

1) La connaissance de son environnement : l'organisation doit connaitre entièrement son environnement externe et interne via notamment la connaissance de ses vulnérabilités ;
2) La gestion de ses vulnérabilités critiques, il s'agit surtout des composantes internes de l'organisation qui ont un impact au moment de la crise ;
3) La capacité d'adaptation ; mis en relief par la culture de l'organisation qui lui permet de prendre les bonnes décisions au bon moment à la fois lors d'une crise et dans les opérations quotidiennes.

Dans le cadre de notre recherche, bien que les approches se ressemblent et se complètent, nous allons choisir l'approche utilisée par Lucien Begin et Didier Chabaud à partir de l'étude de la résilience des organisations, cas de l'entreprise familiale réalisée en 2010 et qui a été également utilisée par (Chaabouni et al, 2014) à propos de la résilience des entreprises tunisiennes suite aux crises de longue durée. Ces cas d'entreprises dont la situation de certaines sont proches de nos entreprises informelles militent en faveur de ce choix.

2.2 Synthèse des connaissances théoriques et présentation d'un modèle

La synthèse des connaissances sur la résilience des entreprises est une étape importante en matière de recherche. Selon (Raîche, 2008), page. 3 « *l'objectif d'une synthèse de connaissance est de réaliser un état des lieux par rapport à un problème de recherche. Cette synthèse ne se limite généralement pas seulement aux constats donnés à l'intérieur des écrits, mais présente, avec suffisamment de détails, les objectifs, méthodologie et résultats obtenus* ». A cet effet, plusieurs approches ont été developpées mais celle de (Lapaige, 2012) citée par (Fadet, 2013) qui, à travers la synthèse de l'évolution au cours de trois générations distingue trois approches : les revues narratives dites tradtionnelles, les revues systèmatiques à « cumulativité additive » dites quantitatives ou agréagatives et les synthèses à « cumulativité dynamique » dites interprétatives ou mixtes. Nous allons choisir les revues narratives dont l'obectif est de faire le tour de la question sans pour autant l'épuiser. Aussi, notre synthèse des connaissnces sur le problème de la résililiences des entreprises, outre les données précédentes est articulée sur les résultats de recherches dans divers pays et continents.

2.2.1 Résilience des entreprises en Europe

Au niveau de la synthèse du cadre théorique de la résilience des entreprises en Europe, nous allons examiner deux exemples.

1) **Les travaux de (Dautun, 2007) dans la spécialité science et génie de l'environnement.**

Le but de ses travaux est de répondre aux attentes des acteurs de la sécurité civile responsables de la mise en œuvre des plans d'urgence et de sécurité en améliorant les connaissances sur les situations de crise de sécurité civile d'une part, et de contribuer à développer une méthode d'aide à l'anticipation et à la gestion des crises de grande ampleur d'autre part.

Pour atteindre ses objectifs, elle a utilisé une méthodologie qualitative à travers plusieurs approches telles que l'observation des crises, l'analyse bibliographique du concept de crise, des organisations, du processus de décision et d'aide à la décision ainsi que les retours d'expériences.

L'auteur définit les crises dans les organisations à travers six dimensions à savoir : techniques, politiques, humaines et sociales, légales et éthiques. Il propose également une définition de la

crise de grande ampleur comme étant la résultante de la perturbation d'un territoire initialement vulnérable par un évènement déclencheur endogène ou exogène à ce dernier et détermine trois conditions qui sont nécessaires au développement d'une crise de grande ampleur.

1) Un territoire composé d'enjeux et d'acteurs du risque, initialement vulnérables ;
2) Un ou une série d'évènements déclencheurs d'origine naturelle, industrielle ou terroriste ;
3) La présence de facteurs aggravants techniques, humains et managériaux.

Pour l'auteur, l'amélioration de la gestion de crise passe par l'amélioration du processus de décision à travers des modèles

Il présente la crise de grande ampleur à travers l'approche système et la dynamique de crise à travers deux types de catastrophes de grande ampleur à savoir les crises abruptes ou rapides et les crises cumulatives ou graduelles.

Au plan théorique**, i**l présente les niveaux de modélisation des crises de grande ampleur à travers la méthodologie d'analyse des dysfonctionnements des systèmes (MADS) ainsi que la méthode d'analyse du système (MDS).

Il développe les méthodes et outils d'aide à la décision notamment les méthodes d'analyse multicritères développées dans les années 1960 pour aide à la décision des problèmes faisant intervenir plusieurs critères, la méthode de hiérarchie multicritère (MHM) ou analytic hierarchy process ((AHP) de T.L Saaty (1984) mise au point dans les années 1970 pour faciliter la prise de décision dans les situations complexes. Les réseaux neurones, utilisés pour la mise en place de système d'alerte précoce permettant d'anticiper les crises financières.

Pour aller toujours plus loin, il présente la mise en place ou l'application de la méthode d'anticipation et la gestion des crises de grande ampleur à l'aide des modèles susvisés à travers dix grandes crises de grande ampleur répertoriées. Toutes ces méthodes permettent d'apprécier le potentiel de crise.

Selon l'auteur**,** les réactions des populations face à un évènement sont dictées par leurs nombreuses cultures de risque. L'occurrence fréquente d'un phénomène favorise la capitalisation des expériences et la prise en compte du danger. Il suggère que l'organisation peut être à la fois créatrice et amplificatrice de crise. Selon lui, augmenter la résilience revient à diminuer la vulnérabilité d'un système. Il met en exergue l'improvisation qui est nécessaire

en période de crise pour rebondir. Pour Carole, l'improvisation en période de crise correspond à la capacité des acteurs à créer et à proposer de nouveaux rôles, de nouvelles actions et de nouvelles procédures qui n'avaient jusque-là jamais été utilisés.
Pour terminer, l'auteur propose des améliorations pour augmenter la résilience lors des crises de grande ampleur en 4 phases (prévention, planification et apprentissage, gestion de la crise, retour d'expériences**).**

2) Les travaux de (Duquesnois, 2011)

Les résultats de recherches des travaux de Franck Duquesnois dans le groupe de discipline sciences de gestion qui traite de la crise dans de très petites entreprises dans le contexte d'une industrie vitivinicole en crise de la région Languedoc-Roussillon en France.

L'objectif de la recherche est de contribuer à la connaissance sur les stratégies concurrentielles mises en œuvre par les petites entreprises en contexte de crise où les ressources financières se raréfient.

Pour y parvenir, l'auteur a utilisé deux approches. Une approche qualitative exploratoire pour affiner les propositions de recherche issues de la littérature. Puis, une phase quantitative à partir de questionnaires interrogeant 160 petites entreprises (plus de 1000 questionnaires ont été envoyés). La recherche a été faite sur une longue période, d'où la dimension longitudinale.

L'auteur souligne le fait que depuis les années 1970, les petites entreprises ont remplacé progressivement les grandes entreprises (*big business*) en tant que moteurs de l'emploi et de la croissance économique et ce, dans la plupart des pays de l'OCDE. Elles constituent de ce fait, un terreau dynamique à la création d'emplois.

Ce travail de recherche s'est intéressé aux choix stratégiques et aux comportements concurrentiels des très petites entreprises dans les contextes externes difficiles. L'auteur a cherché à apporter des éléments de réponse aux interrogations en lien avec un contexte de crise caractérisé par une raréfaction des ressources et une baisse importante des performances des très petites entreprises.

Bien que l'auteur n'évoque pas explicitement le concept de résilience, ce thème est bien perceptible à travers son travail scientifique. Il fait un inventaire des contextes externes difficiles selon les différences approches théoriques ainsi que les stratégies développées par les managers pour y faire face. Ceux-ci développent des stratégies adaptatives avec des

réponses à court terme, de **gestion de crise** « fire fighting) ou des réponses à long terme ou planifiées.

En termes de résultats, l'auteur montre que les petites entreprises cherchent leur salut dans des stratégies de spécialisation et de différenciation plutôt que dans des stratégies de coûts bas.

Par ailleurs, les résultats mettent en évidence que la recherche d'informations et la prospection sont des pratiques qui améliorent la performance de la petite entreprise en contexte de crise. Ces pratiques sont elles-mêmes renforcées par la réactivité et la recherche d'indépendance du dirigeant.

2.2.2 Résilience des entreprises au Canada

L'analyse de la résilience des entreprises dans cette partie du monde va se porter sur les **travaux de (Ouedraogo et al, 2012) qui ont trait à la résilience d'une très petite entreprise de recherche technologique sur la santé MLS Ltd en proie à des crises successives au Canada.**

A travers une méthodologie qualitative, à savoir l'étude de cas unique, les auteurs ont mis en exergue l'impact du management de crise sur la résilience d'une petite entreprise en proie à des turbulences en matière de gouvernance financière, managériale et stratégique. Après avoir fait une définition de la crise comme évènement et comme processus ainsi que ses conséquences néfastes, les auteurs ont montré à travers leur recherche que la crise constitue une opportunité d'apprentissage en période post-crise. Que la résilience d'une organisation, selon les résultats des recherches antérieures dépendait principalement de trois facteurs à savoir,

1) la capacité de l'organisation à absorber ou à résister au choc ou à la crise,
2) à renaitre de lui-même et,
3) à la capacité de s'adapter et d'apprendre.

A travers une méthodologie qualitative par une étude de cas unique basée sur l'analyse des situations de crise dans l'organisation, des outils ont été élaborés et ont été administrés, au personnel, aux responsables (directeur général), au Conseil d'administration (Président), le représentant des investisseurs, le représentant des chercheurs pour recueillir les données pertinentes à l'étude. Il importe de souligner que certains membres du Conseil étaient jeunes et manquaient d'expérience et parfois de vision stratégique. Des investissements financiers

ont été faits pour la relance de l'organisation sans atteindre les résultats escomptés. Le conseil lui-même a dû subir des changements profonds et la compagnie s'est orientée vers le développement de nouveaux produits qui, somme toutes, ne sont pas parvenus à bon port, d'où le changement même du Directeur général qui a permis d'avoir un chargé de recherche notoirement connu, très compétent et passionné pour aider l'organisation à rebondir.

Au niveau des résultats, les auteurs ont montré que la résilience de la très petite entreprise de recherche a été confrontée à des défis importants (ressources financières, crise de gouvernance…), dans son processus de développement mais, elle a réussi à rebondir. En effet, selon les auteurs, lorsque les crédits sont rares et le retour à l'investissement est quasi incertain, la gouvernance des petites entreprises se présente comme un bourbier qui plonge l'entreprise dans une situation de crise perpétuelle.

Par ailleurs, les crises successives de la très petite entreprise ont fini par s'estomper à travers le processus d'adaptation, d'apprentissage et de restructuration des modes de gouvernance. A ceci s'ajoutent, la passion et la persévérance du responsable des recherches qui ont contribué à augmenter la résilience de l'entreprise ou de la firme.

Par conséquent, la résilience de l'entreprise est tributaire de ses ressources, de sa gouvernance et aussi et l'engagement exceptionnel, voire passionné du chargé de recherche.

2.2.3 Résilience des entreprises en Afrique

En Afrique, deux résultats de recherches ont retenu notre attention. Il s'agit des articles de Jamil Chaabouni et al de la Tunisie et de celui de Gilles Célestin Etoundi Eloundou du Cameroun.

Les travaux de (Chaabouni et al, 2014) de la faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Sfax, Tunisie

Les auteurs se sont intéressés à l'évènementiel du jeune vendeur ambulant tunisien Mohamed Bouazizi qui s'est immolé par le feu à la préfecture de Sidi Bouzi après que la police ait confisquée sa marchandise. Cet acte fut alors le point de départ de la « révolution de jasmin » qui a chassé le président Ben Ali du pouvoir, puis une multitude d'évènements s'enchainèrent.

Dans leurs travaux, les auteurs ont cherché à comprendre comment les entreprises classiques ont réussi à traverser une longue période de troubles sociopolitiques en n'étant pas spécialement préparées à affronter des situations extrêmes.

Pour ce faire, ils utilisent la méthode d'étude de cas multiples pour étudier la résilience des entreprises dans les crises de longue durée en Tunisie à travers leur recherche sur 6 entreprises de 6 secteurs différents dont les effectifs varient de 25 à 800 employés.

Ils ont retenu la définition de la résilience de Wildavsky (19971 :77) selon laquelle « la résilience est la capacité à affronter des dangers non anticipés, une fois qu'ils se sont manifestés, en apprenant à rebondir ». Ils relèvent également les difficultés qu'ont les chercheurs à mesurer à priori, la capacité de résilience d'une entreprise. Ils présentent également les trois composantes déjà identifiées par les chercheurs dans les entreprises familiales à savoir :

- la capacité d'absorption,

-la capacité de renouvellement,

-la capacité d'appropriation.

Selon les auteurs, pour sortir d'une crise, les entreprises développent des modalités d'action en recombinant des capacités déjà possédées à travers la mise en action d'une capacité d'absorption du choc et d'une capacité de renouvellement.

En termes de résultats, les auteurs soulignent que **t**outes les entreprises reconnaissent le rôle primordial joué par au moins une capacité possédée dans la résilience des organisations qu'il s'agisse de capital social ou de prudence financière.

La prudence financière et ou le capital social de l'entreprise aide à la résolution des problèmes rencontrés lors des crises ;

La mise en œuvre systématique par les dirigeants des capacités d'absorption en période de crise est confirmée mais mitigée quant à ce qui concerne le renouvellement.

Ils terminent en soulignant que les construits développés pour caractériser la résilience en cas de choc ponctuel se révèlent appropriés pour analyser les réactions face à une crise de longue durée.

Les travaux de (Etoundi, 2016) du Cameroun.

Les travaux de l'auteur ont commencé par les faits pouvant menacer la survie de l'entreprise tels que : la crise économique, la dévaluation de la monnaie, les scandales financiers,

l'insécurité et les crises sociales…qui conduisent certaines entreprises à faire le dépôt de bilan tandis que d'autres rebondissent et survivent aux chocs internes et externes. Pour étudier la résilience des entreprises qui est une réalité objective et vivante, l'auteur s'est intéressé à l'analyse des facteurs ou déterminants de la construction de la résilience en entreprise sur la base de l'hypothèse implicite que la logique de la résilience s'inspire des valeurs développées par chaque entreprise.

Pour ce faire, il s'appuie sur trois théories qu'il considère comme des axes de réflexion sur la résilience à savoir ; la théorie évolutionniste, la théorie de la structuration et la théorie de leadership. Ces trois axes considèrent l'entreprise comme un processus dynamique qui permet d'observer comment les actions et les structures interagissent pour construire la résilience. Ce qui lui permet de suggérer que tout comportement résilient se conçoit à partir d'un certain nombre de pratiques, comportements, croyances valorisés par une entreprise

La méthodologie utilisée est l'étude de cas multiples favorisant une étude en profondeur à partir de huit entreprises camerounaises formelles de différents secteurs d'activités, ayant été victimes de chocs internes et externes au cours de leur existence avec des effectifs du personnel allant de 76 à 535 employés. La collecte des données s'est faite à l'aide d'entretiens semi-directifs auprès des responsables de ces entreprises.

L'analyse de contenus réalisée auprès des responsables de ces PME montre que la quête de la résilience est un fait objectif et réel dans ces organisations et se construit sur la base d'objectifs précis, la foi en l'avenir, la vision du dirigeant, la capacité organisationnelle et la maîtrise des leviers commerciaux et technologiques.

Par ailleurs, les résultats montrent que les éléments qui se sont avérés déterminants pour la résilience de l'entreprise sont entre autres ; la capacité d'innovation et la maitrise technologique, le personnel qualifié, l'appréciation de la capacité de production et la localisation.

Les résultats suggèrent que la démarche de résilience est un processus incrémental de formulation et de remise en cause permanente et s'inscrit dans la stratégie globale de l'entreprise.

Toutes ces recherches sur la résilience de l'entreprise se sont focalisées sur des entreprises généralement formelles avec des effectifs relativement importants par rapport à l'objet de notre recherche qui porte sur le secteur informel.

2.3 Hypothèses de recherche

A partir des résultats de recherches antérieures sur les facteurs de résilience, ceux-ci ont notamment porté sur l'importance des ressources possédées avant la crise, la prudence financière, les facteurs individuels, les facteurs familiaux ou les facteurs de soutien ou la famille, la gouvernance de l'entreprise. Pour tenir compte de la spécificité de l'objet de notre recherche, nous avons pris en compte les ressources possédées avant la crise, mais surtout les facteurs liés à l'entrepreneur, à l'entreprise et à l'environnement de manière holistique car selon les résultats antérieurs, les défaillances des très petites entreprises sont liées à ces trois ensembles suscités. Nous avons formulé les cinq (5) hypothèses sous-indiquées.

Hypothèse 1 : Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact positif sur sa résilience;

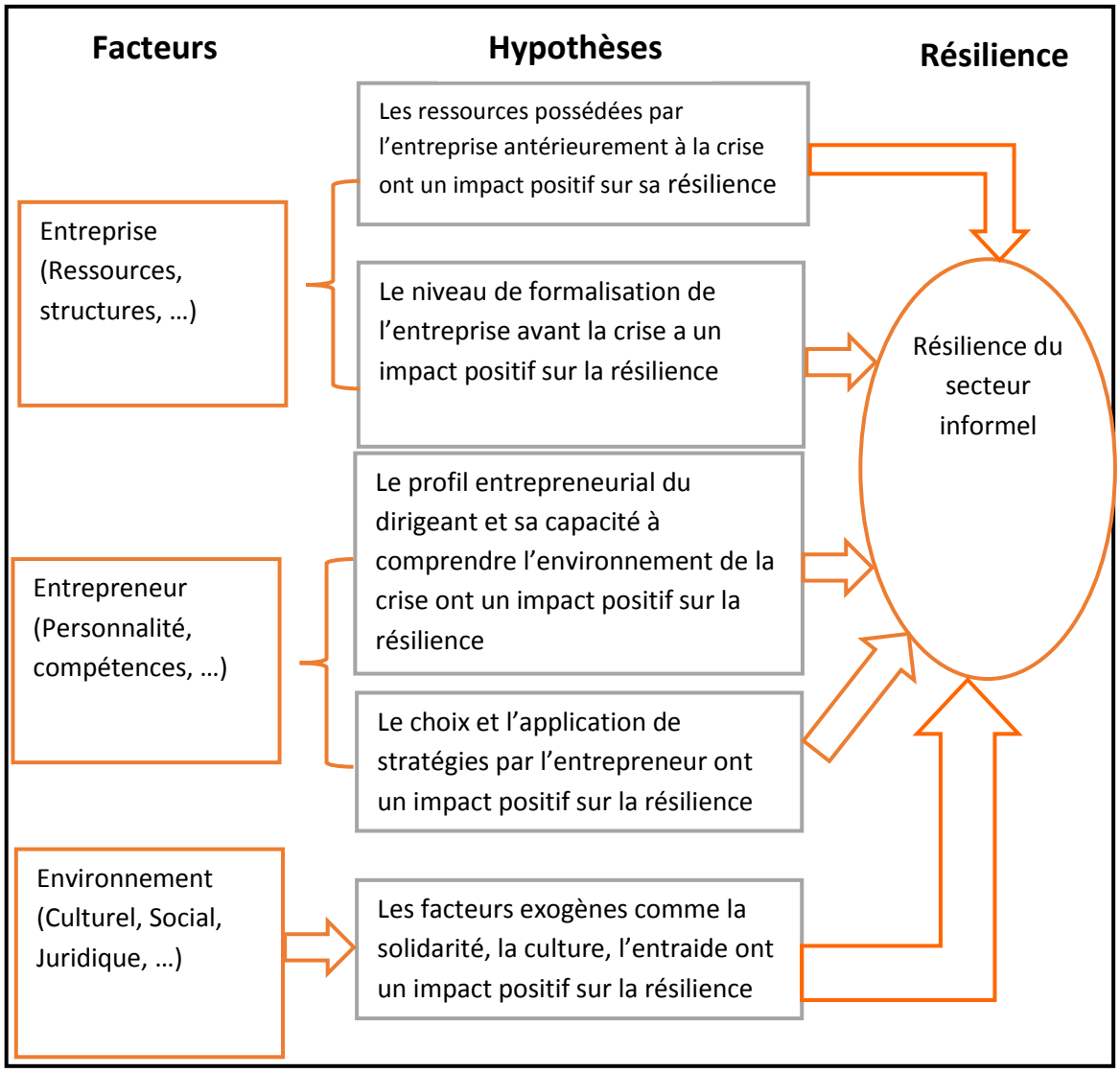
Hypothèse 2 : Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise ont un impact positif sur sa résilience;

Hypothèse 3 : Le profil entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience;

Hypothèse 4 : Le choix et l'application de stratégies par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience;

Hypothèse 5 : Les facteurs exogènes tels que la solidarité, la culture, l'entraide ont un impact positif sur la résilience.

Graphique 5: Schéma de la résilience des entreprises du secteur informel aux crises



Source : construit par l'auteur

2.4 Modèle de recherche et l'opérationnalisation des variables

Pour opérationnaliser ces hypothèses, nous allons d'abord procéder à la définition du concept de l'opérationnalisation avant de l'appliquer aux hypothèses dans le modèle.

Selon les réflexions de (Lefrançois, 1992) page 147, « *L'opérationnalisation est un processus visant à rendre empiriquement vérifiable une proposition de recherche et, partant, à rendre observables et mesurables les concepts structurant cette proposition. L'opérationnalisation est en quelque sorte une sorte de traduction s'appliquant au langage scientifique, une tentative de rapprochement entre deux univers, celui des rhétoriques abstraites sur la réalité et celui des faits concrets qui composent cette réalité* »

Tableau 11: liste des variables explicatives et à expliquer

Entreprise	**Variables explicatives**	**Variable à expliquer**
	Enregistrement officiel	Résilience de l'entreprise
	Les ressources possédées avant la catastrophe	
	Date de création	
	Domaine d'activités	
	stratégie	
Entrepreneur ou Propriétaire	Motivation	Résilience de l'entreprise
	Sexe	
	Niveau d'instruction ou de Formation	
	Profil de l'entrepreneur	
Environnement	Environnement physique	Résilience de l'entreprise
	Environnement socio-culturel/ solidarité	
	Ressources plastique ou soutien moral	
	Environnement économique	
	Environnement politique	
	Environnement institutionnel et juridique	

Variable dépendante binaire: Résilience de l'entreprise (y) recodée en

- 1 si l'entreprise a rebondi
- 0 si non

Recodage des variables explicatives du modèle

Variables explicatives	Modalités de référence (1)	Autres modalités (0)
Sexe	Homme	Femme
Ancienneté de l'entreprise	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Age de l'entrepreneur	Inférieur ou égal à 35 ans	Plus de 35 ans

Niveau d'instruction	Jamais fréquenté, école coranique, alphabétisé	Primaire, secondaire, supérieur
Formation continue	Oui	Non
Formation en entreprenariat	Oui	Non
Début de formalisation (RCCM, IFU et CNSS)	Oui	Non
Chiffre d'affaire avant	300 000 F et plus	Moins de 300 000 F

$$Résilience = a_1 * Sexe + a_2 * Ancienneté + a_3 * Age\ de\ l'entrepreneur + a_4 * Niveau\ d'instruction + a_5 * Formation\ continue + a_6 * Formation\ en\ entreprenariat + a_7 * Début\ de\ formalisation + a_8 * Chiffre\ d'affaire\ avant\ catastrophe + Constante$$

Justification de non inclusion des variables liées à la stratégie de l'entreprise, au profil de l'entrepreneur et à l'environnement socio-culturel dans le modèle.

- **Stratégie de l'entreprise**

La variable stratégie de l'entreprise ne peut pas être inclue dans le modèle logistique du fait du nombre élevé de stratégies différentes adoptées par les entrepreneurs. Cette situation conduit d'abord à une invalidité de l'analyse bivariée entre la variable stratégie et la résilience par le test de Chi-2, ensuite à une impossibilité d'utiliser le test exact de Fisher vue que les stratégies adoptées ne peuvent être regroupées pour avoir un tableau croisé à quatre cases avec la variable résilience ; d'où le recours à l'analyse par graphique croisé entre la variable stratégie et la résilience de l'entreprise.

- **Profil de l'entrepreneur**

Au vue de la taille de l'échantillon, les tableaux croisés entre les items et la variable résilience de l'entreprise peuvent présenter une situation où le Test de Chi-2 et le Test exact de Fisher ne peuvent être utilisés que par regroupement des modalités (effectifs étant inférieurs à 5) au niveau des items. Ces items seront exclus du modèle du fait qu'il n'y a pas de modalités de références. Ainsi, pour ne pas perdre le sens du test CD-RISC, les scores moyens seront calculés en fonction de la situation actuelle de l'entreprise (disparue, existe sans retrouver l'état initial, etc.).

- **Environnement socio-culturel**

Les variables liées à l'environnement notamment, l'environnement socio-culturel sont également exclues du modèle logistique parce que cette question s'adressait uniquement aux entreprises qui ont rebondi. Dans ces conditions, la variable résilience n'est plus une variable binaire d'où le recours à l'analyse descriptive.

Conclusion du chapitre 3

Dans ce capitre, nous avons procédé à l'analyse conceptuelle et théorique de notre recherche. Nous avons analysé les concepts du secteur informel et des TPE de manière holistique avant de procéder à la présentation et à l'analyse de la crise de grande ampleur et ses implications sur les organisations ainsi que le lien existant entre les entreprises informelles et la résilience. Pour appréhenter de manière holistique notre thème de recherche sur le plan conceptuel, nous nous sommes apesanti sur la résilience. Dans ce cadre, nous avons recherché les origines et la définition du concept, son utilisation dans les différentes sphères ainsi que ses apports pour un meilleur fonctionnement par rapport à la performance des organisations.

Au niveau théorique, nous avons essayé de faire l'inventaire des théories et approches relatives à notre thème pour une meilleure compréhension de la thématique avant de procéder au choix et à la justification de ce choix pour chacune des théories ou approches sur les TPE et le secteur infomel, les crises ou les catastrophes et enfin, la résilience. Une telle appréhension favorise la complémentarité et la synergie des approches et théories afin de donner à notre recherche des bases conceptuelles et théoriques larges et solides. Nous avons par la suite fait une synthèse des connaissances théoriques avant de présenter notre modèle de recherche et les hypothèses.

La conclusion de ce cahpitre nous conduit inéluctablement à la méthodologie conformément à notre design de recherche décliné plus haut.

CHAPITRE IV : CADRE METHODOLOGIQUE

Introduction

Les théories développées dans les chapitres précédents nous ont permis de proposer notre modèle de recherche sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur dans les pays en développement.

Constitué de deux sections, le chapitre quatre porte sur le cadre méthodologique. Dans la première section consacrée au cadre et au positionnement épistémologique, il sera procédé entre autres, au rappel du concept de l'épistémologie et ses sources d'ancrage ; l'analyse des paradigmes épistémologiques et la justification du choix du paradigme post-positiviste que nous avons adopté. La seconde section va présenter la méthodologie de recherche et la justification de la méthode mixte (qualitative exploratoire et quantitative), les outils de collecte, l'analyse et le traitement des données avec les logiciels NVIVO et Sphinx iQ.

Section 1 : Cadre et positionnement épistémologique

Il nous parait nécessaire et utile de faire un rappel du concept de l'épistémologie et les sources référentielles ainsi qu'une analyse des différents paradigmes épistémologiques d'où découle notre positionnement.

1.1.Rappel du concept et des sources de l'ancrage épistémologique

Avant d'aborder le positionnement épistémologique, il est nécessaire de rappeler le concept de l'épistémologie et ses sources d'inspiration avant de nous positionner par rapport à ses différents paradigmes épistémologiques. Selon (Soler, 2000) repris par (Thietart, 2014) page 15, l'épistémologie peut se définir comme « *la discipline philosophique qui vise à établir les fondements de la science. En ce sens qu'elle cherche à caractériser la science afin d'estimer la valeur logique et cognitive des connaissances qu'elle produit pour décider si elles peuvent prétendre se rapprocher de l'idéal d'une connaissance certaine et authentiquement justifiée* ». Cette position de l'épistémologie qui se rapproche de la conception rationnelle de la science telle que préconisée par le positivisme logique ou radical a subi des critiques de certains chercheurs. En effet, selon Raymond-Alain, cette définition normative de l'épistémologie tend à s'effacer au profit d'une conception plus ouverte qui considère l'épistémologie comme une activité réflexive qui porte sur la manière dont les connaissances sont produites et justifiées.

Le professeur Yvon PRESQUEUX dans sa communication pour une épistémologie des organisations, 2015 à l'Université Aube Nouvelle page 5 est allé dans cette dynamique en énonçant que *« de manière plus large, l'épistémologie se fonde sur une théorie de la connaissance qui ne concerne donc pas seulement la connaissance scientifique »*, il y entrevoit trois registres de l'épistémologie.

- Celui du champ conceptuel d'ordre philosophique qui apparait à la 2ème moitié du XVIII siècle par rupture avec la métaphysique ;
- Celui d'une logique et, à cet égard, il est questions d'épistémologies (une épistémologie positiviste et des épistémologies critiques dans le domaine des sciences de gestion par exemple),
- Celui des fondements d'une discipline (une épistémologie des sciences de gestion) pour ce qui nous concerne ici, au même titre qu'il existe une épistémologie des sciences physiques, du droit, etc.

S'il est admis que l'épistémologie est une activité réflexive qui porte sur la connaissance et sa justification, pour (Piajet, 1967) :6 l'épistémologie se définit comme « *l'étude de la constitution des connaissances valables* ». Mais, qu'est-ce qu'une connaissance valable ? Selon (Thietart, 2014), p 36 « *une connaissance valable sur le plan scientifique est une connaissance dont on peut garantir, ou établir les conditions dans lesquelles, il peut être dit qu'elle est vraie »*.

Ainsi, selon de nombreux auteurs, la réflexion épistémologique peut se déployer sur quatre dimensions :

- une dimension ontologique, qui questionne la nature de la réalité à connaitre ;
- une dimension épistémique, qui interroge la nature de la connaissance produite ;
- une dimension méthodologique, qui porte sur la manière dont la connaissance produite est justifiée ;
- une dimension axiologique enfin, qui interroge les valeurs portées par la connaissance.

Mais, quelle que soit la posture qu'on lui donne, l'épistémologie est consubstantielle au travail de recherche scientifique (Martinet, 1990).

Dans le domaine du management, l'épistémologie ne provient d'ex nihilo, elle s'inspire des trois grands référentiels à savoir : les sciences de la nature, les sciences humaines et sociales et les sciences de l'ingénieur. Comme on le dit couramment dans notre culture, « pour savoir où tu vas, il faut savoir d'où tu viens ». De ce fait, aucune activité scientifique ne peut être menée en prétendant faire table rase du passé. Ainsi, les sciences de la nature constituent le premier référentiel historique en sciences de gestion.

1.1.1. Sciences de la nature

Présentées comme sciences porteuses d'une conception homogène de la Science avec son épistémologie positiviste qui est censée s'appliquer à toutes les disciplines scientifiques quel que soit leur objet. Le positivisme est historiquement porté par (Compte, 1884). Il a connu un dynamisme interne dans son évolution au début du XXème siècle avec l'avènement du Cercle de Vienne qui a voulu démarquer la connaissance scientifique ou rationnelle d'autres types de connaissances à savoir celle (métaphysique et éthique). Il a surtout été révolutionné par ceux qui ont été qualifiés de réformateurs tels que Popper et son « réfutationnisme » et Kuhn et son « incommensurabilité ». Popper rejette l'induction qui consiste à tirer une règle générale à partir de l'observation du monde, ce qui est source d'erreur. Il soutient l'adoption d'une méthode déductive, plus exactement hypothético-déductive, qualifiée de « déductivisme ». La théorie précède selon lui, l'expérience. En effet, pour Karl Popper, *« les théories scientifiques quel qu'en soit le domaine, ne peuvent pas être vérifiées de façon certaine, mais peuvent seulement de façon certaine, être réfutées par l'expérience* » (Avenier, 2012) page 28. Karl Popper introduit le post-positivisme et la méthode hypothético-déductive avec revendication d'un poste de neutralité et d'objectivité du chercheur et de sa démarche.

Cette perception est également critiquée par certains auteurs tel que (Kuhn, 1972) qui soulève le fait que la réfutation suppose la possibilité de pouvoir comparer les anciennes théories aux récentes, c'est-à-dire à la confrontation entre les théories.

Il importe de souligner que malgré ces divergences, ce référentiel est encore dominant dans la plupart des disciplines notamment en sciences de gestion, notre champ de prédilection et est plus utilisé par les chercheurs aux Etats Unis qu'en Europe. Cependant, le fait de considérer l'objet (la nature) comme (l'homme) a été vivement critiqué par les chercheurs des disciplines en sciences humaines et sociales.

1.1.2. Sciences humaines et sociales

Le référentiel des sciences de la nature a été dénoncé par un certain nombre de disciplines appartenant aux sciences humaines et sociales (Steinmetz , 2005) qui, en se constituant autour du label du constructionnisme[44] (Hacking, 2001) (la connaissance scientifique se construit), revendique une prise en compte de la spécificité de leur objet qui ne peut se concevoir comme des choses à cause de l'existence de l'interaction sujet-objet. Les approches visant la découverte de relations causales stables sont écartées au profit d'une posture interprétativiste qui s'appuie sur les méthodes compréhensives. Les travaux qui s'inscrivent dans ce référentiel remettent en cause la neutralité de la science et l'indépendance de l'activité scientifique à l'égard de la société (Bonneuil, 2013), et accorde un grand intérêt aux conséquences des connaissances produites et aux questions d'éthiques.

1.1.3. Sciences de l'ingénieur

Le référentiel des sciences de l'ingénieur n'a pas encore été stabilisé selon (Thietart, 2014). Cependant, certains chercheurs tels que (Berry, 1983) et (Aggeri, 2010), relevant l'importance des outils et des technologies dans les organisations, ont voulu rapprocher les sciences de gestion de celles de l'ingénieur ou les sciences de l'artificiel de Herbert A Simon, un des rares penseurs scientifique du XXème siècle à avoir excellé dans des domaines différents et qui concerne l'étude des artefacts (système, organisation, administration, entreprises…). Dans ce référentiel comme dans celui des sciences sociales selon (Thietart, 2014), page 18, « *l'intentionnalité et la finalité de l'action sont centrales, c'est ici celles du chercheur et du projet de connaissance qui sont au cœur de la réflexion épistémologique* ». Dans ce sens, la connaissance n'est pas acquise passivement mais à travers une construction du chercheur d'où la notion de constructivisme ingénierique de (Martinet, 1990) alors que (Avenier et al, 2012) parlent de constructivisme pragmatique. Ainsi, ce référentiel ingénierique proche des sciences de gestion se rapproche des sciences sociales tout en se démarquant d'elles par la visée projective et non seulement interprétative de la connaissance produite. Sur le plan méthodologique, les designs de recherche intervention y occupent une grande place.

1.2. Analyse des paradigmes épistémologiques

A partir de ces référentiels, de multiples paradigmes épistémologiques se sont développés avec des hypothèses fondatrices qui ont été bien conceptualisées pour certains et en

[44] Le constructionnisme ou constructivisme social (keucheyan, 2007 ; Berthelot, 2008), s'il peut être considéré comme un référentiel structurant des sciences sociales, notamment en sociologie, est loin cependant d'être l'unique paradigme et est l'objet de nombreuses controverses dans cette discipline.

construction pour d'autres. Le concept de paradigme lui-même étant un concept utilisé pour distinguer des écoles de pensées et souligner leur divergence. Emprunté au grec et introduit dans la langue anglaise il y a de cela plus de 500 ans, le mot paradigme signifie « a pattern, exemplar or model » voir les modèle de cadre épistémologique post moderne. En somme, un paradigme est un consensus scientifique.

Les hypothèses fondatrices des paradigmes portent sur les principaux points suivants :

- les hypothèses d'ordre ontologique. Elles portent sur le réel, l'existentiel ;
- les hypothèses fondatrices, d'ordre épistémique. Elles portent sur la conception de la connaissance par le chercheur ainsi que la nature de la relation entre le chercheur et l'objet de recherche ;
- les hypothèses fondatrices d'ordre gnoséologique. Elles portent sur la manière de justifier la validité de la connaissance par le chercheur ;
- les hypothèses fondatrices d'ordre méthodologique. Elles portent sur la manière dont la connaissance est élaborée ;

En examinant la littérature scientifique, nous sommes fascinés par l'importance et la diversité des paradigmes épistémologiques ainsi que les différentes hypothèses fondatrices qui varient d'un cadre épistémologique à un autre avec des visions parfois contradictoires, parfois synergiques, laissant perplexe par moment, les jeunes chercheurs comme nous sans de références solides en philosophie. Ce qui a conduit certains chercheurs à dire qu'*« il n'y a pas aujourd'hui de consensus sur la pratique scientifique en gestion. Il existe différentes manières d'appréhender le réel, de prendre en compte l'objectivité ou encore de reconnaitre la subjectivité des acteurs, de concevoir la relation objet/sujet, de définir des critères de démarcation entre ce qui est scientifique de ce qui ne l'est pas et de contribuer à la connaissance »* (Flanchec, 2011), page 1.

Outre cette divergence des positions épistémologiques, certains auteurs tel que, (Mbengue, 2013), page 2, postule que « *toute recherche reflète une position épistémologique, que cette dernière soit affichée et revendiquée ou non par son auteur* » ce qui signifie que la position épistémologique du chercheur se dégage de facto dans son œuvre.

Cette situation pourrait justifier que bon nombre d'étudiants ne dévoilent pas leur position épistémologique. En effet, en sciences de gestion, peu de chercheurs affichent leur

rattachement à un paradigme épistémologique de manière explicite. A partir de l'analyse de 441 articles selon Goletty, Le Flanchec, 2006, page 22 repris dans (Flanchec, 2011) page 10, il a noté qu'« *en ce qui concerne le positionnement épistémologique des recherches étudiées, il faut constater que la très grande majorité des chercheurs n'affichent pas leur paradigme de rattachement de manière explicite. Prendre position sur ce point, relève donc de l'interprétation. Cependant, nous estimons qu'environ 40% des études avec application empirique étudiées dans la RGRH et 63% dans celles analysées dans RAM, sont ouvertement hypothético-déductives. Probablement ce chiffre est-il sous-estimé, tant la posture épistémologique et méthodologique n'est, bien souvent, pas explicitée. Par ailleurs, les recherches faisant référence à un positionnement constructiviste ou interprétatif sont rares, bien qu'elles existent (nous en recensons une dizaine dans la revue de GRH, moins dans RAM). Notamment, quelques références à la théorie enracinée de Glaser et Strauss (1967) sont à noter. Nous en déduisons que la posture positiviste est dominante, même si d'autres critères seraient également nécessaires pour en juger plus précisément* ».

En considération de ce qui précède, nous pouvons dire que l'épistémologie constitue un véritable défi à relever pour nous étudiant en sciences de gestion dans la mesure où elle n'a véritablement pris racine dans cette discipline que dans les années 1980 avec les travaux précurseurs cités par (Avenier, 2012) comme Berry, 1981. Berry et al, 1978 ; Girin, 1981, 1986 ; Le Moigne 1979,1983, 1986,1989, 1990 ; Marchesnay, 1985, Savall, 1985. Malgré cela, le questionnement épistémologique semble incontournable et transversal dans l'élaboration des connaissances car comme le souligne (Martinet, 1990) page 8 « *la réflexion épistémologique est consubstantielle à la recherche qui s'opère* ».

Malgré l'importance et la diversité des paradigmes épistémologiques que nous avons rencontrés dans la revue de la littérature, différentes manières de présentation des paradigmes ont été réalisées. Mais nous avons retenu celle qui présente avec plus de précision et d'exhaustivité, les cadres épistémologiques, les paradigmes contemporains avec leurs différentes hypothèses ontologique, épistémique, méthodologique renforcées du but et les moyens de justification de la connaissance. Il s'agit des cinq (5) paradigmes épistémologiques ci-après :

- le cadre épistémologique post-positiviste ;
- le paradigme épistémologique Réaliste Critique (PERC) ;

- le paradigme épistémologique Constructiviste pragmatique (PECP) ;
- le paradigme épistémologique interprétativiste ;
- le paradigme épistémologique constructiviste au sens de Guba et Lincoln (PECGL).

Chacun des paradigmes est présenté conformément au tableau n°13 ci-après.

Tableau 12: Hypothèses fondatrices de différents cadres épistémologiques contemporains (adapté de Avenier et Gravard-Perret, 2012 dans AEGIS le Libellio, volume 8, numéro 4, hiver 2012, page 27)

	Cadres épistémologiques Post-Positivistes (Boisot & McKelvey, 2010)	**Paradigme épistémologique Réaliste Critique (PERC)** (Bhaskar, 1988	**Paradigme épistémologique Constructiviste Pragmatique (PECP)** (von Glasersfeld ,1984, 2001	**Paradigme épistémologique Interprétativiste** (Sandberg, 2005 ; Yanow, 2006)	**Paradigme épistémologique Constructiviste au sens de Guba et Lincoln (PECGL)**
Hypothèses d'ordre ontologique	Il existe un réel en soi (LE réel) indépendant de, et antérieur à l'attention que peut lui porter un humain qui l'observe.	Il existe un réel en soi indépendant de l'attention que peut lui porter un humain qui l'observe. Le réel est organisé en trois domaines stratifiés : le réel profond, le réel actualisé, le réel empirique. Les phénomènes sociaux diffèrents des phénomènes naturels ; ils sont difficiles à mesurer.	Aucune hypothèse fondatrice. Il existe des flux d'expériences humaines	Il existe de l'activité humaine structurée (patterned). La signification consensuellement attribuée par des sujets à une situation à laquelle ils participent est considérée comme la réalité intersubjective objective de cette situation.	Le réel est relatif : il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autre sorte.
Hypothèses d'ordre épistémique	LE réel (en soi) n'est pas complètement connaissable (faillibilité possible des dispositifs de mesure).	Le réel profond n'est pas observable. L'explication scientifique consiste à imaginer le fonctionnement des mécanismes générateurs (MG) qui sont à l'origine des événements perçus.	Est connaissable l'expérience humaine active. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie, lequel peut néanmoins exister indépendamment du chercheur qui l'étudie. L'intention de connaître influence	Est connaissable l'expérience vécue. Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie. L'intention du sujet connaissant influence son expérience vécue de ce qu'il étudie.	Dans le processus de connaissance, il y a interdépendance entre le sujet connaissant et ce qu'il étudie

			l'expérience que l'on a de ce que l'on étudie.		
But de la connaissance	Décrire et/ou expliquer (notamment pour le réalisme scientifique) des phénomènes observables (via éventuellement des concepts inobservables) Conception représentationnelle de la connaissance. Enoncés sous forme réfutable.	Mettre au jour les mécanismes générateurs et leurs modes d'activation. Conception représentationnelle et/ou pragmatique des mécanismes générateurs.	Construire de l'intelligibilité dans le flux de l'expérience à fin d'action intentionnelle. Conception pragmatique de la connaissance.	Comprendre les processus d'interprétation, de construction de sens, de communication, et d'engagement dans les situations. Conception pragmatique de la connaissance.	Comprendre les constructions de sens impliquées dans le phénomène étudié. Pas de généralisation. Conception pragmatique de la connaissance.
Principes de justification spécifiques	Neutralité. Objectivité. Réfutation, corroboration Justification de la validité externe via des réplications (tests statistiques d'hypothèses, simulation…).	Pouvoir explicatif des MG identifiés. Justification de la validité des MG via des mises à l'épreuve successives dans des recherches quantitatives ou qualitatives.	Adaptation fonctionnelle et viabilité de la connaissance pour agir intentionnellement. Justification de la validité des connaissances génériques via des mises à l'épreuve dans l'action (recherches qualitatives).	Validités communicationnelle, pragmatique et transgressive. Description épaisse du processus (méthodes herméneutiques et ethnographiques).	Authenticité. Trustworthiness. Description épaisse de processus (méthodes herméneutiques mobilisées de manière dialectique).

En tant que jeune chercheur ne pouvant bâtir son propre cadre épistémologique, nous avons décidé de choisir le paradigme épistémologique qui correspond le mieux à notre modèle de recherche sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur.

1.3. Position épistémologique et Justification du choix du paradigme post positiviste

La spécification du cadre épistémologique est un acte fondateur dans la mesure où il a des conséquences sur l'ensemble de la recherche ; notamment sur le type de questions envisageables, sur le déroulement du processus, sur la nature des connaissances élaborées au cours de la recherche et sur le statut qui lui sera attribué, ainsi que sur le mode de justification de la connaissance.

1.3.1. Positionnement épistémologique

Après l'examen des 5 principaux positionnements épistémologiques ci-dessus, nous avons choisi de retenir l'épistémologie post-positiviste présenté par (Avenier et al, 2012) pour traiter

notre problématique sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur dans les pays en développement. Pourquoi le choix de ce paradigme ?

1.3.2. Justification du choix du paradigme post-positiviste

Le paradigme post-positiviste a été choisi pour les raisons suivantes :

De la conformité de notre vision de recherche aux hypothèses fondatrices et ce, à trois niveaux :

- Primo, la vision ontologique de la connaissance du réel, c'est-à-dire l'existence d'un réel indépendant de l'intérêt et de l'attention que peut lui accorder le chercheur, une certaine indépendance de l'objet –sujet dans la mesure où l'entreprise comporte des ressources humaines et matérielles qui existent indépendamment du chercheur ;

- Secundo, l'hypothèse épistémique relative à la connaissance du réel. Cette hypothèse postule que le réel n'est pas complètement connaissable ou que sa connaissance ne peut pas être parfaite, à cause de la possibilité de faillite des dispositifs de mesure ;

- Tierso, le but ou l'objet de la recherche dans ce paradigme qui cherche à décrire et/ou expliquer les phénomènes observables rejoint le schème causal que nous avons adopté pour notre recherche sur la résilience du secteur informel.

De la conformité de notre vision de recherche au choix de la méthode hypothético-déductive

Par ailleurs, la démarche hypothético- déductive que nous avons adoptée est historiquement liée au post-positivisme. En effet, Popper a démontré que l'induction issue du paradigme positiviste et consistant à tirer une règle générale à partir de l'observation du monde contenait des risques d'erreurs. Il a proposé la méthode déductive ou hypothético-déductive, c'est-à-dire, celle qui part d'une hypothèse pour en venir à l'expérience et non le contraire, car la théorie doit précéder la pratique. Pour notre part, à partir de l'observation empirique des phénomènes de résilience du secteur informel suite aux graves inondations, nous nous sommes référés à la littérature y relative pour définir nos hypothèses qui seront ensuite tester empiriquement.

De la conformité de notre vision de recherche aux principes de justification et de validité de la recherche

Les dispositions à prendre pour la validité interne et externe de la recherche : de manière générale la validité interne est relative à la rigueur, à la fiabilité et à la cohérence interne du processus de recherche. Selon (Avenier et al, 2012) dans AEGIS le Libellio vol 8 n 4, page. 17, « *la rigueur et la fiabilité concernent la phase de constitution du matériau empirique (data collection et celle de son traitement qui conduit à l'élaboration des résultats (data analysis). La cohérence interne dépend du design de la recherche* ». Dans le cadre épistémologique post-positiviste, poursuivent-ils, « *la fiabilité concerne particulièrement la mesure du phénomène, qui doit être réalisée avec des instruments (échelle de mesure, questionnaire, etc.) fiables* » ce qui va en droite ligne de l'outil de collecte que nous allons utiliser à savoir le questionnaire. Outre l'outil, il y a également la méthode quantitative que nous allons utiliser.

Quant à la validité externe, elle est relative à la validité de la connaissance au-delà de la base empirique et selon les auteurs du même journal sus-cité page 20, dans le paradigme post-positiviste, « *la mise à l'épreuve de connaissances repose sur des tests effectués dans une perspective de réplication* ». Ce qui va en conformité avec les différents tests que nous allons appliquer pour corroborer les résultats de nos hypothèses.

De la conformité de notre vision de recherche aux principes de l'objectivité de la recherche

Notre recherche sur la thématique se veut également objective selon le sens de Popper qui, dans sa onzième thèse page 82 repris par (Hervé, 2010) page 8, disait ceci : « *il est totalement erroné de supposer que l'objectivité de la science dépend de l'objectivité de l'homme de science. Et il est totalement erroné de croire que celui qui pratique les sciences de la nature est plus objectif que celui qui pratique les sciences sociales* ». En fait, l'objectivité des sciences repose dans les dispositifs sociaux et institutionnels qui garantissent l'examen critique. C'est pourquoi Popper poursuit dans sa douzième thèse page 82 en énonçant que « *ce qu'on peut appeler objectivité scientifique repose uniquement et exclusivement sur la tradition critique qui, en dépit des résistances rend souvent possible la critique d'un dogme qui prévaut. Autrement dit, l'objectivité de la science n'est pas une question d'individu, intéressant les hommes de sciences pris à part, mais une question sociale qui résulte de leur critique mutuelle, de la division du travail amicale-hostile entre scientifiques, de leur collaboration autant que de leur rivalité. Elle dépend donc partiellement d'une série de conditions sociales et politiques qui rendent cette critique possible* ». En plus de cette objectivité recherchée, notre travail prend en compte les questions éthiques qui sont d'une

importance certaine pour une étude sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur.

De la conformité de notre vision de recherche aux principes de l'éthique de la recherche

En sus de l'objectivité, il y a l'importance que nous accordons à l'éthique dans le cadre de la présente recherche sur les entreprises du secteur informel qualifiées d'entreprises de survie. Cette dimension qui avait été rejetée dans le paradigme positiviste a été prise en compte dans le paradigme post-positiviste. En effet, « *le principe de comportement éthique qui a longtemps été considéré comme non pertinent dans le paradigme épistémologique positiviste au motif que les valeurs du chercheur ne sont pas censées jouer sur le processus de recherche, apparait toutefois pris en compte dans les évaluations de recherche menées dans le paradigme post-positiviste* » (Avenier, 2012) page 54.

La cohérence et la pertinence des différents éléments sus évoqués qui *fit* avec notre vision de la recherche nous ont amené à adopter le paradigme épistémologique post-positiviste. Comme le rappelait (Flanchec, 2011) page 10 « *L'essentiel pour le chercheur en gestion aujourd'hui est d'avoir une réflexion sur la portée de sa production scientifique et de s'assurer de la cohérence entre les trois pôles fondamentaux décrits par De Bruyne, Herman et Schoutheete 1974 qui sont en interaction les uns avec les autres : le pôle épistémologique, le pôle théorique et le pôle technique* ». Il existait un quatrième élément qui faisait l'objet d'un pôle à part entière et qui a été intégré au pôle technique.

1.4. Design de la recherche

Bien que cette partie ait été déjà abordée dans l'introduction, nous allons insister ici sur l'importance de préciser davantage les contours de notre design ou canevas ou plan en français. Celui-ci fait partie des critères de validité d'une recherche et permet à des personnes autres que le chercheur d'en apprécier les composantes et procédures en lien avec la recherche dans son ensemble.

Ainsi, selon (Thietart, 2014) page 169 « *le design de la recherche, ou l'architecture de la recherche est la trame qui permet d'articuler les différents éléments d'une recherche : problématique, littérature, données, analyse et résultats* ».

Il convient de rappeler que l'intérêt de notre travail sur le management de crise a commencé depuis 2009 avec la gestion des inondations. Il s'est poursuivi en 2012, avec nos études en master recherche sur le management des crises en univers imprévisible dans les pays en

développement, puis avec la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur qui constitue le thème de la présente recherche doctorale. Le plan de la recherche n'a pas été statique, mais a connu une certaine dynamique au regard des résultats de l'observation empirique, des résultats de la littérature et des échanges avec des personnes ressources qui se sont développés dans le temps suivant l'approche hypothético-déductive que nous avons adoptée.

Bien que le cadre global d'un design soit défini, les travaux publiés en management sont d'une grande diversité en termes de démarches et de design, ce qui nous conduit à dire qu'il n'existe pas un modèle type ou invariable de constitution d'un design. En effet, celui-ci variant selon les recherches, nous nous sommes inspirés du design de (Béchir, 2015) élaboré suivant une approche hypothético-déductive et qui se rapproche de notre positionnement pour élaborer notre modèle de design.

Aussi, le plan de notre recherche s'articule ainsi qu'il suit :

1.4.1. Compréhension de l'objet et problématisation du sujet de recherche

La compréhension de sujet ou de l'objet de recherche constitue une phase importante dans la formalisation de la recherche. La résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur dans les pays en développement constitue une thématique assez nouvelle. L'intérêt accordé aux très petites entreprises, notamment celles du secteur informel est relativement récent et leur résilience encore plus. Les échanges avec le directeur et le co-directeur de thèse ainsi que les personnes ressources nous ont permis de mieux comprendre et affiner l'objet de notre recherche.

1.4.2. Revue de la littérature

Pour notre travail de recherche, la revue de la littérature s'est imposée comme dans tout travail scientifique. Celle-ci, au vu de notre problématique, s'est avérée holistique. En effet, au lieu de se focaliser uniquement sur la résilience, nous avons élargi les cadres conceptuels de notre recherche pour mieux cerner également les concepts de très petites entreprises, secteur informel, catastrophes de grande ampleur pour une connaissance holistique de notre thème. Ces recherches et l'observation empirique nous ont permis de mieux comprendre notre thème, de définir notre position épistémologique, de choisir notre démarche hypothético-

déductive, en somme une démarche cohérente du processus de recherche. Cette revue nous a également permis d'élaborer notre modèle de recherche qui évoluait avec les enrichissements de divers experts scientifiques qui nous ont apporté leur appui via internet. Il s'agit notamment de Léo Bourcart de l'Université de Grenoble, de Perez Roland et Michel Marchesnay de l'université de Montpelier.

1.4.3. Investigation de terrain à titre de recherche exploratoire

La résilience notamment des entreprises du secteur informel dans les pays en développement est très récente et la littérature y relative est rare. Nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour peaufiner nos hypothèses. Aussi, avons-nous choisi d'aller consulter les experts et acteurs du terrain par une phase exploratoire afin de mieux affiner nos hypothèses et pourquoi pas, intégrer de nouvelles hypothèses si nécessaire.

Les résultats de cette première phase de recherches devraient nous permettre de revoir nos hypothèses, les ajuster si nécessaire avant de procéder à la recherche quantitative avec le questionnaire au cours de la deuxième phase.

1.4.4. Retour à la littérature et formulation des hypothèses

Le croisement des résultats de cette phase grâce à l'approche exploratoire avec les résultats de la littérature vont consolider nos choix des hypothèses qui seront testées empiriquement à travers l'enquête sur la résilience des très petites entreprises, notamment, celles du secteur informel aux crises de grande ampleur dans la ville de Ouagadougou.

1.4.5. Résultats et validation empirique

Notre désir d'augmenter la scientificité de notre recherche nous a amené à adopter une méthodologie « mixte » ou « duale ».

Cette double démarche qualitative et quantitative, somme toute complémentaire, va certainement contribuer à enrichir la validité de notre recherche. Car selon (Creswell, 2006), la triangulation des méthodes qualitatives et quantitatives permet d'augmenter la validité de la recherche.

En effet, pour (Ben, 2001) page 6, « *les recherches en gestion ont pour objet de décrire, de comprendre, d'expliquer ou de prédire des phénomènes liés aux organisations* », et nous savons qu'une entreprise est une entité complexe, constituée d'éléments matériels (local, marchandise, logistique…) mais également d'éléments immatériels comme le promoteur, dans notre cas avec qui, il pourrait y avoir des interactions au cours de la collecte des données.

Ce qui fait dire à (Provost, 1999) page 4 que « *la recherche en gestion ne peut pas, de par sa nature, se départir d'une approche multi méthodes, par ce qu'elle s'intéresse à des design complexes et multidimensionnels* ».

Bien que de nombreux auteurs voient dans ces approches comme un mélange de paradigmes exclusifs et inconciliables à causes des oppositions ontologiques et épistémiques, d'autres y voient un paradigme différent : le pragmatisme. Et les années 2000 marquent une affirmation des méthodes mixtes (Tashakkori et al, 2003), (Bryman, 2007), (Cresswell et al, 2003). Pour (Avenier, 2012) page 48 « *Dans une recherche conduite dans un cadre positiviste ou post-positiviste, il est souvent utile de recourir à des techniques qualitatives en amont d'une méthode quantitative ou, rarement en aval de cette dernière* ».

Ces méthodes, selon (Creswell, 2006), peuvent être classées en quatre types : i) la triangulation, ii) le design de complémentarité, iii) le design explicatif et iv) le design exploratoire que nous avons adopté comme démarche.

Selon Cresswell, le design exploratoire est une conception séquentielle qui consiste à utiliser les méthodes qualitatives pour découvrir les thèmes concernant un problème, ensuite à utiliser les données pour élaborer un questionnaire qui permettra de générer des données quantitatives. En somme, une étude qualitative exploratoire (exploration) qui sera suivie par une étude quantitative (généralisation de résultats). Il est important de préciser le statut dominant de l'une des deux méthodes qui sera privilégiée dans la collecte et l'analyse des données.

En effet, selon (Thietart, 2014) page 183 « *le fait d'associer deux méthodes peut conduire à réduire les exigences de l'une d'entre elles. Par exemple dans une démarche séquentielle exploratoire, lorsque la méthode qualitative est riche, issue d'études de cas la méthode quantitative pourra utiliser des échantillons relativement plus petits pour généraliser les résultats. Au contraire, si la méthode qualitative se limite à des entretiens pour faire émerger des variables, les exigences seront élevées par rapport à la méthode quantitative* ». Pour notre recherche, nous allons opter pour la deuxième hypothèse à savoir une méthode qualitative légère suivie d'une méthode quantitative au regard de la démarche hypothético-déductive adoptée.

Notre choix a été également conforté par (Basly, 2006) page 11, qui a utilisé un design similaire pour l'étude d'une petite entreprise familiale et qui affirme que le choix de ce design

se justifie aisément « *la démarche de la recherche est de type hypothético-déductif même si elle se fonde au départ sur une étape inductive de type qualitatif. Nous avons effectué nos entretiens pour une double fin : une fin exploratoire et une fin de validation de certains items qui allaient former le questionnaire, instrument central de notre démarche méthodologique. L'objectif était de conforter les hypothèses qui devraient constituer la base du questionnaire* ». En somme, nous allons utiliser ce design pour deux raisons : identifier les variables importantes qui n'auraient pas encore été reconnues et renforcer la validation de notre recherche tout en profitant des avantages de chacune des méthodes.

Cette étape est nécessaire pour réfléchir sur la pertinence et la validité du processus de production des connaissances c'est-à-dire la démarche méthodologique.

Section 2 : Méthodologie

Nous avons utilisé une méthodologie quantitative précédée d'une méthodologie qualitative conformément à notre design de recherche.

2.1. Recherche exploratoire qualitative

La problématique de la résilience des très petites entreprises est intrinsèquement complexe. La recherche nécessite alors un certain approfondissement des connaissances dans le domaine avec les personnes ressources y compris les promoteurs des entreprises du secteur informel. C'est pourquoi nous avons procédé par cette phase qualitative exploratoire pour mieux connaitre la thématique avant de passer à la phase quantitative.

2.1.1. Description du public cible concerné et taille de l'échantillon de cette phase

Au cours de cette phase qualitative de la recherche, l'échantillon ne requiert pas un grand effectif car selon (Mongeau, 2009) page 94, la taille de l'échantillon est déterminée par le point de saturation c'est-à-dire, « *lorsque l'ajout d'entrevues n'enrichit plus le modèle élaboré… dans la pratique, 7 à 12 entrevues permettent généralement d'atteindre cette saturation* ».

En considération de ce qui précède, le public cible concerné par cette phase est constitué de 18 personnes réparties en deux groupes bien distincts. Le premier groupe au nombre de 14 personnes est constitué d'experts, de responsables des structures partenaires et techniques, les

représentants des organisations de ce secteur ci-après ayant une connaissance profonde des très petites entreprises et surtout du secteur informel et des crises que traversent ces unités économiques notamment les inondations du premier septembre 2009. Le deuxième groupe, au nombre de 4 est constitué des acteurs même du secteur informel à savoir et les entrepreneurs victimes des inondations du 1er septembre 2009 qui ont rebondi ou qui ont disparu.

1er groupe (14 personnes)

Experts étatiques et Partenaires (6 personnes)

Un responsable politique du Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Le Directeur Général du secteur informel ;

Le Directeur des impôts de la mairie de Ouagadougou ;

Un académicien du domaine ;

Un responsable de la chambre du commerce ;

Un représentant de la Banque africaine de développement (BAD).

Structures d'appui au secteur informel (6 personnes)

Un responsable du Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF) ;

Un représentant du Fonds d'appui au secteur informel ;

Un représentant du centre de formalités des entreprises (CEFORE) ;

Un représentant d'une Société d'Assurance ;

Un représentant d'une Banque ;

Un représentant d'une Structure d'appui technique au Secteur Informel ;

Deux (2) Responsables d'associations du secteur informel.

2ème groupe public cible (4 personnes)

Quatre (4) Responsables d'entreprises du secteur informel dont deux (2) résilientes et deux (2) non résilientes qui ont disparu.

2.1.2 Outils de collecte de données

Deux guides d'entretiens ont été conçus à l'intention des personnes ressources et des entrepreneurs victimes en vue d'une homogénéisation des entretiens.

Conception de guides d'entretien

Afin de mener à bien notre recherche exploratoire, deux guides d'entretiens ont été conçus. Ces deux outils sont des supports pour la collecte des données qualitatives, pour mieux explorer la thématique, tester la compréhension auprès des acteurs et également nous permettre d'identifier les promoteurs des entreprises résilientes et non résilientes sur le secteur informel suite aux inondations du 1er septembre 2009. Un guide d'entretien a été élaboré à l'intention des responsables de l'administration, des partenaires techniques et financiers, aux structures d'appui du secteur informel, aux responsables des organisations d'entreprises du secteur informel. Il comporte des questions spécifiques selon les cibles. Par exemple, les questions 4,5 et 6 sont réservées aux responsables des structures partenaires. Un autre guide d'entretien a été élaboré spécifiquement pour les entrepreneurs du secteur informel victimes des inondations du 1er septembre 2009 à Ouagadougou. Par ailleurs, ces outils comportent des préliminaires de mise en confiance qui expliquent à l'interlocuteur l'objet et l'intérêt de la recherche, l'importance pour lui de répondre à notre sollicitation, la garantie de la confidentialité et de l'anonymat des informations recueillies et l'obtention de son consentement avant le début de l'entretien. Chaque guide a été pré-testé avant son administration.

2.1.3 Méthodologie de choix du public cible de l'enquête exploratoire

Ces personnes ont été choisies par la méthode de convenance pour le 1er groupe et à partir d'un certain nombre de critères définis suite à l'entretien qui devraient nous permettre d'avoir une liste potentielle des promoteurs d'entreprises à interviewer pour le second groupe.

2.1.4 Mode de collecte des données

Dans le cas des entretiens de recherches, nous avons trois types d'entretiens à savoir : l'entretien directif, non directif et semi-directif. Les entretiens directifs sont ceux où la conversation est discontinue et avec une faible inférence. Les entretiens non directifs sont des conversations ouvertes et portant sur un thème préalablement défini et où le chercheur intervient pour recentrer, reformuler certains points du discours en vue de l'atteinte des résultats de l'entretien. Dans le cadre de l'entretien semi-directif, le chercheur applique le

même principe, à la différence qu'il utilise un guide structuré pour aborder une série de thèmes préalablement définis.

Tableau 13:caractéristiques des trois types d'entretien

Entretien dirigé (ou directif)	**Entretien semi-dirigé (semi-directif)**	**Entretien libre (non directif)**
Discours non continu qui suit l'ordre des questions posées	Discours par thème dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'interviewé	Discours continu
Question préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer	Aucune question préparée à l'avance
Information partielle et réduite	Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi	Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente
Information recueillie rapidement ou très rapidement	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible
Inférence assez faible	Inférence modérée	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil

Source : De Ketele et Roegiers (1996, page 172)

Pour notre recherche, nous avons privilégié l'entretien semi-directif qui est la technique la plus utilisée en gestion pour la collecte des données. Nous avons combiné deux modes : l'observation directe et l'entretien face à face. Les dispositions ont été prises pour contacter ces personnes ressources afin obtenir leur accord et fixer les rendez-vous en fonction de leur disponibilité.

Par ailleurs, les quatre principes de base développés par (Hlady, 2002) dans ce type d'entretien et repris par (Teneau, 2011) ont été respectés. Il s'agit de:

- Laisser parler la personne le plus librement possible en évitant de poser des questions ;
- Laisser l'intéressé utiliser des temps morts pour réfléchir ;
- Relancer l'interviewé soit pour approfondir les points déjà évoqués ou pour mettre fin à des temps morts prolongés ;

- Adopter une attitude d'écoute totale en évitant de fournir des informations, de prendre des décisions, d'évaluer les idées développées ou encore d'interpréter de manière directe, les propos évoqués.

Les entretiens avec les personnes ressources se sont déroulés soit dans leur bureau, soit à un lieu approprié à leur convenance. A cet effet, les dispositions de communication et de mise en confiance ont été développées pour réduire ou éliminer les risques de biais qu'offrent les entretiens face à face ou entretien de proximité. Il s'agit généralement du biais de conformisme, de désidérabilité et d'acquiescement.

De nombreuses relances de certaines personnes ressources n'ont pas obtenues de réponses favorables, mais la diversité et la qualification des profils des personnes ressources enquêtées augurent de bons résultats de recherche.

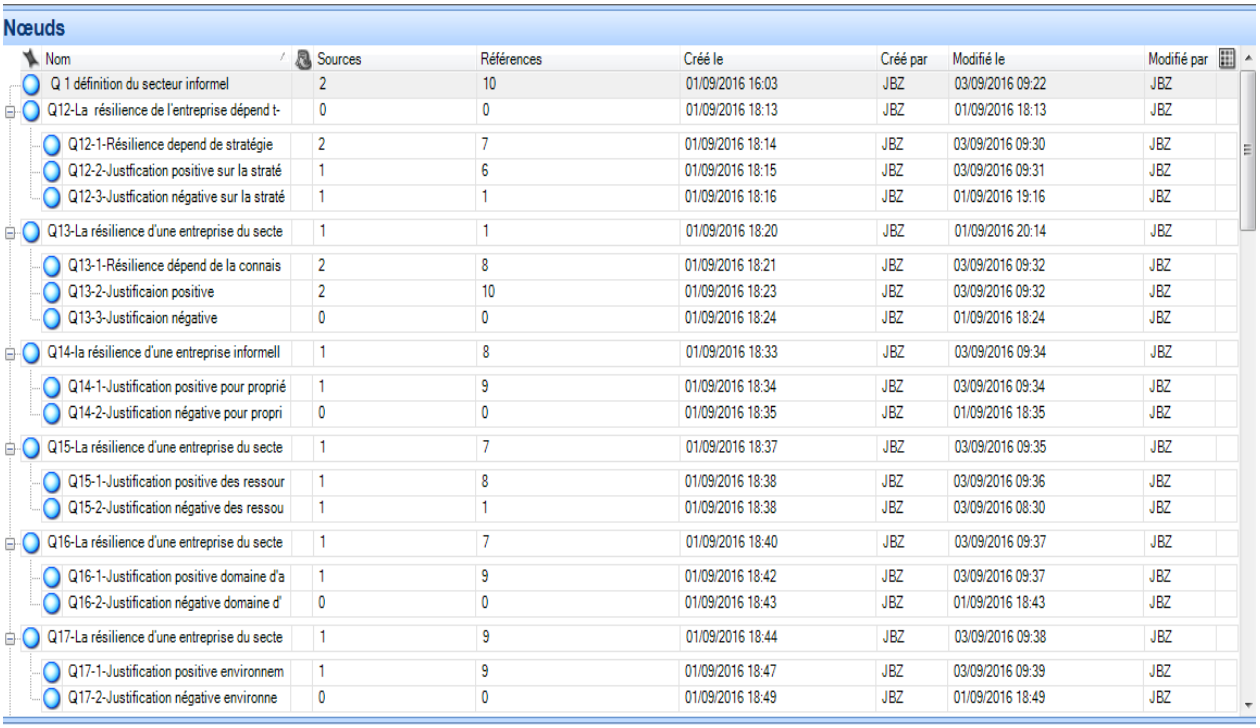
Les informations ont été enregistrées avec leur accord afin d'éviter les pertes lors du traitement et de l'analyse.

2.1.5 Traitement et analyse des données qualitatives avec le logiciel NVIVO

Les données recueillies ont été analysées grâce au logiciel « NVIVO » qui est un logiciel approprié pour le traitement et l'analyse des données qualitatives.

Les données qualitatives recueillies à partir du guide d'entretien ont été saisies sur Word. Il a ensuite été procédé au démarrage du logiciel NVIVO et à la création du projet (nom et description de l'étude), puis de l'importation des réponses saisies de word vers NVIVO. Nous avons par la suite procédé à la consultation des données importées sur NVIVO pour nous assurer de leur exhaustivité avant la création des noeuds parents et des nœuds enfants. Nous avons ensuite procédé à l'encodage des réponses aux nœuds existants, puis à l'exportation du contenu des nœuds de NVIVO vers word ce qui nous a permis de faire la synthèse des réponses en tenant compte de la hiérarchie des nœuds. Confère la capture d'écran ci-après du logiciel NVIVO.

Graphique 6:capture d'écran du logiciel NVIVO



Nœuds

Nom	Sources	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par
Q 1 définition du secteur informel	2	10	01/09/2016 16:03	JBZ	03/09/2016 09:22	JBZ
Q12-La résilience de l'entreprise dépend t-	0	0	01/09/2016 18:13	JBZ	01/09/2016 18:13	JBZ
Q12-1-Résilience depend de stratégie	2	7	01/09/2016 18:14	JBZ	03/09/2016 09:30	JBZ
Q12-2-Justfication positive sur la straté	1	6	01/09/2016 18:15	JBZ	03/09/2016 09:31	JBZ
Q12-3-Justfication négative sur la straté	1	1	01/09/2016 18:16	JBZ	01/09/2016 19:16	JBZ
Q13-La résilience d'une entreprise du secte	1	1	01/09/2016 18:20	JBZ	01/09/2016 20:14	JBZ
Q13-1-Résilience dépend de la connais	2	8	01/09/2016 18:21	JBZ	03/09/2016 09:32	JBZ
Q13-2-Justificaion positive	2	10	01/09/2016 18:23	JBZ	03/09/2016 09:32	JBZ
Q13-3-Justificaion négative	0	0	01/09/2016 18:24	JBZ	01/09/2016 18:24	JBZ
Q14-la résilience d'une entreprise informell	1	8	01/09/2016 18:33	JBZ	03/09/2016 09:34	JBZ
Q14-1-Justification positive pour proprié	1	9	01/09/2016 18:34	JBZ	03/09/2016 09:34	JBZ
Q14-2-Justification négative pour propri	0	0	01/09/2016 18:35	JBZ	01/09/2016 18:35	JBZ
Q15-La résilience d'une entreprise du secte	1	7	01/09/2016 18:37	JBZ	03/09/2016 09:35	JBZ
Q15-1-Justification positive des ressour	1	8	01/09/2016 18:38	JBZ	03/09/2016 09:36	JBZ
Q15-2-Justification négative des ressou	1	1	01/09/2016 18:38	JBZ	03/09/2016 08:30	JBZ
Q16-La résilience d'une entreprise du secte	1	7	01/09/2016 18:40	JBZ	03/09/2016 09:37	JBZ
Q16-1-Justification positive domaine d'a	1	9	01/09/2016 18:42	JBZ	03/09/2016 09:37	JBZ
Q16-2-Justification négative domaine d'	0	0	01/09/2016 18:43	JBZ	01/09/2016 18:43	JBZ
Q17-La résilience d'une entreprise du secte	1	9	01/09/2016 18:44	JBZ	03/09/2016 09:38	JBZ
Q17-1-Justification positive environnem	1	9	01/09/2016 18:47	JBZ	03/09/2016 09:39	JBZ
Q17-2-Justification négative environne	0	0	01/09/2016 18:49	JBZ	01/09/2016 18:49	JBZ

Nous avons également utilisé la triangulation des données en vue d'atteindre des résultats optimums.

2.2 Phase quantitative de la recherche

A la suite de la méthode qualitative exploratoire qui a éclairé nos lanternes sur la résilience des entreprises du secteur informel, nous allons procéder à la phase quantitative conformément à la méthodologie duale que nous avons adoptée.

2.2.1 Population de recherche ou d'intérêt au Burkina Faso

La population sur laquelle nous avons conduit cette étude quantitative est l'ensemble des entreprises informelles qui ont été créées avant les inondations du 1er septembre 2009 et qui exercent leurs activités dans la ville de Ouagadougou. Selon la réglementation nationale, une entreprise est considérée informelle si elle ne dispose pas d'un numéro d'Identification Fiscal Unique (IFU) et/ ou d'une comptabilité formelle.

Cette population du secteur informel a fait l'objet d'un recensement en mars 2009, soit quelques mois avant les inondations. En effet, lors de nos recherches documentaires, nous nous sommes aperçus que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) avait réalisé le 6ème recensement industriel et commercial sur l'ensemble des entreprises (RIC

VI) au Burkina Faso en mars 2009, soit 6 mois seulement avant les inondations. Selon les résultats du RIC VI, publiés en 2012, le Burkina Faso comptait 38 572 entreprises et établissements disposant d'un local fixe. Le nombre des entreprises est de 36 169 dont 32 183 entreprises informelles soit 89% et 3 986 entreprises formelles soit 11%, conformément au tableau ci-après. Ouagadougou la capitale et cadre de notre étude compte 21 072 entreprises.

Tableau 14: : Répartition des entreprises par branche d'activités selon l'acte d'immatriculation

Tableau N° 14 Répartition des entreprises par branche d'activités selon l'acte d'immatriculation					
Branche d'activité	Informel	Informel	formel		Taux de formalité en %
	Effectif	Poids en % sur le total des entreprises	Effectif	Poids en % sur le total des entreprises	
Activités extractives	0	0,0	43	0,1	100
Activités de fabrication	5 991	16,6	450	1,2	7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0,0	3	0	100
Construction	185	0, 5	229	0,6	55
Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles	16 873	46,7	1 804	0,5	10
Hôtels et restaurants	3 939	10, 9	269	0 ,7	6
Transports, activités des auxiliaires de transport en commun	1 681	4, 6	263	0,7	14
Activités financières	2	0,0	75	0,2	97
Immobilier, location et services aux entreprises	472	1,3	394	1,1	45
Education	57	0,2	202	0,6	78
Activités de santé et d'action sociale	57	02	82	02	59
Activités à caractère collectif ou personnel	2 877	8,0	160	0,4	5
Egrenage de coton	0	0,0	3	0,0	100
ND	49	0,1	9	0,0	16
Total	32 183	89,0	3 986	11,0	11

Source : VIème Recensement industriel et commercial, 2009

2.2.2 Localisation et population cible dans la commune de Ouagadougou

Localisation

Les unités d'échantillonnage sont les entreprises du secteur informel présentes lors du recensement de mars 2009 et antérieur, disposant d'un local fixe, exerçant hors des marchés et « yaar » et du secteur agricole conformément aux résultats du RIC VI. Nous avons ciblé les entreprises informelles situées dans les 5 arrondissements de Ouagadougou selon l'ancien découpage administratif. Prioritairement, celles situées dans les zones inondables et inconstructibles des secteurs 3, 10, 11, 12, 23, 24, 19 de Baskuy, Nongr-massson et

Boulmiougou conformément au décret n° 2009-793/PRES/PM/MASSN /MATDS /MEF/ MID/MAHRH /MECV du 19 novembre 2009 portant réglementation des servitudes, des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou. Ensuite, celles des secteurs qui n'étaient pas pris en compte par le décret mais que des sorties sur le terrain lors des études antérieures ont confirmé.

Ainsi, nos recherches se focaliseront d'abord sur les secteurs à très fort risques d'inondations[45] ci-après :

Tableau 15: Secteurs à très fort risques d'inondation

Arrondissements de Ouagadougou	Secteurs
Baskuy	3, 4, 10, 11, 12
Bogodogo	14, 15
Boulmiougou	19, 18
Nongre-massom	23, 24, 13
Sighnoghin	21, 22
Total	14

Source : Mémoire de Master de SANI Bani, 2011

Ce choix des zones se justifie aisément, car ce sont réellement les entreprises du secteur informel manquant de ressources qui s'y installent. Les entreprises formelles s'implantent généralement dans les meilleures zones.

Sur le terrain, la technique boule de neige a été utilisée pour le ciblage des entreprises jusqu'à épuisement du nombre d'entreprises par branche d'activités et par arrondissement.

Population accessible

La population cible accessible est la population d'intérêt que nous avons été en mesure de contacter pour réaliser les entretiens pendant la période de collecte des données. Il s'agit : i) des entreprises informelles crées avant le premier septembre 2009 qui n'ont pas disparu et continuent d'exercer leurs activités ; ii) des entreprises informelles créées avant le premier septembre 2009 qui ont disparu suite aux inondations du premier septembre et dont les

[45] Mémoire de Saidou Bani SAMARI sur l'implication des facteurs physiques dans les risques d'inondations à Ouagadougou : cartographie des zones à risques et mesures de prévention Juin, 2011

responsables peuvent être contactés. Ainsi, les entreprises qui ont disparu suite aux inondations du premier septembre et dont les responsables ne pouvaient pas être contactés ont été exclus de l'étude.

2.2.3 Echantillonnage

Compte tenu des contraintes de temps, de budget et de l'instabilité des entreprises informelles, un échantillon représentatif d'entreprises informelles a été sélectionné pour réaliser les entretiens. La liste d'entreprises informelles la plus récente est celle issue du VIème Recensement Industriel et Commercial (RIC VI) réalisé en 2009 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette liste n'étant pas actualisée, il n'est pas optimal de réaliser un échantillonnage probabiliste car cela introduirait une erreur de couverture importante.

Nous avons donc privilégié les méthodes d'échantillonnage empirique, précisément la méthode des quotas. Nous avons utilisé la méthode des quotas qui est « *une méthode d'échantillonnage non aléatoire qui permet d'obtenir un échantillon ayant une certaine représentativité de la population étudiée* » (Thietart, 2014) page 228, étant donné que nous n'avons pas une liste exhaustive actualisée des unités économiques pour faire un sondage probabiliste.

Cette méthode est largement utilisée dans les enquêtes car, bien conçue, elle conduit à des échantillons représentatifs et minimise les coûts de réalisation de l'étude. Les variables de quotas sont : la branche d'activité de l'entreprise informelle et l'arrondissement où elle exerce ses activités.

Pour constituer notre échantillon, nous avons adressé une correspondance au directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie, responsable de l'organisme qui avait réalisé le recensement des entreprises en 2009.

Nous avons effectivement pu obtenir la situation des entreprises qui existaient dans les 5 arrondissements de Ouagadougou au moment de la catastrophe. La base des données étant confidentielle, nous avons demandé la répartition des entreprises selon les secteurs d'activités et selon les arrondissements de l'époque. Sur les 13 branches d'activités retenues au niveau de l'ensemble des entreprises du secteur informel au plan national, nous avons décidé de retenir les 6 branches dans lesquelles le nombre d'entreprises informelles était supérieur à 200 afin

d'avoir la chance de les retrouver sur le terrain. Les branches faiblement représentées[46] n'ont pas été retenues.

Au total, 17 847 entreprises informelles des 5 arrondissements répartis dans les 35 secteurs selon l'ancien découpage de la commune de Ouagadougou ont été considérées.

2.2.4 Détermination de la taille de l'échantillon scientifiquement valide

Déterminer la taille d'un échantillon revient à estimer la taille minimale requise pour obtenir des résultats avec un degré de confiance satisfaisant (Thietart et al, 2014). La taille de notre l'échantillon a été fixée sur la base d'un échantillonnage aléatoire simple pour une population d'intérêt de taille suffisamment grande. Ainsi, on a :

$$n = \frac{Z^2 \times p \times (1-p)}{e^2}$$

n est la taille de l'échantillon

Z est le quintile de la loi normale standard

p est la proportion de la variable d'intérêt

e est la marge d'erreur associée la proportion

Dans le cadre de notre étude, nous prenons un niveau de confiance de 95% ($Z = 1{,}96$), une proportion $p = 0{,}5$ et une marge d'erreur $e = 6\%$.

On trouve $n = 267$ entreprises informelles toutes branches confondues à enquêter dans la ville de Ouagadougou pour que l'erreur commise du fait de l'échantillon soit moins de 6%.

Répartition de l'échantillon

L'échantillon a été réparti entre branches d'activités et arrondissements proportionnellement à leurs effectifs en entreprises informelles en 2009. Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon selon la branche d'activités et l'arrondissement.

[46] Les 7 branches faiblement représentées sont : activités extractives, activités de production et de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, activités d'égrenage de coton 0 pour chacune des 3 branches, activité d'éducation, activité de santé et d'action sociale 57 pour chacune des 2 branches, activités financières 2 et activité de construction 187.

Tableau 16: Répartition des entreprises du secteur informel par arrondissement et par branche d'activité

Arrondissements de Ouaga / Branches d'activités	Baskuy	Bogodogo	Boulmiougou	Nongre-massom	Sighnoghin	Total par branche
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles	53	26	30	20	10	**140**
Activités de fabrication	19	9	11	7	4	**50**
Hôtels et restaurants	13	6	7	5	2	**34**
Activités à caractère collectif ou personnel	10	5	6	4	2	**26**
Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	4	2	3	2	1	**12**
Immobilier, locations et services aux entreprises	2	1	1	1	0	**5**
Total par arrondissement	**101**	**50**	**58**	**39**	**19**	**267**

Source : construit par l'auteur

Nous avons ensuite élaboré un tableau qui détermine le nombre et la répartition des entreprises du secteur informel par branche d'activités et par secteur au niveau de chaque arrondissement que nous avons remis à chaque enquêteur pour interviewer les promoteurs.

2.2.5 Outil de collecte des données, formation et pré-test

Pour la collecte des données quantitatives, un questionnaire a été élaboré conformément à notre positionnement épistémologique post-positiviste.

Conception du questionnaire pour la collecte des données

Le questionnaire est un outil approprié de collecte de données primaires. Notre questionnaire a été élaboré avec le logiciel Sphinx iQ qui est un logiciel qui permet de concevoir un questionnaire d'enquête, de saisir, de traiter et d'analyser les données. Nous avons intégré les méthodes de contrôle afin de garantir la fiabilité des données qui ont été recueillies et saisies. Nous avions prévu déjà les types de réponses à collecter.

Par ailleurs, il importe de souligner que cet outil est structuré en trois parties articulées ainsi qu'il suit :

Une partie introductive ou de consentement qui permet d'informer l'interviewé sur l'objet et l'intérêt de l'enquête, de le mettre à l'aise ou en confiance tout en lui garantissant la confidentialité de ses propos, toute chose qui permet de briser le plafond de verre entre les interlocuteurs et de permettre d'obtenir des informations fiables et crédibles. Par ailleurs, cette

partie comporte des filtres permettant dès les premiers instants de s'assurer si l'entreprise remplit les conditions requises ou pas. Au cas où les conditions ne sont pas remplies (secteur informel victime des inondations du 1er septembre 2009) l'entretien s'arrête dès cette étape et l'interviewé est courtoisement remercié pour sa disponibilité avant de retrouver un autre dont l'entreprise remplit les critères ;

Une deuxième partie axée sur le développement et comportant entre autres, les éléments suivants :

Identification globale de l'interviewé ;

Identification de l'entreprise ;

Situation de l'entreprise avant et après les inondations ;

Facteurs de résilience de l'entreprise.

Une troisième partie comportant les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. Ce questionnaire a été enrichi avec un extrait des questions de Connor-Davidson-Resilience Scale ou CD-RISC, un outil qui a été déjà administré à plusieurs groupes cibles dans différents pays du monde pour tester leur résilience.

Formation des enquêteurs

Sept enquêteurs (4 femmes et 3 hommes) de niveau supérieur au baccalauréat avec une expérience dans la collecte des données avec l''INSD ont été recrutés. Ils ont suivi une formation d'un jour afin de se familiariser avec la thématique de la résilience du secteur informel, mais aussi, s'approprier le questionnaire, afin d'avoir une homogénéisation de la compréhension de l'outil avant d'aller le tester sur le terrain. Pour ce faire, les questions ont été traduites dans les deux principales langues nationales (moore, dioula) qui sont les plus parlées par les promoteurs à Ouagadougou. Au cours de cette formation, ils ont été appuyés par un expert statisticien ayant une expérience pertinente dans la réalisation de ces genres d'enquêtes.

Pré-test

Selon les travaux de (Thietart et al, 2014) page 267, *« il ne faut jamais lancer un questionnaire sans l'avoir prétesté. Le prétest permet de mettre à l'épreuve la forme des questions, leur ordonnancement et leur compréhension ainsi que la pertinence des modalités*

de réponses proposées ». Dans le cadre de notre recherche où de nombreux entrepreneurs sont analphabètes, cet exercice a été plus que nécessaire pour permettre à nos cibles et à nos enquêteurs d'harmoniser la compréhension des concepts dans les différentes langues nationales (Moore, Dioula) les plus parlées à Ouagadougou, mais aussi de s'assurer de la fiabilité et de l'efficacité du questionnaire.

Ainsi, chaque enquêteur est allé administrer le questionnaire dans sa zone d'étude. Au cours de cette phase, 7 personnes ont été interviewées. A l'issu du prétest, une rencontre de restitution a été organisée au cours de laquelle, les différentes préoccupations d'ordre conceptuel que pratique ont été présentées, discutées et amendées le cas échéant, avant de procéder à la collecte générale.

2.2.6 Mode d'administration du questionnaire

L'administration d'un questionnaire est fonction de la population cible et des ressources dont dispose le chercheur. Nous référant aux travaux de (Thietart et al, 2014), les modes d'administration les plus répandus dans les recherches en management sont : le questionnaire électronique, le questionnaire postal, le questionnaire téléphonique et le questionnaire en face à face. Le choix d'une méthode est alors fonction de plusieurs paramètres

Tableau 17:quelques comparaisons entre les différents modes d'administration d'un questionnaire

	Modes d'administration				
	Postal	**Email**	**En ligne**	**Téléphonique**	**Face à face**
Coût	Moyen à élevé selon les tarifs postaux et les dépenses de reproduction	Très élevé	Très faible	Moyen à élevé	Elevé
Contrôle de l'échantillon	Faible car le chercheur n'a pas les moyens de savoir qui a répondu	Faible lorsque le questionnaire est envoyé en fichier joint car le chercheur n'a pas les moyens de savoir qui a répondu. La qualité des réponses est plus impliquante car pas d'anonymat	Faible quand le lien vers l'enquête en ligne est envoyé par mail car le chercheur ne peut pas contrôler qui répond ni ne peut empêcher le lien d'être diffusé à d'autres	Elevé	Très élevé
Temps de	Assez court, mais il faut compter le	Plus court que pour le postal mais il	Très court	Très dépendant de	Très dépendant de

réalisation	temps de la relance	faut aussi compter le temps de la relance		la taille de l'échantillon et de la disponibilité des répondants	la taille de l'échantillon et de la disponibilité des répondants

Source : méthode de recherche en management (Thietart et al, 2014), 4ème édition page 272

En dépit du coût très élevé de la méthode d'administration de face à face, nous avons opté pour cette technique car le contrôle de l'échantillon est très élevé, l'enquêteur peut s'adapter au niveau et à la langue à l'interlocuteur et surtout, la possibilité de reformuler en cas de besoin pour une meilleure compréhension de la question afin d'optimiser les réponses. Ainsi, la collecte des données a combiné deux modes : les observations directes et les interviews face-à-face avec un questionnaire individuel. En cas de besoin d'information complémentaire ou de confirmation et si l'enquêté n'était plus physiquement disponible, un appel téléphonique a été effectué pour renseigner le questionnaire individuel.

2.2.6 Collecte des données

La collecte des données quantitatives a été réalisée avec l'appui d'enquêteurs qualifiés qui ont une longue expérience dans ce type d'enquête avec l'INSD, pour faciliter non seulement la communication mais surtout pour avoir la confiance des promoteurs du secteur informel afin d'obtenir les informations fiables dont nous avons besoin. Ils ont au moins le diplôme du baccalauréat.

Nous avons assuré le suivi et participé à certains entretiens. Compte tenu du niveau d'instruction généralement faible, de l'analphabétisme élevé et du manque de temps des promoteurs (homme/femme orchestre), les questionnaires ont été administrés à travers des entretiens face à face et les réponses retranscrites systématiquement avec leur consentement.

Grâce à cette technique de face à face utilisée, toutes les fiches ont été judicieusement remplies par les enquêteurs. Les interlocuteurs étaient motivés et même si quelques-uns ont décliné la sollicitation, ils étaient plus nombreux à se monter disponible pour l'enquête. Ainsi, sur 267 entreprises prévues théoriquement, 269 entrepreneurs ont effectivement accepté de répondre aux questions, soit un taux de réponse de 100%.

2.2.7 Traitement, analyse et interprétation des données

La saisie, le traitement et l'analyse des données ont été réalisés avec le logiciel Sphinx iQ. Le traitement des données est un ensemble d'opérations statistiques qui consiste à améliorer la cohérence et la fiabilité des données.

Pour ce faire, nous avons procédé à la fusion des données saisies, au dépouillement de l'enquête, à la création de nouvelles variables et au recodage de variables pour être en phase avec les objectifs poursuivis. Le dépouillement a permis de corriger les erreurs de saisie, de traiter certaines non réponses et de se faire une idée des premiers résultats.

Les résultats des dépouillements ont été enrichis avec les contrôles bi variés afin de détecter les cas de données aberrantes ou contradictoires. Par ailleurs, les données ont ensuite été apurées avant la phase d'analyse proprement dite.

L'analyse a consisté à faire l'analyse descriptive (tableau à plats, les tableaux croisés, les moyennes, les graphiques etc.), puis l'analyse inférentielle ou les tests d'hypothèses statistiques (test de Chi-2, test exact de Fisher, ANOVA et le test de CD-RISC) et la modélisation par la régression logistique. L'objectif étant de renforcer la scientificité de notre recherche. La mise en forme de certains tableaux et graphiques ont été réalisées grâce au logiciel Excel.

Quant à l'interprétation, elle a été la dernière étape de la recherche qui a nécessité beaucoup de rigueur et de discipline dans la mesure où il faut donner une signification, un sens aux résultats de nos travaux sur la résilience des entreprises du secteur informel au regard des résultats de recherches antérieures dans la même thématique.

Conclusion du chapitre 4

Le cadre méthodologique nous a permis de faire d'abord un rappel du concept et des sources de l'ancrage épistémologique avant de présenter les différents paradigmes épistémologiques. Cette présentation préliminaire nous a permis de déterminer notre positionnement épistémologique post-positiviste, au regard de notre vision ontologique de la connaissance du réel, de notre hypothèse épistémique et du choix de la méthode hypothético-déductive. Nous avons également procédé à la validation des résultats empiriques avant de traiter la

méthodologie. A ce niveau, nous avons justifié le choix de notre méthodologie duale ou mixte, c'est-à-dire que nous commençons par une méthodologie qualitative exploratoire pour mieux connaitre la problématique de la résilience des entreprises du secteur informel dans notre contexte avant de passer à la phase quantitative avec nos hypothèses. Nous avons ensuite procédé à la présentation des processus de recherche scientifique à travers entre autres, les choix du publics, la méthode de collecte des données, le traitement et l'analyse des données.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

A l'entame de cette première partie, il a été présenté, le contexte général de la recherche afin de mieux faire connaitre la situation dans laquelle est intervenue la catastrophe centenaire du 1er septembre 2009 ainsi que ses conséquences sur la population et l'économie notamment, le secteur informel.

Cette présentation a constitué un préalable nécessaire à l'introduction du cadre théorique, qui, outre la définition et l'analyse des concepts essentiels de la recherche que sont les très petites entreprises, les crises et/ou catastrophes, a mis un accent particulier sur la résilience qui constitue le point focal de la recherche.

Cette première partie a été également l'occasion de présenter les différentes théories relatives au thème, d'affiner les hypothèses et le modèle en tenant compte des résultats des travaux antérieurs sur la thématique et la spécificité du contexte de cette recherche avant d'aborder la méthodologie. Ce dernier point a permis de revisiter les différents positionnements épistémologiques contemporains, de préciser notre positionnement qui est l'épistémologie post-positiviste, de choisir la méthode quantitative qui a été précédée d'une recherche qualitative exploratoire. Il nous a également permis de définir la taille de l'échantillon, les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données avant de procéder à leur mise en œuvre sur le terrain.

Cette première partie qui se termine avec les démarches scientifiques rigoureuses de la phase qualitative et quantitative nous a également permis d'obtenir les résultats probants qui sont présentés dans la deuxième partie des travaux.

DEUXIEME PARTIE :

RESULTATS ET DISCUSSION

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie de notre recherche est constituée de trois chapitres et porte sur les résultats et la discussion. Il importe de rappeler que la première partie de la recherche consacrée au cadre conceptuel est constituée de quatre chapitres.

Dans cette deuxième partie, les deux premiers chapitres se proposent de présenter les principaux résultats de la recherche.

Ainsi, le chapitre V porte sur les résultats de la recherche exploratoire qualitative. Il est constitué de deux sections dont la première présente les résultats qualitatifs sur la situation du secteur informel. La seconde analyse les facteurs déterminants de la mortalité et de la résilience des entreprises du secteur informel ;

Le chapitre VI, constitué de quatre sections présente les résultats de la recherche quantitative sur la résilience du secteur informel. La première présente la répartition spatiale, le profil des entreprises et des entrepreneurs enquêtés. La deuxième section traite des conséquences des inondations sur le secteur informel. La troisième analyse les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel et la quatrième section consacrée aux leçons tirées par les entrepreneurs victimes.

Le chapitre VII est consacré à la discussion. Il est constitué de trois sections dont la première présente la discussion des résultats en lien avec les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel. La deuxième section se focalise sur les apports de la recherche et la troisième, sur les limites.

CHAPITRE V : RESULTATS DE LA RECHERCHE QUALITATIVE

Introduction

Les résultats de la recherche qualitative ou exploratoire qui ont été obtenus suite aux entretiens avec les experts, personnes ressources et les entrepreneurs victimes vont être présentés dans deux sections.

La première sera consacrée aux données permettant une connaissance du secteur informel et la seconde, celle qui va traiter des facteurs de mortalités et de résilience des entreprises dudit secteur.

Section 1 : Présentation des résultats qualitatifs sur la situation du secteur informel

Conformément à la méthodologie proposée pour notre recherche, nous avons réalisé la phase qualitative du 21 juin au 27 août 2016. Les entretiens avec les responsables des entreprises dont trois (3) résilientes et une (1) non résiliente se sont déroulés dans les ex-arrondissements de Baskuy et de Boulmiougou sur leurs lieux de travail et parfois, la nuit. Ils ont duré une (1) heure en moyenne et ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

1.1 Engagement institutionnel, partenarial et stratégies d'accompagnement du secteur informel

En termes de résultats, nous pouvons relever un engagement insuffisant des autorités et des partenaires techniques et financiers et ce, au regard de leur importance et de leur contribution, 89% des entreprises totales du pays, 46,4% du PIB, 1 800 000 d'emplois informels non agricoles en 2012. Nous notons également des facteurs diversifiés de résilience.

1.1.1. Engagement pro-secteur informel insuffisant

L'engagement des autorités vis à vis du secteur informel bien que visible reste insuffisant, et se caractérise par l'absence au plan national d'une définition unique du secteur informel, l'inexistence d'une politique et de textes juridiques incitatifs, des stratégies d'accompagnement variées mais insuffisantes, et une mortalité élevée des entreprises du secteur informel lors des inondations du 1er septembre 2009.

1.1.2. Absence d'une définition unique du secteur informel

Le secteur informel, selon la majorité des interviewés est un secteur non structuré, qui ne respecte pas les textes, qui ne tient pas de comptabilité et dont les activités qui échappent parfois au fisc s'exercent en fonction des expériences acquises sur le terrain et se déroulent sur place, en ambulatoire ou même la nuit.

Quelques-uns font observer que le concept a évolué et qu'on parle maintenant de microentreprises qui *se définissent par rapport au chiffre d'affaires, c'est à dire moins de 15 000 000 F CFA* selon *la loi de finances de 2014.*

D'autres enfin font observer la définition de l'INSD qui se réfère à des unités économiques qui ne respectent pas les aspects administratifs (RCCM, IFU, CNSS) et de gestion. *« Pas de document administratif, pas de comptabilité formelle ; l'informel, c'est également les installations sauvages ». HPTF*

Cette synthèse révèle que la définition du secteur informel est encore loin de faire l'unanimité au Burkina Faso. Par exemple, une entreprise qui remplit les critères de formalités (CEFORE) est formelle. Mais si cette même entreprise n'entretient pas une comptabilité écrite formelle selon les normes SYSCOA auxquels notre pays est Etat partie, elle est informelle. De ce fait, une même entreprise peut être considérée comme formelle et informelle à la fois suivant le registre dans lequel on la place. Cette ambiguïté fait qu'il est difficile de mener des actions ciblées concrète en faveur des acteurs de ce secteur, d'où le défi pour le Burkina Faso de se doter d'une définition unique.

1.1.3. Absence d'une politique gouvernementale pro-secteur informel

Pour la majorité des interviewés, l'Etat mène une politique en faveur du secteur informel à travers les actions de sensibilisation et de promotion et la mise en place de cadres institutionnels tels que :

- la création au sein du ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi, d'une direction générale ramenée au rang de direction du secteur informel ;

- l'existence d'autres structures dans des départements ministériels tels que ceux en charge du Commerce, de l'Economie et des finances qui apportent un appui au secteur informel ;

- la création des structures spécifiques telles que le Centre de gestion agréé, la chambre de commerce, le CEFORE, mais également la création des fonds tels que le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ), le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF).

Selon un des PTF, **«** *le gouvernement mène une politique favorable (guichet unique, CEFORE, pour faciliter l'accès à la commande publique). Avant, pour soumissionner, il fallait beaucoup de documents éparpillés. Maintenant, tout est regroupé en un endroit livrable en 72 heures. »*

Au niveau du Ministère du Commerce, poursuit un autre PTF, *« il y a la lettre de politique de développement du secteur privé qui prend en compte le secteur informel. Il y a le CGA qui permet une réduction de 20% de la fiscalité. Il y a également le CEFORE qui appuie le secteur informel à travers des outils et aide à tenir les caisses. Mais tout ceci n'est pas suffisant ; il y a un potentiel suffisant et un programme de transformation économique et de croissance pour l'emploi qui a été adopté pour un montant de 6 milliards ».*

Cependant, une minorité estime que l'Etat ne mène pas une politique pro-secteur informel dans la mesure où il n'existe aucun document de politique élaboré en la matière, pas de stratégie clairement définie.
Une autre partie des personnes reste dubitatif sur la volonté clairement affichée du gouvernement en faveur du secteur informel au regard de l'importance de ce secteur dans l'économie nationale et des difficultés auxquelles il est confronté.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire que malgré la mise en place d'un cadre institutionnel et des structures d'appui ou de financement du secteur informel, il n'existe pas un référentiel d'orientation cohérent et spécifique, c'est-à-dire un document de politique avec des objectifs, des axes et des résultats clairement définis permettant aux parties prenantes de se référer en matière d'intervention en faveur du secteur informel.

1.1.4. Existence de textes juridiques peu incitatifs

La majorité des acteurs interviewés estime que les textes juridiques du secteur informel sont incitatifs, ils évoquent sur le plan fiscal, la contribution forfaitaire pour le secteur informel et une réduction des taxes pour ceux qui quittent le secteur informel pour le formel.

« Il y a une adaptation du lieu et de l'importance de l'activité » Personne ressource H, A.I

« mais insuffisant car la majorité des membres sont analphabètes donc si les maires ne communiquent pas, l'agent de recouvrement peut par exemple venir avec les textes anciens qui sont défavorables pour recouvrer les taxes ; il faut alors bien communiquer, ainsi, l'agent sort son papier et le commerçant également sort le sien, sinon, si le commerçant n'est pas informés des nouveaux textes qui leur sont favorables, il peut négocier au rabais et payer des pourboires à l'agent recenseur pour obtenir des réductions ce qui est source de fraude »H, S.I

D'autres au contraire trouvent que les textes ne sont pas incitatifs. *« Si les textes étaient favorables, les acteurs allaient s'en sortir. La fiscalité n'est pas incitative pour amener les acteurs à aller vers le secteur formel. Le problème de la fiscalité et l'analphabétisme font que les acteurs pensent que leur contribution est une spoliation* » affirme, H. A I

Une autre partie estime que même si les textes sont incitatifs, ce n'est pas suffisant car «*il n'y a pas de texte spécifique. Des dispositions visent tel ou telle catégorie entre 1F et 15millions de francs. Il n'y a pas de politique structurée pour aller vers le formel. Ainsi, les acteurs peuvent aller au niveau formel et si cela ne leur plait pas, ils retournent vers l'informel ou créent des démembrements de l'informel à cause des taxes relativement élevées (impôts sur le bénéfice 27,5%) et ceux qui quittent l'informel vers le formel bénéficient d'une réduction et payent alors 15%). Il ne faut pas que ce soit à travers les impôts qu'on cherche à emmener les entreprises du secteur informel vers le secteur formel). Il faut mettre l'accent sur la nécessité d'avoir les documents, les crédits pour les voyages, les reconnaissances officielles et lorsqu'ils grandiront et que la taille de leurs unités commence à leur échapper, ils seront obligés d'aller vers le formel ».*

Une autre partie affirme ne pas connaitre les textes qui régissent le secteur informel. *« Les textes juridiques sont peu connus par les différents acteurs et peu incitatifs, l'objet est surtout axé sur leur contribution d'où une résistance passive qui ne dit pas son nom ». HPTF*

Le gouvernement a adopté des textes favorables au secteur informel, notamment au plan fiscal, mais jugés peu incitatifs pour les amener vers le secteur formel. Par ailleurs,

l'analphabétisme des bénéficiaires et la faible diffusion des textes constituent des limites objectives à la jouissance de ces faveurs.

1.1.5. Stratégies d'accompagnement des acteurs du secteur informel

En matière d'accompagnement du secteur informel, plusieurs stratégies se dégagent suivant les compétences, les ressources et les domaines d'actions des structures. Ce sont :

Stratégies d'information

La stratégie utilisée par la plupart des intervenants est l'information.

« Dès qu'il y a une information, nous appelons les présidents et les secrétaires des associations pour les informer afin qu'ils puissent partager l'information à leurs membres. En cas de difficultés, nous recherchons ensemble les solutions. »H.S.I

Stratégies de formation

Quelques structures telles que le centre de gestion agréé, le CEFORE, la chambre de commerce etc. offrent des formations au profit des acteurs du secteur informel.

« Dans les années 2008, on a formé beaucoup d'entreprises (environ 300) du secteur informel sur le paiement des impôts, la tenue de la comptabilité, la déclaration à la CNSS. Toutes les entreprises qui avaient accepté la formalisation à l'issue de la formation, avaient bénéficié d'une réduction du taux d'intérêt» H, PTF

Activités génératrices de revenus

Certains acteurs offrent aux sinistrés des ressources financières pour mener des activités économiques en vue de les aider à se relever et à se reconstruire. Selon un des PTF, « En cas de catastrophe, on accompagne les sinistrés à travers les Activités génératrices de revenus (AGR) telles que le petit élevage, le commerce, l'artisanat pour les aider à rebondir ».

Activités à haute intensité de main d'œuvre

D'autres acteurs développent des activités à haute intensité de main d'œuvre pour permettre aux sinistrés qui ont souvent tout perdu d'obtenir des ressources financières grâce à leur force de travail pour se relever.

« *Pour renforcer la résilience, il faut renforcer les activités à haute intensité de main d'œuvre des populations de 8 communes de la région du nord et de 8 communes de la région du sahel pour leur permettre d'avoir des revenus qui leur permettront d'engager des AGR* » H, A I

Stratégies intégrées,

Parmi les acteurs rencontrés, certains mènent plusieurs stratégies qui s'intègrent en vue de renforcer les capacités de résilience des populations dans leur ensemble ou centrées sur les responsables des entreprises du secteur informel.

« Sensibilisation, assistance de proximité, diagnostique de projet de développement, appui à trouver des moyens de se développer, formation, programme certifié avec le BIT. La bonne gestion des ressources et l'appui à l'acquisition des outils de gestion (carte de commerçant, numéro IFU, registre de commerce, numéro d'employeur CNSS) en 24h » H, PTF.

Un autre H, PTF d'ajouter *: « Nous partons de l'expression des besoins des acteurs. Nous travaillons avec certaines valeurs telles que la vérité, la proximité, la participation… On s'adresse aux responsables d'associations qui choisissent les participants. Nous faisons des formations à prix social et nous faisons aussi des formations gratuites. Quand c'est spécifié, le montant varie de 5000-10 000 FCFA pour 1-2 jours et nous avons déjà formé 8000 PME sur le terrain avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et de la chambre de commerce. Nous faisons également de l'accompagnement des acteurs pour les aider à bien gérer leur entreprise », PTF.*

« Nous faisons des formations en management de la microentreprise ; nous recherchons des informations à la mairie, aux impôts, nous orientons les membres vers les fonds nationaux et nous travaillons aussi avec les banques pour obtenir des taux acceptables, nous invitons les membres à aller vers le CEFORE pour profiter des avantages. »

Plusieurs stratégies sont développées en faveur du secteur informel. Malheureusement les acteurs tels que le CEFORE, le CGA sont en nombre limité et ne se trouvent que dans les deux principales villes du pays à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

1.1.6. Méconnaissance, voire méfiance des acteurs du secteur informel vis-à-vis des services d'assurance

L'idée généralement répandue est que les sociétés d'assurance ne s'intéressent guère aux petits exploitants et n'offrent pas de produits contre les risques d'inondations. Des partenaires

tels que le réseau des caisses populaires est à ses débuts, certaines sociétés d'assurance offrent des prestations de service aux petits exploitants contrairement aux idées préconçues. Nous pouvons distinguer deux types : les assurances privées et les assurances publiques ou étatiques.

Assurances privées

Ce sont des produits offerts par les compagnies d'assurance contre les risques auxquels les personnes physiques ou morales sont exposées.

« Nous arrivons à accompagner également des petits clients qui font de bonnes choses à des tarifs variant entre 50 000 et 200 000f/an. De manière concrète, plusieurs produits sont offerts aux clients dont le risque d'inondations. Par exemple, pour une valeur d'environ 1million de biens déclarés, l'assuré pourra payer 30 000 fCFA. En cas de sinistre avéré, et après les contrôles, l'assuré pourrait bénéficier si la perte était totale, de 90 % de la valeur déclarée, soit 900 000f et ce, dans les plus brefs délais. Jakson assurance et Allianz font également des assurances contre les risques d'inondations ». H.PTF.

Assurances publiques

Elles sont des souscriptions faites par l'Etat contre les risques auxquels un pays est exposé. Par exemple, le Burkina Faso a procédé au « *renforcement de ses capacités pour résister aux chocs futurs. Un projet a été conclu dans ce sens avec l'Union Africaine pour assurer les victimes des catastrophes notamment les sécheresses d'un montant de 800 millions en 2015 ; cette année, on a pris en compte les inondations en plus. » Bien que cette assurance ne couvre que le secteur agricole, il peut intéresser également le secteur informel non agricole dont certains tirent également leurs revenus de l'agriculture ». H,PTF*

Cependant, il convient de noter que les responsables du secteur informel ont des préjugés sur leurs produits et surtout leur dédommagement en cas de sinistre d'où une certaine méfiance vis-à-vis de ces structures.

1.1.7. Mortalité élevée des entreprises du secteur informel lors des inondations du 1er septembre 2009

Pour la majorité des interviewés, la mortalité des entreprises du secteur informel a été importante, voire très importante lors des inondations du 1er septembre 2009. Les principales

causes sont :

La précarité, l'absence d'une culture d'organisation et de gestion prudente (on stocke les biens à même le sol et l'eau emporte tout quand elle arrive) ; les installations anarchiques sans évaluation préalables dans des endroits parfois interdits (sur les caniveaux, les zones inondables) et sans assurances. Conséquence, *« 4 ans après les inondations, il y avait beaucoup de familles vulnérables dans la rue et elles ont dû bénéficier de l'aide du Fond National de Solidarité pour les aider à s'en sortir » H, PTF.*

Par contre, une infime partie des enquêtés trouve que ces entreprises du secteur informel sont les plus résilientes et ne disparaissent pas.

« A part les catastrophes, elles ne disparaissent pas. Les entrepreneurs analphabètes peuvent trébucher, ils changent d'activité ou mènent plusieurs activités à la fois. Ils s'adossent souvent à d'autres entrepreneurs plus riches qui les aident en cas de difficulté, en règle général, ils ne tombent pas. Ils n'évoluent pas, ils trébuchent, ils voyagent même et peuvent avoir entre 1 et 3 millions chacun pour effectuer ses achats. Parfois, ils se regroupent pour aller faire leurs achats. Ils sont intelligents, ils mènent plusieurs activités et ne se contentent pas d'une seule. Avant, quand on est tâcheron et quand ça ne marche pas, on tombe. Maintenant avec la société de consommation, ils vendent ce que les gens veulent, parfois même c'est la famille mari-époux qui sont dans ce secteur, si l'un tombe, l'autre le relève et cela se poursuit. Ils mettent beaucoup de paramètres pour se prémunir contre les faillites. Ce n'est pas organisé mais les idées sont là ». F, PTF

Section 2 : Analyse des facteurs déterminants de la mortalité et de la résilience des entreprises du secteur informel

Faisant suite à la section 1, cette section 2 portant sur l'analyse des facteurs déterminants de mortalité et de résilience des entreprises revêt un intérêt capital pour la connaissance de notre thématique.

2.1.Analyse des facteurs déterminants de la mortalité des entreprises du secteur informel

En ce qui concerne les déterminants de la mortalité des entreprises du secteur informel, plusieurs raisons ont été évoquées par la majorité des personnes ressources. Il s'agit des déterminants liés à l'entrepreneur, à l'entreprise, à la mauvaise gestion, à l'administration, à la

fiscalité et à l'environnement.

2.1.1. Déterminants de la mortalité liés à l'entrepreneur lui-même

Ceux-ci portent sur les compétences et les comportements des entrepreneurs à savoir : le manque d'expérience ; l'analphabétisme, l'incompétence, la débrouillardise, le non professionnalisme.

« *Les jeunes entrepreneurs font de beaux projets sur papier pour obtenir les financements, mais échouent dans leur mise en œuvre car ce ne sont pas les papiers que les gens achètent. L'entreprenariat n'est pas une simple connaissance de papiers seulement, il faut beaucoup d'autres choses en plus pour réussir* » H, PTF

« Les acteurs du secteur informel peuvent stocker entre 20 à 30 millions dans leurs coffres forts. En cas de sinistre, ils peuvent les perdre. »H, PTF

2.1.2. Déterminants de la mortalité liés à l'entreprise

Les acteurs ont tendance à mener les mêmes activités, c'est-à-dire les mêmes entreprises « *très peu de projets innovants. On copie ce que fait le voisin, ce qui crée une saturation puis la faillite. L'exemple des télé centres est illustratif* » H PTF.

2.1.3. Déterminants de la mortalité liés à la mauvaise gestion

Les vols de certains employés, la mauvaise gestion, le non-paiement des impôts, l'absence d'étude préalable à l'installation, de comptabilité fiable, d'outils de gestion et d'assurance, l'amalgame des comptes, la mauvaise gouvernance de l'entreprise, les problèmes d'organisation et de gestion, la gestion non prudente etc. sont autant 'éléments qui conduisent à la mortalité des entreprises.

« *Les confusions entre capital, chiffre d'affaires, bénéfices. Les ressources de l'entreprise constituent une caisse dans laquelle on puise pour ses besoins, les besoins de la famille et toute autre dépense, l'absence de numéro de compte bancaire, la mauvaise gestion, l'absence d'outils de gestion, pas de prudence, …* » H, PTF.

« *Ces structures n'ont pas d'assurance et peuvent tomber en faillite à la suite de tout sinistre (inondation, incendie) » H, PTF.*

2.1.4. Déterminants de la mortalité liés à l'administration et à la fiscalité

L'administration et la fiscalité devraient constituer un facteur favorable à l'émergence des entreprises dans la mesure où les marchés publics constituent une attraction et une source d'espoir pour les micro entrepreneurs et la fiscalité leur est favorable en théorie. Malheureusement, les redressements fiscaux, la paperasserie, les retards de paiements des factures sont autant de facteurs évoqués par les personnes ressources qui conduisent parfois à la disparition des entreprises du secteur informel.

« Si on manque de bonnes informations, les impôts peuvent venir te réclamer leurs impôts sur une période longue, par exemple 2012 à 2016 et cela peut te ruiner » A S I. Les redressements fiscaux, la mauvaise connaissance de l'environnement des affaires, la dette intérieure et les marchés de l'Etat et des collectivités (1-3 ans de retards de paiement) ce qui conduit ces petites entreprises à la faillite. « *Il y a aussi la fiscalité qui est complexe avec beaucoup de paperasserie à faire. On sait quand les impôts débutent mais on ne sait pas quand ils s'arrêtent, donc les redressements fiscaux peuvent amener certaines entreprises à la faillite » ASI.*

2.1.5. Déterminants de la mortalité liés à l'environnement

Pour la majorité des personnes interviewées, le non accès aux marchés publics, le manque de financement, l'absence de formation qualifiante, le non accès aux banques, la rareté des projets innovants, la mauvaise connaissance de l'environnement des affaires, la mondialisation, l'absence de « bras longs », les relations politiques avec ses limites sont autant de facteurs négatifs à la résilience.

« L'informel est lui-même un facteur déterminant de la mortalité des entreprises. Si quelqu'un est dans le noir, on ne peut pas l'aider. Le manque de financement, ils ne peuvent pas avoir accès aux banques, pas de formation qualifiante, ce qui entraine de mauvaises évaluations, l'étroitesse du marché et l'impossibilité d'accéder aux marchés publics qui les amènent à faire des sous-traitances avec les autres du secteur formel » PTF.

2.2.Analyse des facteurs de résilience des entreprises du secteur informel

De nombreux facteurs contribuent à la résilience du secteur informel et se présentent ainsi qu'il suit:

- Les facteurs liés à la stratégie ;
- Les facteurs liés à la connaissance du risque et des mesures prises pour les éviter ;

- Les facteurs liés au propriétaire ;
- Les facteurs liés aux ressources possédées avant la crise ;
- Les facteurs liés au domaine d'activités ;
- Les facteurs liés à l'environnement ;
- Les facteurs liés à la formalisation.

2.2.1. Facteurs de résilience liés à la stratégie

Pour la majorité des personnes interviewées, les entrepreneurs du secteur informel ont des stratégies qui peuvent les conduire à rebondir suite aux catastrophes. La stratégie dont l'origine du mot est militaire selon (Lautier, 1994), page 59 « *est liée à un projet sur le long terme, impliquant la prise en compte d'un environnement conflictuel* ». Pour les acteurs, leurs stratégies consistent à *« s'organiser pour affronter le marché, le diversifier, diversifier les lieux de vente. Il est question d'imagination pour anticiper le futur.* »...Pour cela « *ils tissent des partenariats, ils changent de secteur d'activité, ce qui entraine une diversification* » F, PTF.

Par contre, la minorité estime que les entreprises du secteur informel, n'ont pas de stratégie. Selon ces derniers, les entreprises du secteur informel n'ont pas de structures ; donc pas de stratégies à même de développer une résilience durable. Si stratégie, il y a, il s'agit d'une « stratégie de survie, pas une stratégie d'entreprise, car ils naviguent à vue » et un autre d'ajouter. *« La stratégie n'est pas construite donc, pas scientifique » PTF.*

En raison de la spécificité de ces entreprises caractérisées entre autres par l'absence de structuration et répondant à la satisfaction des besoins de proximité et immédiats des clients, chaque acteur développe ses propres initiatives pour gérer rapidement les situations de crise de son entreprise, ce qui ne saurait être appelé « stratégie » au sens scientifique du terme.

2.2.2. Facteurs de résilience liés à la connaissance des risques et des mesures prises pour les éviter

Toutes les personnes ressources interviewées sont unanimes à reconnaitre que la connaissance des risques permet à l'entreprise informelle d'être résiliente car cela peut aider à diminuer les risques et à favoriser le développement de l'activité. « *Plus on connait les risques ; mieux on peut les prévenir ; on peut même les maitriser » PTF.*

« Si tu es dans un domaine, tu dois savoir qu'il y a des risques car toi-même tu peux disparaitre un jour ou tomber malade ou les problèmes de sinistres peuvent arriver. Si on

connait les risques, on peut prospecter d'autres lieux ou domaines. On diversifie ses activités dans d'autres domaines et lieux plutôt que de multiplier la même chose partout. »H, S I

2.2.3. Facteurs de résilience liés au propriétaire

Selon la totalité des personnes ressources interviewées, la résilience d'une entreprise du secteur informel dépend de l'entrepreneur lui-même. Car c'est lui qui prend les décisions, qui prend tout le risque. Plus il est dynamique, plus il est entreprenant, plus il a la possibilité de rebondir car il sait tisser des relations.

« *L'activité que je mène est celle qui me nourrit. Si je vis, c'est grâce à elle, c'est pourquoi je ne dois pas m'amuser* » et de poursuivre *« Même si tu n'es pas allé à l'école, tu dois te dire que ton promotionnaire instruit, s'il a une maison, une voiture, toi également, tu dois les avoir car c'est dans ton travail que tu dois manger. IL n'y a pas de plaisanteries à faire et tu dois faire beaucoup d'anticipation pour réussir. »H, SI*

2.2.4. Facteurs de résilience liés aux ressources possédées avant crise

Presque toutes les personnes interviewées s'accordent sur le fait que les ressources possédées avant la catastrophe constituent un facteur de résilience. Pour justifier cette opinion, ils affirment ce qui suit :

« *si l'entreprise a une solvabilité importante ; il suffit de réajuster ou de réinjecté les ressources pour relancer les activités de l'entreprise ….* »PTF

« *Quand l'activité est grande, elle peut survivre si non, si les ressources sont faibles, les propriétaires sont obligés de s'adosser à quelqu'un qui a les moyens pour les relancer. Il a besoin que cette personne lui accorde son crédit. Si l'Etat s'engage à garantir le secteur informel, il va être en cessation de paiement. D'autres structures comme le FASI et le FAARF sont mises en place à cet effet» PTF.*

Une petite partie estime que les ressources possédées avant la catastrophe ne sont pas suffisantes car on peut avoir des ressources et ne pas savoir comment faire pour rebondir. Pour ces derniers, c'est la vision et les ressources possédées **après la catastrophe** qui permettent à l'entreprise de rebondir...*« l'argent est important, mais c'est surtout la vision qui permet de développer l'emploi et les ressources. Donc l'argent n'est pas exclusif mais peut faciliter la résilience » PTF.*

2.2.5. Facteurs de résilience liés au domaine d'activités

A l'unanimité, les personnes ressources estiment que la résilience de l'entreprise est fonction du domaine d'activités dans la mesure où il y'a des activités hautement périssables et d'autres non. «*si tu es un vendeur de ciment ou de farine par exemple, en cas d'inondation de ton unité économique, c'est la faillite totale par rapport à quelqu'un qui vend des pièces détachées ou des matériaux de construction. »H, AI*

« Par exemple, les vendeurs de téléphonie qui ramènent leur marchandise à la maison sont moins vulnérables que les vendeurs de véhicules qui les exposent souvent dans les zones inondables » PTF.

2.2.6. Facteurs de résilience liés à l'environnement

Dans le domaine de l'environnement au sens large (physique, économique, social, politique, institutionnel, juridique), l'unanimité se dégage qu'il constitue un facteur de résilience et qui devrait être bien étudié. « L'environnement peut permettre d'avoir beaucoup d'opportunités pour rebondir. On peut avoir des appuis, des réductions des taux d'impôts, un prolongement de l'échéance ou t'octroyer d'autres prêts pour te permettre de te ressaisir rapidement », H PTF.

« *Les sinistrés ont reçu les aides des politiciens, des organisations, mais aussi des conseils pour les aider à reprendre les activités* » PTF.

Néanmoins, une personne ressource fait observer que tout *est lié. « Il faut tenir compte des paramètres politiques, des problèmes des textes, de l'environnement, des aménagements, tout cela fait développer un environnement économique favorable et des mesures incitatives pour rebondir »*

2.2.7. Facteurs de résilience liés à la formalisation

La majorité des personnes ressources interviewées affirme que la formalisation de l'entreprise est un facteur de résilience car, si elle est mieux structurée, elle a une certaine visibilité et une certaine garantie qui lui permet d'avoir les marchés publics.

Elle dispose de quoi montrer pour obtenir plus facilement des ressources auprès des institutions financières pour la relance de l'activité en cas de catastrophe : « *si l'entreprise est formelle, elle peut avoir les marchés publics et les marchés se donnent entre amis. Ce n'est*

pas que les bénéficiaires travaillent plus que les autres, mais il s'agit d'un réseau et dans l'informel on est obligé de se contenter de faire des sous-traitances pour gagner sa part. »H, SI

« si on connait l'existence de l'entreprise, on peut mieux l'accompagner comme le personnel de la santé assure le suivi du fœtus pendant son évolution, une entreprise bien suivie a beaucoup de chances de survie. »H, PTF

Par contre, une minorité estime que la formalisation ne garantit pas la résilience. Pour ces derniers, la formalisation ne constitue que l'obtention de documents administratifs nécessaires à l'exercice de l'activité, mais tout dépend de la capacité du chef d'entreprise. *« La formalisation, c'est le fait d'avoir des documents administratifs et si on n'a pas un bon modèle d'affaire, cela va conduire à des pertes. Il faut avoir une culture des affaires. Il y a un délai de commande et de gestion. Il faut avoir des outils modernes de gestion* » PTF. Un autre intervenant d'ajouter « *on peut avoir des avantages mais les impôts sont impitoyables* » A S I.

2.2.8. Facteur le plus déterminant de la résilience

En ce qui concerne le facteur le plus déterminant en matière de résilience, les réponses sont partagées. Pour la majorité des personnes ressources, c'est le propriétaire ou le gestionnaire. « *Si le propriétaire n'est pas intelligent, en cas de sinistre, il ne peut pas se ressaisir rapidement et il n'est pas non plus près à aller vers la formalisation ».*

« Tout part de lui. Quand on ne veut pas faire quelque chose, on ne pourra rien faire même si on met des ressources à ta disposition »

Une minorité affirme que ce sont les ressources possédées avant la crise. Pour ces derniers, la disposition d'importantes ressources épargnées avant la catastrophe permet à l'entreprise de rebondir plus facilement.

Mais, pour une autre minorité, ce sont les ressources possédées après la catastrophe, car dans le secteur informel où certains acteurs thésaurisent leurs finances dans les lieux de commerce ou à domicile, on peut perdre toutes ses ressources au cours d'une catastrophe, ce qui ne permet plus à l'entreprise de rebondir facilement.

2.3.Présentation de 4 cas concrets de résilience d'entreprise

2.3.1. Résilience d'une entreprise du secteur informel, affaire de vie ou de survie

Les entretiens se sont déroulés dans leurs lieux de travail ou à tout autre lieu choisi à leur convenance. Ils ont été entrecoupés par les achats des clients et par l'émotion. Le récit des évènements, les souvenirs sont encore vivaces et relatés clairement, sans hésitation comme si c'était hier. Toutefois, le rappel de ces évènements traumatisants a provoqué un vif émoi même 7 ans après et a suscité la compassion.

Présentation de l'entrepreneur N°1 Résiliente (entretien 2-7-16 à 15h00mn)

Je me nomme mme Z C., âgée de 53 ans, mariée, mère de 4 enfants arrachée de l'école au CM2 pour assister la femme de mon oncle qui venait d'accoucher.

Rappel historique : J'ai d'abord commencé par la coiffure. En effet, dès mon jeune âge, j'aimais faire la coiffure des petites filles de mon âge. J'ai été inscrite en coiffure en 1978. *Après 7 ans de formation en Côte d'Ivoire, je me suis mariée 1986 et je suis revenue m'installer au Burkina Faso en 1987 où j'ai ouvert mon propre salon de coiffure. Mon activité est enregistrée au registre du commerce (RCCM) et je tiens un cahier de comptabilité recettes-dépenses. J'avais une dizaine d'employées dont quatre (4) que je payais à 50 000 francs par mois, six (6) à 25 000 francs et le reste (apprenties) à 10 000 francs. Je me suis imposée un salaire de 200 000 francs/mois avec une économie d'environ 1 000 000 francs par an. Après la formation de 3 ans, je libérais mes apprenties et leur donnant l'équipement, nécessaire pour s'installer. J'en ai formé plusieurs qui se sont installées à leur compte et gagnent honorablement leur vie. C'est dans cette situation que sont intervenues les inondations du 1er septembre 2009.*

Conséquences *:Au niveau du salon de coiffure situé à l'entrée de la cour où j'avais associé la vente de pagnes,* l*'eau est montée à plus de 1, 5 m des murs et plus de 30 complets de pagnes et d'autres pertes ont été enregistrées. Dans la cour, 2 maisons se sont écroulées occasionnant d'importantes pertes matérielles et financières (plus de deux (2 000 000) millions de francs de tontine que je n'osais parler à personne ont été emportées par l'eau). C'était vraiment une situation déplorable. Malheureusement, je n'ai bénéficié du soutien de personne.*

Stratégies de résilience : *Avant les inondations, j'avais un compte à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) qui a été absorbé par Ecobank et un titre foncier. Après les inondations et les pertes importantes, je suis allée garantir mon titre foncier pour avoir un crédit de 1 800 000 francs pour avancer les pertes financières et le reste, j'ai travaillé et je payais petit à petit sur mes économies jusqu'à les solder au bout de deux ans ; c'est donc le crédit que j'ai contracté qui m'a permis de relancer mon activité.*

Situation post-inondations et Perspectives. *Après les inondations, le salon est resté fermé pendant 3 jours, puis j'ai ré ouvert après pour poursuivre mes activités. Deux années après les inondations, j'ai dû me reconvertir à la restauration que j'aime beaucoup suite aux ennuis de santé liés à mon âge et qui m'empêchent de mener convenablement mon métier de coiffure. Présentement j'ai un personnel qui varie de 7 à 10 employées avec une recette journalière de 100 000 francs à 140 000 francs par jour.* Comme perspectives, je compte initier *un buffet tous les week-ends pour les personnes aux revenus modestes et faire un restaurant climatisé.*

Suggestions : *L'Etat : Nous sommes dans une zone inondable, nous avons été recensés et plus personne n'est revenue vers nous ; donc nous attendons les autorités sur la conduite à tenir. Par ailleurs, il doit vraiment aider les acteurs du secteur informel (par exemple, lorsque je fais les pauses-café, on me demande de facturer 7500 F et on me paie 4000 F le plat). Ce qui fait qu'avec les charges de personnels, d'impôts, de matériels, nous, on ne gagne pas et ce sont les bureaucrates qui en profitent)*

Les partenaires : Ils doivent revoir leurs exigences en matière de prêt. Même pour 500 000 F, il faut déposer son PUH, il faut revoir car nous sommes petits pour trouver des PUH en guise de garantie ;

Quant à la population, apporter assistance morale et secours matériel et financière aux sinistrés et non se contenter de venir écouter, voir ou même nous insulter dans notre douleur ; la majorité soutient moralement, ce sont les grands qui se soutiennent financièrement.

Présentation de l'entrepreneur N°2 Résilient (entretien réalisé le 2 août 2016 à 17 heures 02mn**)**

Je m'appelle M. N. A A , âgé de 45ans, marié, père de 5 enfants, ne sait ni lire, ni écrire, abandonné l'école au CM2, mon entreprise n'a aucune reconnaissance, aucune compatibilité écrite, je mémorise mes comptes.

Historique de l'entreprise. *Créée en 2004, mon entreprise (boutique) allait bien. Malheureusement, une année après, elle a été victime d'inondations en 2005 où j'ai perdu plus d'1,5 millions. Je me suis débrouillé pour me reconstituer toujours dans la vente du riz, céréales, biscuits, pâtisserie, jusqu'en 2009 où les inondations du 1er Septembre ont tout englouti, même le local en banco.*

Conséquences. *Indescriptibles. Le local en banco et tout ce qu'il contenait comme matériel et argent, tout a disparu sous la furie des eaux avec mes marchandises de près de 4millions. Je n'ai même pas pu retirer une poignée de terre. Lorsque l'eau a commencé à entrer dans la boutique qui me servait en même temps de logement, je croyais à faire à une inondation banale. J'ai commencé à évacuer un peu les articles à même le sol pour les mettre sur les étagères jusqu'au moment où je me suis aperçu de la catastrophe. ……L'eau a envahi subitement toute la maison jusqu'au toit parce que nous sommes dans un bas fond et comme le bâtiment était en banco, tout a été emporté. Je me suis échappé sans rien emporter, sinon je*

risquais d'y perdre la vie. J'ai tout perdu en un rien de temps… C'était vraiment la désolation, je ne savais comment faire,……. je me suis remis à Dieu. C'est grâce aux conseils de mes parents que j'ai pu avoir le courage de recommencer l'activité.

Stratégie de résilience. *Même si toutes les ressources ont disparu, je peux dire que l'entreprise a survécu puisqu'elle a été reconstituée et j'ai quitté ma zone initiale pour aller dans une zone moins inondable. J'ai bénéficié de l'aide financière de mes frères d'un montant de 500 000f pour reconstituer mon entreprise et me remettre au travail pour prendre en charge ma famille désemparée. C'est l'aide financière de mes frères qui ont permis la résilience de mon entreprise.*

Situation actuelle et perspective *: A ce jour, l'entreprise marche bien, mais comme je ne sais ni lire ni écrire et que j'ai pris beaucoup de marchandises à crédit, je ne suis pas en mesure de faire une évaluation globale et précise en ce moment pour vous donner une idée du chiffre d'affaires.*

Quand j'aurai un peu plus d'agent, je vais ouvrir un autre endroit de vente où je vais placer le jeune qui travaille avec moi.

Suggestions : *Au niveau de l'Etat, faire un recensement des acteurs du secteur informel et leur accorder du crédit car lors du 1er septembre 2009, nous n'avons pas été recensés. C'était les propriétaires des maisons qui ont été recensés et qui ont bénéficié des appuis. Quant à nous autres, rien, alors que nous avions aussi des familles à gérer. En pareilles circonstances, il faut que l'aide vienne promptement sinon avec la famille nombreuse que j'avais (7 personnes), j'ai risqué de près le suicide. Car, comment faire pour nourrir et entretenir une famille nombreuse si les ressources dont dépendait la famille pour vivre disparaissaient du jour au lendemain?*

Pour les partenaires, je ne connais aucun qui vienne nous parler de la gestion des activités économiques pour mieux réussir.

Aux familles, les membres non sinistrés doivent aider les familles victimes surtout avec des conseils et de l'argent afin de favoriser leur résilience.

Présentation du propriétaire N°3 Résiliente (entretien réalisé le 6 aout 2016 à 20h 37mn)

Je m'appelle M. Z J 34ans, marié, père de 2 enfants, abandon de l'école en classe de CM2, mon entreprise n'a aucune reconnaissance, aucune compatibilité écrite.

Rappel historique : Je travaillais à l'entreprise FADOUL et là, ce sont les machines qui travaillaient. Après 12ans de services, j'ai monté mon propre atelier en 2006 juste à la fin du

pont de Boulmiougou où tout allait bien jusqu'à la survenue des inondations du 1er septembre 2009. Quand je travaillais, les élèves venaient faire de l'apprentissage pendant les vacances.

Conséquences : Un lit, du matériel, des meubles commandés d'une valeur totale d'environ 115 000 F sans oublier mes outils de travail ainsi que le local que je louais à 5 000 F/mois ont subitement disparu sous la furie des eaux. Le jour du 1er septembre lorsque je me suis rendu sur les lieux, je n'avais que mes yeux pour pleurer le désastre, rien n'a pas être récupéré. J'étais très découragé, mais quand on ne peut rien contre quelque chose, il faut s'en remettre à Dieu. Quand je suis tombé suite à l'inondation, j'allais auprès des autres menuisiers pour chercher des contrats. Je gagnais entre 1500 et 2000F par jour de quoi mettre le carburant dans ma moto et nourrir ma petite famille. Les enfants ne mangeaient pas ce qu'ils voulaient, mais ils ne sont pas morts non plus.

Stratégie de résilience : Je suis allé expliquer ma situation à un de mes frères qui m'a remis 100 000 F et avec cette somme je suis allé louer un bâtiment en dur en zone non inondable à raison de 12 500 F/mois pour recommencer mes activités.

Je travaillais avec beaucoup de sérieux et même la nuit s'il le fallait. Si j'avais des difficultés à exécuter un marché que j'ai obtenu, je pouvais négocier avec un ancien patron qui me livrait le matériel nécessaire pour le travail et je remboursais après.

J'ai ensuite bénéficié d'une aide financière et matériel d'un ami commerçant comme fonds de roulement afin de pouvoir honorer mes commandes à temps.

Lorsque j'avais beaucoup de commandes, je faisais appel à d'autres menuisiers avec qui je contractualise certaines parties du travail afin d'être dans les délais et mon entreprise marche mieux qu'avant. Ainsi, j'ai pu rebondir après la catastrophe.

Situation actuelle et perspectives

J'ai toujours des crédits d'environ 30 000 F à payer aux propriétaires des meubles emportés suite à l'inondation. Ils ne m'ont pas réclamé mais, c'est un devoir moral pour moi de travailler afin de leur remettre le matériel.

En termes de perspectives, J'ai acheté un terrain à Boassa où j'ai déjà fait une fondation avec 5 couches de briques en ciment pour construire 2 pièces et un salon en banco.

Suggestions. Le gouvernement doit aider à avoir l'argent et à rembourser après car, lorsque tu as un problème de ce genre avec une famille et que tu ne veux pas faire de mauvaises actions, tu ne sais quoi faire. Il doit également faire le curage des caniveaux. Je ne connais pas de PTF, je n'en ai jamais entendu parler. Je n'ai pas reçu de l'aide. Pour la famille, les gens doivent demeurer solidaires.

Présentation de l'entrepreneur N°4 Non Résilente (entretien réalisé le 23 -7-2016 à 11heures 02mn)

Je me nomme, M. Y. M, marié, père de 3 enfants, âgé de 47 ans jamais scolarisé mais sait lire et écrire en français.

Rappel historique de l'entreprise. Créée en 2003, mon entreprise (une alimentation) est reconnue au niveau du registre du commerce et aux impôts. J'ai également un n° IFU. La comptabilité se fait sur cahier recettes-dépenses. Mon alimentation était *située au début aux abords d'une grande voie rouge où j'avais de fréquentes visites de voleurs. J'ai déménagé aux abords de la route nationale n°1 à côté du marché « Nab Pug YAAR » où tout allait bien et mes activités prospéraient. J'avais cinq employés. C'est dans cette situation que sont intervenues les inondations du 1er septembre 2009*

Conséquences. *L'alimentation a été fortement inondée. Les stocks de couscous, de riz, de biscuits et autres produits alimentaires ont été submergés par l'eau avec des dégâts énormes. Hum!….Près de 6 millions de FCFA. Mon domicile non plus n'a pas été épargné et la maison principale d'une valeur de plus d'1 million s'est également écroulée, m'obligeant a loué une maison sur les maigres ressources de mon entreprise qui a fini par disparaître quelques mois plus tard. Mon chiffre d'affaires annuel était estimé à 9 millions.*

C'était et c'est encore une situation très difficile car après les évènements, mes deux enfants étaient obligés de quitter l'école, j'ai été obligé de me séparer de mes employés que je n'arrivais plus à payer les salaires, de rechercher un nouveau site. La vie conjugale, jadis enviable est devenue invivable. En dehors du fait que les gens m'ont aidé à retirer mes produits de l'eau le jour de l'inondation, je n'ai reçu aucune aide bien *que j'aie été recensé deux fois de suite*.

Stratégies de résilience. *J'ai demandé un crédit de 3 millions avec la garantie d'une parcelle à Koudougou au réseau des caisses populaires mais, ils m'ont proposé 500 000 Fcfa de crédit. J'ai d'abord refusé, puis j'ai accepté au regard de la situation, mais j'ai été obligé de vendre le restant de mes produits pour solder mon crédit afin de pouvoir récupérer le PUH de ma parcelle que je pourrais vendre à 7 millions pour relancer mon activité. Je suis allé voir un autre commerçant pour faire l'importation du sel depuis le Sénégal, mais cette activité a échoué. Le manque de ressource pour relancer mon activité après la crise a été le facteur principal de mon échec.*

Situation post-crise et perspectives. *L'entreprise a disparu, je vis au jour le jour en jouant au courtier. Mais, dès que j'aurai vendu ma parcelle, je me rendrai à Dakar où j'avais déjà exploré une niche pour relancer mon activité.*

Suggestions. Le gouvernement doit *mettre en place un mécanisme ou des fonds qui nous permette d'obtenir des crédits en cas de catastrophe pour travailler et rembourser par la suite. C'est vrai qu'il y a eu une diminution des impôts de 60 000f à 25 000f, mais cela est insignifiant par rapport aux besoins de financement. Nous devons bénéficier d'une assistance de l'Etat, car nous aussi, nous venons en aide à des employés.*

Au niveau des PTF, les assurances ne s'assument réellement pas en cas de difficulté majeure comme celle-ci, et eux les petits commerçants du secteur informel risquent d'être doublement désavantagés s'ils souscrivent. Pour cela, il faudrait que les assureurs revoient leurs conditions.

Aux termes de cette analyse exploratoire réalisée grâce au logiciel NVIVO, nous pouvons affirmer que nous avons pu disposer de données qualitatives riches et variées pour mieux connaitre les facteurs de résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur. Ainsi, nous pouvons dire que le Burkina Faso ne dispose pas encore d'une définition unifiée du secteur informel. Il existe un cadre institutionnel, mais pas de politique spécifique pour le secteur informel. Les déterminants de la mortalité des entreprises informelles sont nombreux, mais les propos des personnes ressources confirment entièrement ou partiellement, nos propositions selon lesquelles la résilience des entreprises du secteur informel dépend de la stratégie, de l'environnement, du propriétaire ou gestionnaire, de la formalisation, du domaine d'activités, de la connaissance du risque et des mesures prises pour les éviter et des ressources possédées avant la crise.

Toutefois, l'analyse des exemples concrets illustrés avec les 4 cas sus cités ont prouvé que les facteurs de résilience étaient liés au domaine d'activités, au dynamisme du propriétaire, aux ressources possédées avant, mais surtout à celles mobilisables après la catastrophe et à l'environnement.

Les réponses des experts étaient mitigées quant à la formalisation et aux ressources possédées avant la crise. Confère le tableau n°18 ci-après relatif aux facteurs de résilience.

Tableau 18: Facteurs de résilience selon les experts et entrepreneurs victimes

Facteurs de résilience	Composantes selon les experts et les personnes ressources	Composantes selon les entrepreneurs victimes
Stratégie	-S'organiser pour affronter le marché	**Les crédits auprès des institutions de financement sans aucune forme de solidarité cas n° 1 résilient mais non pour le cas 4 non résilient** **La solidarité au sein de**
	-Diversifier les lieux de vente et les produits	
	-Tisser des relations de partenariats	
	-Changer de secteur d'activités	
Connaissance des risques	-Connaitre les risques liés à son domaine d'activité	
Propriétaire	-Être dynamique et créatif	
	-Être ouvert et savoir tisser des relations	
	-Se fixer des objectifs ambitieux et s'imposer une rigueur et une	

	discipline dans la gestion pour les atteindre	**grande famille et des amis cas n°2 & 3**
	-Être proactif, savoir anticiper	
Ressources possédées avant la crise	Avoir une solvabilité importante avant la crise	
Domaine d'activités	-Produits non vulnérables aux inondations - avoir un bon modèle d'affaires	
L'environnement	Bien étudier l'environnement	
	s'installer dans un endroit d'accès facile hors zones inondables et submersibles	
	-Développer un environnement économique favorable et des mesures incitatives telles que la réduction des taux d'impôt, le prolongement des échéances des crédits, la facilité d'obtention de crédit	
	-Existence d'un fond de dédommagement suite aux crises	
	Solidarité et soutien moral	
Management	-Avoir un bon business plan ou modèle d'affaires -Utiliser des outils modernes de gestion	

Source : construit par l'auteur

Les résultats de cette partie exploratoire vont nous permettre de poursuivre avec plus de sérénité, notre recherche à travers l'administration du questionnaire à l'échantillon sus-déterminé afin de permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Il importe de souligner que la recherche exploratoire n'a fait que confirmer la pertinence de nos premières hypothèses qui avaient elles-mêmes été amendées par le directeur et co-directeur de la recherche avant d'être validées lors de la présentation de l'état d'avancement de nos travaux devant de nombreux professeurs d'université venus de plusieurs continents. Ils étaient venus prendre part aux travaux du 2ème colloque international de l'Université Aube-Nouvelles en février 2016. Les résultats de la recherche exploratoire ont été fort utiles pour l'orientation de nos travaux, l'affinement et l'approfondissement des questions en fonction de nos cibles (résilientes, non résilientes), mais pas pour modifier les hypothèses.

Conclusion du chapitre 5

Ce chapitre qui a traité de la phase exploratoire a débuté par les dates et lieux des entretiens avec les personnes ressources d'une part, et les entrepreneurs sinistrés d'autre part. Il a ensuite été procédé à la présentation du traitement et de l'analyse des données avec le logiciel

NVIVO et Word. Ainsi au plan qualitatif, les résultats des entretiens ont permis de faire ressortir entre autres, un engagement prosecteur informel insuffisant de la part des autorités, une absence de définition consensuelle du concept de secteur informel, l'inexistence d'une politique ou d'un plan stratégique ainsi que des textes juridiques peu incitatifs.

Sur l'ampleur de la catastrophe, les acteurs et experts ont reconnu que la mortalité des entreprises a été très élevée en dépit de l'absence de statistique, ainsi que la méfiance des entrepreneurs du secteur informel vis-à-vis des services d'assurance. Les entretiens ont également permis de relever les facteurs ou causes de mortalité des entreprises du secteur informel avant de présenter leurs principaux facteurs de résilience aux crises de grande ampleur. Ces facteurs sont liés à l'entrepreneur lui-même, à l'entreprise et à l'environnement sans occulter les facteurs transversaux. Les résultats des entretiens réalisés auprès de quatre victimes dont trois résilientes et une non résiliente ont permis de mieux connaitre les stratégies de résilience de ses dernières, suite à la catastrophe du 1er septembre 2009. Ces résultats préliminaires ont permis d'obtenir une meilleure connaissance du phénomène de résilience dans notre contexte pour affiner nos hypothèses de recherche avant de passer à la phase quantitative, objet du chapitre suivant.

CHAPITRE VI : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

Introduction

Conformément à la méthodologie proposée, nous avons dans un premier temps procédé à l'analyse exploratoire de la recherche à travers l'approche qualitative, ce qui nous a permis d'avoir des réponses riches et profondes sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel. Nous avons décidé d'élargir le champ de l'investigation à travers la méthode quantitative réalisée conformément aux normes scientifiques requises. La saisie, le traitement et l'analyse des données ont été faits avec le logiciel Sphinx iQ. Le logiciel Excel a parfois été utilisé par la suite pour l'analyse de certaines données. Les principaux résultats se présentent ainsi qu'il suit :

1. Répartition spatiale et profil des entreprises et entrepreneurs enquêtés
2. Conséquences de la catastrophe sur le secteur informel
3. Les facteurs ou déterminants de résilience des entreprises du secteur informel
4. Les leçons tirées suite aux catastrophes
5. Les suggestions

Section 1 : Répartition spatiale, profil des entreprises et entrepreneurs enquêtés

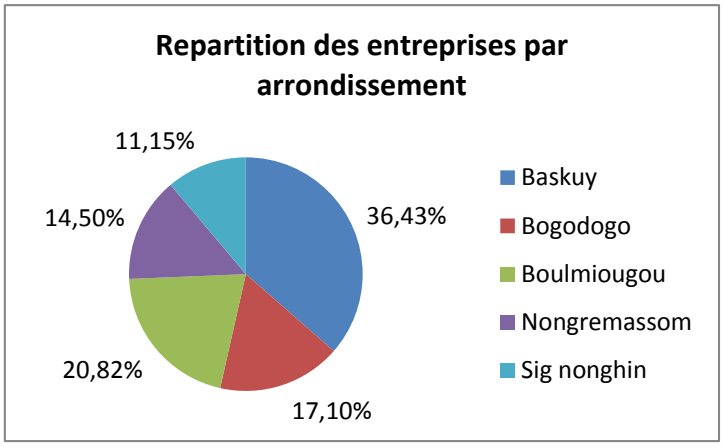
Les entreprises enquêtées sont celles se trouvant principalement dans les zones inondables identifiées selon le décret des zones inondables présentées dans la méthodologie ainsi que celles identifiées par (Bani, 2011) dans son mémoire de recherche sur les inondations au Burkina Faso. Cette délimitation était nécessaire pour mieux rationaliser nos efforts en matière de recherche.

1.1. Répartition spatiale des zones enquêtées

Pendant la phase de collecte des données, nous avons enquêté auprès de 269 entreprises sur 267 prévues théoriquement, soit 100% de réalisation. Il importe de signaler que les fiches des 7 entreprises enquêtées lors du pré-test n'ont pas été prises en compte dans le dépouillement, car elles avaient subi des modifications après la rencontre d'échanges. L'intérêt du public cible à notre recherche s'explique en partie à cause de la période de l'enquête qui coïncidait avec celle des inondations. Si certaines victimes ont refusé de répondre à nos questions,

d'autres malgré les explications sur la nature de l'enquête ont demandé à être interrogées en dépit de l'absence de soutien matériel ou financier. Par ailleurs, l'enquête a pu prendre en compte quelques victimes du village de Yagma, nouveau site d'installation des sinistrés. Ainsi, les entreprises enquêtées étaient réparties sur l'ensemble des 5 arrondissements de la commune de Ouagadougou conformément à l'ancien découpage administratif du territoire au moment des inondations. Confère graphique n°7 ci-après

Graphique 7:Répartition des entreprises enquêtées par arrondissement



Sources : enquête d'aout 2016

La situation détaillée des enquêtes effectuées dans les 17 secteurs des zones inondables et le village de Yagma dans les 5 arrondissements se présente comme suit : l'arrondissement de Baskuy 36,43%, Boodogo 17,10%, Boulmiougou 20,82%, Nongremasson 14, 50% et Sig-nonghin 17,10% et ce, conformément au tableau N° 18 ci-après.

Tableau 19: Répartition des entreprises enquêtées selon l'ancien découpage

Arrondissement/Secteur selon l'ancien découpage	Effectif	Pourcentage
Baskuy	**98**	**36,43**
10	15	5,58
11	20	7,43
12	55	20,45
3	1	0,37
4	6	2,23
9	1	0,37
Bogodogo	**46**	**17,10**
14	11	4,09
15	20	7,43
28	7	2,60

29	3	1,12
30	5	1,86
Boulmiougou	**56**	**20,82**
18	56	20,82
Nongremassom	**39**	**14,50**
13	3	1,12
23	14	5,20
24	22	8,18
Sig nonghin	**30**	**11,15**
21	13	4,83
22	6	2,23
Yagma	11	4,09
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête sur la résilience des entreprises du secteur informel août, 2016

1.2.Profil des entreprises enquêtées

Pour la présente recherche, nous nous sommes intéressés au profil des entreprises au regard des données issues du VIème Recensement Industriel et Commercial (RIC VI) réalisé en 2009 par l'INSD, peu avant les inondations et conformément à notre méthodologie. Les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

1.2.1. Répartition selon la nature du matériel de construction des locaux

Selon les matériaux de construction, nous notons que les bâtiments ont été construits principalement avec du matériel définitif (dur) 30,48% et 24,91% en semi dur. De nombreux bâtiments ont été réalisés avec du matériel non définitif 29,74% en banco. Ce qui les expose aux risques d'effondrement en cas de graves inondations. Confère le tableau n°19 ci-après.

Tableau 20: Répartition des entreprises selon la nature du matériel de construction

Nature du matériel de construction	Effectifs	Pourcentage
Dur	82	30,48%
Banco	80	29,74%
Semi dur	67	24,91%
Tôles	22	8,18%
Hangar	9	3,35%
Fer	5	1,86%
Autre	4	1,49%
Total général	269	100,00%

Source : enquête d'août 2016

1.2.2. Répartition selon les dates de création ou d'existence

Relativement aux dates de création des entreprises, 231 soit 85,87% ont entre 7 et 16 ans, 32 soit 11,90% ont entre 17 et 36 ans et 6 soit 2,23% sont d'un âge avancé entre 37 et 60 ans. Cette situation montre que le secteur informel, loin d'être un épiphénomène appelé à disparaitre dans le temps est bien enraciné dans l'économie du pays et que ces entreprises sont en passe de se transmettre de génération en génération sans se formaliser pour autant. Confère le tableau n°20 ci-après.

Tableau 21: Répartition des entreprises enquêtées selon la date de création ou d'existence

Date de création ou d'existence	Effectif	Pourcentage
1956-1979	6	2,23
1980-1999	32	11,90
2000-2009	231	85,87
Total général	269	100

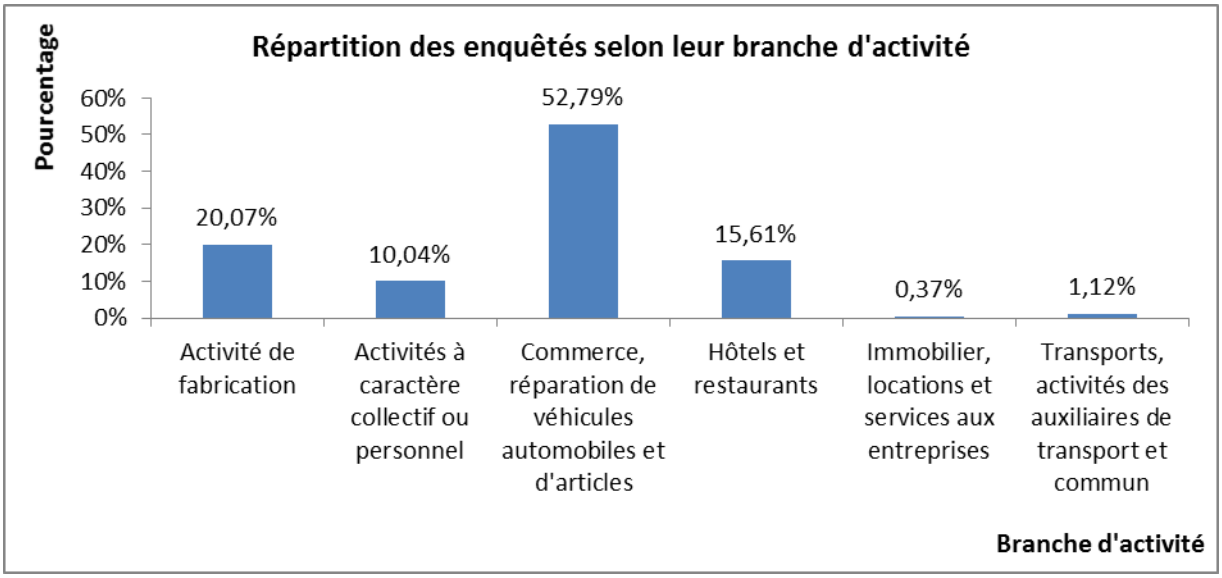
Source : enquête d'août 2016

1.2.3. Répartition selon la branche d'activité

Au niveau de la répartition des entreprises selon les branches d'activité, les 269 entreprises ont été réparties dans les six branches suivantes :

1. la branche Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles qui vient en tête 142 soit 52,79% ;
2. la branche des activités de fabrication (fabrication textile, d'articles d'habillement, d'articles issus du travail de cuir, de produits alimentaires, d'articles issus du bois ou vannerie, de matelas, meubles, bijoux.....) 54 soit, 20,07% ;
3. la branche des hôtels et restaurants 42 soit 15,61% ;
4. la branche des activités à caractère collectif ou personnel (ex : salon de coiffure et de soins de beauté) 27 soit 10,04% ;
5. la branche des transports, activités des auxiliaires de transport en commun 3 soit 1,12% et enfin ;
6. la branche de l'immobilier, locations et services aux entreprises 1 soit 0,37%. Confère le graphique n°8 suivant.

Graphique 8: Répartition des entreprises enquêtées selon la branche d'activité



Source : enquête d'août, 2016

1.2.4. Répartition selon le type d'enregistrement

En matière d'enregistrement, 236 soit 87,73% des entreprises ne sont pas enregistrées ; 213 soit 79,18% ne sont enregistrées au niveau des impôts, seules 16 soit 5, 95% sont enregistrées auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Confère tableau n°21 ci-après.

Tableau 22: répartition des entreprises enquêtées selon le type d'enregistrement

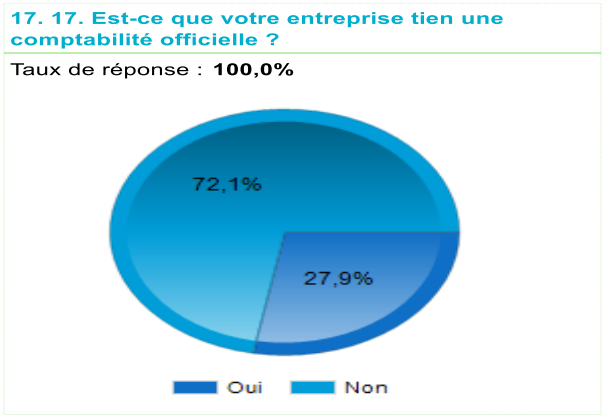
RCCM	Effectif	Pourcentage
Oui	33	12,27
Non	236	87,73
Enregistrement officiel aux impôts	**Effectif**	**Pourcentage**
Oui	56	20,82
Non	213	79,18
Enregistrement officiel à la CNSS	**Effectif**	**Pourcentage**
Oui	16	5,95
Non	253	94,05
Total général	269	100

Source : enquête d'août 2016

1.2.5. Répartition selon le type de comptabilité

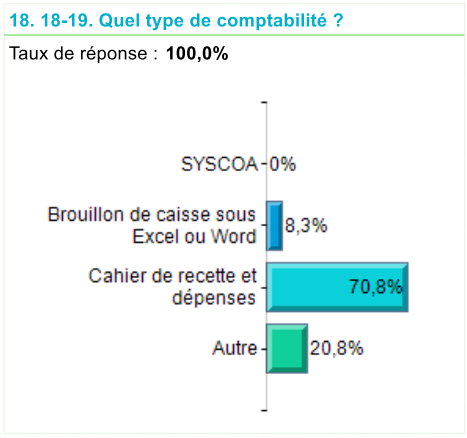
Concernant, la tenue d'une comptabilité officielle, seules 75 soit 27,9% affirment tenir une comptabilité ; la majorité 194, soit 72,12% affirment ne pas en tenir. Confère graphique n°9 selon la tenue d'une comptabilité et le graphique 10 selon le type de comptabilité.

Graphique 9: Répartition selon la comptabilité



Source enquête d'août 2016

Graphique 10: Répartition selon le type de comptabilité



Source : enquête d'août 2016

Parmi les enquêtés qui affirment tenir une comptabilité, aucun ne la tient selon les normes SYSCOA, 53 soit 70,8% tiennent leur comptabilité dans des cahiers de recettes/dépenses, et 16 soit 20% sous autres formes, notamment la mémorisation en tête, 13 des 16 personnes soit 81, 25%. Confère graphique que dessus. Les trois autres ont affirmé qu'ils gardent l'argent soit, par devers eux, soit ils font des tontines ou font des bilans semestriels.

1.2.6. Répartition selon le chiffre d'affaires mensuel

Concernant le chiffre d'affaires mensuel, sur les 265 réponses, 73 soit 27,55% ont un chiffre d'affaires compris entre 50 000 francs et moins de 100 000 francs, 38 soit 14, 34% ont moins de 50 000 francs et 25 soit 9,43% sont entre 100 000 et 150 000 francs. Si l'on fait le cumule, 136 soit 51, 32% ont un chiffre d'affaires inférieur à 150 000francs par mois, soit moins de 1 800 000 francs par an. Le reste a un chiffre d'affaires supérieur à 1800 000 francs par an.

Parmi ceux-ci 25 soit 9,43% ont un chiffre d'affaires annuel, variant de 12 à plus de 36 millions par an. Ceci atteste de l'existence du gros informel, car conformément à la réglementation en vigueur au Burkina Faso, toute entreprise dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 15millions ne relève plus du secteur informel. Voir tableau n°22 ci-après.

Tableau 23: Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires mensuel avant le 1er septembre 2009

Montant du chiffre d'affaire avant le 1er septembre 2009	Effectif	Pourcentage
Moins de 50 000	38	14,34
50 000 et < à 100 000	73	27,55
100 000 et < à 150 000	25	9,43
150 000 et < à 200 000	29	10,94
200 000 et < à 300 000	27	10,19
300 000 et < à 500 000	24	9,06
500 000 et < à 1 000 000	24	9,06
1 000 000 et < à 2 000 000	10	3,77
2 000 000 et < à 3 000 000	4	1,51
3 000 000 et plus	11	4,15
Total général	265	100,00

Source : enquête d'août 2016

1.3.Profil des entrepreneurs enquêtés

Avant d'aborder cette partie, il convient de souligner que les entretiens ont été réalisés respectivement en mooré 131 soit, 48,70%, en français 129 soit 47,96% et en Dioula 9 cas, soit 3,35%.

1.3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

La présente enquête a concerné 193 hommes et 76 femmes, soit respectivement 71,75% et 28,25%. La majorité soit 63,94% étaient mariés sous le régime de la monogamie. Concernant le niveau d'instruction, 35,32% avaient le niveau des études primaires, 33,09% n'ont jamais fréquenté l'école, 23, 42%' ont le niveau secondaire et 2, 23% avaient le niveau supérieur.
Sur le plan religieux, la majorité 154, soit 57, 25% sont musulmans. Compte tenu de la spécificité de notre étude qui s'intéresse aux entreprises existant en 2009 et antérieur, la majorité des enquêtés sont des adultes, 141 soit 52, 42% sont âgés de 35 à 50 ans, 32,71% a moins de 35 ans et 14, 87% ont plus de 50 ans. Confère tableau n°24 ci-après.

Tableau 24: Caractéristiques sociodémographiques

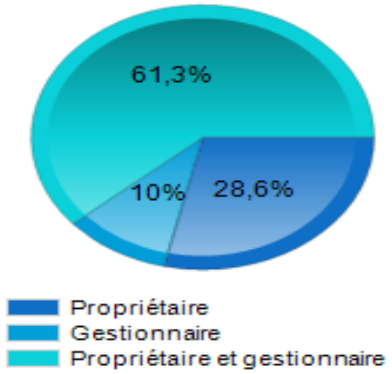
Caractéristiques sociodémographiques	Effectif	Pourcentage
Sexe du répondant		
Femme	76	28,25
Homme	193	71,75
Régime matrimonial		
Célibataire	26	9,67
Divorcé / séparé	3	1,12
Marié monogame	172	63,94
Marié polygame	22	8,18
Union libre	41	15,24
Veuf / ve	5	1,86
Niveau d'instruction du répondant		
Jamais fréquenté	89	33,09
Alphabétisé	1	0,37
Ecole coranique	15	5,58
Primaire	95	35,32
Secondaire	63	23,42
Supérieur	6	2,23
Religion		
Musulman	154	57,25
Catholique	89	33,09
Protestant	23	8,55
Animiste	1	0,37
Autre	2	0,74
Classe d'âge		
Moins de 35 ans	88	32,71
36-50 ans	141	52,42
Plus de 50 ans	40	14,87
Total	**269**	**100**

Source : enquête d'août 2016

1.3.2. Répartition des enquêtés selon la responsabilité dans l'entreprise

La majorité des enquêtés soit, 61,3% sont les propriétaires et gestionnaires, 28,6% sont des propriétaires et 10% sont gestionnaires. Confère graphique n°11 ci-après.

Graphique 11: Répartition des enquêtés selon leur responsabilité dans l'entreprise



Source : enquête d'août 2016

1.3.3. Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes prises en charge sur le plan familial

Il est important de noter que les entrepreneurs jouent un rôle social et économique très important. L'ensemble des 269 entrepreneurs prennent 1842 personnes en charge (soins de santé, scolarisation, habillement, logement, alimentation...). Le minimum est d'une personne et le maximum est de 20 personnes. En moyenne, Chaque entrepreneur prend en charge au niveau familial, 7 personnes dont 3,4 enfants de moins de 18 ans, avec une variation de 3 à 4 personnes. La moitié (50%) des entrepreneurs prennent en charge plus de 6 personnes. Confère le tableau n° 25 ci-après :

Tableau 25: Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes prises en charge au plan familial

Statistiques descriptives	***Nombre de personnes prises en charge***	***Garçon***	***Fille***	***Total***	***Age du répondant***
Moyenne	7,00	2,11	2,01	3,40	40,19
Médiane	6	2	2	3	39
Mode	6	1	1	2	36
Écart-type	3,49	1,38	1,18	2,21	9,51
Plage	19	9	5	14	49
Minimum	1	1	1	1	21
Maximum	20	10	6	15	70
Somme	1842	421	414	834	

Source : enquête d'août 2016

Moyenne, chaque entrepreneur s'occupe en moyenne de 7 personnes avec une variation de 3 à 4 personnes (écart type), plage égale à maximum moins minimum.

Mode, il y a plus de chefs d'entreprises qui s'occupent de 6 personnes, valeur récurrente

Médiane, la moitié des chefs d'entreprises s'occupe de moins de 6 personnes et l'autre moitié s'occupe de plus de 6 personnes.

1.3.4. Répartition des enquêtés selon les formations initiales et continues reçues

Le public cible est caractérisé par un faible niveau de connaissance ou de compétence avant d'entreprendre leur activité. Seuls 38 entrepreneurs soient, 14% affirment avoir suivi des formations avant le démarrage de leurs entreprises. La majorité des cas soit, 85,87% n'ont reçu aucune formation avant de se lancer dans l'entreprenariat. Confère tableau N°26 ci-après.

Tableau 26: Répartition des enquêtés selon la formation initiale

Formation initiale en entreprenariat	Effectif	Pourcentage
oui	38	14,13
non	231	85,87
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Si une faible proportion d'entrepreneurs a bénéficié de formation initiale, ils sont encore moins nombreux à bénéficier de formation continue notamment en gestion des risques, 11 soit 4,09%. L'immense majorité 258 soit 95,91% affirment n'avoir jamais bénéficié d'une formation dans un domaine à haut risque par excellence. Ils sont abandonnés à eux-mêmes et doivent se débrouiller tout seul pour s'en sortir. Confère le tableau n°27 ci-après.

Tableau 27: Répartition des enquêtés selon la formation continue

Suivi de formations continues	Effectif	Pourcentage
oui	11	4,09
non	258	95,91
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Cette situation nous amène à qualifier ces entrepreneurs « ***d'entrepreneurs Bang-guela***[47] », c'est-à-dire des entrepreneurs hautement résilients.

[47] *Bang-guela en langue nationale moore signifie œufs de margouillat, un ovipare bien connu de chez nous. Pour se reproduire, la femelle va creuser la terre pour enfouir ses œufs et c'est tout. Si l'œuf veut il éclos et le petit sort et se débrouille tout seul pour survivre et se développer ou au contraire s'il n'a pas cette capacité, l'embryon meurt dans l'œuf ou s'il éclos le petit meurt très jeune à cause des multiples risques auxquels il est confronté.*

1.3.5. Situation des emplois dans le secteur informel

Le secteur informel joue un rôle prépondérant en matière d'emplois, même s'ils ne sont pas « décents ». Les employeurs informels ont leur propre mode de rémunération avec leurs motivations, qui parfois est plus intéressant que la fonction publique, mais rien n'est écrit, formalisé afin de savoir la rétribution exacte étant donné qu'eux-mêmes ne sont pas en règle vis-à-vis de la CNSS.

Cependant, en se référant au tableau suivant sur la situation des emplois informels, nous notons que les 268 qui ont répondu à cette question, emploient 1019 travailleurs dont 888 permanents et 131 saisonniers qui ont été tous frappés à des degrés divers par les conséquences des inondations.

Tableau 28: Situation des emplois dans le secteur informel

Paramètres	***Permanent***	***Saisonnier***	***Nombre de travailleurs***
Moyenne	3,31	1,96	3,80
Médiane	3	1	3
Mode	3	1	3
Écart-type	2,79	1,36	2,99
Minimum	1	1	1
Maximum	25	7	25
Somme	888	131	1019
Total	268	67	268

Source : enquête d'août 2016

Moyenne, chaque entrepreneur emploie en moyenne de 3,8 personnes avec une variation de 2 à 3 personnes (écart type).

Mode, il y a plus de chefs d'entreprises qui emploient 3 personnes valeur récurrente

Médiane, la moitié des chefs d'entreprises s'occupe de moins de 3 personnes et l'autre moitié s'occupe de plus de 3 personnes

Section 2 : Conséquences des inondations sur le secteur informel

Les inondations du 1er septembre 2009 ont occasionné d'énormes dégâts au niveau des entreprises du secteur informel. Avant d'aborder les conséquences à proprement parlé, nous nous sommes intéressés aux catastrophes qui ont affecté ces entreprises avant celles de 2009 et aux mesures prises pour se prémunir contre de telles éventualités. Il ressort qu'avant les

graves inondations, 25 entreprises soit 9,29% avaient déjà été victimes de graves conséquences conformément au tableau n° 29 ci-après.

Tableau 29: Répartition des enquêtés ayant été victimes d'importants dommages avant le 1er 09/09

Victime d'importants dommages avant 1/9/09	Effectif	Pourcentage
Oui	25	9,29
Non	244	90,71
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

2.1.Attitude des entrepreneurs du secteur informel face aux risques de catastrophe

Malgré les importantes pertes déjà enregistrées lors du 1er septembre 2009, 192 soit, 71,38% des entrepreneurs n'ont pas pris de dispositions particulières pour se prémunir contre les risques ou les catastrophes auxquels leurs entreprises sont exposées. Confère tableau n°30 ci-après.

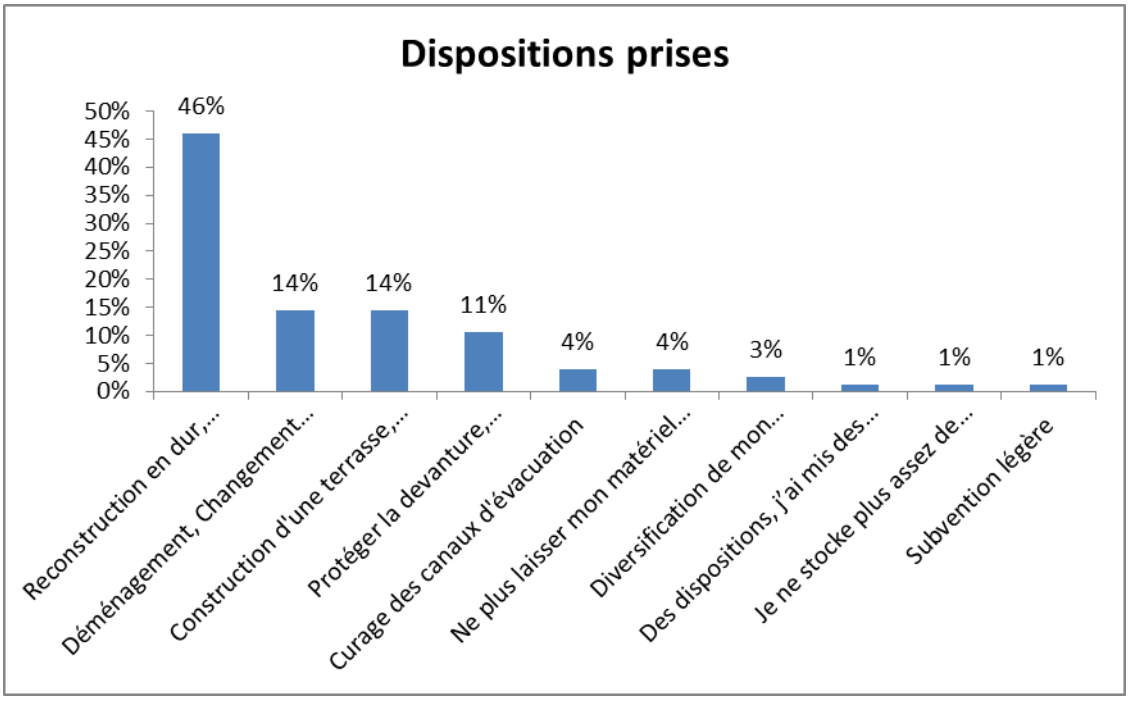
Tableau 30: Répartition des enquêtés ayant pris des dispositions contre les risques

Prise de dispositions contre les risques	Effectif	Pourcentage
Non	192	71,38
Oui	77	28,62
Total général	269	100,00

Source : enquête d'août 2016

Pour celles qui ont pris des mesures, cela se traduit principalement par les reconstructions en dur pour 46% des cas, le déménagement, changement de lieu pour 14% des cas et protéger la devanture du bâtiment, 11%. Confère graphique n°12 ci-après.

Graphique 12: Répartition sur les types de dispositions prises



Source : enquête d'août 2016

Par ailleurs, les principales raisons pour justifier la non prise de mesures sont : l'imprévisibilité des catastrophes pour la majorité des cas, 55,95%, le manque de moyens 20,83%, aucune connaissance en matière de prévention des risques, 7,74%, etc. confère le tableau n°31 ci-après

Tableau 31: : Répartition des enquêtés selon les raisons de la non pris des dispositions contre les risques

Raisons de non prise de dispositions pour se prémunir contre les risques	Effectifs	Pourcentage
Inattendue	94	55,95
Manque de moyens	35	20,83
Aucune connaissance de prévention de risque	13	7,74
On n'avait jamais eu une telle pluie au Burkina Faso	11	6,55
Cela n'était pas nécessaire	4	2,38
On ne peut rien contre une inondation ou un barrage débordé	4	2,38
L'Etat était censé le faire; c'est toute une gare routière	1	0,60
Manque d'attention	1	0,60
Manque de soutien de la part de l'Etat	1	0,60
Nous sommes à côté du barrage	1	0,60
Parce que ce n'est pas une zone inondable. Le premier septembre a causé par le débordement du barrage	1	0,60
Parce que c'est un phénomène naturel	1	0,60
Pas eu d'accord avec le bailleur	1	0,60
Total général	168	100,00

Source : enquête d'août 2016

Si ces entreprises n'ont pas pris de mesures particulières, s'étaient-elles au moins assurées contre les risques de catastrophes devenues récurrentes au Burkina Faso. A ce niveau, seul 1 ,12% des entrepreneurs ont déclaré avoir souscrit à une assurance contre 98,88%. Confère le tableau n°32 ci-après.

Tableau 32: Répartition des enquêtés ayant souscrit à une assurance contre les risques avant le 1er 09 /09

Souscription à une assurance avant la catastrophe	Effectif	Pourcentage
Oui	3	1,12
Non	266	98,88
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

2.2.Situation des dommages

Les dommages causés par les inondations sont constitués de pertes financières, du matériel de travail, des produits fabriqués par l'entreprise, des marchandises achetées, des infrastructures et de la logistique. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Le montant des pertes matérielles et financières est estimé à ***trois cent huit millions trois cent quarante-quatre mille (308 344 000) francs CFA.*** Sur les 244 enquêtés qui ont donné leurs estimations de pertes en matériels et en finance, la moitié de ces individus ont enregistré une perte inférieure à 400 000 FCFA tandis que l'autre moitié a eu une perte supérieure à 400 000 FCFA. Il y a eu plus d'enquêtés qui ont perdu des matériels et des finances estimés à 300 000 FCFA (perte récurrente). Le minimum des pertes est estimé à quinze mille (15 000) francs et le maximum est de trente-trois millions (33 000 000) francs pour un vendeur de véhicules. Confère le tableau n°33 ci-après.

Tableau 33: Estimation de la valeur des pertes matérielles et financières

Pertes matérielles et financières	
Paramètres	**Valeurs**
Moyenne	1263704,92
Médiane	400000
Mode	300000
Minimum	15000
Maximum	33 000 000
Total	308 344 000

Source : enquête d'août 2016

Pour les entreprises enquêtées, cette situation de perte va de 25% des ressources à plus de 75% voire la totalité des ressources de l'entreprise confère tableau n°34 ci-après.

Tableau 34: : Proportion des pertes par rapport aux ressources de l'entreprise

Proportion des pertes	Effectif	Pourcentage
Inférieur ou égale à 25%	59	27,06
inférieur ou égale à 50%	70	32,11
Inférieur ou égale à 75%	53	24,31
Plus de 75%	36	16,51
Total général	**218**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Suite à la catastrophe, la situation financière des entreprises un mois après est plus que chaotique. En effet, le nombre d'entreprises dont le chiffre d'affaires est moins de 50 000 FCFA qui était de 38 sur 265 un mois avant la catastrophe est passé à 141 sur 236 un mois seulement après les inondations ; soit près de quatre (3, 71) fois plus. Certaines même ont affirmé n'avoir rien enregistré à cette période. Le nombre d'entreprises dont le chiffre d'affaires mensuel était compris entre 1 000 000 et moins de 2 000 000 Francs est passé de 10 à 2, celles dont le chiffre d'affaires était compris entre 2 et moins de 3 millions est passé de 4 à 1 et la tranche de plus de 3 millions qui était de 11 a complètement disparu. Confère le tableau n° 35 ci-après.

Tableau 35: Estimation des chiffres d'affaire des entreprises 1 mois avant et 1 mois après le 1er/ 09/09

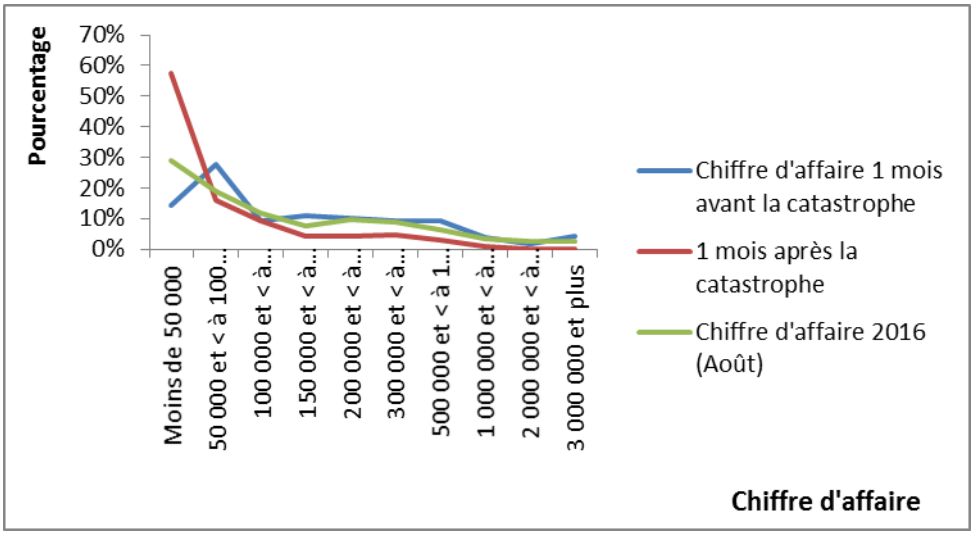
	1 mois avant		1mois après	
Chiffre d'affaire mensuel	**Effectif**	**pourcentage**	**Effectif**	**Pourcentage**
Moins de 50 000	38	14,34%	141	59,75
50 000 et < à 100 000	75	27,55%	37	15,68
100 000 et < à 150 000	25	9,43%	19	8,05
150 000 et < à 200 000	29	10,94%	10	4,24
200 000 et < à 300 000	27	10,19%	10	4,24
300 000 et < à 500 000	24	9,06%	10	4,24
500 000 et < à 1 000 000	24	9.06%	6	2,54
1 000 000 et < à 2 000 000	10	3,77%	2	0,85
2 000 000 et < à 3 000 000	4	1,51%	1	0,42
3 000 000 et plus	11	4,15%	0	0
Total général	**265**	**100%**	**236**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Le graphique suivant présente la situation du chiffre d'affaires mensuel en août 2016 qui permet de voir la résilience des entreprises. En effet, le nombre d'entreprises dont le chiffre d'affaires est moins de cinquante mille (50 000) francs a fortement diminué et de nombreuses entreprises affirment avoir progressé dans le même intervalle même si cela n'est pas visible.

D’autres ont même quitté des intervalles avec plus d’entreprises dont le chiffre d’affaires mensuel est de trois millions (3 000 000) et plus. Confère graphique n° 13 suivant.

Graphique 13: Chiffres d’affaires 1 mois avant, 1mois après le 1er/ 09/09 et en aout 2016



Source : enquête d’août 2016

2.3.Attitude des sinistrés face aux sociétés d’assurance après la catastrophe

Après la catastrophe qui a causé tant de dégâts, nous avons voulu savoir si les entrepreneurs étaient maintenant disposés à souscrire à une assurance ? A ce niveau, seuls 105 entrepreneurs soit 39,03% sont désormais disposés à souscrire à une assurance contre 164 soit 60,97%. Confère le tableau N° 36 ci-après.

Tableau 36: Répartition des enquêtés disposés à souscrire à une assurance contre les risques après le 1er /09 /09

Disposition à souscrire à une assurance après la catastrophe	Effectif	Pourcentage
Oui	105	39,03
Non	164	60,97
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d’août, 2016

Pour ceux qui seraient intéressés à souscrire aux assurances sur les 105 qui ont répondu oui, 81 ont accepté donné le montant de leur souscription. Le montant minimum est de six mille (6000) francs par an et le maximum six cent mille (600 000) francs avec une moyenne de cent trois mille deux cent soixante-dix-huit (103 278) francs. Confère tableau n°37 ci-après.

Tableau 37: Répartition des enquêtés selon le montant de souscriptions à l'assurance contre les risques après le 1er 09 /09

Montant de souscription aux assurances	
Paramètres	**Valeur**
Moyenne	103 278
Médiane	40 000
Mode	30 000
Minimum	6 000
Maximum	600 000
Nombre de personnes	81

Source : enquête d'août, 2016

Si les entrepreneurs en majorité ne sont pas disposés à souscrire à une assurance, quelles peuvent être les raisons d'une telle désaffection ? Sur les 146 des 164 enquêtés concernés qui ont répondu à cette question, 86 soit 58,90% évoquent le manque ou l'insuffisance de ressources, 35 soit 23,97% évoquent le déficit de confiance 11 soit 7,53% targuent sur le manque d'information tandis que 8, soit 5,48% soulèvent les problèmes liés aux procédures et enfin 6 soit 4,11% préfèrent le statut quo. Confère le tableau n°38 ci-après.

Tableau 38: Répartition des enquêtés sur les raisons de non souscription à une assurance contre les risques après le 1er 09 /09

Raisons de non souscriptions aux assurances	**Effectif**	**Pourcentage**
Déficit de confiance	35	23,97
Manque d'information	11	7,53
Manque/insuffisance de ressources	86	58,90
Préférence pour le statuquo et autres	6	4,11
Problèmes liés aux procédures	8	5,48
Total général	**146**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Section 3 : Analyse des facteurs de résilience des entreprises du secteur informel

Avant de procéder à l'analyse des facteurs de résilience, il est important de présenter la situation des entreprises victimes des inondations du 1er septembre 2009 en août 2016, soit 7 ans après la catastrophe.

3.1. Présentation de l'état des entreprises enquêtées en Août 2016

Dans les études similaires, aucun auteur n'avait réussi à rencontrer un propriétaire d'entreprise disparue à cause de nombreux problèmes…… ; notre recherche n'allait pas échapper à la règle si nous n'avions déployé des stratégies particulières. En effet, aucune

personne ressource n'a pu nous identifier un seul cas d'entrepreneur non résilient. Nous avons utilisé nos relations personnelles, professionnelles et la pertinence du thème pour convaincre les citoyens connus pour leur honnêteté et leur sérieux ainsi que des professionnels du domaine pour nous aider à les retrouver. Ce qui nous a permis de les identifier et de les intégrer. Ainsi, 41 entreprises soit, 15,24% ont disparu, 146 soit 54,28% existent sans retrouver l'état initial, 80 soit 29,74% ont retrouvé leur état initial et même mieux dans la même activité principale et 2 soit 0,74% ont retrouvé leur état initial et même mieux dans une autre activité principale. Confère le tableau n° 39 ci-après.

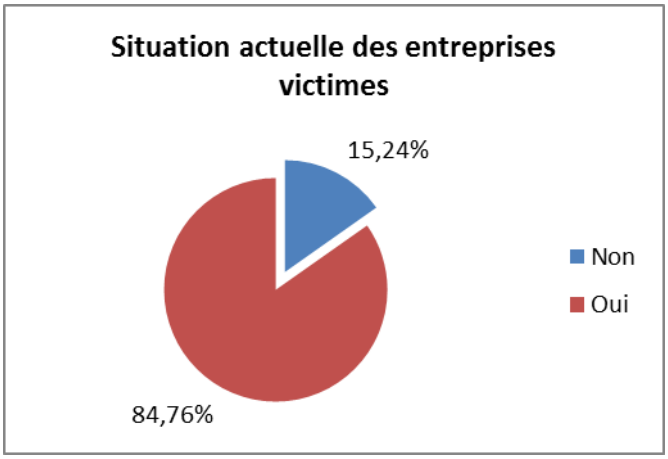
Tableau 39: Situation des entreprises en août 2016

Situation de l'entreprise	Effectif	Pourcentage
Disparue	41	15,24
Existe sans retrouver l'état initial	146	54,28
A retrouvé l'état initial et mieux dans la même activité principale	80	29,74
A retrouvé son état initial et mieux grâce à une autre activité principale	2	0,74
Total général	**269**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

En tenant compte de notre définition qui voudrait que toute entreprise qui n'a pas disparu rebondisse, nous pouvons affirmer que sur les 269 entreprises victimes enquêtées, 41 soit 15,24% ont disparue et 228 soit, 84,76% ont rebondi (confère le graphique n° 14 ci-après).

Graphique 14:Situation des entreprises disparues et résilientes



Source : enquête août 2016

Par rapport aux entreprises qui ont retrouvé l'état initial et même mieux en moins d'un mois nous en avons dénombré 17 soit 16,5%. Celles qui ont retrouvé leur état initial entre 1 et moins de 6 mois sont 44 soit 42,72% et le reste de 6 mois à moins de 5 ans. Ce qui signifie que la résilience est progressive.

Cependant, si cette forte situation de rebondissement traduit une haute résilience des entreprises du secteur informel à la catastrophe, quels peuvent en être les facteurs explicatifs ?

3.2. Facteurs de résilience des entreprises du secteur informel

Les facteurs de résilience conformément à notre méthodologie peuvent être analysés au niveau de l'entreprise, de l'entrepreneur et de l'environnement.

Cette partie concerne les entreprises résilientes car lors du prétest, non seulement les réponses des entrepreneurs dont les entreprises avaient disparu étaient incohérentes, mais certains même refusaient de répondre dans la mesure où leur entreprise n'a pas été résiliente, n'existait plus. Ce qui nous a amené à réserver cette partie aux entreprises résilientes.

Rappel des hypothèses

Entreprises :

1) Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact sur sa résilience.

2) Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur sa résilience

Entrepreneur :

3) Le profil entrepreneurial du dirigent et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience ;

4) Le choix et l'application de stratégie par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience

Environnement (économie, social, juridique):

5) Les facteurs exogènes tels que la solidarité, la culture ….ont un impact sur la résilience

3.2.1. Les facteurs liés à l'entreprise

Rappel des hypothèses

1) Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact positif sur sa résilience.

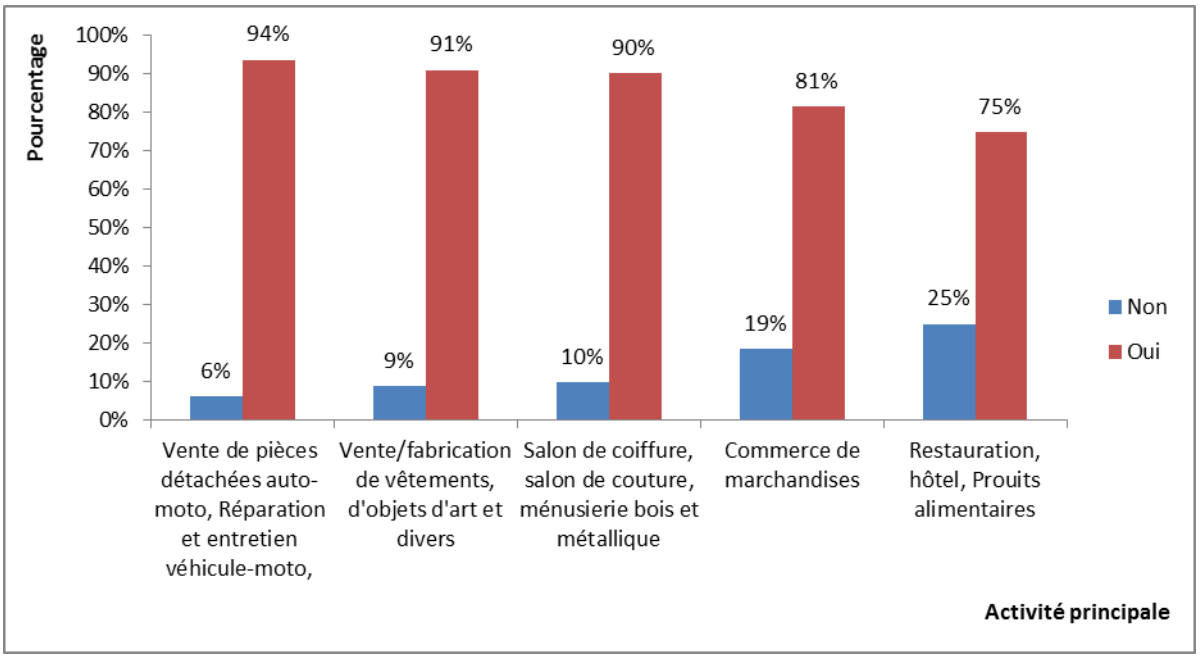
2) Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur sa résilience

La résilience des entreprises du secteur informel n'est pas ex nihilo. Plusieurs éléments ont été explorés dans ce sens notamment, le domaine d'activités et surtout l'activité principale.

3.2.1.1. Analyse croisée entre l'activité principale de l'entreprise et sa résilience

Nous avons procédé à l'analyse croisée entre l'activité principale, c'est-à-dire l'activité qui procure le maximum de chiffre d'affaires à l'entreprise et sa résilience. Confère le graphique n°15 ci-après.

Graphique 15: Relation entre l'activité principale et la résilience de l'entreprise



Source : enquête d'août 2016

Le graphique n°15 ci-dessus permet de spécifier le sens de la relation. En effet, les entreprises dont l'activité principale est constituée de vente de pièces détachées d'auto ou de motos ou celle de la réparation et de l'entretien des véhicules automobiles ou de moto sont plus résilientes, 94% que celles dont l'activité principale est constituée de la restauration, de l'hôtellerie (auberge), vente des produits alimentaires 75%.

Par ailleurs, le pourcentage des entreprises non résilientes est faible 6% chez les entreprises dont l'activité principale est constituée de vente de pièces détachées d'auto ou de motos ou celle de la réparation et de l'entretien des véhicules automobiles ou de moto. Par contre, le pourcentage des entreprises non résilientes est de 25% soit, 4 fois plus chez les entreprises dont l'activité principale est constituée de la restauration, de l'hôtellerie (auberge), de la vente des produits alimentaires, car leurs produits sont hautement périssables. A partir de cette analyse graphique, nous pouvons conclure qu'il existe une relation entre l'activité principale et la résilience.

3.2.1.2. Analyse croisée entre les ressources possédées par l'entreprise avant la crise et sa résilience

Avant l'analyse croisée, nous allons présenter d'abord les résultats de l'enquête sur les ressources possédées avant la crise. Sur les 228 entrepreneurs enquêtés, 150 soit 65,79% disent que ces ressources ont un impact positif sur la résilience contre 78, soit 34,21% qui soutiennent le contraire. Confère tableau n°40 ci-après.

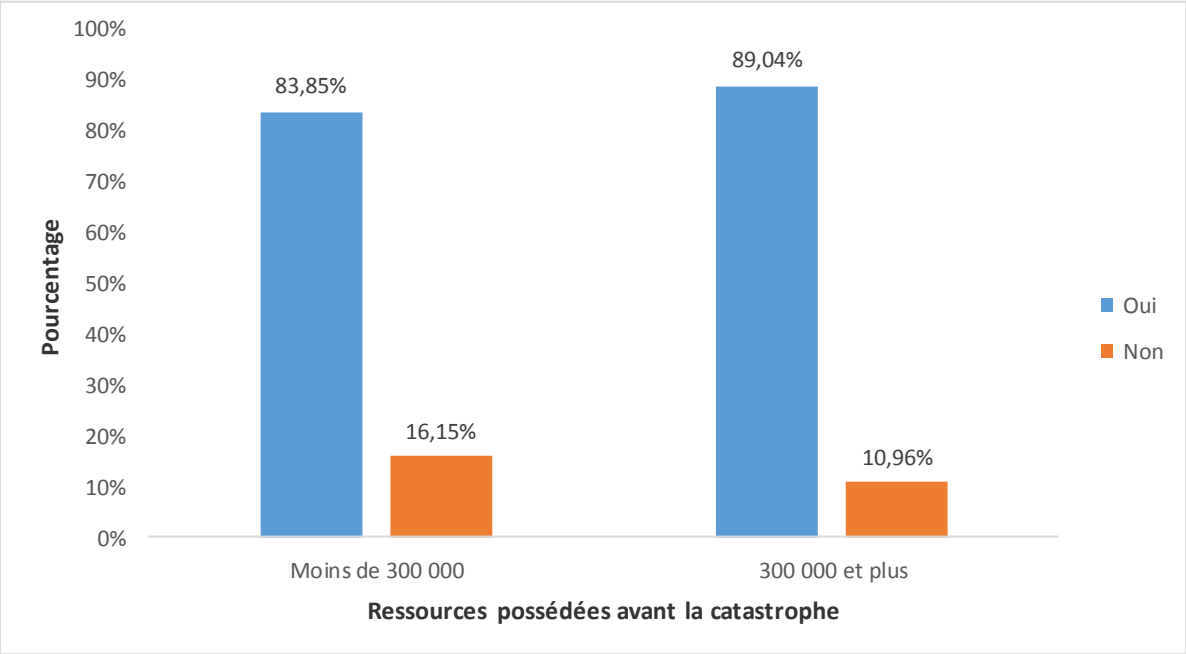
Tableau 40: Relation entre ressources possédées avant la catastrophe et la résilience

Ressources possédées avant la catastrophe	Effectif	Pourcentage
Oui	150	65,79
Non	78	34,21
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Pour approfondir notre analyse, nous avons procédé à une analyse croisée entre les ressources notamment le chiffre d'affaires un mois avant la catastrophe du 1er septembre 2009 et la résilience. Nous constatons que le taux des entreprises dont le chiffre d'affaires mensuel est inférieur à 300 000 francs ont moins rebondi 83,85% que celles dont le chiffre d'affaires mensuel est supérieur ou égale à 300 000 francs 89,4%. Ce qui nous permet de dire qu'il y a une tendance dominante entre le rebondissement et l'importance des ressources possédées avant la crise. Confère graphique n°16 ci-après.

Graphique 16:Relation entre le rebondissement de l'entreprise et le chiffre d'affaires 1 mois avant le 1er 09/09



Source : enquête d'août 2016

Pour vérifier notre hypothèse sur les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la catastrophe, nous allons procéder au test de Chi-2.

Tableau 41: Ressources possédées antérieurement à la catastrophe et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher

Variable	Rebondi			
	Oui	Non	Valeur du Chi-2 et P	P du Test Exact de Fisher
Contribution des ressources possédées avant la catastrophe (CA)				
Moins de 300 000	163 (83.2%)	33 (16.8%)	1.422 (0.233)	
300 000 et Plus	65 (89%)	8 (11%)		

Source : enquête d'août 2016

Le test de Chi-2 et le test exact de Fisher sont des tests d'hypothèse statistique utilisés pour vérifier le lien entre deux variables qualitatives. Le test exact de Fisher n'a pas été utilisé parce que les conditions d'application du test de chi-2 sont réunies (effectif supérieur à 5 dans chaque case du tableau croisé).

Résultat : si p est inférieur à 5%, il y a un lien significatif entre la variable et le rebondissement de l'entreprise (hypothèse H0 est rejeté). Pour la variable ressources antérieures, p=0.233 est supérieur à 5%, donc il n'existe pas une relation significative entre la résilience d'une entreprise informelle et les ressources possédées antérieurement au seuil de 5%. Par conséquent, **l'hypothèse (1) selon laquelle, les ressources possédées antérieurement à la crise ont un impact sur la résilience n'est pas confirmée**.

3.2.1.3. Analyse croisée entre le niveau de formalisation de l'entreprise et sa résilience

Pour cette partie de notre travail, nous avons utilisé les entreprises qui ont déclaré possédé un numéro de reconnaissance officiel (RCCM, IFU, CNSS). Puis nous avons procédé au test de Chi-2 qui est un test d'hypothèse statistique permettant de vérifier le lien entre deux variables qualitatives. Si la pvalue associée au test est inférieur à 5%, on est à 95% confiant qu'il y a un

lien entre la variable et le rebondissement de l'entreprise (hypothèse zéro h0 est rejeté). Confère tableau n° 42ci-après.

Tableau 42: Etude de liens entre les variables formalisation et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher

Variables	Rebondi			
	Oui	Non	Valeur du Chi-2 et P	P du Test Exact de Fisher
Début de formalisation (RCCM, IFU, CNSS)				
Oui	57 (90.5%)	6 (9.5%)	2.082 (0.149)	
Non	171 (83%)	35 (17%)		
Tenue d'une comptabilité				
Oui	63 (84%)	12 (16%)	0,0463 (0.83)	
Non	165 (85.05%)	29 (14.95%)		

Source : enquête août 2016

Au regard des résultats du tableau n° 41 ci-dessus, nous pouvons conclure qu'il n'existe pas une relation significative entre les variables, début de formalisation et résilience, car p est supérieur à 5% soit 14,9%. Par conséquent, l'hypothèse n° 2 selon laquelle **le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur sa résilience n'est pas confirmée.**

3.2.2. Facteurs liés à l'entrepreneur

Rappel des hypothèses liées à l'entrepreneur

Entrepreneur :

3) Le profil entrepreneurial du dirigent et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience ;

4) Le choix et l'application de stratégie par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience

3.2.2.1. Analyse de la motivation de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise

Pour analyser les données de cette partie, nous nous sommes d'abord interrogés sur les motivations qui poussent les personnes à entreprendre dans le secteur informel. Des réponses, il ressort que la volonté d'être son propre patron est la motivation première. En effet, 114 soit 42,86% sont animés par cette volonté ensuite viennent ceux qui manquent d'emploi et y sont en attendant d'avoir mieux ailleurs 79 soit 29,70%, ceux qui y sont par orientation d'une tierce personne 45 soit 16, 92% et enfin les autres motifs 28 soit 10,53%. Confère le tableau n° 43 ci-après.

Tableau 43: Motivations pour entreprendre dans le secteur informel

Motivation pour le secteur informel	Effectif	Pourcentage
Manque d'emploi (en attendant)	79	29,70
Orientation d'un tiers	45	16,92
Volonté d'être son propre patron	114	42,86
Autre	28	10,53
Total général	**266**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Parmi les autres motivations dont certains ont donné plus d'une raison, nous retiendrons entre autre, l'amour du métier 11 soit 29,73%, subvenir aux besoins de la famille 10 soit 27,03%, déscolarisation, non scolarisation 6 soit 16,22%, les parents étaient du domaine 3 soit 8,11%. Ce sont des personnes qui ont une très forte motivation par amour ou par contrainte car elles n'ont pas d'autre choix que de s'engager dans ces activités. Confère le tableau n° 44 ci-après.

Tableau 44: : Autres motivations pour entreprendre dans le secteur informel

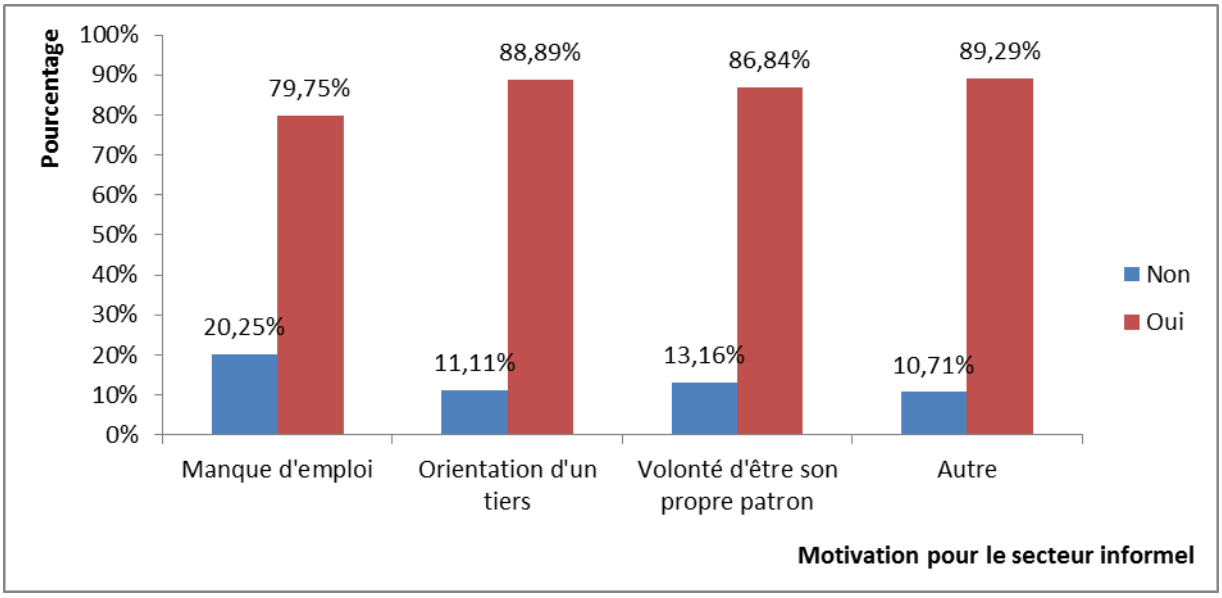
Autres motifs pour le secteur informel	Effectifs	Pourcentage
Amour du métier	11	29,73
Subvenir aux besoins de la famille	10	27,03
Déscolarisation, non scolarisation	6	16,22
Mon parent était dans le domaine	3	8,11
C'était une initiative innovante pour moi	1	2,70
Hériter de mon père	1	2,70
Le besoin de s'en sortir dans la société	1	2,70
Manque d'emploi	1	2,70
Parce ce que nous ne sommes pas allés à l'école	1	2,70
Pas d'autre choix que ça	1	2,70
Trop de charges familiales	1	2,70
Total	37	100,00

Source : enquête d'août 2016

Pour approfondir notre analyse sur la motivation, nous avons croisé les données de la situation actuelle de l'entreprise et la motivation. Il ressort de cette analyse que les entrepreneurs qui y sont par manque d'emploi ou en attendant une autre opportunité sont ceux dont les entreprises enregistrent le faible taux de rebondissement 79,75% contre 88,89% pour ceux qui ont été orientés par un tiers, 86,84% pour ceux qui veulent être leur propre patron et 89,29% pour ceux qui y sont par amour du métier ou par contrainte.

Par ailleurs, les entrepreneurs qui y sont par manque d'emploi ou en attendant sont ceux qui enregistrent le plus d'entreprises disparues 20,25% alors que ceux qui y sont par amour du métier ou contraint (autres) enregistrent deux fois moins d'entreprises disparues 10,71%. De ce fait, nous pouvons conclure qu'il existe un lien entre la motivation de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise. Confère Graphique n°17 ci-après.

Graphique 17: Motivations de l'entrepreneur et résilience de l'entreprise



Source : enquête d'août 2016

Tableau 45: Motivations de l'entrepreneur et situation de l'entreprise

Situation actuelle de l'entreprise	Motivation pour l'entreprenariat du secteur informel				
	Autre	Manque d'emploi (en attendant)	Orientation d'un tiers	Volonté d'être son propre patron	Total général
A retrouvé l'état initial et mieux dans la même activité principale	35,71%	20,25%	44,44%	29,82%	30,08%
A retrouvé son état initial et mieux grâce à une autre activité principale		1,27%	2,22%		0,75%
Disparue	10,71%	20,25%	11,11%	13,16%	14,66%
Existe sans retrouver l'état initial	53,57%	58,23%	42,22%	57,02%	54,51%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête d'août 2016

3.2.2.2. Analyse du profil de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise

Pour approfondir notre analyse sur le profil de l'entrepreneur résilient, nous avons utilisé le questionnaire extrait de l'échelle de Connor-Davidson Resilience Scale, ou le CD-RISC qui comporte 25 items pour tester la résilience des entrepreneurs. Il est bâti sur le système de pondération de Likert (ex : jamais, rarement, parfois, souvent et toujours) avec la pondération suivante : O à jamais ; 1 à rarement ; 2 à parfois ; 3 à souvent et 4 à toujours).

De nombreux chercheurs dans différentes régions du monde qui l'ont déjà utilisé dans les domaines tels que la santé publique, l'épidémiologie, la psychologie sportive et la neuropsychiatrie ont confirmé son efficacité. En effet (Risquez, 2013) page 81 souligne à « *titre d'exemples que Notario-Pacheco et al. (2011), l'ont utilisé auprès de jeunes adultes en Espagne ; Burn et Anstey (2010) l'ont testé auprès des jeunes adultes étudiants en Australie, Yu et al. (2011) l'ont testé auprès d'adolescent chinois, Scali et al. (2012) l'ont testé auprès de femmes ayant survécu au cancer en France et finalement Gucciardi et al.(2011) l'ont appliqué auprès de jeunes sportifs en Australie* ». Risquez l'a utilisé auprès des dirigeants d'entreprises et a abouti à des résultats concluants. Comme cet auteur, nous avons extrait 8 questions que nous avons conservé dans leur ordre dans la version originale en anglais de Connor et Davidson afin de facilité le repérage. Le nombre de points pour chaque question va de zéro à quatre du plus petit au plus grand et le total du score est de 32 points. Les entrepreneurs résilients sont ceux qui ont le score le plus élevé.

Le tableau suivant donne la synthèse générale des réponses. Il ressort de ce tableau que si les items semblent aisés à remplir, de nombreuses personnes (items 18 et 20) n'arrivent jamais à prendre des décisions impopulaires en cas de situation difficile, ou d'agir intuitivement.

Tableau 46: : Synthèse des réponses aux questions CD-RISC

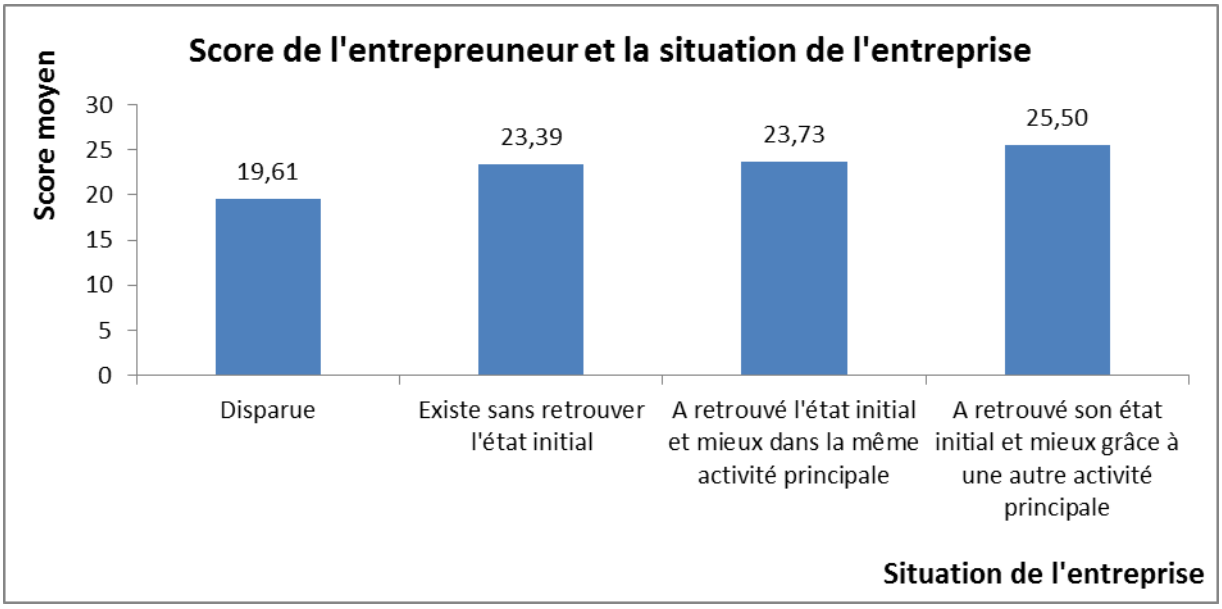
Item	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
1-Vous êtes capable de vous adapter aux changements	1 (0.38%)	13 (4.92%)	59 (22.35%)	80 (30.30%)	111(42.05%)
4-Vous êtes en mesure de faire face à toute éventualité	1 (0.38%)	10 (3.83%)	76 (29.12%)	104(39.85%)	70 (26.82%)
8-Vous avez la capacité de rebondir suite à des difficultés	2 (0.76%)	12 (4.58%)	59 (22.52%)	88 (33.59%)	101 (38.55)
14-Sous la pression, vous êtes capable de vous concentrer pour penser clairement	2 (0.77%)	11 (4.21%)	46 (17.62%)	86 (32.95%)	116 (44.44%)
15-Vous préférez prendre des initiatives pour résoudre des problèmes	1 (0.38%)	7 (2.66%)	31 (11.79%)	67 (25.48%)	157 (59.70%)
18-Vous êtes en mesure de prendre des décisions impopulaires ou difficiles	**54 (20.45%)**	46 (17.42%)	48 (18.18%)	78 (29.55)	38 (14.39%)
20-Vous êtes capable d'agir intuitivement	**21 (7.98%)**	46 (17.49%)	82 (31.18%)	77 (29.28%)	37 (14.07%)
24-Vous travailler pour atteindre vos objectifs	3 (1.15%)	5 (1.91%)	15 (5.73%)	30 (11.45%)	209 (79.77%)

Source : enquête d'août 2016

A partir de ce tableau, nous avons établi le score moyen en fonction de la situation actuelle de l'entreprise. Il ressort de l'analyse des données que les entrepreneurs dont les entreprises ont disparu sont ceux qui enregistrent le score le plus faible, 19,61/32 soit 61% contre 25,50/32 soit 80% pour ceux dont les entreprises ont retrouvé l'état initial et même mieux grâce à une autre activité principale. Celles qui ont retrouvé l'état initial et mieux dans la même activité principale, leurs entrepreneurs ont obtenu un score moyen de 23,73 sur 32 soit 74%.

Les entreprises qui existent sans retrouver l'état initial sont celles dont les entrepreneurs ont obtenu un score moyen de 23,39 sur 32 soit 73%. Les entreprises qui ont disparu sont celles dont le score de leurs entrepreneurs est inférieur à la moyenne générale qui est de 22,93 sur 32 soit 71, 65%. Confère le graphique n° 18 ci-après.

Graphique 18: Situation de l'entreprise et score de l'entrepreneur



Source : enquête d'août 2016

Les résultats de CD-RISC ont été maintenus par ce que les tests de Chi-2 et exact de Ficher ne pouvaient pas être appliqués. Pour ne pas dénaturer le sens des résultats du test de CD-RISC, les scores moyens ont été calculés en fonction de la situation actuelle de l'entreprise comme l'indique le graphique que dessus.

L'analyse de variance (ANOVA) a été utilisée pour comparer les scores moyens obtenus.
L'ANOVA donne F=9.529, ddl (2, 266) et un p-value de 0.00 inférieur à 5% (rejet de H0), donc il existe une différence très significative entre les scores moyens selon que l'entreprise a disparu, a retrouvé son état initial dans la même activité, a retrouvé son état initial grâce à une autre activité, ou existe sans retrouver son état initial.
En conclusion il ressort clairement que le profil de l'entrepreneur a un effet très significatif sur la résilience de son entreprise (hypothèse vérifiée).

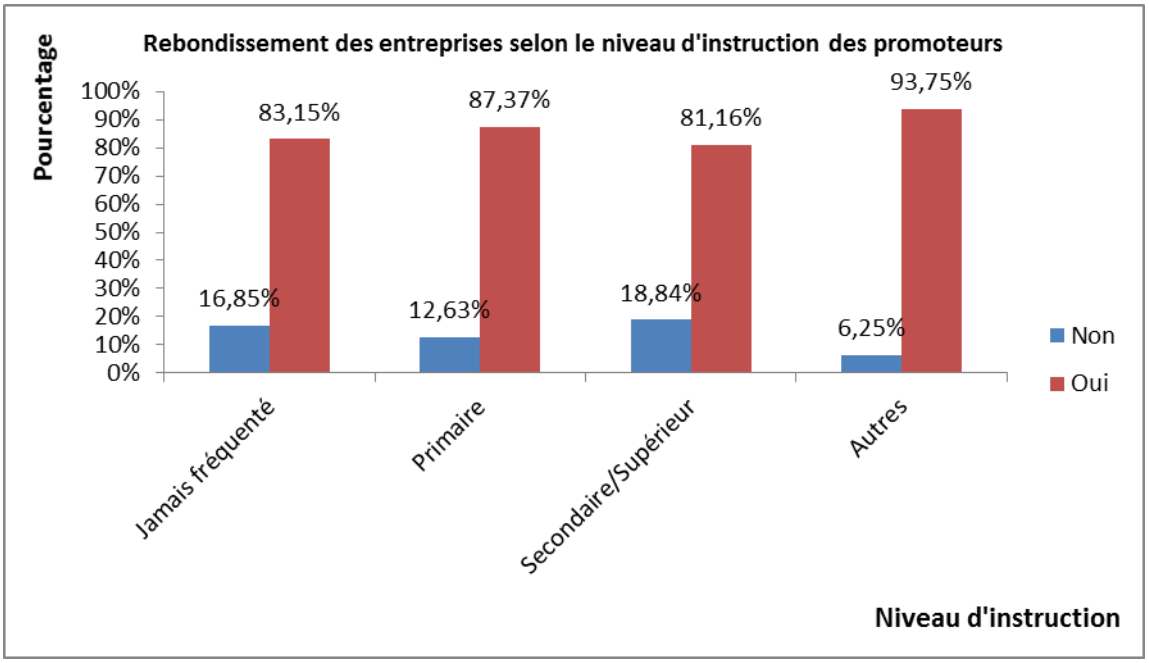
Au regard des résultats du test de CD-RISC et de l'analyse de la variante (ANOVA) ci-dessus, nous pouvons conclure qu'il existe un lien entre la résilience de l'entrepreneur et celle de son entreprise. Par conséquent, **l'hypothèse n°3 selon laquelle le profil entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience est confirmée.**

3.2.2.3. Analyse de la résilience de l'entreprise et le niveau d'instruction du promoteur

Les données montrent que la résilience de l'entreprise baisse si le niveau d'instruction du promoteur est plus élevé. En effet, des résultats, il ressort que les promoteurs qui ont le niveau

secondaire et supérieur sont ceux qui enregistrent un faible pourcentage d'entreprises résilientes 81,16% ; contre 83,15% chez ceux qui n'ont jamais fréquenté ; 87,37% pour ceux qui ont le niveau primaire et 93,75% à autre niveau ; c'est-à-dire chez ceux qui ont fait l'alphabétisation, l'école coranique. Confère le graphique n°19 ci-après.

Graphique 19: Rebondissement de l'entreprise et niveau d'instruction des promoteurs



Source : enquête août 2016

Pour savoir s'il y a un lien entre le rebondissement de l'entreprise et le niveau d'instruction du promoteur, nous avons procédé au test de Chi-2. Confère tableau n° 47 ci-après.

Tableau 47: Lien entre rebondissement de l'entreprise et niveau d'instruction de l'entrepreneur avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher

Variables	**Rebondi**			
	Oui	Non	Valeur du Chi-2 et P	P du Test Exact de Fisher
Niveau d'instruction				
Jamais fréquenté, école coranique, alphabétisé	89 (84.8%)	16 (15.2%)	0 (0.999)	
Primaire, secondaire, supérieur	139 (84.8%)	25 (15.2%)		

Source : enquête d'août 2016

En faisant le test de Chi-2 suite au regroupement des variables (jamais fréquenté, école coranique, alphabétisé) d'une part, et les variables (primaire, secondaire, supérieur), nous

constatons que Pvalue est à 99, 9% c'est-à-dire supérieur à 5%. Par conséquent, il n'y pas de lien entre le niveau d'instruction et la résilience de l'entreprise.

Acquisition de la capacité de rebondir

Cette situation réelle d'absence de lien entre le rebondissement de l'entreprise et le niveau d'instruction du promoteur aussi paradoxale que cela puisse paraître, pourrait se justifier également par rapport à l'acquisition de la capacité à rebondir suite aux crises. Selon les entrepreneurs interviewés, 148 soit 65,78%, la résilience s'acquiert au cours de la vie à travers expérience, les voyages et les formations. De ce fait, ceux qui embrassent le secteur très tôt ont une certaine longueur d'avance par rapport à ceux qui, après le secondaire ou le supérieur cherchent à s'insérer dans ce secteur. Par contre, 20 personnes soit 8,89% pensent que l'on naît avec, 34 personnes soit 15,11% pensent que ce sont les deux et 23 soit 10,22 affirment qu'ils ne savent pas. Confère le tableau n° 48 ci-après.

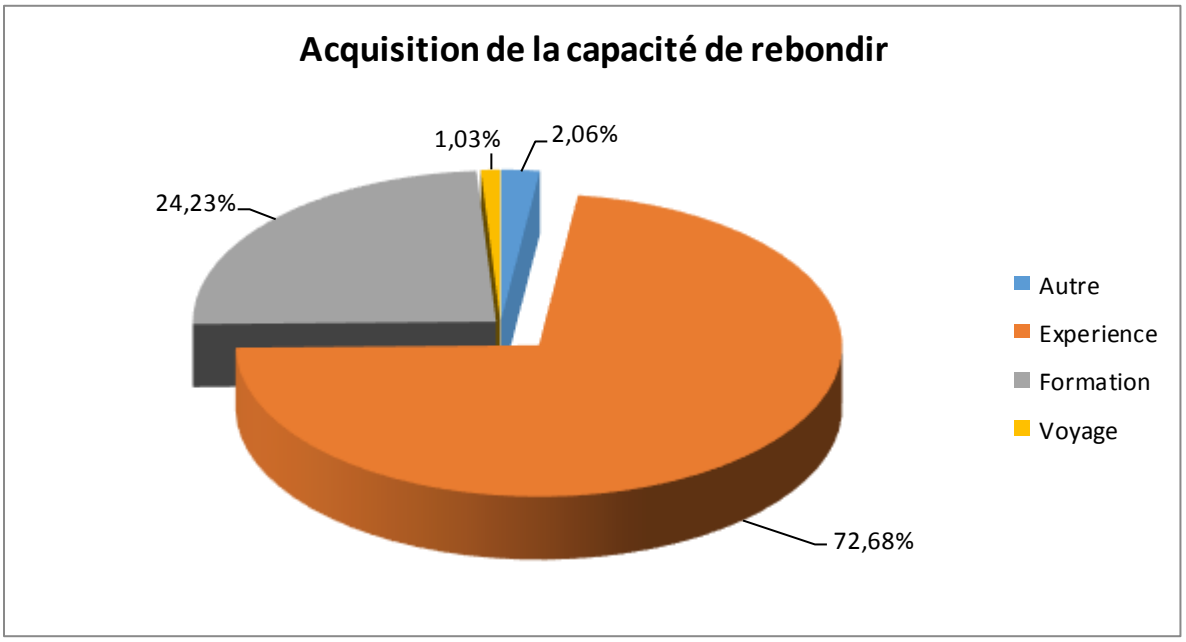
Tableau 48: Acquisition de la capacités de rebondir

Capacité de rebondir suite aux crises	Effectif	Pourcentage
Cela s'acquiert au cours de la vie	148	65,78
C'est le fait de naitre avec	20	8,89
Je ne sais pas	23	10,22
Les deux	34	15,11
Total général	**225**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

L'expérience est aux yeux de la majorité des entrepreneurs, la principale source de résilience comme l'atteste la graphique n° 20 ci-dessous.

Graphique 20: Acquisition de la capacité de rebondir



Source : enquête d'août 2016

Tableau 49: Outils d'acquisition de la capacité de rebondir

Acquisition de la capacité de rebondir	Effectif	Pourcentage
Autre	4	2,06%
Expérience	141	72,68%
Formation	47	24,23%
Voyage	2	1,03%
Total général	**194**	**100,00%**

Source : enquête d'août 2016

3.2.2.4. Analyse de la résilience de l'entreprise et la stratégie de l'entreprise

Pour mieux analyser cette partie, nous allons d'abord présenter les stratégies utilisées par les entrepreneurs pour la relance de leurs activités. Il ressort que 51, soit 22,8% ont utilisé des prêts, 24 soit 10, 76% ont procédé à la réhabilitation de l'entreprise, prospecter le marché pour trouver de nouveaux clients, recontacter et fidéliser les anciens clients ; 20 soit 8,97% des entrepreneurs ont utilisé leur épargne, etc. Confère le tableau n°49ci-après.

Tableau 50: Les stratégies de relance du promoteur

Stratégies de relance du promoteur	Effectif	Pourcentage
Prêt	51	22,87
Réhabilitation de l'entreprise, prospecter le marché pour trouver de nouveaux clients, recontacter et fidéliser les anciens clients	24	10,76
Relance avec mon épargne	20	8,97
Soutien familial	18	8,07
Relance avec le matériel restant et l'argent restant	16	7,17
Soutien des collègues, des commerçants, amis et des partenaires	13	5,83
Diversification d'activité, changement d'activité ou de local	13	5,83
Demande de soutien	11	4,93
Effort personnel, mon courage et ma concentration	10	4,48
Continuer petit à petit dans le même travail jusqu'aujourd'hui	9	4,04
Remplacement et réparation du matériels, machines détruites, produits	7	3,14
Se faire employer pour pouvoir se relancer après	6	2,69
Essayer d'avoir des prêts en vain	5	2,24
S'approvisionner à crédit chez les fournisseurs, paiement des anciennes commandes des clients	5	2,24
Bonne gestion, amélioration dans notre activité	4	1,79
Relance après s'être fait employé ou par une autre activité	3	1,35
Quitter la zone inondable	2	0,90
Essayer de récupérer le matériel	1	0,45
Vendu ma moto dans l'objectif d'avoir un peu d'argent	1	0,45
Faire appel aux partenaires techniques, diversifier le commerce	1	0,45
Spécialisation sur une parmi nos activités	1	0,45
Attirer la clientèle en leur accordant des crédits	1	0,45
Vivre en deçà de mes moyens	1	0,45
Total	223	100

Source : enquête d'août 2016

Une diversité de stratégies a été utilisée mais, existe –t –il un lien entre les stratégies utilisées et le rebondissement de l'entreprise ? L'analyse croisée de la stratégie avec la situation de l'entreprise est présentée dans le tableau n°51 ci-après.

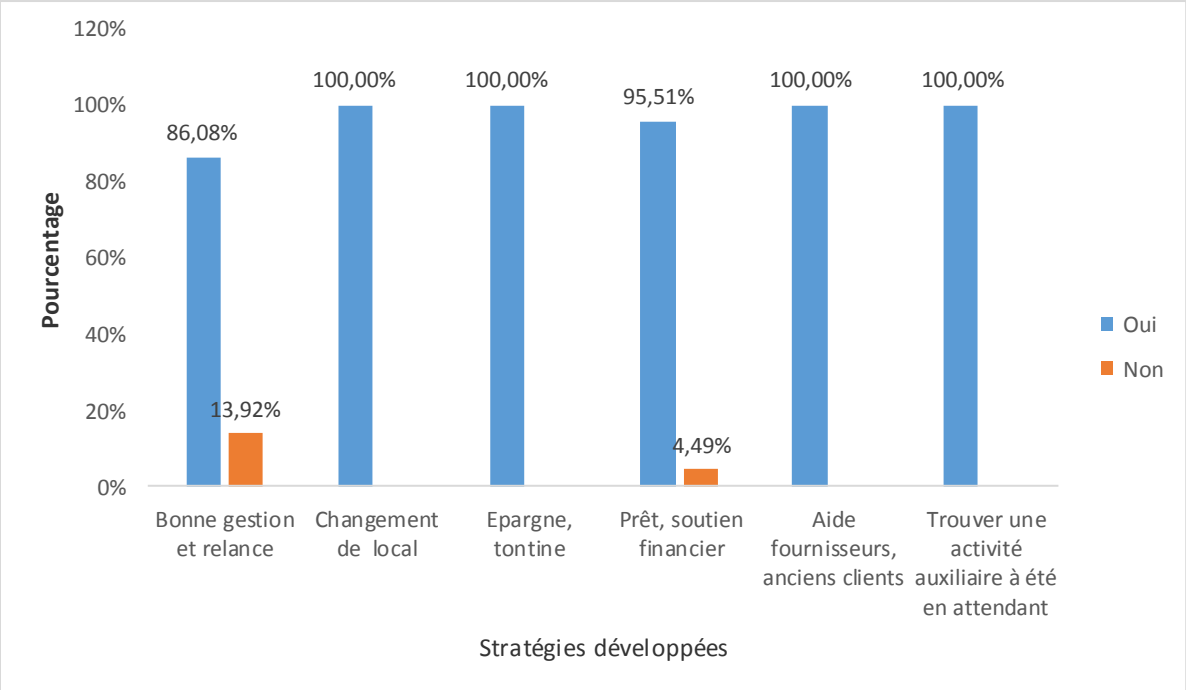
Tableau 51: Stratégie de relance et rebondissement de l'entreprise

stratégie de relance	Rebondi		
	Non	Oui	Total général
Autres	0%	100%	100%
Bonne gestion, amélioration dans notre activité	0%	100%	100%
Continuer petit à petit dans le même travail jusqu'aujourd'hui	0%	100%	100%
Demande de soutien	9%	91%	100%
Diversification d'activité, changement d'activité ou de local	0%	100%	100%
Effort personnel, mon courage et ma concentration	30%	70%	100%
Essayer d'avoir des prêts en vain	100%	0%	100%
Prêt	4%	96%	100%
Quitter la zone inondable	0%	100%	100%
Réhabilitation de l'entreprise, prospecter le marché pour trouver de nouveaux clients, recontacter et fidéliser les anciens clients	0%	100%	100%
Relance après s'être fait employé dans une autre activité	0%	100%	100%
Relance avec le matériel et l'argent restant	6%	94%	100%
Relance avec mon épargne	0%	100%	100%
Remplacement et réparation du matériel, des machines détruites, des produits	0%	100%	100%
S'approvisionner à crédit chez les fournisseurs, paiement des anciennes commandes des clients	0%	100%	100%
Se faire employer pour pouvoir se relancer après	0%	100%	100%
Soutien des collègues, des commerçants, amis et des partenaires	0%	100%	100%
Soutien familial	6%	94%	100%
Total général	**6%**	**94%**	**100%**

Source : enquête d'août 2016

Pour établir le lien entre la stratégie de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise, les tests de Chi-2 et le Test exact de Ficher ne sont pas appropriés compte tenu de la diversité des stratégies utilisées qui ne permettent pas de remplir les conditions requises pour la validité du test.

Graphique 21: Résilience de l'entreprise en fonction de la stratégie adoptée après la catastrophe



Source : enquête d'août 2016

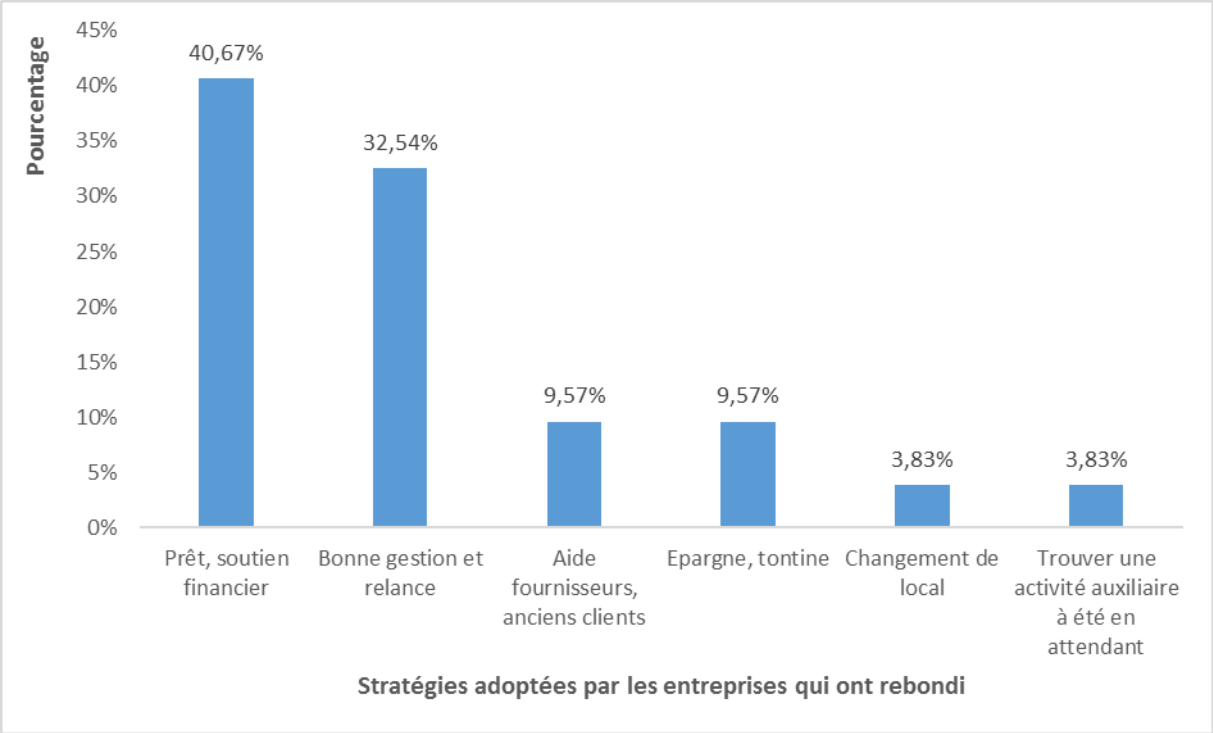
Au regard des résultats du graphique n° 21 ci-dessus, nous observons qu'il existe une tendance dominante positive entre la stratégie utilisée par l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise.

Tableau 52: Stratégie pour les entreprises qui ont rebondi

Stratégie de relance	Effectif	Fréquence
Prêt, soutien financier	85	40,67%
Bonne gestion et relance	68	32,54%
Aide fournisseurs, anciens clients	20	9,57%
Epargne, tontine	20	9,57%
Changement de local	8	3,83%
Trouver une activité auxiliaire à exercer en attendant	8	3,83%
Total général	**209**	**100,00%**

Source : enquête d'août 2016

Graphique 22:Stratégies utilisées par les entreprises qui ont rebondi



Source : enquête d'août 2016

Nous allons également analyser la situation des stratégies des entreprises qui n'ont pas rebondi. Confère tableau n°52 ci-après.

Tableau 53: Stratégie pour les entreprises qui ont disparu

Stratégie de relance	Effectif	Fréquence
Bonne gestion et relance, initiative de prêt infructueuse	11	73,33%
Prêt, soutien financier	4	26,67%
Total général	**15**	**100,00%**

Source : enquête d'août 2016

Nous observons que parmi les entreprises qui ont disparu, certaines ont utilisé des stratégies (bonne gestion, relance, prêt, soutien financier…) qui sont les mêmes que celles des entreprises qui ont réussies ou ont permis aux entreprises de rebondir.

Il y a une tendance à dominance positive entre la stratégie et la résilience, mais les mêmes stratégies ne donnent pas les mêmes résultats, par conséquent nous pouvons conclure que **l'hypothèse n°4 selon laquelle le choix et l'application d'une stratégie par l'entrepreneur ont un impact sur la résilience n'est pas confirmée**.

3.2.3. Facteurs liés à l'environnement

Environnement (économie, social, juridique):

5) Les facteurs exogènes tels que la solidarité, la culture …ont un impact sur la résilience

Les facteurs explicatifs sont de plusieurs ordres mais nous allons nous intéresser à l'environnement de l'entreprise dans son ensemble à savoir i) l'environnement physique, ii) socio-culturel, iii) économique, iv) juridique et institutionnel et v) politique.

3.2.3.1. Contribution de l'environnement physique

Sur les 228 enquêtés résilients qui ont répondu à la question, la majorité 121 soit 53,07% estiment que l'environnement physique est un facteur de résilience contre 46,93% qui pensent le contraire. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que même en zones inondables, les entreprises ont été affectées différemment. Confère le tableau N°54 ci-après.

Tableau 54: Contribution de l'environnement physique à la résilience de l'entreprise.

Contribution de l'environnement physique	Effectif	Pourcentage
Oui	121	53,07
Non	107	46,93
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête août 2016

3.2.3.2. Contribution de l'environnement socio-culturel à la résilience

Le contexte africain en général et burkinabé en particulier est reconnu pour sa générosité et sa solidarité dans les moments de joie et surtout de peine. Partant du fait que lorsqu'on est en difficulté, la solidarité doit être agissante, les entrepreneurs du secteur informels s'attendent naturellement à un sursaut de solidarité à leur égard pour leur permettre de relancer leurs activités.

Le montant des actions de solidarité à l'endroit des entreprises victimes s'élève à soixante-cinq millions trente un mille (65 031 000) francs.

Parmi les 116 bénéficiaires qui ont répondu à cette question, ils affirment que le montant minimum reçu est de cinq mille (5 000) francs, le maximum est de quinze millions (15 000 000) francs de la part de partenaires, la médiane est de cent mille (100 000) francs. Confère tableau n° 55 ci-après.

Tableau 55: Estimation des aides reçues

Estimation des aides reçues	
Paramètres	Valeur
Moyenne	560 612
Médiane	100 000
Mode	100 000
Minimum	5 000
Maximum	15 000 000
Somme	65 031 000
Nombre d'échantillons	116

Source :enquête d'août 2016

Au regard des tableaux n°56 et N°57 ci-après les aides familiales ou sociales qui ont été déterminantes pour leur résilience proviendraient de la grande famille et des tontines qu'ils font.

Tableau 56: Première source déterminante au plan familial ou social

Première source déterminante au plan familial ou social	**Effectif**	**Pourcentage**
Grande famille	**59**	**24,79**
Gouvernement (Tôles, ciment, argent, parcelle...)	47	19,75
Epoux /se	30	12,61
Partenaires Techniques et Financiers	29	12,18
Autre	24	10,08
Tontines	15	6,30
Organisation faitière / association	11	4,62
Père / mère	10	4,20
Filles / fils	9	3,78
Religion	4	1,68
Total général	238	100,00

Source : enquête d'août 2016

Tableau 57: Deuxième source déterminante au plan familial ou social

2ème source déterminante du soutien familial ou social	Effectif	Pourcentage
Tontines	**49**	**23,56**
Grande famille	37	17,79
Epoux /se	24	11,54
Partenaires Techniques et Financiers	24	11,54
Gouvernement	14	6,73
Organisation faitière / association	13	6,25
Religion	13	6,25
Filles / fils	10	4,81
Gouvernement (Tôles, ciment, argent, parcelle...)	8	3,85
Père / mère	8	3,85
Autre	8	3,85
Total	208	100

Source : enquête d'août 2016

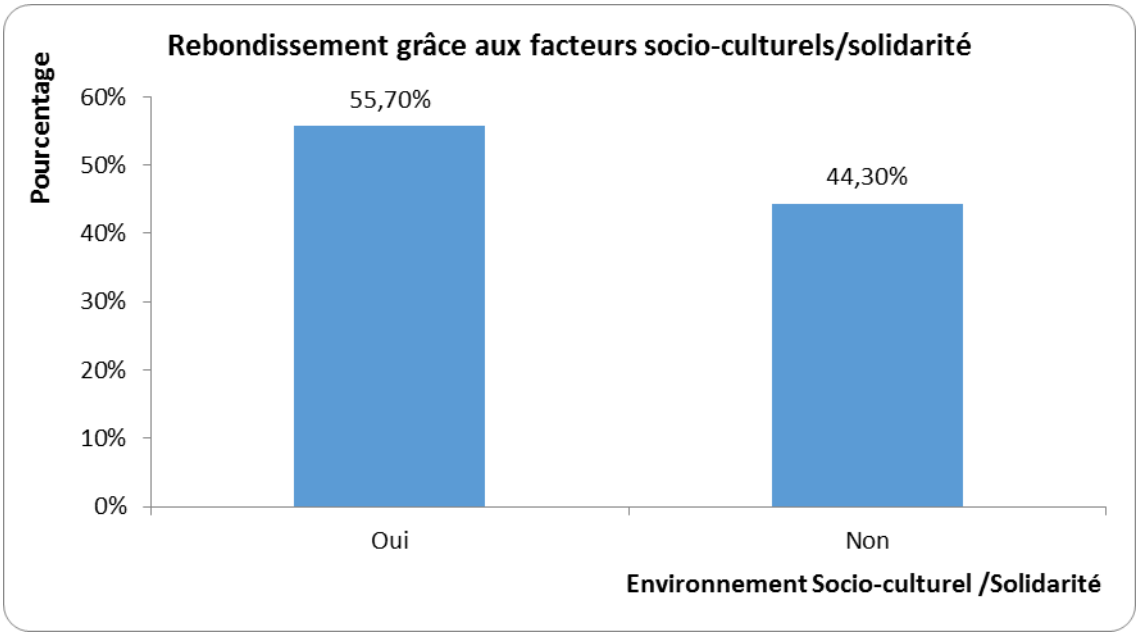
Tableau 58: Contribution de l'environnement socio-culturel à la résilience de l'entreprise

Environnement Socio-culturel /Solidarité	Effectif	Pourcentage
Oui	127	55,70
Non	101	44,30
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

Parmi les entreprises résilientes, celles qui ont bénéficié de la solidarité ont plus rebondi que celles qui n'en ont pas bénéficié. Confère graphique n°23.

Graphique 23: Rebondissement des entreprises grâce à la solidarité.



Source : enquête d'août 2016

Le test de Chi-2 et le test exact de Ficher ne peuvent pas être utilisés, car il n'y a qu'une seule modalité « Entreprise résiliente ». L'analyse descriptive du graphique ci-dessus laisse transparaître une tendance dominante positive entre la solidarité et la résilience qui ne peut être confirmée faute de test approprié.

Faute de ne pouvoir appliquer le test de Chi-2 ou le test exact de Ficher, **l'hypothèse n°5 selon laquelle les facteurs exogènes comme la solidarité, la culture, l'entraide ont un impact positif sur la résilience ne peut être confirmée.**

Si la solidarité est en déclin, des entrepreneurs ont-ils pu bénéficier de soutien en ressource plastique (manifestation de compassion, morale psychologique) pour les aider à tenir le coup et à rebondir suite à la catastrophe. Dans cette dimension, 125 soit 54,82% ont affirmé que cette ressource a été importante pour leur résilience contre 103 soit 45,18% qui soutiennent le contraire. Confère le tableau N°59 ci-après.

Tableau 59: Contribution des ressources plastiques à la résilience de l'entreprise

Ressource plastique (compassion, morale, psychologique)	Effectif	Pourcentage
Oui	125	54,82
Non	103	45,18
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

3.2.3.3. Contribution de l'environnement économique

L'environnement économique national, régional ou international peut constituer un facteur favorable pour la résilience de l'entreprise ou au contraire un facteur défavorable. Pour les entreprises résilientes, l'environnement économique n'a pas constitué un facteur pour la résilience de leur entreprise 129 soit 56,58% contre 99 soit 43,42% qui considèrent que l'environnement économique a constitué un facteur favorable à la résilience de leur entreprise. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les entreprises du secteur informel sont des entreprises de proximité par excellence et ressentent moins les turbulences de l'environnement économique dans son ensemble. Confère le tableau n°60 ci-après.

Tableau 60: Contribution de l'environnement économique à la résilience de l'entreprise

Contribution de l'environnement économique	Effectif	Pourcentage
Oui	99	43,42
Non	129	56,58
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

3.2.3.4. Contribution de l'environnement institutionnel et juridique

A l'instar de l'environnement économique, l'environnement institutionnel et juridique peut constituer un facteur favorable ou défavorable à la résilience du secteur informel. Selon les résultats de l'enquête, l'environnement institutionnel et juridique n'a pas constitué un facteur favorable à la résilience de leur entreprise 154 soit 67, 54% contre 74 soit 32,6% qui affirment que cet environnement a constitué un facteur favorable au rebondissement de l'entreprise. Cette situation pourrait s'expliquer par l'insuffisance des acteurs institutionnels. Certaines victimes affirment ignorer leur existence, mais aussi l'absence de texte juridique en faveur des acteurs du secteur informel suite aux catastrophes de grande ampleur. Confère le tableau n°61 ci-après.

Tableau 61: Contribution institutionnelle et juridique à la résilience de l'entreprise

Contribution institutionnel et juridique	Effectif	Pourcentage
Oui	74	32,46
Non	154	67,54
Total général	**228**	**100,00**

Source : enquête d'août 2016

3.2.3.5. Contribution de l'environnement politique

Tout comme les autres types d'environnements, l'environnement politique faite de stabilité ou d'instabilité constitue un facteur qui impacte positivement ou négativement la résilience des entreprises. Nous pouvons noter la mutinerie de 2011, l'insurrection populaire d'octobre 2014 et le coup d'Etat manqué de septembre 2015 au Burkina Faso dont certains ont d'ailleurs fait les frais. Pour la majorité des personnes interviewées, l'environnement politique caractérisé par une paix relative a contribué positivement à la résilience de l'entreprise 118 soit 51,75% contre 110 soit 48,25% qui estiment que l'environnement politique n'a pas contribué à la résilience de leur entreprise. Par ailleurs, certains sinistrés affirment avoir bénéficié de dons des responsables politiques suite aux graves inondations. Confère le tableau n°62 ci-après.

Tableau 62: Contribution de l'environnement politiques à la résilience de l'entreprise

Contribution de l'environnement politique	Effectif	Pourcentage
Oui	118	51,75%
Non	110	48,25%
Total général	**228**	**100,00%**

Source : enquête d'août 2016

En considération de tout ce qui précède, nous pouvons dire qu'il y a une tendance dominante positive entre l'environnement de l'entreprise et la résilience. Toutefois, la 5ème et dernière

hypothèse selon laquelle la résilience d'une entreprise du secteur informel est fonction de son environnement socio-culturel ne peut être confirmée.

En résumé dans cette partie, nous avons voulu savoir les trois (3) facteurs les plus déterminants pour la résilience d'une entreprise du secteur. Selon les résultats, le premier facteur le plus déterminant sont les ressources possédées avant la crise. Le second et le troisième facteur le plus déterminant, c'est le domaine d'activité. L'entrepreneur ne constitue pas le facteur le plus déterminant de la résilience contrairement aux réponses des experts dans l'analyse qualitative. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les promoteurs qui se voient toujours petits « petits commerçants » ne perçoivent pas leur importance au point de constituer le facteur le plus déterminant de résilience de leur entreprise. Ils doivent s'attendre toujours à l'aide pour le rebondissement de leur entreprise. Confère le tableau n°63 ci-après.

Tableau 63: Les trois facteurs les plus déterminants dans la résilience d'une entreprise

Facteurs les plus déterminants dans la résilience	**1er facteur déterminant**		**2ème facteur déterminant**		**3ème facteur déterminant**	
Les ressources possédées avant la crise	**89**	**36,18%**	44	18,80%	24	11,21%
Entrepreneur ou le promoteur	46	18,70%	8	3,42%	13	6,07%
Environnement socio-culturel	34	13,82%	22	9,40%	12	5,61%
Environnement économique	22	8,94%	18	7,69%	28	13,08%
Domaine d'activité	19	7,72%	**56**	**23,93%**	**52**	**24,30%**
Mesure de réduction des risques	18	7,32%	28	11,97%	35	16,36%
Environnement physique	9	3,66%	32	13,68%	29	13,55%
Environnement institutionnel et juridique	3	1,22%	10	4,27%	4	1,87%
Ressources morales ou plastiques	3	1,22%	10	4,27%	11	5,14%
Niveau de formalisation de l'entreprise	2	0,81%	4	1,71%	6	2,80%
Autre	1	0,41%	2	0,85%	-	-
Total général	**246**	**100%**	**234**	**100%**	**214**	**100%**

Source : enquête d'août 2016

Le résumé global des résultats des tests du modèle logistique se présente conformément au tableau n°64 ci-après

Tableau 64: Etude de liens entre les variables de l'étude et le rebondissement de l'entreprise avec les tests de Chi-2 et le test Exact de Fisher

Variables	**Rebondi**			
	Oui	Non	Valeur du Chi-2 et P	P du Test Exact de Fisher
Entreprise				

Enregistrement officiel dans le RCCM				
Oui	29 (87.28%)	4(12.12%)	-	0.797
Non	199 (84.32%)	37 (15.68%)		
Enregistrement officiel aux impôts				
Oui	52 (92.86%)	4 (7.14%)	-	0.062
Non	176 (82.63%)	37 (17.37%)		
Enregistrement officiel à la CNSS				
Oui	16 (100%)		-	0.143
Non	212 (83.79%)	41 (16.21%)		
Début de formalisation (RCCM, IFU, CNSS)				
Oui	57 (90.5%)	6 (9.5%)	2.082 (0.149)	
Non	171 (83%)	35 (17%)		
Date de création de l'entreprise (2009)				
Moins de 5 ans	127 (83.6%)	25 (16.4%)	0.393 (0.531)	
5 ans et plus	101 (86.3%)	16 (13.7%)		
Contribution des ressources possédées avant la catastrophe (CA)				
Moins de 300 000	163 (83.2%)	33 (16.8%)	1.422 (0.233)	
300 000 et Plus	65 (89%)	8 (11%)		
Entrepreneur				
Suivi d'une formation en entreprenariat				
Oui	33 (86.84%)	5 (13.16%)	0.149 (0.70)	
Non	195 (84.42%)	36 (15.58%)		
Suivi d'une formation continue				
Oui	10 (90.91%)	1 (9.09%)	-	1
Non	218 (84.50%)	40 (15.50%)		
Sexe				
Homme	170 (88.08%)	23 (11.92%)	5.844 (***0.016***)	

Femme	58 (76.32%)	18 (23.68%)		
Classe d'âge				
Inférieur ou égal à 35 ans	77 (87.5%)	11 (12.50%)	0.792 (0.374)	
Plus de 35 ans	150 (83.3%)	30 (16.7%)		
Niveau d'instruction				
Jamais fréquenté, école coranique, alphabétisé	89 (84.8%)	16 (15.2%)	0 (0.999)	
Primaire, secondaire, supérieur	139 (84.8%)	25 (15.2%)		

Source : enquête d'août 2016

En rappel, le test de Chi-2 et le test exact de Fisher sont des tests d'hypothèses statistiques qui permettent de vérifier le lien entre deux variables qualitatives.

Le test exact de Fisher est utilisé lorsque les conditions d'application du test de chi-2 ne sont réunies (effectif inférieur à 5 dans une case du tableau croisé).

Commentaires, si p est inférieur à 5%, il y a un lien entre la variable et le rebondissement de l'entreprise (hypothèse H0 est rejeté).

Pour la variable sexe, p=0.016 inférieur à 5%, donc il existe une relation significative entre la résilience d'une entreprise et le sexe du chef d'entreprise au seuil de 5%.

Rappel du modèle logistique

Variable dépendante binaire: Résilience (y) recodée en

1 si l'entreprise a rebondi

0 si non

Recodage des variables explicatives du modèle

Variables explicatives	Modalité de référence (1)	Autres modalités (0)
Sexe	Homme	Femme
Ancienneté de l'entreprise	Moins de 5 ans	5 ans et plus
Age de l'entrepreneur	Inférieur ou égal à 35 ans	Plus de 35 ans
Niveau d'instruction	Jamais fréquenté, école coranique, alphabétisé	Primaire, secondaire, supérieur
Formation continue	Oui	Non
Formation en entreprenariat	Oui	Non

RCCM	Oui	Non
IFU	Oui	Non
CNSS	Oui	Non
Chiffre d'affaire avant	300 000 F et plus	Moins de 300 000 F

$$Résilience = a_1 * Sexe + a_2 * Ancienneté + a_3 * Age\ de\ l'entrepreneur + a_4 * Niveau\ d'instruction + a_5 * Formation\ continue + a_6 * Formation\ en\ entreprenariat + a_7 * Début\ de\ formalisation + a_8 * Chiffre\ d'affaire\ avant\ catastrophe + Constante$$

Résultat de l'estimation

Le modèle après l'estimation par la régression logistique est le suivant :

$$Résilience = 0{,}726 * Sexe - 0{,}138 * Ancienneté\ de\ l'entreprise + 0{,}418 * Age\ de\ l'entrepreneur + 0{,}021 * Niveau\ d'instruction + 0{,}215 * Formation\ continue + 0{,}010 * Formation\ en\ entreprenariat + 0{,}473 * Début\ de\ formalisation + 0{,}324 * Chiffre\ d'affaire\ avant\ catastrophe - 5{,}106$$

Tableau n° 65:Résultats du modèle

Variables dans l'équation	Coefficient	Erreur Standard	Wald	Degré de liberté (ddl)	Significativité (P-value)
Sexe	0,726	0,363	4,000	1	***0,045***
Ancienneté de l'entreprise	-0,138	0,364	0,143	1	0,705
Tranche d'âge	0,418	0,394	1,125	1	0,289
Niveau d'instruction	0,021	0,363	0,003	1	0,955
Formation continue	0,215	1,119	0,037	1	0,848
Formation en entreprenariat	0,010	0,556	0,000	1	0,986
Début de formalisation	0,473	0,488	0,941	1	0,332
Chiffre d'affaire avant	0,324	0,445	0,530	1	0,466
Constante	-5,106	2,662	3,679	1	0,055

Source : auteur de la recherche d'août 2016

La probabilité qu'une entreprise rebondisse augmente si le chef d'entreprise est de sexe masculin, ayant plus 35 ans, de niveau d'instruction jamais fréquenté, école coranique ou alphabétisé, a suivi une formation continue, a suivi une formation en entreprenariat, a commencé a formalisé son entreprise et si l'entreprise avait un chiffre d'affaire mensuel de 300 000 F et plus.

Cette probabilité de rebondissement baisse si l'entreprise a une ancienneté de moins de 5 ans.

Cependant au seuil de 5%, seule la variable sexe a un effet significatif sur la résilience de l'entreprise car son p-value est de 0.045 inférieur à 5% (Ho rejetée).

Tableau 66: Résumé de la validité des hypothèses

N° de l'hypothèse	Contenu	Statut
1	Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact positif sur sa résilience	Non confirmé
2	Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur la résilience	Non confirmé
3	Le profit entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience	**Confirmé**
4	Le choix et l'application de stratégies par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience	Non confirmé
5	Les facteurs exogènes comme la solidarité, la culture, l'entraide ont un impact positif sur la résilience	Non confirmé

Source : résultats de l'enquête d'août 2016

Une crise est un moment d'angoisse, de perte, mais également peut constituer une opportunité pour tirer des leçons afin de mieux se préparer contre les crises ultérieures dans un monde en perpétuel évolution.

Section 4 : Leçons tirées par les entrepreneurs victimes

Pour les promoteurs du secteur informel, les leçons tirées suite à la grave crise sont par ordre décroissant, prévoir les risques et prendre les dispositions ; se préparer à toute éventualité ; construire les entreprises avec du matériel définitif ; mettre l'accent sur l'épargne et les tontines ; mettre un accent sur la diversification des produits et des entreprises ; éviter de faire du business dans les zones inondables etc. et ce, conformément au tableau N° 67 ci-après.

Tableau 67: Les leçons tirées par les entrepreneurs suite à la crise

Leçons tirées suite à la crise de 2009	Effectif	Pourcentage
Prévoir les risques, prendre des dispositions	60	24,49
Se préparer à toute éventualité	45	18,37
Bien construire nos entreprises (en dur, bonne fondation, très solide)	35	14,29
Importance de l'épargne, de la tontine	25	10,20
Importance de la diversification et l'épargne	15	6,12

Eviter de faire des activités dans les zones inondables (alentours du barrage, proche de l'eau, etc.)	12	4,90
Le secteur informel est vulnérable	7	2,86
Solidarité	7	2,86
L'inondation est une mauvaise chose, donc un danger, nous a appauvris	7	2,86
Persévérer dans toute chose et ne jamais baisser les bras	6	2,45
La crise m'a rendu chômeur	4	1,63
Déménager	3	1,22
Eviter de jeter les ordures dans les caniveaux	3	1,22
Ne plus amasser les effets dans le magasin, ne pas garer les voitures dans les garages, ne pas déposer les marchandises à terre	3	1,22
Suivre des formations de réduction de risque	2	0,82
Ne pas minimiser les crises au niveau du secteur informel	2	0,82
Il faut s'assurer pour diminuer les catastrophes	2	0,82
Avoir confiance aux structures formalisées	1	0,41
Bien entretenir le matériel et équipements de travail	1	0,41
Expérience	1	0,41
On avait aménagé le pont et on se croyait à l'abri, regrettable erreur	1	0,41
On ne peut rien contre les catastrophes naturels	1	0,41
Relation avec les partenaires financiers	1	0,41
Employeur avant l'inondation, je suis maintenant devenu employé	1	0,41
Total	245	100,00

Source : enquête d'août 2016

Conclusion du chapitre 6

Ce chapitre a traité des résultats quantitatifs conformément à la méthodologie adoptée et aux normes scientifiques requises. La saisie, le traitement et l'analyse des données ont été faits avec le logiciel Sphinx iQ. Cependant, le logiciel Excel a été parfois utilisé dans les cas où il présentait un avantage comparatif. Par ailleurs, il importe de souligner que les entretiens qui se sont déroulés dans l'ensemble des zones inondables des 5 arrondissements de l'ancien découpage de la commune de Ouagadougou ont permis de toucher 269 entreprises sur 267 prévues. Les 7 fiches des pré-test qui n'ont pas été prises en compte. En définitive, 269 entreprises ont été enquêtées dont 41 disparues. Les personnes enquêtées étaient constituées de 28,25% de femmes et 71,75% d'hommes

Les résultats quantitatifs se présentent entre autres comme suit :

- relativement à la reconnaissance officielle, 20,62% des entreprises étaient enregistrées auprès des services des impôts, 12,27% au niveau du registre de commerce et seules 5,95% au niveau de la caisse nationale de sécurité sociale.

- quant à la tenue d'une comptabilité, 27,9% ont déclaré tenir une comptabilité qui d'ailleurs n'est pas conforme aux normes SYSCOA, et 20% déclarent mémoriser leurs comptes ;

- par rapport au chiffre d'affaires, 14,34% ont un chiffre d'affaires mensuel de moins de 50 000 francs et 4,15% ont un chiffre d'affaires mensuel de plus de 3 000 000 de francs ;

- relativement à l'emploi, ces entrepreneurs emploient 1019 travailleurs dont 888 permanents et 131 saisonniers ;

- sur le plan social, ils prennent en charge 1842 personnes dont de nombreux enfants de moins de 18 ans. Le nombre de personnes prises en charge par les entrepreneurs varie de 1 à 20 ;

- sur le plan de la formation, 85,87% des interviewés ont déclaré n'avoir reçu aucune formation avant de se lancer dans les affaires ;

- relativement aux conséquences ou aux dommages subis, ils sont évalués à 308 344 000 francs dont le minimum est de 15 000 francs et le maximum 33 000 000 francs ;

- l'analyse des facteurs de résilience a été faite avec le test de Chi-2 et le test exact de Ficher qui sont les tests les plus appropriés pour traiter nos variables qualitatives et conformément à notre modèle de recherche. Nous avons également eu recours au à l'analyse descriptive là où les tests étaient inopérants ;

- les résultats ont permis de montrer que les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel étaient liés à l'entrepreneur, à l'entreprise et à l'environnement notamment la solidarité manifestée et de confirmer l'hypothèse n°3 selon laquelle le profil entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience ;

Pour les autres hypothèses, la tendance dominante positive n'a pu être confirmée par les tests. Il s'agit des hypothèses suivantes :

1) Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact positif sur sa résilience;

2) Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur sa résilience;

4) Le choix et l'application de stratégies par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience;

5) les facteurs exogènes tels que la solidarité, la culture, l'entraide ont un impact positif sur la résilience.

Enfin, ce chapitre s'est terminé avec les leçons apprises des entrepreneurs sinistrés suite à la catastrophe tout en s'ouvrant sur celui relatif à la discussion.

CHAPITRE VII : DISCUSSION

Introduction

Les résultats sur la recherche des facteurs de résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur nécessitent une réflexion approfondie à travers le présent chapitre consacré à la discussion. Cette réflexion se fera de manière holistique sur le plan thématique à partir des éléments d'importance relatifs à l'entreprise, à l'entrepreneur et à l'environnement. Elle fera ensuite ressortir les apports et in fine, les limites.

Section 1 : Discussion des résultats en lien avec les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel

La défaillance et la résilience sont les deux facettes d'une même médaille. Soit une entreprise meurt à la suite d'une crise endogène ou exogène dans ce cas, elle est défaillante ou au contraire, elle parvient à rebondir suite à la crise, elle est alors qualifiée de résiliente.

Selon de nombreux auteurs, notamment (Clusel, 2012), l'analyse des causes de défaillances d'une entreprise permet d'en dégager trois catégories qui se distinguent : les causes associées à l'environnement de l'entreprise, les causes liées à l'entreprise et celles liées à l'entrepreneur. Le contenu de notre analyse sur les facteurs de la résilience des très petites entreprises a suivi le même schéma.

1-1 Résilience organisationnelle des très petites entreprises

Les très petites entreprises diffèrent des grandes, tant par la taille, la structure, la gouvernance, les ressources, la robustesse que la capacité à rebondir suite aux crises.

Hypothèse n° 1 Les ressources possédées par l'entreprise antérieurement à la crise ont un impact positif sur sa résilience

Une cohérence paradoxale

Les résultats de nombreuses recherches ont démontré que les ressources humaines, matérielles financières et technologique possédées par une entreprise avant la crise sont déterminantes pour sa résilience en période post-crise. Ces ressources sont facilement identifiables, mobilisables et distinctes des biens propres du propriétaire (existence d'un compte bancaire, d'une comptabilité formelle, assurance contre les risques, etc.), ce qui facilite la traçabilité des

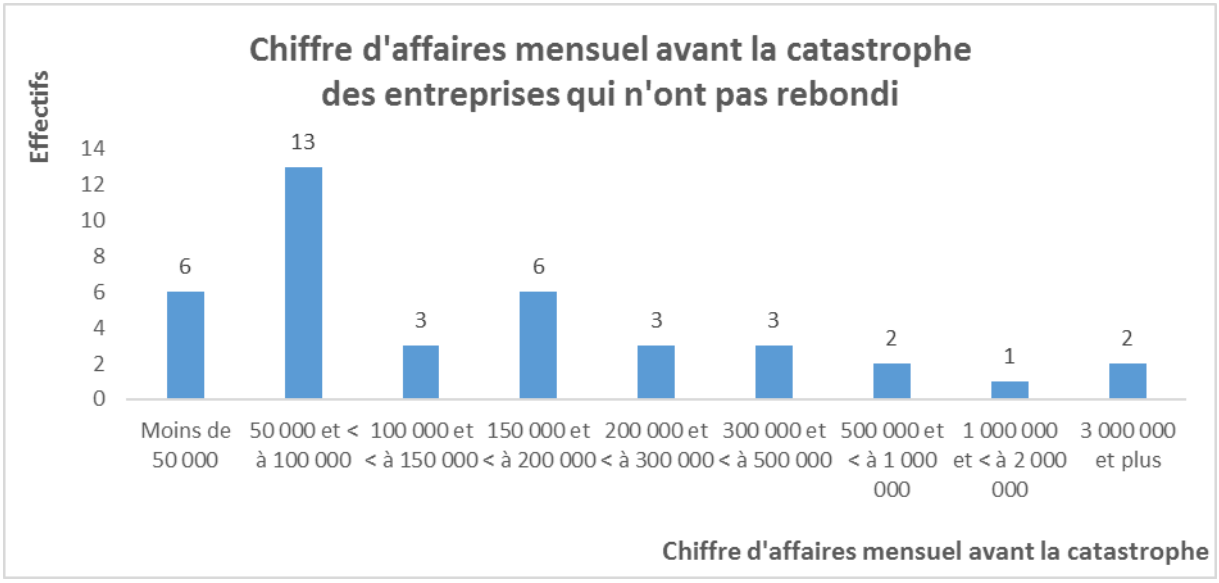
ressources de l'entreprise. Dans le contexte des entreprises informelles, où il n'existe pas de compte bancaire ni de comptabilité écrite formelle, pire certains entrepreneurs ne font que mémoriser leurs comptes ; leurs entreprises d'un point de vue cartésien ne devraient pas pouvoir mobiliser des ressources pour rebondir à une catastrophe surtout de grande ampleur comme celle du 1er septembre 2009, puisque juridiquement, elles n'existent pas.

Et pourtant suite à la crise, ces entreprises qui ne disposent pas de ressources spécifiques, difficiles à déterminer ont rebondi grâce aux ressources possédées antérieurement à la crise car, les ressources de l'entreprise appartiennent au propriétaire qui les utilise à son gré. En cas de crise, il utilise également toutes les ressources à sa disposition qu'elles proviennent ou non de l'entreprise, l'objectif étant de rebondir par toutes sortes de moyens.

Les résultats ont montré que parmi les entreprises résilientes, celles qui avaient un chiffre d'affaires mensuel de moins de 300 000 francs ont moins rebondi que celles dont le chiffre d'affaires mensuel était égal ou supérieur à 300 000 francs.

Cependant, il est paradoxal de noter que parmi les entreprises qui ont disparu, certaines disposaient de moyens plus importants avec des chiffres d'affaires mensuel de plus de 300 000 francs CFA voire, plus de 3 000 000 francs avant la crise mais qui n'ont pas pu rebondir. Confère le graphique n° 24 après.

Graphique 24 :Chiffre d'affaires mensuel avant la catastrophe des entreprises non résilientes



Source : enquête d'août 2016

Les résultats du test de Chi-2 ont donné une pvalue de 23,3%, ce qui est supérieur à 5%. De ce fait, Cette hypothèse n'a pas été confirmée.

Ce résultat ne corrobore pas avec ceux des recherches antérieures selon lesquels, la résilience d'une entreprise repose donc sur la possession initiale de ressources et sur la capacité de les combiner spontanément de façon nouvelle de (Chaabouni et al, 2014) dans l'éventail de capacités et résilience des entreprises en période de crise de longue durée en Tunisie. Il en va de même pour les résultats des travaux de (Duquesnois, 2011) page 2, sur les stratégies des petites entreprises dans les industries en crises, selon lesquels *« les petites entreprises cherchent leur salut dans des stratégies de spécialisation et de différenciation plutôt que dans des stratégies de coûts bas* ». Idem pour les résultats des travaux de (Kendra, 2003) sur la résilience qui mettent en avant la possession de ressources possédées avant la crise comme facteur de résilience.

Cependant, ces résultats sont cohérents avec ceux de la recherche exploratoire compte tenu de la spécificité de ces entreprises et du contexte socio-culturel caractérisé par la solidarité. Ainsi, les ressources possédées antérieurement à la crise à savoir les permis urbains d'habiter qui ont servi de garantie pour obtenir les crédits auprès des institutions financières de la place ont permis à la première entreprise de rebondir mais pas à la quatrième. Mieux, deux entreprises ont même pu rebondir sans ressource après la crise car celles possédées antérieurement à la crise avaient disparu sous la furie des eaux.

En outre, ces résultats se rapprochent de l'approche de Karl Popper, fondée sur la réfutation ou le réfutationnisme selon laquelle, *« les théories scientifiques quel qu'en soit le domaine, ne peuvent pas être vérifiées de façon certaine, mais peuvent seulement de façon certaine, être réfutées par l'expérience* » (AVENIER et al, 2012) page 28.

Par ailleurs, dans les pays développés, les entreprises formelles constituent la règle et l'informel en est l'exception. Quant aux pays en développement comme le Burkina Faso, les entreprises informelles constituent l'immense majorité et les formelles « l'exception ». Dans un tel contexte, il a été tout à fait légitime de formuler une hypothèse relative à la formalisation bien que le secteur informel constitue notre cible de recherche. Il s'agissait de voir si le fait d'avoir amorcé le processus de formalisation (enregistrement au niveau des impôts, à la chambre de commerce ou disposer d'un n° IFU) serait un facteur de résilience ? Les recherches antérieures ne s'étaient jamais intéressées à cette hypothèse à notre humble connaissance.

Hypothèse n°2 : Le niveau de formalisation de l'entreprise avant la crise a un impact positif sur sa résilience (IFU, RCCM, Impôts)

Les résultats de la recherche qualitative ont montré que la formalisation ou le degré de formalisation a été considéré comme un facteur de résilience par la majorité des experts et des personnes ressources. Sur le plan des résultats des données quantitatives, le test de Chi-2 n'a pas confirmé cette hypothèse car pvalue est de 14,9% donc supérieure à 5%. Rappel du tableau n°63 sur la formalisation.

Variables	**Rebondi**			
	Oui	Non	Valeur du Chi-2 et P	P du Test Exact de Fisher
Début de formalisation (RCCM, IFU, CNSS)				
Oui	57 (90.5%)	6 (9.5%)	2.082 (0.149)	
Non	171 (83%)	35 (17%)		
Tenue d'une comptabilité				
Oui	63 (84%)	12 (16%)	0,0463 (0.83)	
Non	165 (85.05%)	29 (14.95%)		

Source : enquête d'août 2016

Le contexte actuel où la reconnaissance des très petites entreprises n'offre pas d'avantage substantiel à même de leur permettre de rebondir en période de crise cela nous parait évident. Les résultats des études de cas multiples renforcent nos convictions. En effet, sur les 4 cas étudiés, deux ont déclaré être enregistrées au registre du commerce et les deux autres n'ont enclenché aucun processus de formalisation. Parmi les deux qui ont amorcé le processus de formalisation, une a disparu. Paradoxalement, les deux autres cas qui ne disposent d'aucun papier ont rebondi ; ce qui infirme à juste titre l'hypothèse de la formalisation de l'entreprise comme facteur de résilience. Les éléments de résilience pourraient être le lien avec les ressources car dans notre contexte, c'est quand l'entreprise a relativement beaucoup de ressources que le propriétaire commence à chercher à se faire reconnaitre par les services compétents. Dans les pays développés, une entreprise ne peut être créée que lorsqu'elle a rempli toutes les formalités nécessaires conformément aux textes en vigueur en la matière. A l'état actuel des choses, les jeunes créateurs d'entreprises ne doivent pas se faire d'illusion que la formalisation seule constitue un tremplin pour leur rebondissement en période de crise.

Par ailleurs, l'analyse de nos résultats ont montré qu'un entrepreneur analphabète ou peu formé peut être un facteur de résilience de l'entreprise, alors qu'un entrepreneur plus instruit, peut être un facteur de défaillance de l'entreprise. Cette conclusion corrobore avec les résultats de la thèse de (Khalil, 2014) selon lesquels le « *dirigeant est une ressource organisationnelle, il est l'acteur central qui nourrit d'autres ressources et qui constitue un facteur décisif de succès ou de l'échec de l'entreprise* » page 60 ou de (Ayala a, 2011) qui fait le lien entre l'entrepreneur résilient et l'entreprise autrement dit, les entreprises résilientes sont celles qui ont des entrepreneurs résilients.

Hypothèses relatives à l'entrepreneur

Hypothèse n° 3 Le profil entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement de la crise ont un impact positif sur la résilience

Les résultats de nombreux auteurs tels que (Chirusshage, 2001). (Kouame, 2012) ont mis en exergue l'importance du propriétaire dirigeant de l'entreprise en période de crise. De nombreuses entreprises ont réussi à rebondir suite à des circonstances extraordinaires grâce à la résilience de ses dirigeants. L'exemple de la firme financière New yorkaise Sandler O'Nell& partners qui a perdu un grand nombre de ses employés lors de l'écroulement des Tours de World Trade Center le 11 septembre 2001 et en moins d'une année, la firme enregistrait déjà des performances financières étonnantes grâce à son principal dirigeant (Hirschhorn, 2004) repris par (Risquez, 2013). L'exemple du dirigeant survivant Jimmy Dunne qui a permis à la firme de rebondir malgré la situation désastreuse dans laquelle elle se trouvait (Freeman, 2004) est également illustratif.

Au niveau des entreprises informelles, ce personnage orchestre assume presque seul et au quotidien les tâches opérationnelles, administratives et de gestion même s'il se fait appuyer par quelques employés. Ainsi, de sa capacité à comprendre l'environnement de la crise et l'efficacité de ses décisions dépendront le rebondissement de son entreprise. Les auteurs mettent en avant, les paramètres tels que l'âge, l'expérience, la formation, le sexe, la personnalité.

2) Age et niveau de formation de l'entrepreneur

Les résultats des recherches de Mayer et Goldstein (1961) et Shapero (1971), Cooper (1973) cités par (Lalonde, 1985) et repris par (Chirusshage, 2001), ont situé la période entre 25 et 40

ans comme celle où l'individu acquiert assez d'expériences, de compétences, une maitrise de soi, pouvant l'amener à prendre plus de risques. Ainsi, les résultats de notre recherche ont prouvé que la résilience de l'entrepreneur augmente si celui-ci est âgé de plus de 35 ans.

Cependant, les résultats de Chi-2 ont montré une pvalue de 37,4%, ce qui est supérieur à 5%. De ce fait, il n'y pas de lien entre l'âge et la résilience de l'entrepreneur.

Entrepreneurs résilients malgré le faible niveau d'instruction et la quasi-absence de formation

La formation, qu'elle soit initiale, continue ou de perfectionnement, s'effectue dans des écoles, centres ou des instituts et permet l'acquisition de connaissances, de compétence, de savoir être et de savoir-faire normés qui constituent de puissants outils pour réussir ou rebondir suite aux crises. Selon (Crozier, 1994), la formation est considérée comme un prérequis à la réalisation de l'organisation de demain, car le management moderne implique plus de polyvalence, de connaissances générales et constitue un levier de la performance individuelle. (Williamson, 1981), va dans le même sens en faisant le lien entre le « **capital-savoir important** » qui s'acquiert généralement par la formation et les opportunités de croissance.

La formation devrait aussi contribuer à façonner le profil ou la personnalité ou les attitudes des apprenants notamment en élevant leur score de CD-RISC à savoir.

1-vous êtes capable de vous adapter aux changements

4-vous êtes en mesure de faire face à toute éventualité

8-vous avez la capacité de rebondir suite à des difficultés

14-sous la pression, vous êtes capable de vous concentrer pour penser clairement

15-vous préférez prendre des initiatives pour résoudre des problèmes

18-vous êtes en mesure de prendre des décisions impopulaires ou difficiles

20-vous êtes capable d'agir intuitivement

24-vous travailler pour atteindre vos objectifs

Les résultats d'analyse des paramètres suscités conduiront à conclure que nos entrepreneurs atypiques devraient s'effondrer suite aux crises. En effet, seuls 14, 13% avaient reçu une formation avant d'entreprendre, 4, 09% avaient bénéficié de formation continue, 33,09% n'ont jamais fréquenté l'école et 25,65% soit un entrepreneur sur 4 avait le niveau secondaire.

Ainsi, le faible niveau d'instruction cumulé au déficit de formation initiale et continue devraient constituer un handicap sérieux à la résilience de leur entreprise. Cependant, les résultats ont prouvé le contraire, les entreprises dont les propriétaires dirigeants n'ont jamais fréquenté ou de niveau d'éducation primaire qui ont été imbibés dans la « culture de la débrouillardise » ont été plus résilients que ceux du niveau secondaire et universitaire respectivement, 33,09% ; 35,32% et 25,65%.

Cette situation pourrait s'expliquer par la situation spécifique du contexte où l'apprentissage commence très tôt à prime enfance (même dès l'âge de 5 ans) offrant ainsi une très longue expérience et d'endurance aux entrepreneurs à l'âge adulte. Ces résultats aussi paradoxaux que cela puisse paraître corroborent avec ceux de (Chirusshage, 2001) page. 28, *« il arrive cependant que la formation elle-même ne suffise pas pour assurer le succès du gestionnaire, puisque la gestion demeure encore un art et une science ; il lui faut encore observer, imiter et faire appel à l'intuition. Ces pratiques jouent un rôle important, car aucune théorie, ni pratique ne peut remplacer la capacité de discernement dans une situation donnée ou suppléer à la créativité. Les deux peuvent aider à condition qu'il y ait eu une véritable formation ».*

Genre et résilience

Notre recherche a montré qu'il y a une différence en matière de résilience entre les femmes et les hommes et que ces derniers seraient plus résilients que les femmes. Cette hypothèse est confirmée par certains auteurs et réfutée par d'autres. En effet ces résultats sont liés à la manière dont les femmes et les hommes perçoivent leur environnement économique et social et l'influence de cette perception sur la croissance des affaires**.**

Dans le contexte du Burkina Faso, il s'agirait surtout des stéréotypes d'ordre culturel et économique. La différence en matière de résilience homme-femme est liée surtout à la situation des divorcés. Une femme divorcée est mal perçue par la société qui la stigmatise et la rend vulnérable psychologiquement. Une fois divorcée, elle ne bénéficie plus de l'affection et du secours dont elle a besoin en période de crise et cela porte un coup sérieux sur son moral

et sa capacité à rebondir. Par ailleurs, suite au « divorce ou à la répudiation », de nombreux couples n'étant pas mariés au regard de la loi, certains hommes abandonnent leur épouse parfois avec ses nombreux enfants à bas âge sans aucune forme de compensation.

Quant à l'homme divorcé, il ressent généralement moins les effets du divorce, car non seulement il est accepté par la société, mais aussi il va retrouver plus facilement une autre compagne pour refaire sa vie tout en réduisant ses dépenses domestiques.

Par conséquent, nos résultats ne corroborent pas avec les résultats antérieurs selon lesquels les femmes seraient moins résilientes que les hommes car plus pessimistes que les hommes quand l'environnement social et économique ne sont pas bons**,** Chang, Tasai et Lee,2010 et Jacobsen, Lee et Marquering, 2008.

Les résultats de notre test de Chi-2 ont confirmé cette différence avec une pvalue de 1,6%, ce qui est inférieur au seuil de 5%.

Hypothèse n° 4. Le choix et l'application de stratégies par l'entrepreneur ont un impact positif sur la résilience

La stratégie est un élément important dans la performance et la résilience de l'entreprise. De nombreux auteurs dont (Kouame, 2012) ont mis en exergue l'importace de la stratégie pour l'entreprise en tant que facteur de succès dans le sens ou l'entreprise a l'opportunité d'évaluer ses forces et ses faiblesses par rapport à l'environnement et de définir ses priorités tout en veillant à une bonne allocation de ses ressources. Pour (GueGuen, 2001) **la stratégie** apparait comme une interface complexe permettant d'assurer le développemement ou la survie de l'entreprise.

Les grandes entreprises disposent de stratégies programmatiques bien conçues avec des objectifs clairs, précis à atteindre à court, moyen et long termes. Celles du secteur informel ne disposent pas de stratégie élaborée avec des buts et des objectifs à atteindre qu'on peut consulter et évaluer.

Leur stratégie, si l'on peut l'accepter, n'est pas théorique, mais pratique. Généralement seul l'entrepreneur connait sa stratégie de sortie de crise laissant perplexe tout expert qui voudrait examiner cette stratégie qui évolue dans le temps et avec les circonstances en fonction des données et des ressources à sa disposition. Lorsqu'il a été demandé aux entrepreneurs

résilients de savoir leurs stratégies de rebondissement, il y a eu presqu'autant de stratégies que d'entrepreneurs démontrant ainsi, la spécificité de ces stratégies.

Cette stratégie, nous pourrons la qualifier de « rationalité adaptative non formalisée ». Rationnelle par ce qu'en dépit des appréhensions, elle n'est pas intuitive. Selon le « Dictionnaire Le Robert illustré 2017 », l'intuition est une connaissance immédiate qui ne recourt pas au raisonnement, alors que dans notre cas, il y a de la réflexion, de la raison. Certains entrepreneurs passent même « des nuits blanches » à réfléchir sur leurs stratégies de sortie de crise de leurs entreprises. Elle est aussi rationnelle, par ce qu'elle est faite à partir d'une analyse de situation, des expériences, en tenant compte des ressources disponibles et ou mobilisables, et des besoins de la clientèle de proximité. Elle est adaptative, car elle n'est pas figée, elle est dynamique, progressive en tenant compte de l'évolution des désidératas de la clientèle. Enfin, elle n'est pas formalisée, car non écrite. Cette situation de non formalisation pourrait s'expliquer par la culture de l'oralité, le faible niveau d'instruction et de formation des entrepreneurs, de la nature de leur entreprise, l'absence de perception de l'utilité et de l'efficacité d'un tel outil ainsi que des ressources dont ils disposent pour le réaliser.

Nos résultats ne corroborent donc pas avec ceux de (Dargent, 2016) sur les entrepreneurs par nécessité dont font partis certains de nos cibles. En effet, selon cet auteur, ces entrepreneurs ont leurs stratégies spécifiques page 52 :« *les créateurs d'entreprises qui ont eu du succès ne procèdent pas par une projection déterministe d'une réalité future, n'ont pas de démarches planifiée, mais ils agissent plutôt en fonction des ressources dont ils disposent. Ils ne poursuivent pas une opportunité préexistante, qui leur serait à eux seule apparue, mais font émerger une idée qui évolue sur la base des ressources, expériences, réseaux et personnalités. Ensuite, ils tentent de construire des partenariats et se focalisent peu sur une analyse détaillée de la concurrence. Ils pensent en termes de pertes acceptables et non de retour sur investissement attendu. Enfin, il ne s'agit plus de planifier, de prévoir, d'éviter les surprises, mais au contraire de les exploiter* ».

Par ailleurs, ils ne concordent pas non plus avec les résultats de (Heidi Dahles A, 2015) sur la résilience des petites entreprises de tourismes en Indonésie à la suite d'une crise à long terme qui a montré que la majorité a survécu, et certains mêmes ont prospéré, car ils ont tiré bénéfice de la spécialisation flexible, de la diversification et d'une combinaison de différentes sources de revenus dans et à travers les secteurs.

Hypothèse relative à l'environnement

Hypothèse n° 5 Les facteurs exogènes tels que la solidarité, la culture, l'entraide ont un impact positif sur la résilience.

L'environnement organisationnel, de manière holistique est un élément important de défaillance ou de résilience, mais n'a jamais fait l'objet d'hypothèse à notre humble connaissance au niveau de la littérature consultée. De ce fait cette hypothèse constitue en soi une innovation.

Toute culture a ses points progressifs et ses pesanteurs qui peuvent être favorables ou défavorable à l'entrepreneuriat. Relativement à la culture africaine elle est perçue par certains auteurs comme un élément négatif, voire une entrave à la performance et ou à la résilience de l'entreprise en Afrique.

Ainsi, (Bourgoin, 1984), (Hounkou, 2008), (Chirusshage, 2001), ont montré à travers leurs recherches dans quelle mesure la culture pourrait constituer un obstacle à la promotion du management et à la performance des entreprises africaines. Selon (Hounkou, 2008), page 9 « *Une des causes de l'échec du management en Afrique est la culture, la coexistence du secteur moderne et traditionnel, ayant chacun sa propre logique* ».

A contrario, si ces auteurs perçoivent la culture comme un obstacle, les résultats de nos recherches ont plutôt démontré que la culture africaine, faite de solidarité et d'entraide est un facteur indéniable de la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur. **Dans notre contexte Burkinabé,** la solidarité selon la politique nationale de protection sociale page 27, « *désigne un sentiment d'entraide, l'obligation pour chaque membre de la communauté de s'acquitter d'une « dette » commune. La solidarité nationale constitue le premier bloc fondateur de la Vision Burkina 2025 qui la considère comme une condition sine qua non de l'existence du Burkina Faso en tant que nation* ».

Devant l'effritement des valeurs traditionnelles de solidarité, le gouvernement a adopté une charte de solidarité en 2009, année des graves inondations comme par coïncidence. La charte est un ensemble de règles consensuelles perçues comme l'expression de la solidarité, porteur de paix et de cohésion sociale.[48] Elle a été signée par les différentes parties prenantes

[48] Politique nationale de protection sociale 2013-2022

notamment, les autorités coutumières et religieuses, les organisations de la société civile et les syndicats le 4 décembre 2009.

L'importance accordée à la solidarité se justifie amplement dans un pays où seules « *10% de la population bénéficient d'un système de couverture sociale formelle …et où les risques liés à la maladie, au chômage, à la perte de l'outil de travail pour les travailleurs indépendants et de l'économie informelle ne sont pas couverts bien que considérés comme prioritaires* » Politique nationale de protection sociale 2013-2022 page 25.

Ainsi, suite aux inondations du 1er septembre 2009, la solidarité nationale s'est vraiment manifesté de façon spontanée à l'égard des victimes et les résultats qualitatifs et quantitatifs l'ont suffisamment démontré. En effet deux des quatre entreprises informelles qui ont fait l'objet d'investigation et qui avaient perdu la totalité de leurs ressources ont pu rebondir grâce à la solidarité. De plus, sur le plan quantitatif, les entrepreneurs qui avaient reçu des aides de solidarité de la grande famille, des amis et/ou qui avaient fait des tontines ont été plus résilients 55, 70% que ceux qui n'en avaient pas reçu 44,30%.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la culture de la solidarité, une des valeurs Burkinabé en particulier et africaine en général est un facteur de résilience des entreprises du secteur informel aux crises même si l'hypothèse n'a pas été confirmée.

Autres éléments de résilience en environnement externe hostile

Pour (Shapero, 1982) les valeurs socio-culturelles influencent positivement ou négativement la population à entreprendre.

En Asie, la conception sociale du fondateur joue un rôle capital, au japon ou la culture est basée sur la stabilité, l'entrepreneur n'est pas soutenu dans ses démarches selon (Eisenhardt, 1984). De plus, la réussite est plus valorisée alors que l'échec est stigmatisé. En dépit de cela les entrepreneurs s'y engagent.

Inversement aux Etats Unis, l'acceptation du succès est grande et l'échec est peu stigmatisé ; ainsi l'entrepreneur s'attaque seul avec optimisme à la création de nouvelles entreprises. Selon (Kouame, 2012) page 104, l'acharnement au travail, la vertu, la philanthropie mène à la réussite sociale. Il s'agit du mythe du « self made man » l'homme qui s'est fait tout seul. Grâce à ses efforts, cet individu béni réalise un succès foudroyant qui le porte au sommet de la fortune. Cette conception qui rend possible une réussite individuelle, caractérise la culture

américaine et valorise la petite entreprise. Selon le même auteur en France, le succès est fustigé car si l'entrepreneur s'enrichit, c'est au détriment de quelqu'un qui s'appauvrit. L'échec est donc stigmatisé et cela conduit les jeunes à avoir des attitudes conservatrices contrairement à leurs homologues américains.

Selon (Kouame, 2012), pour les motivations aux USA, le gouvernement américain a mis en place depuis 1953 le dispositif de Small Business Act (SBA) qui oblige les administrations américaines à confier 23% de leurs achats à des PME. Ce qui ouvre des débouchés pour les produits de ces derniers ; il est doté de prêt commerciaux ; de garantis de prêts et d'instrument de capital risque s'élevant à près de 85 milliards de dollars sans oublier un portefeuille de près de 10 milliards de dollars réservé aux catastrophes naturelles.

Pour (Pickett, 2010) le SBA est le plus gros bailleur de fonds pour les petites entreprises américaines.

Dans notre contexte, plus de 44% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté estimé en 2014 à 153 530 francs, moins de 10% de la population bénéficie d'une protection sociale, l'urbanisation et le taux de croissance démographique sont galopants, les crises dans un contexte de changement climatiques sont de plus en plus récurrentes et graves, plus de 70% de la population de plus de 14 ans sont analphabètes et il n'existe aucune allocation au chômage, ni de mécanisme de dédommagement post-crise. Face à ces nombreux défis, rebondir suite à une catastrophe comme celle du 1er septembre 2009 relève vraiment de l'exploit tant les facteurs structurels et conjoncturels leur sont défavorables. Les entreprises du secteur informel, au regard de leur importante contribution sur les plans de l'emploi, de la paix et de la cohésion sociale et partant du développement humain durable méritent beaucoup plus d'attention.

Section 2 : Apports

La recherche sur la résilience des très petites entreprises aux crises de grande ampleur dans les pays en développement a été pertinente et utile par ses nombreux apports.

Sur le plan scientifique

La résilience de ces entreprises doit être analysée de manière holistique (entrepreneur, entreprise, environnement) car aucun facteur ne peut justifier à lui tout seul la résilience. Les

recherches sur la résilience des entreprises du secteur informel sont rares. La présente recherche a apporté des nouvelles connaissances sur les facteurs de résilience de ces entreprises oubliées par la recherche, notamment la solidarité, mais également un apport conceptuel en termes de définition de la résilience du secteur informel aux crises. Elle a également mis en exergue la grande capacité de résilience des entreprises du secteur informel et des acteurs.

Les résultats obtenus sur la résilience des entreprises de ce secteur, viennent donc jeter les bases ou enrichir l'univers des connaissances sur les facteurs de résilience de ce secteur. Ils constituent en soi un petit pas, mais un pas important dans la connaissance des facteurs explicatifs de la résilience de ces entreprises aux crises de grande ampleur.

De manière plus spécifique, les résultats apportent des contributions notamment à trois niveaux :

1-ils renforcent ou confirment dans une certaine mesure, l'hypothèse selon laquelle, la résilience de l'entreprise est fonction du profil de l'entrepreneur et ce, quel que soit son niveau d'instruction ou de formation. Mieux, les résultats ont démontré que les entrepreneurs analphabètes ont des capacités et sont plus résilients que les entrepreneurs plus instruits.

2-les résultats ont infirmé l'hypothèse retenue jusque-là par les chercheurs en la matière selon laquelle, la résilience de l'entreprise est fonction des ressources possédées avant la crise, par la preuve du contraire. Même si la résilience de l'entreprise est dans une certaine mesure fonction de l'importance des ressources possédées, des entreprises qui ont tout perdu ont également rebondi, infirmant de ce fait, cette hypothèse ;

3-la culture africaine a été longtemps considérée comme un facteur négatif en matière de gestion ou de performance des entreprises. Notre recherche a montré que certains aspects de la culture notamment, la solidarité est une valeur capitale positive en matière de résilience des entreprises et mérite d'être reconnue comme telle.

Sur plan méthodologique

Cette recherche constitue également une avancée dans la mesure où elle a permis une triangulation entre les données théoriques, celles issues des perceptions des experts et celles des partenaires techniques et financiers et des entrepreneurs sinistrés, ce qui accroit la qualité des résultats de la recherche.

Sur le plan managérial

Les résultats ont montré que les propriétaires font preuve, d'ingéniosité, d'imagination débordantes pour trouver des solutions à leurs problèmes et adoptent des stratégies parfois recommandées par les grandes entreprises familiales telles que la diversification, la gestion prudente des ressources pour assurer la pérennité de leur outil de vie avant tout. Ce qui confirme l'adage qui dit qu'ils sont analphabètes, mais ils ne sont pas bêtes. Ce sont des analphabètes intelligents qui progressent dans leurs affaires selon leurs intuitions et leurs expériences. Des renforcements de capacités dans le domaine du management des risques adaptés à leur situation ne feront qu'accroître leurs performances et partant, leur résilience.

Apports des résultats de la recherche pour un manager, notamment en Afrique

Sur le plan management, le manager doit se convaincre dorénavant que le paradigme contextuel d'un monde de quiétude fait désormais place à un monde de crise auquel il faudra s'adapter. Dans ce cadre, les compétences managériales seules ne suffisent pas à faire rebondir les entreprises, et qu'il faut en plus, d'autres aptitudes, de la flexibilité/rupture de la solidarité pour accroitre la performance des entreprises dans un tel contexte.

En effet dans ce monde où l'incertitude et les risques se multipliés, les facteurs de défaillance des entreprises se sont accrus et se sont diversifiés. Connaitre à l'avance les déterminants de leur résilience constitue sans doute un atout indéniable pour le manager dont les quatre fonctions essentielles sont ; la planification, l'organisation, la direction et le contrôle. La création d'entreprise ne fait donc pas parti et le manager ne saurait confondre sa fonction avec celle de l'entrepreneur qui demande beaucoup plus d'audace et de perspicacité à cause des risques encourus. C'est pourquoi dans tous les pays du monde, il y a plus d'étudiants formés en management qui attendent d'être employés dans les entreprises que d'étudiants entrepreneurs pour booster l'émergence de nouveaux types de managers entrepreneurs, créateurs, porteurs de projets ou de risques.

Les entreprises de ce secteur combattues dans les pays développés ne font certainement pas partie des manuels et programmes d'enseignements des grandes écoles de management et leur résilience encore moins, alors que leurs produits formés, par manque d'emplois peuvent être obligés à chercher à créer leur propre entreprise ou appelés parfois à servir dans les pays en

développement où les entreprises informelles sont dominantes et où les facteurs socio-culturels sont différents.

Loin d'être une panachée, les résultats de cette recherche peuvent constituer des pistes de réflexions et de solution à certaines préoccupations du manager en situation particulièrement crisogène pour peu qu'il veuille s'en inspirer. Il pourra alors tirée partie des résultats de nos travaux bâtis sur les **3^E** ou le triptyque **« Entrepreneur-Entreprise-Environnement** ».

Au niveau de l'entrepreneur.

L'âge, le niveau de formation et les pratiques de gestion ne suffisent pas à garantir la résilience des entreprises du secteur informel

L'Age est un élément important qui peut constituer un atout, car scientifiquement il est prouvé que c'est entre 25 et 40 ans que l'individu acquiert la maturité et l'expérience nécessaire pour bâtir ses plans. Dans notre contexte, les entrepreneurs de plus de 35 ans ont plus rebondi que les plus jeunes même si l'on admet que des résultats d'autres recherches mettent en exergue les succès des jeunes de moins de 35 ans, car plus instruits, plus dynamiques et plus créateurs selon (Pleschak, 1997) cité par (Kouame, 2012).

Quant à la formation, aussi paradoxal que cela puisse paraître, elle n'a aucun effet sur la résilience, dans notre recherche, les entrepreneurs moins instruits se sont révélés plus résilients que ceux de niveau secondaire et supérieur et amène le manager en Afrique à accepter une dose d'humilité lorsqu'il est sur le terrain. En effet, selon les résultats de recherches menées sur les performances de 34 PME congolaises à Kinshasa par (Chirusshage, 2001) page 28, la formation bien qu'importante n'est pas une fin en soi. « I*l arrive cependant que la formation elle-même ne suffise pas pour assurer le succès du gestionnaire, puisque la gestion demeure encore un art et une science ; il lui faut encore observer, imiter et faire appel à l'intuition. Ces pratiques jouent un rôle important, car aucune théorie, ni pratique ne peut remplacer la capacité de discernement dans une situation donnée ou suppléer à la créativité. Les deux peuvent aider à condition qu'il y ait eu une véritable formation* ». Par ailleurs, selon le même auteur, les pratiques de gestions ne sont pas systématisées en Afrique. Pour lui, peu importe la formation que possède le propriétaire dirigeant, la propension à utiliser les pratiques de gestion est pratiquement la même que l'on soit universitaire ou non scolarisé. De

même au niveau du secteur, quel que soit le secteur d'activités dans lequel opère l'entreprise, son degré d'utilisation des techniques de gestion ne diffère pas des autres**.**

Avoir une plus juste compréhension de l'apport des outils de gestion à la résilience des entreprises en Afrique

Une entreprise fonctionne grâce à l'appui des organes tels que le Conseil d'administration ou de gestion selon le cas, une cellule de crise en cas de difficulté endogène ou exogène, d'outils de gestion ou de planification tels que le plan d'affaires, les plans stratégiques, opérationnels, les mécanismes de contrôle interne, les outils de comptabilité, etc. L'apport de ces organes et outils de gestion en termes d'efficacité et de performance organisationnelle a été scientifiquement prouvée.

Cependant, dans le cas des entreprises informelles aucun de ces outils de pilotage n'existe, et pourtant « ça marche ». Elles sont même plus résilientes en période post-crise par la seule volonté de son propriétaire qui, en homme-orchestre assume toutes les fonctions avec certainement des limites. Ce qui nous conduit à dire avec (Chirusshage, 2001) page133 qui a mené une recherche dans 34 PME Congolaises que **«** *l'utilisation des pratiques de gestion n'explique en rien la performance des entreprises…. Il y a autant d'entreprises non performantes qui utilisent des pratiques de gestion que des entreprises performantes* ».

La gestion des crises organisationnelles constitue en soi un défi managérial

En effet, dans le management de ruptures et des situations extrêmes de gestion, aucune solution n'est prédéfinie dans des manuels ou des plans d'interventions. Le manager du XXI siècle, caractérisé par l'incertitude doit être capable de bricoler au sens **Weickien** du terme, d'improviser (accomplir une action salvatrice sans préparation à temps) au risque d'échouer.

Il faut un changement de paradigme face à l'échec, qui doit lui-même être considéré comme une étape vers le relèvement et non un état, une situation définitive. En effet, on n'échoue pas pour toujours. On peut échouer et réussir si l'on sait tirer meilleure partie de ses erreurs, si l'on sait apprendre de ses échecs pour rebondir ou mieux affronter le futur.

Que la résilience du manager d'aujourd'hui ne garantit pas celle de demain, elle est une construction perpétuelle.

En somme, le manager ne doit pas se contenter de ses connaissances scientifiques et techniques certes louables, mais doit en plus travailler à acquérir des aptitudes, des

comportements, des expériences et des relations sociales fortes pour assurer la résilience de son entreprise en Afrique.

Dans le domaine de l'entreprise

Les résultats des recherches antérieures ont montré que les taux de mortalité diminuaient avec l'augmentation de l'âge de l'entreprise. En effet, selon le cycle d'évolution de l'entreprise, celle-ci devrait pouvoir évoluer de la petite, à la moyenne, puis à la grande entreprise. Malheureusement, dans notre contexte, où certaines restent informelles jusqu'à 60 ans, l'âge n'est plus un élément déterminant car les plus jeunes comme les plus anciennes qui ont été confrontées à la crise ont connu les conditions de rebondissement similaires. C'est pourquoi il est nécessaire que le manager puisse analyser les facteurs de vulnérabilités et de risques de l'entreprise à travers trois éléments importants :

i) la nature de l'entreprise, est-ce une entreprise de prestation de service, de commerce, ou industrielle, car le risque est fonction de la nature de l'entreprise et du domaine d'activité, c'est-à-dire l'activité qui rapporte le plus gros chiffre d'affaires de l'entreprise. Les entreprises de restaurations et des produits alimentaires sont plus vulnérables en cas d'inondation que celles de ventes de pièces détachées ou de salons de coiffure même si elles sont situées dans les mêmes zones inondables ou submersibles.

ii) le degré de formalisation de l'entreprise. Même s'il n'existe pas d'avantages substantiels à retirer pour le moment, il est nécessaire de formaliser son entreprise pour bien remplir son devoir citoyen. Plus on est connu, mieux on peut exprimer ses attentes et les voir être prises en compte par les autorités.

iii) souscrire à une assurance risque contre les catastrophes. La taille de l'entreprise ne constituant pas un obstacle à la souscription à une assurance risque, le manager doit s'acquitter de cette obligation au regard des limites objectives de la solidarité traditionnelle dues aux multiples chocs et crises récurrentes et graves auxquels les ménages sont confrontés.

Au niveau de l'environnement socio-culturel

En Afrique, les résultats de nombreuses recherches ont démontré que la culture affecte négativement les pratiques de gestion, alors que les résultats de nos recherches ont montré que la solidarité, une des valeurs culturelles africaine impacte positivement la résilience organisationnelle. De ce fait, le manager doit mener plus de réflexion pour l'adaptation des

outils de management au contexte africain tout en s'appuyant sur des valeurs positives telle que la solidarité.

L'utilisation des résultats de la recherche par le manager à des fins de plaidoyer

La présente recherche constitue un puissant outil de plaidoyer du manager auprès des décideurs politiques (local comme national) pour renforcer la résilience du secteur informel et l'accompagner vers la formalisation, car il ne saurait avoir une transformation structurelle de l'économie comme le préconise le Plan de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 du Burkina Faso sans une transformation du secteur informel. Aussi, le plaidoyer pourrait s'orienter sur deux types de leader politiques à savoir : les élus locaux, notamment les maires et les décideurs politiques nationaux (députés, membres du gouvernement), ainsi que les partenaires.

Sur le plan opérationnel

Les résultats obtenus vont permettre aux partenaires de connaître les leviers de résilience de ce secteur pour mieux les accompagner. Ils permettront aux entrepreneurs eux-mêmes de faire une introspection sur leurs pratiques habituelles et les conséquences de telles attitudes sur la résilience afin de mieux se préparer pour affronter les crises ultérieures éventuelles.

Ces résultats constituent également des bases de réflexion sur lesquelles l'Etat et les collectivités territoriales peuvent s'appuyer pour améliorer leurs politiques de gestion des risques et aux familles et communautés à mieux jouer leur partition en cas de crise de grande ampleur.

Par ailleurs, les résultats de l'étude sur la résilience aident à relativiser les perceptions ou les théories prédictives ou causalités linéaires qui voient généralement les exclus de l'école comme des déchets, donc condamner à échouer dans la vie. Les résultats vont permettre une nouvelle perception des enfants qui ont eu des difficultés d'adaptation et pour lesquels personne ne s'attendait à les voir réussir leur vie d'adulte au sein de la société. L'exemple de Boureima Tapsoba est vraiment éloquent. En effet, selon (Soré, 2016) P.22 sous le titre, Financement du PNDES, Boureima Tapsoba, l'homme qui pèse plus de « 1 000 milliards de Francs CFA », relate le parcours de cet homme atypique qui a commencé ses activités comme simple marchand ambulant, vendeur de boutique du secteur informel et qui est devenu de nos jours, un grand homme d'affaires aux multiples casquettes « consultant, analyste, lobbyiste international et expert en développement personnel… » basé aux Etats Unis et dont leur

organisation (New star republic inc.) à travers le partenariat public Privé est disposé à apporter une contribution significative à la mise en œuvre du PNDES.

Les résultats pourront servir de base pour l'élaboration de modules et la formation des entrepreneurs dans la résolution des problèmes complexes et/ou en état d'incertitude et dans la recherche de réponses créatrices pour s'adapter au changement

Ils permettront également de mieux préparer les cours en entreprenariat pour les élèves et les étudiants afin de les préparer à faire face à des situations nouvelles et inattendues où ils doivent prendre des décisions sans avoir toute l'information requise.

Notre modeste contribution pourra également permettre d'enseigner ou d'éduquer les cibles notamment les jeunes et les femmes à apprendre de leurs erreurs, à avoir confiance en eux-mêmes pour traiter les situations inattendues avec optimisme et créativité (Fairlie, 2012).

Les principaux apports des résultats de nos recherches à l'avancée de la connaissance sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel aux chocs peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

-à travers la méthodologie mixte que nous avons utilisée, les résultats de notre recherche ont montré que la résilience des entreprises du secteur informel à la suite d'une crise de grande ampleur inattendue comme celle du 1er septembre 2009 est inextricablement liée aux trois E (environnement, entreprise, entrepreneur) ;

- la résilience de l'entreprise du secteur informel est fonction du domaine d'activité ;

-la résilience du secteur informel est fonction du propriétaire et/ ou gestionnaire de l'entreprise, même dans notre contexte où la majorité des entrepreneurs sont analphabètes et précocement déscolarisé avec des ressources limitées ;

-paradoxalement, leurs entreprises se montrent plus résilientes à la crise par rapport à celles dont le niveau d'instruction des propriétaires et ou gestionnaires a atteint le secondaire ou le supérieur ;

- quant à la situation des entreprises en août 2016, 15,24% ont pu être recensées comme disparues. Et 84,76% ont été considérées comme résilientes, aucune personne ressource n'a pu nous orienter vers un entrepreneur dont l'entreprise a disparu et ceux dont les entreprises n'ont pas encore rebondi portent toujours l'espoir et continuent de se battre pour la résilience

de leur entreprise, ce qui atteste dans une certaine mesure, les informations selon lesquelles ces entreprises seraient les plus résilientes. Nous avons envie de dire qu'une entreprise qui disparait suite à une grave crise comme celle du 1er septembre, n'est qu'une entreprise en « hibernation », elle rebondira certainement un jour grâce à la volonté farouche du propriétaire et à la conjugaison de circonstances opportunes ;

- notre recherche apporte un plus, aux connaissances des recherches antérieures sur la thématique à travers le recueil des contributions des entrepreneurs non résilients ;

- l'inexistence d'un mécanisme de dédommagement des entreprises du secteur informel après les crises ; que ce soit, lors du premier septembre 2009 ou lors de l'insurrection.

Malgré ces apports forts appréciables, notre recherche comporte des limites qu'il convient de relever.

Section 3 : Limites

En termes de limites, nous pouvons retenir quelques-unes parmi lesquelles :

Le choix des entreprises. A partir de l'échantillon de base nous avons décidé de ne retenir que les entreprises dont le nombre était supérieur à 200 sur les 30 secteurs de la commune de Ouagadougou en 2009, afin d'avoir les chances de retrouver des victimes sur le terrain. Nous pensons que ce choix est judicieux et n'affecte pas la qualité des résultats obtenus.

Une autre limite semble liée au temps relativement long qui a séparé la survenue de la catastrophe, septembre 2009 et nos collectes de données intervenues en août 2016, soit 7 ans. Nous estimons que la probabilité d'un biais historique lié au recours à la mémoire des interviewés est faible à cause de la forte tradition d'oralité, du faible niveau d'instruction ou l'analphabétisme de la majorité des acteurs, de l'ampleur et de la gravité de la crise et surtout de l'importance de son impact. En effet, les interviewés relataient minutieusement les situations comme si l'évènement venait de se dérouler avec une forte dose d'émotion encore visible par moment chez certains sujets.

Une autre limite concerne la période (mois d'août) qui coïncidait encore avec la survenue des inondations dans la capitale. Si quelques personnes refusaient de se prêter aux questions, sous prétexte qu'elles ont déjà été enquêtées plusieurs fois sans rien bénéficier en retour, d'autres

nous prenaient pour des agents de l'action sociale venus les recenser pour une aide ultérieure, ou même pour des agents des impôts qui enquêtent pour mieux les taxer.

Là également, nous avons beaucoup expliqué qui étions-nous, pourquoi faisons-nous ce travail et l'intérêt qu'ils ont à répondre à nos questions, afin de faire avancer la connaissance sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel au Burkina Faso.

Cette communication a permis d'instaurer la confiance, de réduire le biais de fausses attentes sur nos travaux et les a motivés à mieux se prêter à nos questions. Ce qui a également permis de nous consacrer près d'une heure d'entretien entrecoupée par les achats des clients avec les relances.

Ainsi, les conditions de déroulement n'ont pas entaché la qualité des réponses fournies et par conséquent, la qualité de nos données, même celles relatives aux chiffres d'affaires où certains hésitaient les premiers instants. Grâce à la bonne présentation introductive aux échanges, au respect de la confidentialité que nous avons su instaurer, tous les risques de biais ont été réduits.

Par ailleurs, l'inexistence d'une norme temporelle pour désigner à partir de quel moment, combien de jours, mois, ou années, une entreprise peut être qualifiée de résiliente ou non. L'inexistence de normes nous a amené à considérer que l'entreprise est non résiliente si au moment de l'entretien, elle n'existait plus. Ceci pourrait constituer une piste de réflexion sur les recherches futures en vue de mieux cadrer la résilience.

Les entretiens réalisés ne reflètent que les perceptions des dirigeants qui ont soit rebondi, soit disparu, il n'y a pas eu de sources écrites pour renforcer leurs propos et les employés ne peuvent non plus donner des informations pertinentes sur leurs éventuelles contributions à la résilience de l'entreprise, ce qui rend une triangulation des données difficile.

Pour terminer, la spécificité du secteur caractérisé par l'oralité rend difficile, les justifications ou les preuves documentaires.

Tous ces risques de biais ont été contenus grâce à une bonne communication et une mise en confiance des interlocuteurs, mais également grâce à la rigueur dans la démarche scientifique. De ce fait, ces biais ne sont pas susceptibles d'entacher la qualité de nos résultats qui peuvent être généralisés au reste des entreprises informelles.

Conclusion du chapitre 7

Ce chapitre de la thèse portant sur la discussion a permis d'approfondir la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur en Afrique de l'Ouest à partir du cas du Burkina Faso. Il est structuré en trois (3) points organisés comme suit :

i) le premier porte sur les cinq (5) hypothèses qui ont été émises autour des trois grands points à savoir : l'entrepreneur, l'entreprise et l'environnement socio-culturel ;
ii) le deuxième sur les apports ;
iii) et le troisième sur les limites.

Les discussions menées sur les résultats des hypothèses ont mis en exergue leur importance en lien avec les chapitres précédents ainsi que les cohérences et incohérences avec les résultats d'autres études antérieures notamment, la possession de ressources antérieures comme facteur de résilience de l'entreprise.

En termes d'apports, les résultats ont permis d'apporter une connaissance significative sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel ; ainsi que des contributions d'ordre méthodologique, conceptuel, opérationnel et stratégique…, qui sont d'une utilité certaine pour les managers, les chercheurs, les autorités, les partenaires techniques et financiers et les sinistrés eux-mêmes.

Quant aux limites, les possibles biais liés entre autres au temps relativement long qui s'est écoulé entre la catastrophe en septembre 2009 et la collecte des données en août 2016, le déroulement de l'enquête pendant la période hivernale, l'analphabétisme des interlocuteurs, le choix des entreprises retenues ont été jugulés permettant d'obtenir des résultats crédibles au plan scientifique.

La conclusion des travaux de ce chapitre 7 nous conduit à la conclusion de la deuxième partie de nos recherches conformément à notre plan de travail annoncé à l'introduction.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Après la présentation du cadre conceptuel et méthodologique qui a constitué la première partie, cette deuxième partie a été consacrée aux résultats et à la discussion. Conformément à la méthodologie mixte adoptée, il a été procédé d'abord à la présentation des résultats

qualitatifs de la recherche exploratoire. Les résultats ont permis d'obtenir des données qualitatives sur les facteurs de résilience liés à l'entrepreneur, à l'entreprise et à l'environnement. Ils ont été étayés par des exemples concrets de 4 entreprises sinistrées dont 3 ont rebondi et 1 a disparu. Ces résultats ont permis de connaitre les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel de Ouagadougou suite aux inondations du 1er septembre 2009 et de renforcer nos convictions sur la pertinence et la justesse de maintenir les 5 hypothèses de recherche pour ensuite passé aux résultats de la méthode quantitative. A ce niveau, il a été présenté les données sur les entreprises et les entrepreneurs sinistrés enquêtés, les conséquences des inondations sur ces entreprises, les facteurs de résilience, les leçons apprises ainsi que les recommandations. Les résultats ont également été présentés à travers une analyse descriptive (analyse uni variée, analyse bi variée), puis une analyse inférentielle (test de Chi-2, test exact de Fischer, analyse de variances) et le test du CD-RISC pour confirmer ou infirmer les hypothèses. Sur les 5 hypothèses, seule celle relative au « profil entrepreneurial du dirigeant et sa capacité à comprendre l'environnement et la crise ont un impact positif sur la résilience » a été confirmée. Les 4 autres ont une tendance de contribution positive à la résilience sans pour autant être confirmées par les tests.

Cette deuxième partie des travaux a été également l'occasion de présenter les éléments de discussion, les différents apports théoriques, opérationnels, managériaux… de la recherche ainsi que ses limites.

La fin de cette deuxième partie de nos travaux nous conduit à la conclusion générale de notre recherche sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur dans les pays en développement.

CONCLUSION GENERALE

« La prospérité des nations, même parmi les plus développées, est plus fragile qu'il n'y parait. A l'opposé, les perspectives de sursaut économique de pays en développement ne sont pas inexistantes.

Dans les deux cas, des efforts importants devront être déployés pour entretenir cette prospérité acquise ou en voie d'acquisition ».

Alain Richemond

CONCLUSION GENERALE

En introduction, nous posions la question de recherche suivante : quels sont les facteurs qui déterminent les capacités de résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur en Afrique de l'Ouest ?

Arrivé aux termes de cette étude, nous pouvons répondre de la manière suivante : « les facteurs qui déterminent les capacités de résilience des entreprises informelles en Afrique de l'Ouest doivent être analysés de manière holistique car aucun facteur ne peut à lui seul justifier la résilience de l'entreprise. D'où la nécessité d'une approche globale portant sur propriétaire et/ou gestionnaire, l'entreprise et l'environnement plus spécifiquement, l'environnement socio-culturel marqué par la solidarité des membres de la grande famille et des amis et celle manifestée à travers les tontines ».

La recherche sur la résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur comme celle du 1er septembre 2009 a permis de mettre en évidence, la grande capacité de résilience de ces organisations face à l'imprévu. Alors qu'on pensait qu'elles étaient très nombreuses à disparaitre pour de bon, dès les premières heures après cette catastrophe sans précédent dans l'histoire contemporaine du Burkina Faso, elles ont rebondi.

Le reste des responsables des entreprises qui n'ont pas pu rebondir ont quitté les lieux ou ont migré vers d'autres régions ou d'autres pays à la recherche d'un avenir meilleur. Ceux qui sont restés sur place continuent le combat par tous les moyens pour le rebondissement de leur outil de vie comme le cas n° 4 que nous avons rencontré.

La résilience de leur entreprise est le seul instrument qui leur permet de rebondir sur le plan familial, social et professionnel en s'affirmant et en recouvrant leur dignité d'homme ou de femme responsable. C'est pourquoi au lieu de considérer ces acteurs comme des citoyens de seconde zone, les entrepreneurs du secteur informel méritent respect et soutien de toutes les parties prenantes car leur contribution au développement socio-économique est considérable même si leur part contributive aux recettes budgétaires reste relativement faible.

Les résultats de la méthode quantitative confirment, ceux de la méthode qualitative et même d'autres résultats de recherches récentes dans le domaine au Burkina Faso et ailleurs.

Les résultats obtenus grâce à la méthodologie duale ont également permis au-delà de la validation de nos hypothèses, de répondre à notre question de recherche et d'atteindre également les objectifs poursuivis. Ils constituent un important instrument à la disposition du manager qui peut l'exploiter s'il veut réussir sa mission dans les pays en développement.

La présente recherche qui se termine, s'ouvre sur les perspectives de recherches ultérieures. Les pistes de recherches futures pourraient s'orienter vers la contribution de ce secteur au développement socio-économique du pays, les mécanismes de soutien de ces entreprises en période de crise, leur souscription aux assurances et les modalités d'incitation à évoluer vers la formalisation.

Les sciences de gestions étant par essence, des sciences de l'action, les 10 recommandations suivantes méritent une attention particulière dans leur mise en œuvre en vue de renforcer les capacités de résilience du secteur informel suite aux crises.

Recommandations

Le secteur informel au regard de l'importance de sa contribution au PIB et au développement socio-économique des pays en développement mérite plus de considération. Il en est de même pour les acteurs qui œuvrent jour et nuit dans des conditions difficiles, parfois au péril de leur vie pour se prendre en charge, s'occuper des membres de leur famille, contribuer aux impôts et rebondir lors des crises qui deviennent de plus en plus graves et récurrentes. Pour ce faire, le secteur informel doit devenir une étape vers la formalisation et non un état figé. Il doit être la pépinière des entreprises formelles et de l'emploi décent donc, le fer de lance de l'économie des pays en développement. La recherche a révélé les difficultés rencontrées par les entrepreneurs du secteur informel lors des crises mais surtout, les facteurs de résilience au niveau des entrepreneurs eux-mêmes, de l'entreprise et de l'environnement de manière holistique.

Au niveau du gouvernement

1- Le secteur informel est pris en compte par trois départements ministériels (emploi, commerce, économie et finance) distincts qui fournissent des efforts certains, mais sans un cadre stratégique, ni un programme cohérent, structuré pour transformer réellement le secteur informel voire, l'économie nationale. Pour ce faire, il faut une

synergie des interventions. Aussi, le cadre institutionnel mérite d'être revu en vue d'une meilleure synergie et adopter une stratégie d'intervention assorti d'un programme national de renforcement des capacités des acteurs du secteur informel ;

2- Les acteurs du secteur informel souffrent de l'absence d'un mécanisme approprié d'appui financier ou de dédommagement en cas de survenue de catastrophes qui augmente le délai de rebondissement des entreprises suite aux crises. Pour ce faire, il faut mettre en place un mécanisme de financement à partir des contributions au prorata du chiffre d'affaires des acteurs du secteur informel afin de pouvoir leur venir en aide à la suite des catastrophes ou des crises et rendre obligatoire la souscription aux assurances contre les catastrophes pour une certaine catégorie d'entreprises informelles ;

3- Il est impératif de procéder à la relecture et à la vulgarisation des textes régissant le secteur informel. En effet, les textes juridiques, notamment la fiscalité ne motive pas les acteurs à se formaliser car ils n'y voient aucun intérêt et les entrepreneurs ne se sentent pas pris en compte par les autorités si ce n'est que pour percevoir les taxes et les impôts. Par ailleurs, la fiscalité est inadaptée à ce type d'entrepreneurs dont la majorité ne sait ni lire, ni écrire et qui n'a pas bénéficié de formation initiale encore moins de formation continue pour exercer des activités à haut risque et dont certains comptent sur les capacités de leur mémoire pour tenir leurs comptes ;

4- Le Burkina Faso souffre de l'absence de définition uniforme du secteur informel ce qui ne permet pas de mieux saisir ce secteur. De ce fait, des acteurs du gros informel se réfugient dans ce secteur en vue de payer le moins d'impôts possibles et frustrant de ce fait, le très petit nombre d'entreprises formelles. Il est nécessaire de parvenir à une définition consensuelle et participative avec les parties prenantes et à un toilettage du secteur pour plus d'équité entre les acteurs économiques.

5- La résilience des acteurs du secteur informel nécessite un changement de paradigme par rapport à ce secteur. Les résultats des études ont démontré que les acteurs de niveau secondaire et supérieur sont moins résilients que les autres à cause du manque d'expérience. Au lieu de considérer ce secteur comme le réservoir ou le débouché naturel des analphabètes et des déchets scolaires et par conséquent voué à l'échec dans

la vie, il est temps de reconsidérer ces stéréotypes, avoir désormais beaucoup de respect et de considération pour les acteurs de ce secteur et encourager les enfants remplissant les conditions d'âge conformément aux textes en vigueur relatif au travail des enfants à s'y intéresser. Un tel changement de paradigme comporte deux avantages. Il permettra aux enfants notamment, les élèves de s'occuper plus sereinement en dehors du cadre scolaire, d'avoir des connaissances et des compétences qui les aideront à mieux s'en sortir dans la vie au cas où la fin des études ne débouche pas sur un emploi. Ensuite, il permettra aux parents, surtout analphabètes de bénéficier de l'aide de leur progéniture pour asseoir de bonnes méthodes de gestion de leur entreprise.

6- La majorité des acteurs n'ont reçu aucune formation en matière de gestion des entreprises et des risques, le gouvernement devra intégrer la gestion des risques et la résilience dans les programmes de formation scolaire et professionnelle afin de permettre à chaque citoyen de mieux se préparer à affronter les crises et à rebondir.

7- Le Burkina Faso devra revisiter son management des catastrophes en vue d'accorder un intérêt particulier à la résilience des entrepreneurs du secteur informel lors des crises ou des catastrophes par leur identification, leur appui ainsi que le rétablissement rapide des infrastructures de soutien à l'économie (fourniture d'eau potable, d'électricité, de téléphone, d'infrastructures routières...) ; plus l'accessibilité financière post-catastrophe sera rapide, plus vite sera la résilience.

Au niveau des entrepreneurs

8- Les entrepreneurs du secteur informel dans leur majorité ne savent ni lire, ni écrire et de ce fait, font recours à la mémoire pour tenir leurs comptes. En plus, la grande majorité est sans formation technique initiale et continue d'occuper les espaces publics des centres urbains généralement sans autorisation comme s'ils opéraient en milieu rural. En outre, ceux qui disposent des ressources rechignent à souscrire à une police d'assurance. Ces situations les rendent encore vulnérables et les exposent à l'escroquerie des délinquants à col blanc. (Bama, 2016) Le journal Le Reporter page 5, sous le titre « Le chef d'agence, le client et ses 90 millions » relate l'histoire d'un chef d'agence, d'une institution financière de la place qui a abusé de la confiance de

son client qui ne (sait ni lire, ni écrire) pour le dépouiller d'importantes sommes d'argent. C'est pourquoi, pour renforcer leur résilience, chacun des acteurs devra :

- accepter de s'inscrire dans l'alphabétisation fonctionnelle y compris la gestion des risques et la résilience,
- s'obliger à tenir un minimum de comptabilité fiable ;
- respecter la réglementation régissant l'exercice des activités économiques d'une manière générale et surtout en milieu urbain,
- requérir l'appui des partenaires techniques tels que le CGEA, le CEFORE… afin de renforcer leur compétence ;
- et souscrire à l'assurance risque.

Au niveau des partenaires techniques et financiers

9- Les entrepreneurs du secteur informel sont très résilients, revoir les conditions d'accès aux crédits et revoir les produits des caisses/banques et des assurances pour les adapter à leurs besoins. Pour ce faire, offrir des prestations de services adaptées à leur spécificité tout en développant des mécanismes d'appui et d'accompagnement des acteurs soutenus par des campagnes de sensibilisation sur les assurances des entreprises informelles.

Au niveau des familles et des communautés

10- la solidarité qui constitue une valeur de nos sociétés et un facteur de résilience est en nette régression. La recherche a montré qu'un sinistré sur deux a bénéficié d'une aide de la communauté. Pire, les victimes ont même été vexées par le comportement de certains parents qui n'ont manifesté aucun signe de compassion à leur égard. Aussi, nous recommandons l'intensification des séances de sensibilisation sur l'importance de la solidarité afin de renforcer la résilience car dans un monde où les crises sont devenues récurrentes, et gravissimes, aucun citoyen n'est à l'abri.

BIBLIOGRAPHIE

Ababacar Mbengue, I.-D. (2013). *Positions épistémologiques et outils de recherche en Management Stratégique.*

Aggeri F. Labattut, J. (2010). "La gestion au prisme de ses instruments. une analyse généalogique des approches théoriques fondées sur les instruments de gestion". *Finances Controle stratégie, vol13*, pp. 5-37.

Altintas. G et ROYER.I (2008), Gestion des crises externes : de la résilience à l'apprentissage www.management-aims.com/event/conferences 6-Xviieme;

Alain Bloch, N. K. (2012). *La stratégie du propriétaire: enquête sur la résilience des entreprises familiales face à la crise.* France: Pearson.

Ansoff. I and MC-Donnell. E **(1990),** implanting strategic management, prentice hall international, London;

Ben, H. (2001). *quelle méthodologie de recherche appropriée pour une construction de la recherche en gestion?* Laval.

Annarelli A, F. n. (2015).Strategic and operationnal management of organiszational resilience: current state of research and tuture directions. *Journal homepage: www.elsevier;com/locate/omega*, 1-18.

Anaut, M. (2003). La résilience. surmonter les traumatismes. *Nathan Université collection 128*, 38.

Ansoff. I, M.-D. E. (1990). *Implanting strategie Management.* London: Prentice hall international.

Arnauld, W. (1980). Crisis comunication. *Gorsuch Scarisbrook: Dubuque, Iowa*.

Avenier, M. J., & Gavard-Perret, M. L. (2012). *Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémoloique.* France: Pearson.

Juan-Carlos Ayala a, G. M. (2011). la résilience de l'entrepreneur. influence sur le succès des affaires. une anlyse logitudinale. *International Joural of Production Research, vol. 49 8-19 septembre*, 5375-5393.

Bachelard. G (1934) Le nouvel esprit scientifique, PUF

Bhamra A, S. D. (2011). Resilience: Concept, une revue de la littératures et future directions. *International Journal of Production Research, Vol; 49 N)18 du 1(septembre*, 5375-5393.

Bama, Y. L. (2016). Escroquerie à Coris Bank International, le chef d'agence, le client et les 90 millions. *Le Reporter N°203 du 1er au 14 décembre*, 5-6.

Barussaud, S. (2012). *les microet petites entrepreises (MPE) de Ouagadougou: entre logique de survie et stratégie de croissance.*

Basly, S. (2006). L'internationalisation de la PME familiale: apprentissage organisationnel et développement de la connaissance. *XVème conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique.* Annecy.

Béchir, A. G. (2015). *Vers une caractérisation du processus d'appropriation des systèmes d'information mobiles (SIM) en Afrique Francophone: Une approche empirique des usagers au Burkina Faso, au Niger et au Tchad.* Nantes.

BEGIN, L. D. (2010). La résilience organisations Le cas d'une entreprise familial. *Revue française de gestion N°200/2010*, 127-142.

Bellache, Y. (2010). *L'économie informelle en Algérie, une enquête aurprès des ménages: le cas de Bejaia.* univesité de Paris-Est.

Bentalet, E. (2008). Très petites, petites et moyennes entreprises: entre tradition et innovation. Une récension des travaux du Céreq (1985-2007). *Centre d'études et de recherches sur les qualifications*, 72.

Berry, M. (1983). "une méthodologie invisible? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains". *Cahier de recherche de l'école polytechnique N°1113.*

BIT, (2014). *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle Conférence international du travail 103ème session.* Génève.

BIT, (1991). *Bueau international du travail. Le dilemme du secteur non structuré.* Génève.

Boin, A. (2005). From crisis to disater: toward and integrative perspective. *Xlibris Press, Philelphie*, 153-173.

Boin, A. (2007). From cisis to disaster: towar and intergrative pespective. *Xlibris Press*, 153-173.

Boin, A. e.-C. (2007). Preparing for critical infratstructre breakdown: the limits of crisis management and the need of resilience. *Journal of contengencies and crisis management, 15: 1*, 50-59.

Boist Max, M. (2010). Integreting Modernist and post modernist Perspectives on Organisations: A complexity science Bridge. *Academy of Management Review, vol. 35 n°3*, 415-433.

Bonnet, N. (2009). Résilience d'un territoire face au chômage: Les réseaux d'entreprises innovantes sur Montellier. Nouvelles perspectives en Sciences sociales. *Revue internationale de systémique complexe et études rataionnelles, Vol 5 N°1*, 97-115.

Bonneuil et, J. (2013). *Sciences, techniques et société.* Paris: La découverte coll. "Repère".

Booth, F. (1993). *Crisis Management strategy, competition and changes in modern entreprise.* London, Routledge.

Bourcart, L. (2015). *Emergence et usages du concept de résilience dans les mondes académique et institutionel.*

Camillerie, J. L. (1997). *L'impact de la dévaluation sur la petite entreprise au Burkina Faso* .

Chaabouni, J., & Philippe Very, Z. (2014). *Eventail de capacités et résilience des entreprises en période de crise de longue durée.* Rennes.

Chirishungu Chirusshage, B. (2001). *La performance des PME et l'utilisation des pratiques de gestion: cas de la PME Congolaise de la ville de Kinshasa.* Quebec.

Clark G.Kadige, d. d. (2009, septembre). Intelligence, Entrepreunariat et résilience d'entreprise. *Revue Proche-Orient - Etudes en management*.

Clusel, S. (2012). *Définition d'une démarche de réduction des vulnérabiltés des TPE/PME fondée sur le cycle de vie.* Paris: HAL.

CONASUR, L. (2014). *Loi N°012-2014/AM Portant Loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.*

Courade G, D. S. (2001). Inégalités, vulnérabilités et résilience: les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afriqe Subsaharienne, In Winter G. ed Inégalités et politiques publiques en Afrique-Pluralité des normes et enjeux d'acteurs. *Karthala-IRD, Paris*, 119-133.

Coutu, L. (2002). How relsilience works. *Harvard Business Review, vol. 80, N°5*, 46-55.

Creswell. (2006). *choosing a mixed methods design.*

Crozier, M. e. (1994). Du management panique à l'entreprise du 21ème siècle. *Edition MAxima*.

Dandrige Thomas, C. (1979). Children are not "lillte grown ups": small business needs its own organizational theory. *journal of Small Business Managaement, N°17*.

Dargent, C. T. (2016). *Les entrepreneurs par nécesité: d'une définition dichotomique simplificatrice à un continium complexe: étude de la dimension effectuale des processus de création par nécessité.*

Dauphiné, A., (2003).Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer, Armand Colin, Paris, 288 pages.

Dautun, C. (2007). *contribution à l'étude des crises de grande ampleur: connaissance et aide à la décision pour la sécurité civile.*

De Soto, H. (1994). L'autre sentier: la révolution informelle dans le Tiers- Monde. *La Découverte*, 369.

De Ketele J-M, &Roegiers X, (1996), méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. Méthodes en sciences humaines, 3ème édition, paris : de Boeck université.

Denis, J.-P. (juin 2007). La recherche académique française en PME: les thèses, les revues, les réseaux. *Regards sur les PME, n° 14*, 128.

Denis, J.-P. (2007). Regard sur les PME N°14, observatoire des PME OSEO. *la recherche académique en PME française: les thèses les revues, les réseaux*, 128.

Dialla, B. E. (2015). *La question de l'emploi des jeunes: une analyse du cas du Burkina Faso.*

Duquesnois, F. (2011, décembre). Les stratégies des petites entreprises dans les industries en crise: Une etude des caves particulières de la région vitinicole du Languedoc-roussillon.

Evans, N. E. (1995). Models of Crisis management. an evaluation of their value from strategic planning in international travel industriy. *International Jurnal of tourism research*.

Etoundi E.G.C. (2016). Les déterminants de la résilience en entreprise : une étude de cas sur huit entreprises Camerounaises.

Fadet, L. (2013). Quelle approche de synthèse des connaissanes adopter pour faire un état des lieux de la recherche-action participative en santé et services sociaux au Québec francophone11? *érudit nouvelles pratiques sociales*, 219-230.

Filiga Michel Sawadogo, & Mathias Niamba. (2010). *Le droit OHADA des entreprises en difficulté: Prévention, procédures collectives, sanctions.*

Flanchec, A. L. (2011). *regard épistémologique sur les sciences de gestion.* Lyon: Cahier de recherce PRISM-Sorbonne 11-18.

Foliard, S. (2008). *Financement bancaire des créateurs de très petites entreprises.*

Gianfransco, A. (1999). La résilience: du mythe à la réalité. Essai d'interprétation historique. Souffrir mais se reconstruire. *ERRES*, 82.

GIEC. (2008). *Rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève Suisse, 114 pages.*

Gilles Raîche, M.-G. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique: particularités. *Erudit Rvue sciences de l'éducation vol 34, n°2*, 485-490.

Gondard-Delcroix, J.-P. B. (2011). Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-écoomique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain. *Monde en développement , N°156*, 73-88.

GueGuen, G. (2001). *Environnement et management stratégique des PME: le cas du secteur internet.*

Gulsun Altintas et Isabelle Royer. (2008). Gestion des crises externes: de la résilience à l'apprentissage. *AIMS*.

Hacking, I. .. (2001). *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi?* Paris: Editions La Découverte.

Hart, K. (1973). Informal Income opportunities and Urban Employement in Ghana. *Journal of Modern African Studies N°2*, 61-89.

Head B. (2003). Redefining Business Succes: distingushing between closure and failure. *Small Business Economics N°21*, 51-61.

Hervé, D. (2010). Eléments pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion ou que répondre à la question:"quelle est votre posture pistémologique?". *Le Libellio AEGIS, vol. 6 n°4 Hiver 2010*, pp. 3-16.

Hounkou, E. (2008). *L'alchimie du management africain: de l'importation de pratiques de GRH occidentales à la mobilisation des traits culturels locaux.*

INSD, Ministère de l'Economie et des Finances. (2010). *VIème recensement industriel et commercial.* Ouagadougou.

Jaber, e. a. (2014). *La défaillance des entreprises: une revue de littérature.* Paris: Ipag Business School.

Jamil Chaabouni, P. V. (2014, mai). Eventail de capacités et résilience des entreprises en période de crise de longue durée. *XXIII conférence internationale de management stratégique*.

Jean-Pierre Gily a, M. K. (2013). *Résilience des organisations et des territoires: rôle des société pivots.*

Juan-Carlos Ayala a, G. M. (2011). La résilience de l'entrepreneur. influence sur le succès des affaires. une anlyse logitudinale. *International Joural of Production Research, vol. 49 8-19 septembre*, 5375-5393.

Kandomthy, A. (2012). *Le financement du secteur informel en milieu urbain au Burkina Faso: cas du Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) .*

Kendra, M. e. (2003). Elements of resiliece after le World Trade Center disaster: reconstructing New York City's emergencys operation center. *disaster , 27, 1* , 37-53.

Khalil, E. K. (2006). *Le management de la PME dans un contexte de crise: le cas du Liban.*

Khalil, E. K. (2014). *Le Managemet des PME dans un Contexte de crise. le cas du Liban.*

KOUAME, D. S. (2012). *Les facteurs de succès ou d'échec des jeunes entreprises innovantes françaises, selon leurs mode de financement et de gouvernance.*

Lagadec, P. (1982). *Catastrophes majeures et système de sécutité. La fragilité du dispositif français.*

Lagadec, P. (1991). *La gestion des crises.* Paris: Mc GrawHill.

Lagadec, P. (1999). *Rupture créatrices.* Paris: Les Echos.

Lagadec, P. e. (2004). *Tsunami, Asie du Sud-Est.*

Lalonde, C. (1985). *caractérstiques et pratiqes de management des propriétaires-dirigeants dont l'entreprise a été mise en faillite: une étude en contexte régional au Québec. thèse : faculté des sciences de l'administration, Univeristé de laval.*

Lapaige, V. (2012). *L'enjeu méthodologique des synthèses en sciences du transfert et de l'application des connaissances. laquelle? Pourqui? Comment, Pourquoi?, conférence présentés à la Faculté des sciences infirmières de Laval, .* Québec, 23 mars.

Lautier , B. (2006). Economie informelle, in J- L Laville A.D Cattani, dictionnaire de l'autre économie, Folio actuel, Gallimard. 210-219.

Lautier, B. (1994). *L'économie informelle dans le tiers monde.* Paris: La Découverte.

Lebraty, J. (2013). Si et situation extrtêmes. *Editorial pour n° spécial, revue Système d'Information & Management, vol. 18 n°1*, 3-10.

Lecomte, J. (2004). *Guérir de son enfance.* Paris: éd Odile Jacob. 382 pages

Lefrançois, R. (1992). *Stratégies de recherche ensciences sociales, application à la génrontologie.* Montréal: Presse université de Montréal (Ch;5, p. 147).

Lescure, M. (2004). Politique de gestion des inondatins en France l'exemple du Gard, application au bassin des gardons. *Actes des journées tehniques/risques naturels: inondations, prévision, protection, Batna* , 25-36.

Lewis, T. (2016). Genetic Resilience an analysis of the genomes of nearly 600,000 healthy individuals reveals a handful of people who appear resistant to certain genetic disorders. *The Scienti" News & Opinion*.

Libaert, T. (2009). L'impossible prévision de crise. *Magazine de la communication de crise et Sensible*.

Lichtenstein, e. a. (2007). *Stage Theoryis dead! long live the new stages theory of organizational change, working paper 1017.* University of Massaschusetts.

Liu, R. Z. (2012). Organizanisational resilience perpective: facilitating organizational adaptation analysis. *IPEDR vol 28 (2012) C (2012) LACSIT press Singapore*.

Lucie Bejin, D. (2010). La résilience organisationnelle Le cas d'une entreprise familial. *Revue française de gestion N°200/2010*, 127-142.

Madni, A. M. (2009). Towards a conceptual framework for resilience Engineering. *IEEE Systems Joural vol 3 N°2*, 1816191.

Marchesnay, M. (2003). La petite entreprise: sortir de l'ignorance. *Revue française de gestion Lavoisier 2003/3 N° 144*, 107-118.

Marie Thérèse Um-Ngouem. (2006). Les nouveaux défis de la TPE dans les pays du Sud. *Revue internationale PME: Economie et gestion de la petite et moyenne entreprise Vol 19 N°1*, pp. 119-141.

Marie-José Avenier, C. (2012). A quoi sert l'épistémologie dans la recherche en sciences de gestion? *AEGIS le Libellio, volume 8, n°4*, 14-25.

Marie-José Avenier, M.-L.-P. (2012). Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique. *Pearson -Méthodologie de la recherche en sciences de gestion*, 11-62.

Martin Bapelo, F. (2009). Introduction: le secteur informel et pauvreté en Afrique - instruments de mesures, analyses et politiques économiques. *Journal statistique africain, N°9*, 24-42.

Martinet, A. (1990). *Epistémologie et sciences de gestion.* Paris: Economica.

Mathieu MPINDA Madila. (2005). La GRH dans les petites entreprises congolaises. *16ème conférence de l'AGRH Paris Dauhine.* Paris.

Meyer, A., & D. (1082). "Adpting to environnement Jolts". *Administrative Science Qaterly, 27*, 515-537.

Mitberg . H. (1982). *Structure et dynamique des organisations.* Paris.

Mongeau, P. (2009). *Réaliser son mémoire ou sa thèse Coté Jeans & Coté Tenue de soirée.* Quebec : Pressde l'université du Quebec.

Ndura, E. (2004). Teachers' discoveries of their cultural realms:untangling the web of cultural identity *multicultural perspective, 6 (3)*, 10-16.

Noiseux, Y. (2000). *Le secteur informel au Mexique.* Montréal.

Ouedraogo. A et Boyer. M, (. (2012). Firm governance and organizational resiliencey in a crisis context: A case study of a small research-based venture Entreprise. *International Business research; vol 5, n°12*.

Oxfam. (2015). *Rapport thématique d'OFAM Insatiable richesse: toujours plus pour ceux qui ont déjà tout.*

Pauchant, T. C. (1988). An annoted bibliography in Crisis management. *Cahier de recherche, Quebec, HEC Montréal*.

Pauchant, T. e. (1994). Recente research in crisis management: a study of 24 authors publications from 1986 to 1991, Industril andand Environnemental crisis. *Quarterly, n°7*, 43-61.

Pearson, C. e. (1988). Reframing Crisis Management . *Academy of management Reviw, Vol 23, N°1*, 43-61.

Piajet, J. (1967). *Logique et connaissance scientifique,*. Paris: Gallimard.

Pinel, W. (2009). *Résilience oranisationnelle: concept et activités de formation.* Monréal.

Poirot, M. (2007). L'organisant de la résilience individuelle au travail: premiers éléments d'analyse. *Cahiers du CEREN*, 12-26.

Provost, A. (1999). *Apport de la théorie des conventions dans la coexitence de diverses formes 'organisation" séminaire de recherche de l'IAG.* Uniersité catholique de Louvain, Belgique.

Quarantelli. (1988). *What is disaster? Perspective on the question.* New-York, Routledge.

(2014). *Rapport sur le développement durable* . Washington DC. USA: communication development incorporated.

Raymond-Alain Thietart et al. (2014). *Méthodes de recherche en management, 4eme édition.* Paris: DUNOD.

Reilly, A. H. (1993). "Preparing for the worst: the process of effective crisis management", Industrial, environmetal crisis. *Quaterly, vol 7, n°2, ,* 115-143.

Revet, S. (2009). Les organisations internationales et la gestion des risques et des catastrophes "naturels'. *Centre d'études et de recherche internationales N 157 Sciences Pô.*

Richardson, B. (1994). Crisis management and the management strategy: time to "loop the loop". *Disaster prevention and management, 33,* 59-80.

Risquez, F. (2013). R*ôle du dirigeant résilient dans l'engagement organisationnel des employés et performance organisationnelle à la suite de période critique.*

Rosenthal, U. (2003). Public admistration and Study of Crisises and crisis management. *Administrative Society, vol 16, N° 1,* 4-11.

Roux-Dufort. (1996). Crises: des possibilités d'apprentissage pour l'entreprise. *Revue française de gestion, 108,* 79-89.

Roux-dufort. (2010). La vulnérabilité orgnisationnell à la loupe: entre fragilité et ignorance. *Telescope, vol 16, n°2,* 1-21.

Roux-Dufort, C. (2003). *Gérer et décider en situation de crise: outils de diagnostic, de prévention et de décisison.* Paris: Dunod.

Rutter, M. (1985). Resilience in face of adversity. Protective factors and resistance to psychiatric disorder. *British journal of Psychiatry vol.147,* 598-611.

Seymoure, M. M. (2000). *Effective crisis management: Wordlwide principles and pratice.* London, Cassell.

Shamba, P. B. (2007). *Existe-il- un modèle spécifique du Management en Afrique? Le " management africain" à l'épreuve des évidences empiriques.*

Sillivan T., W. E. (1999). Financial difficulties of small business adn reasons for their failure , U.S. *Small Business* , 95-0403.

Sylvain Bureau et Jacqueline Fendt. (2010). L'entreprenariat au sein de l'économie informelles dans les pays développés: Une réalité oubliée? *AIMS*, 24.

Slatter, S. (1984). Corporate recovery. *Penguin: harmondsworh*.

Soler, L. (2000). *Introduction à l'épistémologie, collection "Philo" Ellipses.*

Soré, Z. (2016). Financement du PNDES Boureima Tapsoba, l'homme qui pèse "1 000 milliards de francs CFA". *L'Observateur Paalga* N° 9237 du mercredi 9 novembre, pages 22-23.

Staruch, W. H. (1988). Challenger : Fine Turning the odds until something break. *Journal of management studies, vol 2, n°4*, 319-340.

Steinmetz , G. (2005). *The politcs of method in the human sciences. Positivism and its epistemological others.* Londres: duke university: Press.

Syvain Bureau et Jacqueline Fendt. (2010). L'entreprenariat au sein de l'économie informelle dans les pays développés: Une réalité oubliée? *AIMS*, 24.

Teneau, G. (2011). *La compassion dans la résilience organisationnelle. Apport du toxic Handler.* Paris.

Terrien, M.-C. (2010). Stratégie de résilience et infrastructure essentielles. *telescope, voln°2*, 154-171.

Theis, A. (2006). T*hèse :Approche psychodynamique de la résilience.* université de Nancy 2.

Thomas, D. C. (2015). Cross-cultural management: essential concepts (3rd Ed.) London. *Sage publication (ISBN-ISBN 978-164522-5750-1).*

Torres, O. (1998). Vingt-cinq ans de recherche en PME: une discipline entre courants et contre-courants.

Turner, B. (1996). The organization and interorganizational developpement of disasters. *Administrative science Quarterly, vol 21*, 378-397.

UNSDR, (2015). Bilan mondial 2015- version de poche rendre le développement durable. Belley: Imprimerie Gonnet, Belley, France.

Van Dijk, P. V. (1995). Le secteur informel de Ouagadougou, Burkina Faso. *harmattan*, 40.

Vanistendael , S. (1994). L'enfance dans le monde. Famille et résilience. *BICE, vol 21 , n°1*, 4.

Vaugghan, D. (1996). The challenger Launch Decision: Risky Technology, Culture and Deviance at NASA,. *The University of Chicago Press*.

Volpi, R. (2003). *A propos du management de crise.*

Weick, K. (1988). Enacted sensemaking in crisis situation. *Journal of management studies*, 305-317.

Weick. K. E. (1993). the collapse of sensemaking in organisations: The Mann Gulch Disaster. *"Adminsistrative Science" Quarterly n°38*, pp. 628-653.

Wheaton, K. J. (2001). Analysis in crisis prevention. *International Journalof Intelligence and counterintelligence*, 223-233.

William, P. (2009). *La résilience Organisationnelle: Concept et activités de formation.* Montréal.

Williams, C. (2008b). Beyond Ideal-type depictions of entrepreneurship: some lessons from the service sector in England. *Service industries Journal, 28(7/8)*, 1041-1053.

Williard, J. C. (1989). L'économie souterraine dans les comptes nationaux. *Economie et statitiques INSSE*.

Zongo, S. A. (2005). *Etude d'impact environnemental du pojet d'aménagement de la deuxième tranche de la Zone d'Activités Diverses (ZADII) de Ouagadougou, au Burkina Faso.*

ANNEXES

Annexe I : Définitions de la résilience

Tableau 68: Tableau de définition de la résilience.

Définition	Auteur	Contexte	Source
Un système est un ensemble coordonné d'éléments matériels ou immatériels et d'éléments de gestion et de contrôle organisés au sein d'ensembles fonctionnels selon des objectifs communs et fixés	William PINEL, 2009	Résilience organisationnelle	Résilience organisationnelle : concept et activités de formation
La résilience organisationnelle renvoie à la capacité de rebondir face à l'inattendu	Lucie Bégin et Didier CHABAUD, 2010	Résilience des organisations	La résilience des organisations le cas d'une entreprise familiale
La résilience organisationnelle peut s'aborder selon l'aptitude de ces individus et composants en interaction de faire face à des situations potentiellement porteuses de dommage	Eric RIGAUD, 2011	La résilience organisationnelle	Les cahiers de la sécurité industrielle
Une propriété mécanique d'un matériau inerte qui consiste à garder sa propriété après un « choc » subi. ce choc peut être de nature différent : étirement, pression, torsion du matériau etc. le matériau a besoin d'un temps pour retrouver sa propriété	TENEAU Gilles, KONINCKX Guy , 2010	Physique	Trajectoire de résilience organisationnelle
La résilience est la capacité à résister aux chocs, à continuer son activité et à s'adapter en permanence aux risques auxquels l'organisation est exposée	Matthieu Bennasar et Régis Vuitton, 2011	Organisation	Livre blanc de la résilience des organisations pourquoi certains survivent et d'autres pas
La capacité à affronter des dangers non anticipés, une fois qu'ils se sont manifestés, en apprenant à rebondir	Wildavsky A., 1991	Organisation	The Rise of radical Egalitarianism, Washington, DC : American University Press
A mesure of the persistence of systems and of their ability to absorb change and disturbance and still maintain the same relationship between populations or state variables	Holling, Crawford Stanley 1973	Ecological system	Resiliene and stability of ecological systems, Annual Review of Ecological System, 4, P. 1-24
Les capacités de l'organisation à faire face aux ruptures et aux évènements inattendus à l'avance grace à la vision stratégique et à la gestion opérationnelle des chocs internes et externes. La résilience est statique….	Allessandro Annarelli A, Fabio Nonino b, N, 2015	Organisation	Gestion stratégique et opérationnelle de la résilience : Etat actuel des recherches et futures directions
Le résultat de l'interaction entre les entrepreneurs et leur environnement. C'est un processus dynamique en évolution par lequel les entrepreneurs acquièrent la connaissance, les capacités et les qualifications de les aider pour faire face au futur incertain avec une attitude positive, avec la créativité et l'optimisme, et en comptant sur leurs ressources propres	Juan-C arlos Ayala A, Guadalupe Manzano B, 2011	Organisation-Entrepreneur	International Journal of Production Research Vol. 49, N°1, 15 septembre 2011, 5375-5393 La Résilience de l'entrepreneur. Influence sur le succès des affaires ; une analyse longitudinale
La résilience est un processus dynamique qui désigne la reprise de développement d'une personne confrontée à un traumatisme, ayant nécessité dans un premier temps une résistance à ce trauma initial- impliquant alors l'inexistence d'un effondrement durable – et dans un deuxième temps l'inscription dans l'élaboration de ce trauma. La résilience doit être comprise comme la résultante de l'interaction des ressources du sujet tant internes (capacités, fonctionnement intrapsychique relevant de la personnalité sous-jacente) qu'externes (environnement familial, social), cette construction débutant dès la naissance et se poursuivant tout au long de la vie	Amandine THEIS, 2006	Psychologie clinique	Approche psychodynamique de la résilience ; P 25
La résilience est la capacité qui garantit que les facteurs de stress et de chocs adverses	Food Security Information	DEVELOPPEMENT	Cadre analytique commun de mesure de la résilience, série technique N°2 de

n'aient pas de conséquences négatives durables sur le développement	Network (FISNW), 2 014		nov 2 014 , P 4
La qualité d'un système qui lui permet de fonctionner en dépit des anomalies liés aux défauts d'un ou plusieurs éléments constitutifs	Gilles TENEAU, 2011	Système	Istec Paris, Colloque de recherche, 6 décembre 2011
L'art de rebondir	Gilles TENEAU, 2011	Langage courant	Istec Paris, Colloque de recherche, 6 décembre 2011, P 4
La capacité d'une organisation ou d'un système de surmonter un choc interne ou externe et de retourner à un état stable (traduction libre)	Meyer 1982 ; Weick 1993 ; 1999 ; Hamel et Valikangas, 2003 ; Hollnagel, 2006 ; Boin et McConnell, 2007	Système	Résilience des organismes et territoires : le rôle des sociétés pivots de Jean-Pierre Gillya, Med Kechidi b, Damien Talbot, c 2013 P ;;;;
La capacité d'un pays donné à anticiper les effets d'un choc ou d'une contrainte, à les absorber, à les intégrer et à s'en remettre rapidement et efficacement	Gita Subrahmanyam, 2014	Développement d'un pays	Banque Africaine de développement (BAD) note économique promouvoir une croissance résiliente aux crises en Afrique du Nord 2014 p. 4
La résilience renvoie généralement à la capacité à surmonter des « chocs majeurs brutaux », autrement dit à la gestion des risques naturels majeurs « classique » tels que par exemple les évènements météorologiques extrêmes liés à la variation climatique « naturelle ».	Béatrice Quenault, 2014	Cyndinique	La rhétorique de la résilience dans la gestion des risques de catastrophes : un changement de paradigme face aux risques naturels, ENS, 20 février 2014
La capacité d'un système à absorber les perturbations et à se réorganiser dans un environnement changeant de manière à maintenir toujours, ses fonctions, sa structure et ses rétroactions, et de ce fait son identité. C'est la capacité de changer dans le but de maintenir son identité	Folke et al.., 2010	Système socio-écologique	Repris dans les pratiques dans la gestion des systèmes socio-écologiques : développement méthodologiques et application à la gestion des prairies en région herbagère Belge. De Frédéric Vanwindekens mai 2014, Page 232
La capacité psychologique positive de rebondir dans l'adversité, dans l'incertitude, dans les conflits, dans l'échec, mais aussi suite à des changements positifs, au progrès et à l'augmentation de la responsabilité	Luthans , 2002 cité par Félicia Risquez, 2013	Psychologie positive	Rôle du dirigent résilient dans l'engagement organisationnel des employés et la performance organisationnelle à la suite d'une période critique de Félicia Risquez, mai 2 013 P8
La capacité de l'entreprise de sentir et corriger les tendances mal adaptatives et faire face franchement aux situations inattendues	2015	Résilience organisationnelle	Journal stratégie de gestion 2015
La capacité d'une ville à absorber une perturbation et à récupérer ses fonctions à la suite de celles-ci	Marie Toubin et al…, 2012 cité par Elsa CHARBON, 2015	Résilience urbaine	La résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? In développement durable et territoires Vol.3 Mai 2012 URL :http// developpement durable.revues.org/9208
La capacité d'un système (qu'il s'agisse d'une économie nationale ou locale, d'un ménage, d'une entreprise ou d'une chaine d'approvisionnement) à résister à des pertes et à se redresser	Réduction du risque de catastrophes, 2013	Risques de catastrophes	Réduction du risque de catastrophe : bilan mondial 2013
La capacité d'un système et de ses composantes à anticiper, absorber, accueillir ou se récupérer des effets d'un évènement dangereux rapidement et efficacement	Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC 2012 P.2	Développement	Rapport sur le développement humain 2014 : pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience p.18

Source : résultats de recherche de l'auteur

Annexe II : Liste des personnes ressources rencontrées du 21 juin au 27 août 2016

Nom	Prénom	Fonction/structure	Date et heure
YAMEOGO	Teebo	Chef d'agence/SAHAM Assurance	19-8-16 à 12heures
BARRY	Abdoulaye	Enseignant-chercheur/Laboratoire de Traitement, Recherche, Information (TRIS) /France	20 -08-16 à 16 heures
KIRAKOUYA	Mariam	Fondé de Pouvoir/ Commune/Ouaga	22-7-16 à 11h05mn
DIASSO	Pascaline	Directrice des opérations Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)	7-7-16 à 14h10mn
MINOUNGOU	Aboubacar	EX-Secrétaire Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR)	17-7-17 à 15h 47mn
LINGANI /KANDOLO	Lydie	Directrice CMPEF/MFSNF	21-6-16 à 15h 05mn
ZANGRE	Saidou	Président Nation Réseau ASS/sect Informel	28 -7-16 à 13h 17mn
KARGOUGOU	Issa	DG/Maison de l'Entreprise	29-7-16 à 12h48mn
SANON	Félix	Directeur Services/entreprises/Coop chambre du Commerce	3-8-16 à 15h05mn
SAWADOGO	Boukary	DG/Centre de gestion agréé (CGA)	9-8-16 à 12h03mn
GUIRA	Abdoulaye	chef de service de la planification et de la prospective de l'Observatoire Economique et Social (OES) du CES	27-08-16 à 15h05mn

Liste des responsables des entreprises rencontrées du 2 juillet au 6 août 2016

Nom	Prénom	Branche d'activité	Date et heure
ZONGO/OUEDRAOGO	S. Chantal	Restauration	2-7-16 à 15 h00mn
NIKIEMA	André Ablassé	Commerce/Boutique	2-8-16 à 17h02mn
YAMEOGO	Mahamadi	Alimentation	23-7-16 à 11h02mn
ZIDA	Joseph	Fabrication/atelier de menuiserie	6-8-16 à 20h37mn

Annexe III : Démarches et analyse de la détection des zones humides dans la ville d'Ouagadougou juste après les inondations de 2009.

Introduction:

Pour détecter des zones et quartiers avec un fort taux d'humidité dans la ville de Ouagadougou après les inondations de Septembre 2009, nous avons eu recours à l'acquisition et au traitement d'images satellites. Celles-ci nous ont permis entre autre d'élaborer un certain nombre de processus et ainsi d'arriver à une cartographie des dites zones. Ainsi, par le présent papier nous souhaitons illustrer les quelques démarches et méthodes, qui nous ont permis d'arriver aux différents résultats que nous avons obtenue.

La démarche :

Pour pouvoir réaliser ce projet, nous avons suivi quelques étapes qui sont décrites tel que suit :

- **L'acquisition des images :** Afin de bien cerner les changements dans le temps vis-à-vis de la ville d'Ouagadougou dans ce contexte d'inondation, nous avons fait recours à des images satellitales. L'avantage de telles images est qu'elle nous offre une vue large et panoramique du territoire à des dates diverses dans le temps et permet donc une analyse diachronique. Après quelques recherches, nous nous sommes procuré deux images du satellite Landsat via la base de données d'images gratuite fourni par gouvernement américain pour l'avancée scientifique (USGS LANDSAT BD). Ainsi, nous avons pris une image juste avant l'inondation (28 Juin 2009) et une autre juste après les inondations (30 Septembre 2009).
- **Traitement des images :** À cette étape, nous avons surtout essayé à faire parler nos deux images. Pour cela, nous avons eu recours à l'application de certains calculs afin d'isoler l'information qui nous était pertinente.
    - **NDWI : N**ous avons tout d'abord calculé un indice de détection d'eau sur les images (Normal Difference Water Index). Cet indice se sert des différentes bandes multispectrale de l'image pour aller détecter avec précision l'eau contenue dans les images (voir graphique). La formule utilisée était la

suivante: (Bande verte – Bande Proche Infrarouge)/ (Bande verte + Bande Proche Infrarouge).



Figure 1. NDWI Juin 2009 (Ouagadougou)

- **MNDWI :** Nous nous sommes aussi intéressé à isoler l'humidité dans le sol. En effet, compte tenu du fait que nous avons pris des données avant inondations et après inondations, nous estimons que la variation d'humidité dans le sol avant et après inondations, nous donnerait une bonne indication des zones qui sont à risque si cela devrait se reproduire. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'indice MNDWI qui est un indice de détection d'eau modifié mis en place par des chercheurs chinois afin de déterminer en plus de l'eau l'humidité dans les sols. Tout comme le NDVI, le principe reste le même car on se sert de bande multispectrales pour aller isoler l'information souhaités. La formule utilisée était la suivante: (Bande verte – Bande moyen Infrarouge)/ (Bande verte + Bande moyen Infrarouge). Le résultat nous donne ceci :

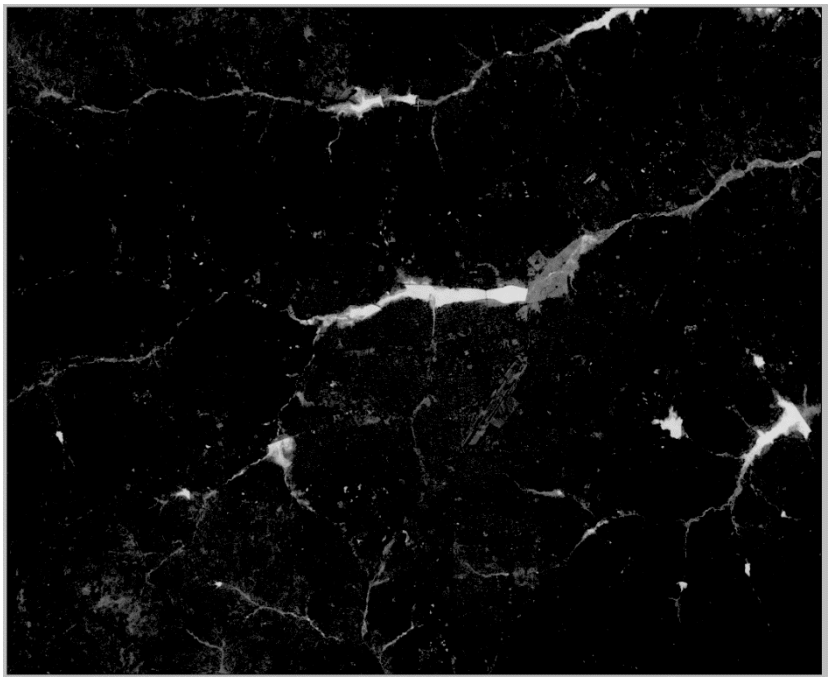


Figure 2. MNDWI Juin 2009 (Ouagadougou)

- **Analyse en composante principale (ACP)** : Après avoir vérifié, les résultats des deux indices précédents, nous avons décidé d'appliquer une analyse en composante principale sur les deux images. L'analyse en composante principale, nous permet de détecter sur deux images les pixels qui se ressemblent et ainsi de pourvoir aller déterminer les pixels différents. Dès lors, pour ce faire, nous avons passé une ACP sur l'indice MNDWI. La raison pour laquelle nous avons choisis le MNDWI c'est à cause de la combinaison (eau + humidité) qu'elle nous offre. L'usage de l'ACP, nous donne deux résultats : une image compilant les ressemblances et une autre compilant les différences.
  - **ACP MNDWI** :
    - ✓ **Composante 1 :** la composante 1 nous donne de l'information sur les éléments entre nos deux images qui n'ont se ressemblent. Ainsi nous avons obtenu comme résultat l'image ci-dessus.

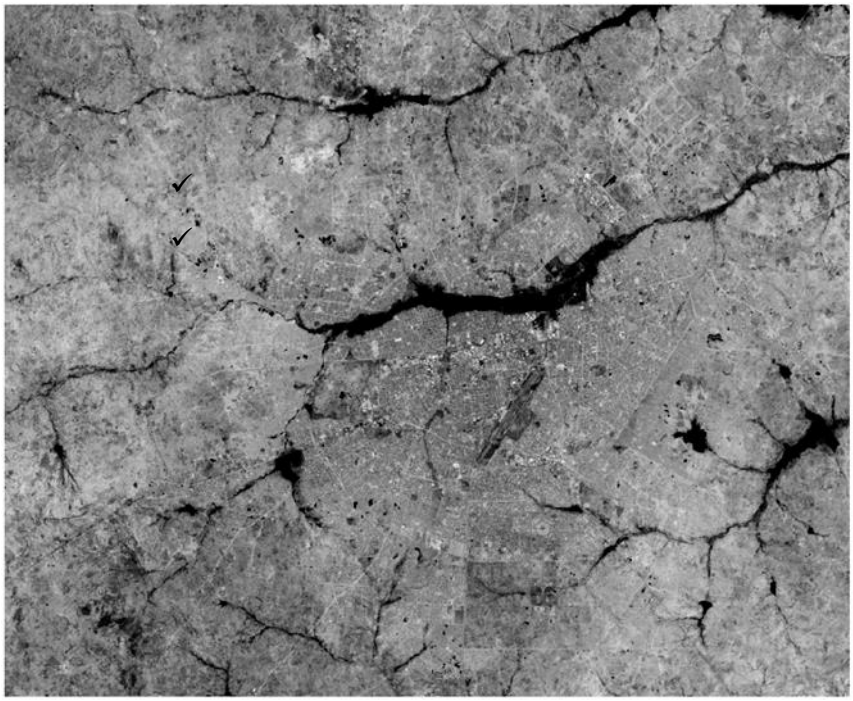


Figure 3.Composante 1 (processus via le MNDWI)

- ✓ **Composante 2 :** la composante 2 nous fournit de l'information sur les éléments entre les deux images qui diffèrent. Ainsi nous avons obtenu le résultat sur l'image ci-proche.

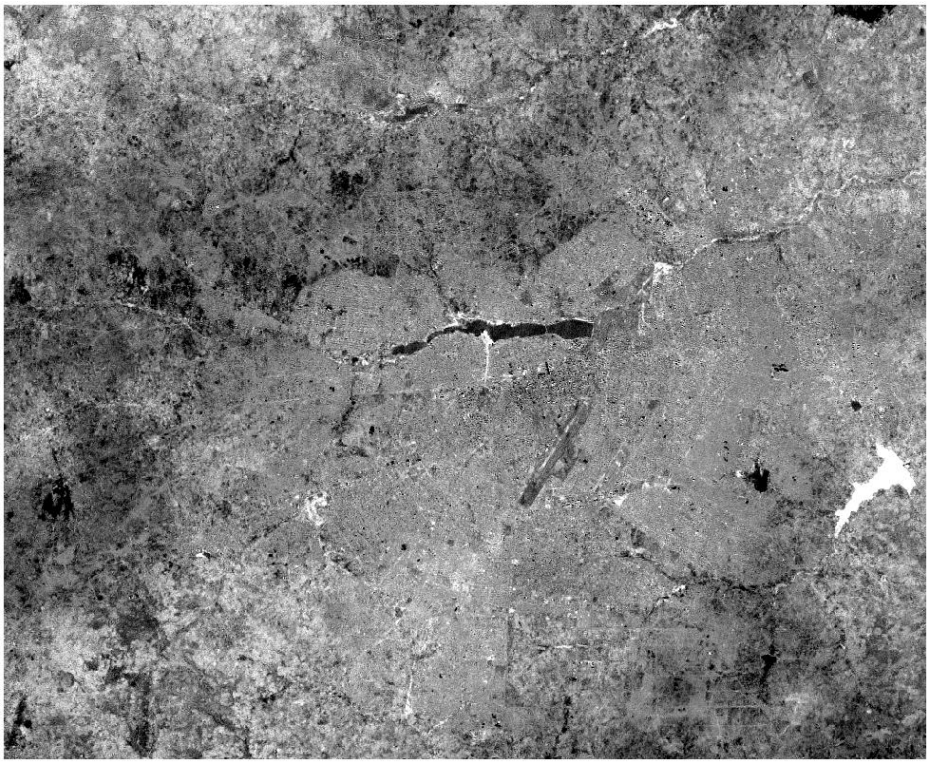


Figure 4. Composante 2 (processus via le MNDWI)

✓ **Analyse des deux composantes** : En analysant les deux images des deux composantes nous sommes arrivés à déterminer certaines zones qui ont subis des changements comme l'illustre la figure 5. De plus, pour nous confirmer les résultats obtenus, nous avons souhaité effectuer une opération de vérification entre nos deux composantes et cela au travers de l'outil *change détection* (PCI GÉOMATCIS); nous obtenons quelques confirmations comme le révèle la figure 6.

En observant les valeurs fournies par la vérification, nous sommes arrivés à estimer que la zone représentée par le rouge dans l'image couleur du change détection, révèle une forte humidité et une présence d'eau accrue, tandis que le bleu révèle à ce moment une absence, voir une faible présence d'humidité et d'eau. Pour valider cette hypothèse nous avons décidé de comparer ces résultats avec les données topographiques (figure 7) de la ville pour voir le sens d'écoulement des eaux et déterminer l'exutoire de ces eaux.

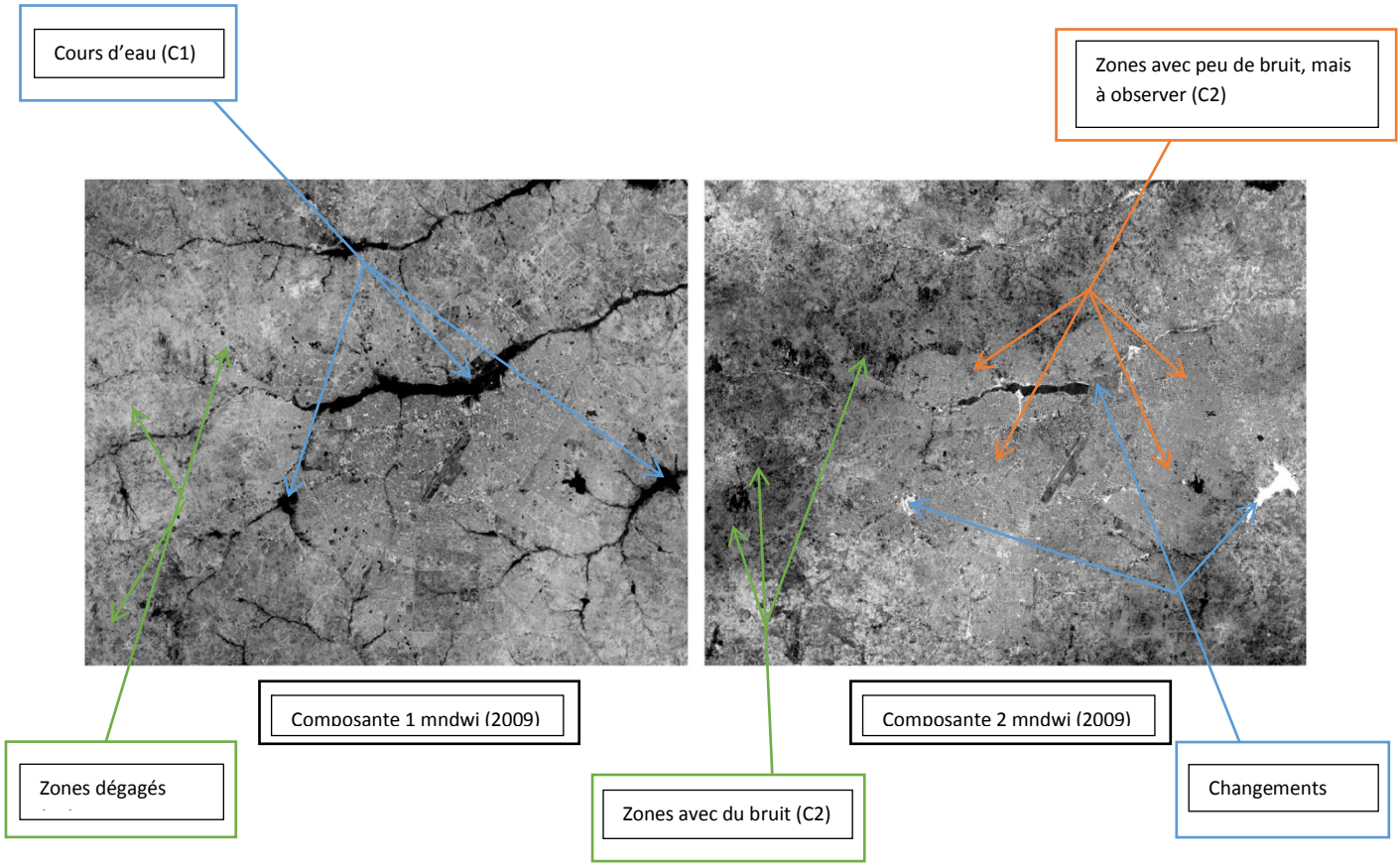


Figure 5. Détections des zones de changements

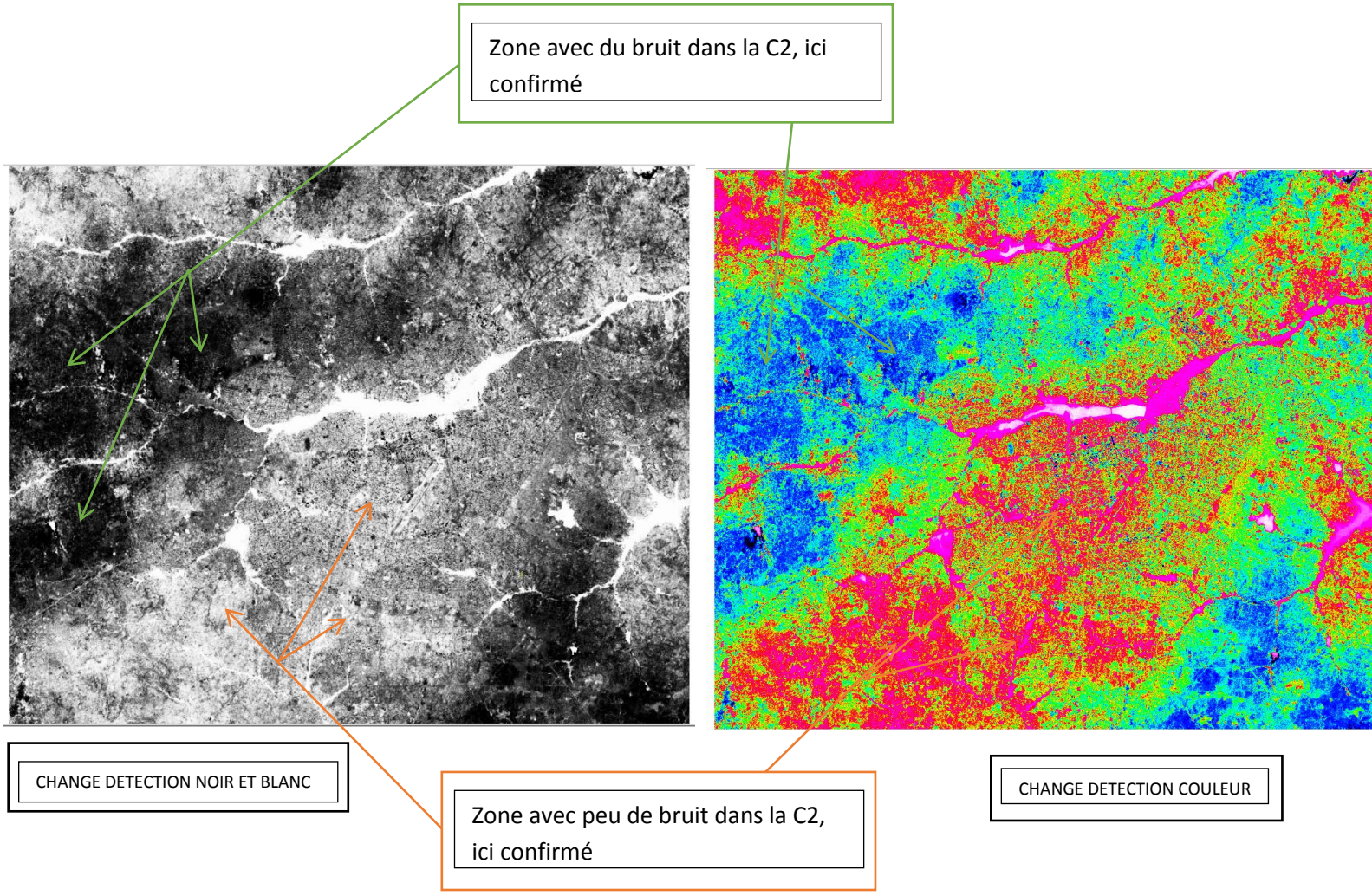
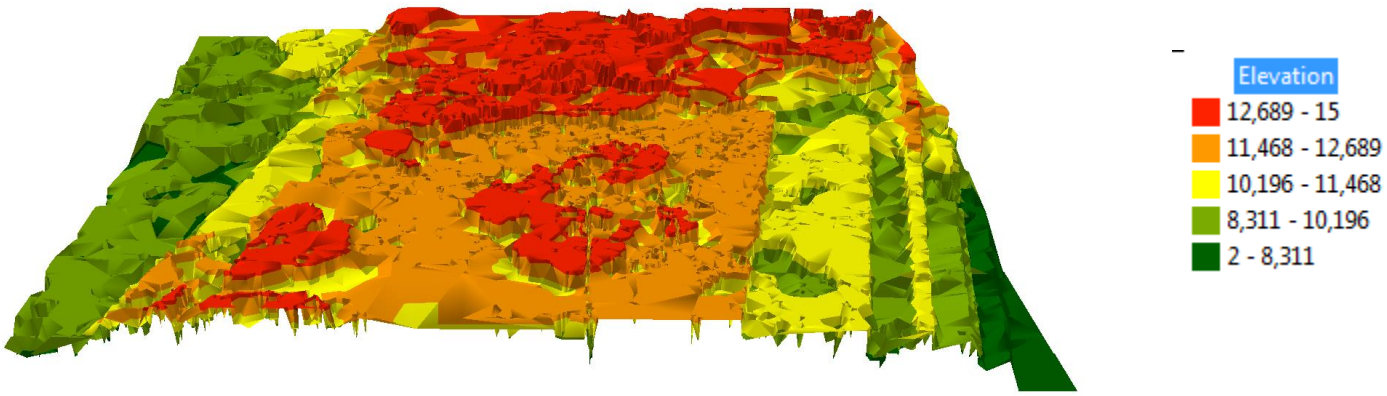


Figure 6. Vérification des résultats avec le change détection

En se servant du modèle numérique de terrain fournit par USGS, nous sommes arrivés à créer un modèle 3D de notre topographie dans la ville de Ouagadougou. Il est important de dénoter que les dénivelés de terrain sont très faibles dans cette ville, mais pour les besoins de la visualisation, nous avons exagéré légèrement le rendu. Ce que la topographie, nous apprend c'est que nous avons dans certains endroits quelques élévations d'environs 15m avec une pente prononcée par moment. Ainsi, toute goutte d'eau tombant dans les zones rouges va dégouliner et s'amasser dans les zones plus bases, ce qui explique une absence d'humidité dans la zone bleu et verte de notre figure 6. Mais on

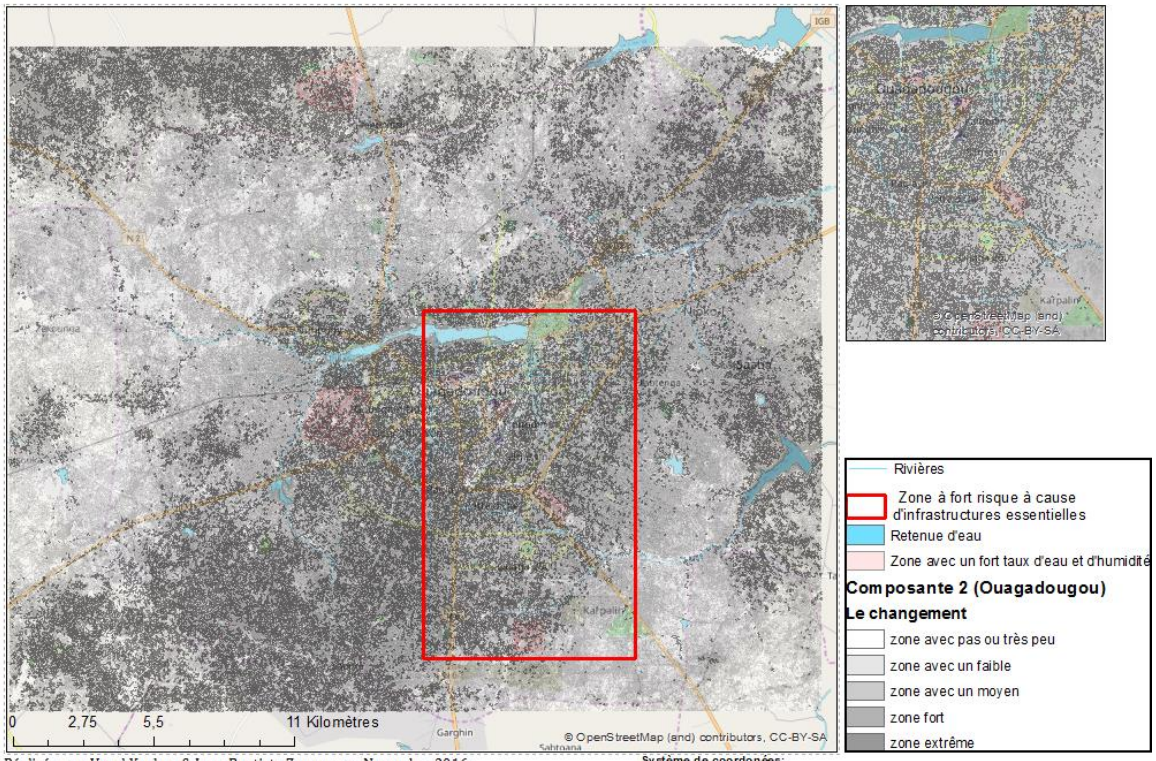


note une concentration de l'eau dans les zones orange de notre figure 7 et rouge de notre figure 6.

Tout ceci nous a conduits à estimer que la véritable zone dangereuse pour le développement serait la zone en rouge dans la zone rouge de notre figure 6.

Voici une cartographie de notre résultat final.

Cartographie des zones avec un risque élevé en cas de forte humidité suite à l'analyse d'image satellitales après les inondations à Ouagadougou en 2009

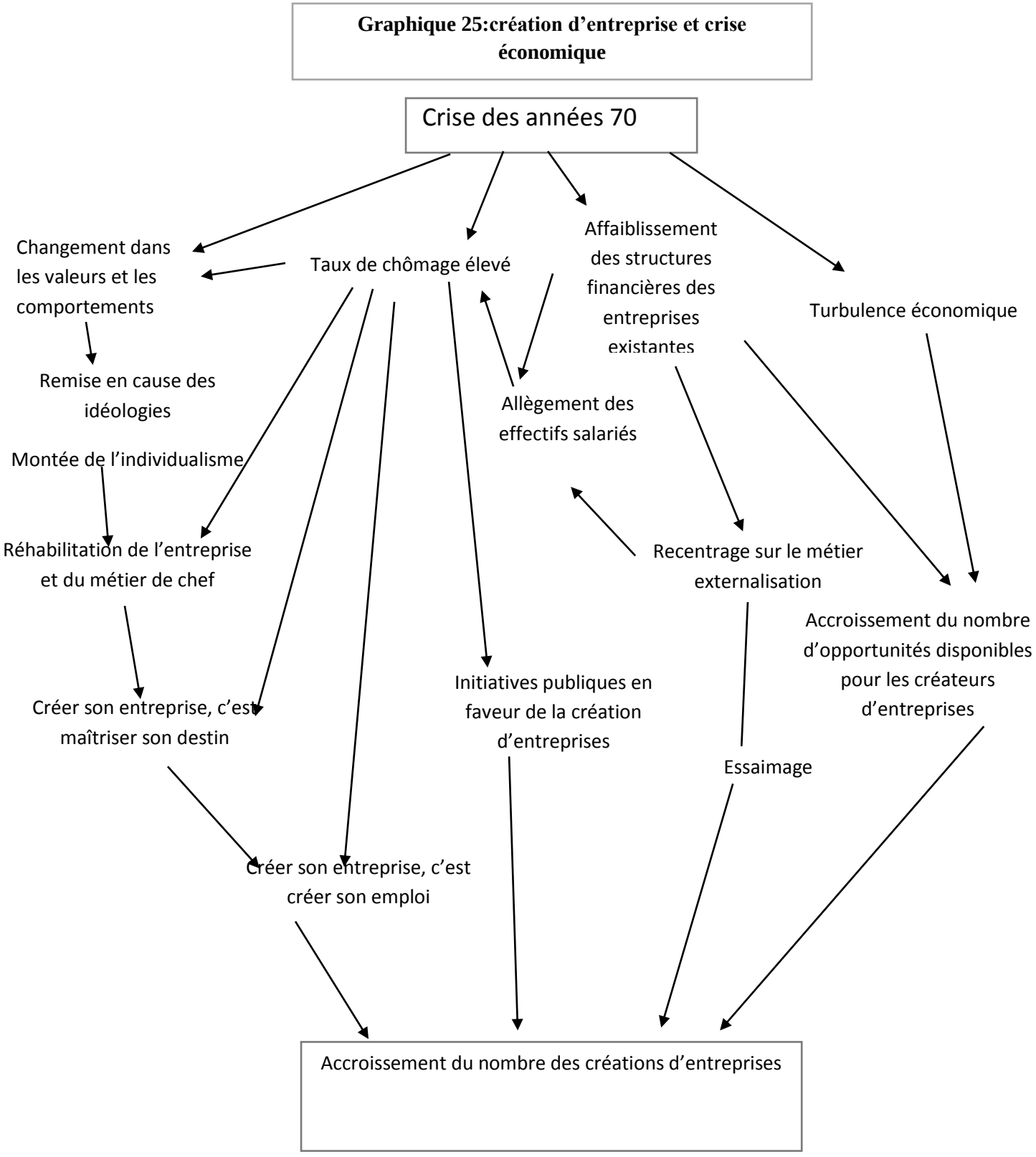


Réalisés par: Vanel Yonkeu & Jean-Baptiste Zoungrana, Novembre 2016.

Système de coordonées: UTM_Zone_30_Hémisphère_Nord

Annexe IV : Création d'entreprise et crise économique

Graphique 25:création d'entreprise et crise économique



Source :adapté de la création d'entreprise de la thèse de Bruyat 1993, page 5

Annexe V- Suggestions et recommandations

De nombreuses suggestions ont été adressées par l'ensemble des victimes interviewées aux membres des familles et aux communautés ; aux partenaires techniques et financiers et au gouvernement pour une meilleure gestion des catastrophes en vue de leur permettre d'être résilients aux crises de grande ampleur conformément aux tableaux N°63, N°64 et N°65 ci-après.

Tableau 69: Suggestions aux familles et aux communautés

Suggestions aux familles et aux communautés	Effectifs	Pourcentage
Soutien, aide financière, matériel et morale	81	32,40
Solidarité	58	23,20
Encouragement	28	11,20
De toujours prendre les précautions, rester vigilent	19	7,60
De bien construire (dur, hauteur, éviter banco)	15	6,00
Continuer à soutenir l'informel	10	4,00
De se ressaisir et de reprendre le cours de la vie, se faire confiance, persévérer	10	4,00
Bénédictions et prière	8	3,20
Eviter de jeter les ordures dans les caniveaux, curage des caniveaux	7	2,80
Travailler ensemble pour la paix et le développement du pays	5	2,00
De chercher à travailler et aux sociétés d'employer les chômeurs, nos enfants	2	0,80
La population doit veillez à la propreté de la ville	2	0,80
Avoir confiance aux acteurs qui veulent entreprendre	1	0,40
Consommer local	1	0,40
La tolérance	1	0,40
Malheureusement la solidarité africaine n'existe plus comme avant sinon c'est ce que j'allais suggérer	1	0,40
Quitter les zones inondables et suivre les conseils de l'Etat	1	0,40
Total	250	100,00

Source : enquête d'août 2016

Tableau 70: Suggestions aux partenaires techniques et financiers

Suggestions aux partenaires techniques et financiers	Effectifs	Pourcentage
Accorder les crédits, prêts	57	29,84
Aide financière, aide à la relance, à la reconstruction	30	15,71
Réduire le taux d'intérêt, faciliter l'accès aux crédits, augmenter les prêts	23	12,04
Soutenir le secteur informel	21	10,99
Encadrement technique, formation, renforcement de capacités	11	5,76
Venir analyser nos habitations et nous montrer si ce sont des quartiers à risque	10	5,24
Bien faire leur travail, plus de sérieux, honnêteté, être responsable	7	3,66

Aider le gouvernement à être efficace, à nous appuyer	6	3,14
Construction, réparation et entretien des goudrons, curage caniveaux, routes de qualité	6	3,14
Que les prêts nous atteignent	5	2,62
Qu'il nous aide avec du matériel, les marchés	5	2,62
d'insister pour déloger les zones inondables	3	1,57
Donner les crédits à tout le monde sans discrimination	3	1,57
Qu'ils fassent comme ils peuvent	1	0,52
Rénover les tontines gâtées	1	0,52
Sensibiliser les citoyens sur l'usage des caniveaux (Pas pour y jeter des ordures)	1	0,52
Soutenir financièrement les femmes	1	0,52
Total	191	100

Source : enquête d'aout 2016

Tableau 71: Suggestions au gouvernement

Suggestions au gouvernement	**Effectifs**	**Pourcentage**
Curage et construction de gros caniveaux, entretien des voies	59	22,87
Aide financière	45	17,44
Aide avec du matériel de construction, prêts, baisse du prix des matériels	30	11,63
Prêts	28	10,85
Soutenir le secteur informel sur tous les plans possibles	22	8,53
Soutien financier, formation	14	5,43
Diminuer les prix, baisser les taxes, subventionner le secteur informel	13	5,04
Venir en aide plus rapidement, tenir les promesses	12	4,65
Etre capable de faire face à ces risques et prévoir les risques	8	3,10
Sensibiliser la population à débarrasser les caniveaux ou les garder toujours propres	5	1,94
Faire des plans d'urbanisation de long terme construire des caniveaux pour l'évacuation des eaux, bonne politique d'aménagement	5	1,94
Trouver des meilleurs locaux, aide avec des parcelles	4	1,55
Ce qu'ils peuvent	3	1,16
Faciliter l'accès au crédit	3	1,16
Répartition équitable des ressources	2	0,78
Aider les petits commerçants à exceller et non vouloir les chasser au bord des différentes voies	1	0,39
Avoir un œil ouvert sur la météo car les inondations deviennent récurrentes	1	0,39
Eduquer sa population sur le danger de ces crises	1	0,39
Nous associer dans l'adoption des textes et nous donner le temps nécessaire de se préparer avant l'application de ces textes surtout pour nous les petits commerçants	1	0,39
Nous protéger, la paix pour que nous travaillons	1	0,39
Total	258	100

Source : enquête d'août 2016

Annexe VI : Outils de collecte des données

Guide d'entretien N° 1 adressé aux personnes ressources dans le Cadre de la recherche sur les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel de Ouagadougou suite aux inondations du 1er septembre 2009

CONSENTEMENT

Bonjour Cher Monsieur/Madame [nom du répondant]

Merci de m'accorder votre temps si précieux pour échanger avec vous. Mon nom est Jean-Baptiste Zoungrana. Je suis étudiant en 3ème année de thèse à l'université Aube-Nouvelle. Je voudrais m'entretenir avec vous sur un certain nombre d'aspects sur la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur objet de la Thèse. J'aimerais que vous répondiez à toutes les questions du guide afin de nous permettre de connaitre les facteurs de résilience. Toutefois, si vous ne connaissez pas la réponse à une question, vous voudrez bien donner votre meilleure estimation ou dire "je ne sais pas." Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions. Mais en répondant à toutes les questions, vous nous aidez à mieux comprendre votre situation. Les renseignements recueillis dans cette enquête seront strictement confidentiels et anonymes et utilisés uniquement à des fins de recherche. Votre nom ne figurera pas dans nos documents, un code y sera affecté.

Pouvons-nous commencer l'entretien ? |____| 1=Oui, 0=Non (si non ne pas poursuivre l'entretien)

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS/PREOCCUPATIONS, PRIERE APPELER LE 70267026 OU EMAIL/ jbzoungrana@yahoo.fr

Merci pour votre coopération

IDENTIFICATION	CODES
Nom du répondant :…….	
Structure du répondant :……..	
Fonction ou qualification du répondant :……	
Nombre d'années d'expériences……../ ------/	
Date de l'interview ……..….. /_____/_____//_____/_____//_____/_____/	
Heure de début de l'interview ……..…… /_____/_____//_____/_____//_____/_____/	

NB Les questions 4,5 et 6 sont réservées aux structures partenaires

Secteur informel

1. Qu'entendez-vous par secteur informel ?.....
2. Le gouvernement burkinabé mène-t-il une politique en faveur du secteur informel?.....

3. Les textes juridiques du secteur informel sont-ils incitatifs ? oui ☐ non ☐ si oui, dans quelle mesure ?.....

4. Quelle est la stratégie d'accompagnement de votre structure au secteur informel ?.....

5. Votre structure offre-t-elle des prestations de service d'assurance ou autres contre les risques comme les inondations auxquelles sont exposées les entreprises du secteur informel ? oui ☐ non ☐ si oui, dans quelle mesure ?.....

   Si non, pourquoi ?.....

6. Votre structure ou organisation mène –elle des actions de renforcement de capacité de résilience des entreprises du secteur informel ? Oui ☐ non ☐ Si oui, lesquelles ?.....

7. Quels sont les déterminants de la mortalité des entreprises du secteur informel ?.....

8. Selon vous, la mortalité des entreprises du secteur informel lors des inondations du 1er septembre 2009 a été : très importante, ☐ importante, ☐ pas assez importante, ☐ pas du tout importante ☐

9. Qu'est ce qui explique cette situation ?.....

10. Connaissez-vous des entreprises du secteur informel qui ont disparu suite aux inondations ? Oui ☐ non ☐ si oui, lesquelles ?.....

11. Connaissez-vous des entreprises du secteur informel qui ont pu rebondir suite aux inondations ? Oui ☐ Non ☐ si oui, lesquelles ?.....

Facteurs de résilience

12. La résilience d'une entreprise dépend –t-elle la stratégie développée ? Oui ☐ Non ☐ si oui, comment ?.....

13. La résilience d'une entreprise du secteur informel dépend –elle de la connaissance des risques et des dispositions prises pour les maitriser ? Oui ☐ Non ☐ si oui, dans quelle mesure ?.....

14. Selon vous, la résilience d'une entreprise informelle dépend –t-elle du propriétaire ? Oui ☐ Non ☐ si oui, dans quelle mesure ?.....

15. La résilience d'une entreprise du secteur informel dépend elle de l'importance de ses ressources possédées avant la crise ? Oui ☐ Non ☐ si Oui, dans quelle mesure ? ……

16. La résilience d'une entreprise du secteur informel dépend elle de son domaine d'activités ? Oui ☐ Non ☐ si Oui, dans quelle mesure ?.....

17. La résilience d'une entreprise du secteur informel dépend-elle de son environnement (physique, socio-culturel, économique, politique, juridique) ? Oui ☐ Non ☐ si Oui, dans quelle mesure ?.....

18. La résilience de l'entreprise dépend-elle de son niveau de formalisation ? si oui, dans quelle mesure.....

    si non, pourquoi ?.....

19. Selon vous, quel est le facteur le plus déterminant dans la résilience d'une entreprise du secteur informel ?

Ressources de l'entreprise avant crises, ☐
Formalisation de l'entreprise, ☐
Propriétaire, ou gestionnaire, ☐
strategie ☐
L'environnement (physique, socio-culturel, économique, politique, juridique…) ☐
Autres, ☐ à préciser

20. Pouvez-vous nous donner les raisons ?.....

21. Quelles suggestions faites-vous pour renforcer la résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur au Burkina Faso ?

Au niveau de l'Etat

…….

Au niveau des partenaires ou les structures d'appuis…….

Au niveau des propriétaires des entreprises…….

Au niveau des familles et des communautés…….

22. Pouvez-vous nous donner la situation (nombre) des entreprises du secteur informel de 2007 à 2016

23. Pouvez-vous nous donner la contribution du secteur informel au budget de la commune de Ouaga de 2007 à 2016 ?

Heure de fin de l'interview …… /_____/_____//_____/_____//_____/_____/

Guide d'entretien N° 2 adressé aux promoteurs des entreprises résilientes et non résilientes du secteur informel

CONSENTEMENT

Bonjour Cher Monsieur/Madame [nom du répondant]

Merci de nous accorder votre temps si précieux pour échanger avec vous. Mon nom est Jean-Baptiste ZOUNGRANA, étudiant en 3ème année de thèse à l'université Aube-Nouvelle. Nous voudrions vous interroger sur un certain nombre des aspects sur la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur objet de ma Thèse. Les renseignements recueillis dans cette enquête seront strictement confidentiels et anonymes et utilisés uniquement à des fins de recherche. Votre nom ne figurera pas dans nos documents, un code y sera affecté.

Pouvons-nous commencer l'entretien ? |____| *1=Oui, 0=Non (si non ne pas poursuivre l'entretien)*

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS/PREOCCUPATIONS, PRIERE APPELER LE 70267026 OU EMAIL/ jbzoungrana@yahoo.fr

Merci pour votre coopération

NB : 1) Si 1 = APRES 1er 09 2009, NE PAS POURSUIVRE ENTRETIEN, CAR N'AYANT PAS SUBI INONDATIONS
2) 2=1 et 6= a, SYSCOA, NE PAS POURSUIVRE L'ENTRETIEN CAR L'ENTREPRISE EST FORMELLE
3) SI 1= AVANT 1er 09 2009, MAIS FORMELLE APRES INONDATIONS, POURSUIVRE ENTRETIEN

IDENTIFICATION DE L'INTERVIEWE	**CODES**
Arrondissement selon l'ancien découpage……	/_____/
Secteur selon l'ancien découpage……..	/_____/
Propriétaire (1) Ou gestionnaire (2)	/_____//_____/
Date de l'interview ……..	/_____/_____//_____/_____//_____/_____/
Heure de début de l'interview ……	/_____/_____//_____/_____/

Identification de l'entreprise ou de l'unité économique
1. Date de création ou d'existence : …….

2. Est-ce que votre entreprise est enregistrée officiellement dans le Registre du commerce et de crédit immobilier (RCCM) ? 1 Si oui, quel est votre numéro RCCM et date? /……./ 2 non ☐
3. Est-ce que votre entreprise est officiellement enregistrée aux impôts ? Oui ☐ NON ☐ Si oui, quel est votre n° IFU et date ?.....
4. Est-ce que votre entreprise est officiellement enregistrée à la CNSS ? Oui ☐ NON ☐ Si oui, quel est votre n° de la CNSS et date ?.....
5. Est-ce que votre entreprise tient une comptabilité officielle ? 1. Oui ☐ 2 NON ☐
6. Si oui, quel type de comptabilité ?
a : SYSCOA
b :brouillon de caisse sous Excel ou Word
c : cahier de recette et dépenses
d : autres à préciser
6. quelle est l'activité principale de l'entreprise ou branche d'activité ?

a- Commerce; réparation de véhicules automobiles et d'articles ☐
b-Activités de fabrication (fabrication textile, d'articles d'habillement, d'articles issus du travail de cuir, de produits alimentaires, d'articles issus du bois ou vannerie, de matelas, meubles, bijoux…..) ☐
c-Hôtels et restaurants ☐
d-Activités à caractère collectif ou personnel (ex : salons de coiffure et de soins de beauté) ☐
e-Transports, activités des auxiliaires de transport et commun ☐
f-Immobilier, locations et services aux entreprises ☐

NB : tous ces éléments u tableau pour identifier l'entreprise qui remplit les conditions

7. Pouvez-vous nous rappeler l'historique de votre entreprise et son évolution jusqu'aux inondations de septembre 2009 ?.....

8. Quels étaient les ressources de votre entreprise ?.....

9. Quelles ont été les conséquences des inondations sur votre entreprise ?.....

10. comment avez -vous perçu et vécu cette situation ?.....

11.Est-ce que votre entreprise a disparu ou a-t-elle survécu ?.....

Filtres : les questions 12 et 13 sont pour les entreprises résilientes.

Les questions 14 et 15 sont pour les entreprises non résilientes.

12. Si malgré ces pertes importantes votre entreprise a rebondi, expliquer nous comment vous avez fait, votre ingéniosité pour face à la crise et rebondir ?.....

13. Quels sont les facteurs clé (entreprise, entrepreneur, environnement) de succès de rebondissement de votre entreprise ?.....

14. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi votre entreprise n'a pas pu rebondir suite aux inondations de septembre 2009 ?.....

15. Quels sont les facteurs clés (entreprise, entrepreneur, environnement) de l'échec ou de la mort de votre entreprise ?.....

16. Quels sont vos perspectives pour l'avenir ?.....

17. Quelles sont vos suggestions pour aider au rebondissement d'une entreprise du secteur informel suite à une crise ?

-le gouvernement,

-partenaires,

-populations

Heure de fin de l'interview …… /_____/_____//_____/_____/

Questionnaire de recherche adressé aux promoteurs des entreprises du secteur informel sur les facteurs déterminants la résilience des entreprises du secteur informel de Ouagadougou suite aux inondations du 1er septembre 2009

CONSENTEMENT

Bonjour Cher Monsieur/Madame [nom du répondant]

Merci de nous accorder votre temps si précieux pour échanger avec vous. Mon nom est …… Je suis enquêteur pour le compte d'un étudiant en 3ème année de thèse à l'université Aube-Nouvelle. Nous voudrions nous entretenir avec vous sur un certain nombre des aspects sur la résilience du secteur informel aux crises de grande ampleur objet de la Thèse. Nous demandons que vous répondiez à toutes les questions. Toutefois, si vous ne connaissez pas la réponse à une question, vous voudrez bien donner votre meilleure estimation ou dire "je ne sais pas." Vous avez aussi la possibilité de nous poser des questions pour bien comprendre. Vous être libre de décliner une question. Mais en répondant à toutes les questions, vous nous aidez à mieux comprendre votre situation. Les renseignements recueillis dans cette enquête seront strictement confidentiels et anonymes et utilisés uniquement à des fins de recherche. Votre nom ne figurera pas dans nos documents, un code y sera affecté.

Pouvons-nous commencer l'entretien ? |____| 1=Oui, 0=Non (si non ne pas poursuivre l'entretien)

SI VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS/PREOCCUPATIONS, PRIERE APPELER MONSIEUR JEAN-BAPTISTE ZOUNGRANA au 70267026 OU LUI ECRIRE A l'EMAIL/ jbzoungrana@yahoo.fr

Merci pour votre coopération

Filtres
NB : 1) Si Q9 = APRES 1er 09 2009, NE PAS POURSUIVRE ENTRETIEN, CAR N'AYANT PAS SUBI INONDATIONS
2) SI Q9= AVANT 1er 09 2009, MAIS FORMELLE APRES INONDATIONS, POURSUIVRE ENTRETIEN
3) Q10=1 et 13= a, SYSCOA, NE PAS POURSUIVRE L'ENTRETIEN CAR L'ENTREPRISE EST FORMELLE

DENTIFICATION DE L'INTERVIEWE	**CODES**
Q1. Arrondissement selon l'ancien découpage……	/_____/
Q2. Secteur selon l'ancien découpage……..	/_____/
Q3. Responsabilité du répondant dans l'entreprise 1. Propriétaire 2. Gestionnaire 3. Propriétaire et gestionnaire	/_____/
Q4. Nom et prénom de l'enquêteur……	/_____/
Q5. Date de l'interview …….. /_____/_____//_____/_____//_____/_____/	

Q6. Langue d'interview……. 1. Français 2. Mooré 3. Dioula 4. Fulfuldé 5. Autre à préciser	/_____/
Q7. Résultat de l'entrevue 1. Acceptée sans hésitation 2. Accepté avec réticence	/_____/
Q8. Heure de début de l'interview …… /_____/_____//_____/_____/	

Identification de l'entreprise ou de l'unité économique
Q9. Date de création ou d'existence : …….
Q10. Est-ce que votre entreprise est enregistrée officiellement dans le Registre du commerce et de crédit immobilier (RCCM) ? 1. oui ☐ 2. non ☐
Q11. Si oui, votre numéro RCCM et date ? /……./
Q12. Est-ce que votre entreprise est officiellement enregistrée aux impôts ? Oui ☐ NON ☐
Q13. Si oui, quel est votre n° IFU et date ?.....
Q14. Est-ce que votre entreprise est officiellement enregistrée à la CNSS ? Oui ☐ NON ☐
Q15. Si oui, quel est votre n° CNSS et date ?.....
Q16. Est-ce que votre entreprise tient une comptabilité officielle ? 1. Oui ☐ 2 NON ☐
Q17. Si oui, quel type de comptabilité ?
a : SYSCOA
b :brouillon de caisse sous Excel ou Word
c : cahier de recette et dépenses
d : autres à préciser
Q18. Quelle est la branche d'activité ? (Plusieurs réponses possibles)

a- Commerce; réparation de véhicules automobiles et d'articles ☐
b-Activités de fabrication (fabrication textile, d'articles d'habillement, d'articles issus du travail de cuir, de produits alimentaires, d'articles issus du bois ou vannerie, de matelas, meubles, bijoux…..) ☐
c-Hôtels et restaurants ☐
d-Activités à caractère collectif ou personnel (ex : salons de coiffure et de soins de beauté) ☐
e-Transports, activités des auxiliaires de transport et commun ☐
f-Immobilier, locations et services aux entreprises ☐

Q19. Préciser l'activité principale de l'entreprise ……

Situation de l'entreprise avant inondations du 1er septembre 2009

Q20. Quelle était la situation des locaux ? Location ☐ Ses locaux propres ☐

Q21. quelle est la nature du matériel de construction ?: Banco ☐ ; Semi dur ☐ ;dur ☐ autres à préciser…..

Q22. Combien de personnes y travaillaient ? Permanent /……./ saisonnier /……./ total /……../

Q23. Y avait –il d'employés permanents déclarés à la CNSS ? Oui ☐ Non ☐

Q24. Si Oui, combien ? /……./

Q25. Quelle était la situation des autres ressources de l'entreprise avant le premier septembre ?

Estimation du matériel de travail	Estimation des produits destinés à la vente	Estimation des finances	Estimation du local	Epargne en institution	Autres A préciser

Q26. Quelle était le chiffre d'affaire mensuel de l'entreprise avant le 1er septembre 2009 ?

Moins de 50 000	50 000 et <à 100 000	100 000 et< à 150 000	150 000 et < à 200 000	200 000 et < à 300 000	300 000 et < à 500 000	500 000 et < à 1 000 000	1000 000 Et < à 2 000 000	2 000 000 et < à 3 000 000	3 000 000 et plus

Q27. Aviez-vous pris des dispositions pour vous prémunir contre les risques et particulièrement les inondations ? Oui ☐ Non ☐

Q28. Si oui, lesquelles ?.....

Q29. Si non, pourquoi ?.....

Conséquences des inondations

Q30. Quelles sont les pertes que vous avez enregistrées lors des inondations ? (Plusieurs réponses possibles)

Finances ☐ Matériel de travail ☐ Pertes produits/marchandises ☐ Pertes infrastructures ☐ Logistiques ☐ Pertes humaines ☐ autres à préciser ☐ ……..

Q31. A quel montant estimez-vous les pertes matérielles et financières ? /...../

Q32. Que représente la proportion de ces pertes dans les ressources de l'entreprise ?

inférieure ou égale à 25% ☐ inférieure ou égale à 50% ☐ inférieure ou égale à 75% ☐ plus de 75% ☐

Q33. Quelle était le chiffre d'affaire mensuel de l'entreprise un mois après le 1er septembre 09 ?

Moins de 50 000	50 000 et <à 100 000	100 000 et< à 150 000	150 000 et < à 200 000	200 000 et < à 300 000	300 000 et < à 500 000	500 000 et < à 1 000 000	1000 000 Et < à 2 000 000	2 000 000 et < à 3 000 000	3 000 000 et plus

Q34. Quelles ont été les stratégies ou les initiatives que vous avez développées en vue de faire relancer votre entreprise suite aux inondations ?.....

Q35. Malgré ces efforts déployés, dans quelle situation se trouve votre entreprise actuellement ?

Disparue ☐ existe sans retrouver l'état initial ☐ a retrouvé l'état initial et mieux dans la même activité principale ☐ a retrouvé son état initial et mieux grâce à une autre activité principale ☐

Q36. Pour celle qui a retrouvé son état initial et même mieux, combien de temps l'entreprise a mis pour retrouver votre état avant la catastrophe du 1er septembre 2009 ?

Moins d' 1 mois	1 et <à 6 mois	6 et < à 12 mois	1 an et < à 18 mois	18 mois et < à 2 ans	2 ans et < à 3 ans	3 ans et < à 4 ans	4 ans et < à 5 ans	5 ans et plus

Q37. Qu'est ce qui explique cette situation ? .....

Q38. Quelle est le chiffre d'affaire mensuelle de l'entreprise actuellement en 2016?,

Moins de 50 000	50 000 et <à 100 000	100 000 et< à 150 000	150 000 et < à 200 000	200 000 et < à 300 000	300 000 et < à 500 000	500 000 et < à 1 000 000	1000 000 Et < à 2 000 000	2 000 000 et < à 3 000 000	3 000 000 et plus

Q39. Qu'est-ce qui explique cette situation ?.....

Facteurs de résilience de l'entreprise en rapport avec les ressources possédées avant la crise

Q.40 Est-ce que les employés, le matériel, l'argent et tout ce que vous possédiez avant la catastrophe vous ont aidé à surmonter la crise? Oui ☐ Non☐

Q41. Si oui, lesquelles ? .....

Q42. Comment avez-vous utilisé ces ressources pour rebondir suite aux inondations ?.....

Q43. Laquelle des ressources possédées a été la plus déterminante pour le relance de votre entreprise et pourquoi ?.....

Les facteurs de rebondissement liés à l'environnement de l'entreprise

Q44. Est-ce que le rebondissement de votre entreprise est lié à son environnement physique ?

Oui ☐ Non ☐

Q45. Si oui, dans quelle mesure ?.....

Q46. Est-ce que le rebondissement d'une entreprise est lié à l'environnement socio-culturel ou à la culture de solidarité (aide matérielle et financière reçue)? Oui ☐ Non☐

Q47. Si oui, dans quelle mesure ?..... ……Si non ? *Sauter la question suivante 38*.

Q48. A combien de francs estimez-vous ces aides reçues ? /……../

Q49. Quelles sont les aides familiales ou sociales les plus déterminantes dans le rebondissement d'une entreprise ?

N°	Source de l'aide	La 1ére source déterminante	La 2éme source déterminante	La 3ème source déterminante
1	Epoux/se			
2	Filles/fils			
3	Père/mère			
4	Grande famille			

5	Religion			
6	Tontines			
7	Organisation faitière/association			
8	Gouvernement (tôles, ciment argent, parcelle…)			
9	Partenaires Techniques et Financiers			
10	Autres à préciser			

Q50. Est-ce que le rebondissement d'une entreprise est lié aux ressources plastiques (compassion/ toxic handler, morale, psychologique) que vous avez bénéficié de la part des membres de la famille ou de la communauté ? Oui ☐ Non ☐

Q51. Si oui, dans quelle mesure ?.....

Q52. Est-ce que le rebondissement d'une entreprise est lié à l'environnement économique (conjoncture nationale et/ou internationale)? Oui ☐ Non ☐

Q53. Si oui, dans quelle mesure ?……

Q54. Est-ce que l'environnement politique a été un facteur déterminant dans le rebondissement d'une entreprise ? Oui ☐ Non ☐

Q55. Si Oui, dans quelle mesure ?.....

Q56. Est-ce que l'environnement institutionnel et juridique (maison de l'entreprise, chambre du commerce, guichets, les fonds, direction générale du secteur informel, adoption de textes…..) est un facteur déterminant pour la relance d'une entreprise ? Oui ☐ Non ☐

Q57. Si oui, dans quelle mesure ?.....

Q58. Si non, pourquoi ? ……

Q59. Quel est le facteur lié à l'environnement le plus déterminant pour le rebondissement d'une entreprise ?.....

Facteurs de résilience liés à l'entrepreneur

Q60. Qu'est-ce qui vous amené à exercer dans le secteur informel ?

Volonté d'être son propre patron ☐ Orientation d'un tiers ☐ Manque d'emploi (en attendant) ☐ autre ☐ à préciser…….

Q61. Avez-vous été formé en entreprenariat avant de commencer vos activités avant les inondations ?

Q62. Avez-vous fait des formations continues au cours de vos activités, notamment en gestion des risques ?.....

Q63. Avez-vous souscrit à une police d'assurance contre les sinistres avant la catastrophe ? Oui ☐ Non ☐

Q64. Si non, après cette catastrophe, seriez-vous disposé (e) à souscrire à une assurance contre les risques de catastrophes ? Oui ☐ Non ☐

Q65. Si oui, à quelle condition notamment, les montants ? /……./

Q66. Si non, pourquoi ?.....

Q67. Quelle est le niveau (échelle) qui correspond le mieux à vos attitudes dans les situations suivantes ?

Description		**Pondération**				
		Jamais	rarement	Parfois	souvent	toujours
	Item	0	1	2	3	4
1	Vous êtes capable de vous adapter aux changements					
4	Vous êtes en mesure de faire face à toute éventualité					
8	Vous avez la capacité de rebondir suite à des difficultés					
14	Sous la pression, vous êtes capable de vous concentrer de penser clairement					
15	Vous préférez prendre l'initiative pour résoudre des problèmes					
18	Vous êtes en mesure de prendre des décisions impopulaires ou difficiles					
20	Vous êtes capable d'agir intuitivement					
24	Vous travaillez pour atteindre vos objectifs					

Q68. Votre entreprise a-t-elle déjà subi des crises occasionnant d'importants dommages avant le 1er septembre ? Oui ☐ Non ☐

Q69. Si oui, préciser la ou les crises ainsi que les années…….

Q70. Votre entreprise a-t-elle pu rebondir suite à ces crises ? Oui ☐ Non ☐ si oui, comment ?.....

Q71. L'expérience de gestion de crises antérieures vous a-t-il permis de mieux gérer la crise suite aux inondations de 2009 ?Oui ☐ Non ☐

Q72. Si oui, pourquoi ? ……

Q73. Si non, comment ?.....

Q74. Avez-vous-subie d'autres crises après les inondations du 1er septembre 2009 ? Oui ☐ Non ☐
Q75. Si oui, lesquelles ?.....

Q76. Si oui, comment l'entreprise a pu rebondir ?.....

Q77. Quel est le facteur le plus déterminant dans la résilience d'une entreprise du secteur informel ?

N°	Les facteurs de résilience	1er facteur déterminant	2éme facteur déterminant	3ème facteur déterminant
1	Les ressources possédées avant la crise			
2	Mesures de réduction des risques			
3	Domaine d'activité			
4	Environnement physique			
5	Environnement économique			
6	Environnement socio-culturel			
7	Environnement institutionnel et juridique			
8	Entrepreneur ou le promoteur			
9	Ressources morales ou plastiques			
10	Niveau de formalisation de l'entreprise			
11	Autres à préciser			

Q78. Selon vous, que pensez-vous de la capacité de rebondir suite aux crises ?

C'est le fait de naitre avec ☐ cela s'acquiert au cours de la vie ☐ les deux ☐ ne sais pas ☐

Q79. Si cette capacité est acquise, comment est-ce qu'elle s'acquiert ? formation ☐ voyage ☐ expérience ☐ autres ☐ à préciser……

Q80. Quelles sont les leçons que vous avez tirées suite à la crise du 1er septembre 2009?.....

Q81. Quelles suggestions faites-vous pour renforcer la résilience du secteur informel dans notre pays face aux crises qui deviennent de plus en plus récurrentes ?

Q81a. Au Gouvernement……
…….

Q81b. Aux Partenaires techniques…….

Q81c. Aux Familles et société……
…….

CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES ENQUETES

N°	QUESTIONS	REPONSES	Codes	Filtres
C1	Sexe du répondant	Homme ……... Femme…….….	1 2	
C2	Situation matrimoniale	Célibataire……. Marié monogame ……. Marié polygame ……. Union libre Divorcé/séparé ……. Veuf/ve……..	1 2 3 4 5 6	
C3	Niveau d'instruction du répondant	Jamais fréquenté l'école…… Primaire……. Secondaire…… Supérieur……. Alphabétisé……. Ecole coranique…… Autres (préciser) ……	1 2 3 4 5 6 7	
C4	Religion	Musulman Catholique Protestant Animiste Autres (préciser)	1 2 3 4 5	
C5	Combien de personnes vivent avec vous sous le même toit et prennent habituellement les repas ensemble ?	|___|___|		

C66	Parmi ces personnes, combien ont moins de de 18 ans ?	Filles ……|___|___| Garçons……..……..…….|___|___|		
C7	Age du répondant	|___|___|		

Q82. Heure de fin de l'interview …… /_____/_____//_____/_ ____//_____/_____/

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE vi

Liste des Tableaux ix

Liste des graphiques xii

Résumé xiii

Abstract xiv

INTRODUCTION GENERALE 1

1. Face aux crises, la résilience ou l'impasse ? 1

2. Pertinence d'une recherche sur la résilience des entreprises du secteur informel 3

Intérêt empirique 3

Intérêt scientifique de la recherche. 4

Intérêt méthodologique 6

Intérêt politique 6

3. Contexte de la recherche sur la résilience des entreprises du secteur informel 7

4. Objectif de la thèse et question de recherche 8

Objectif général 8

Objectifs spécifiques 9

Question de recherche : 9

Questions spécifiques 9

5. Démarche théorique et méthodologique 9

6. Structure de la thèse 10

PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE 13

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE 14

CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ETUDE 15

Introduction 15

Section 1 : Cadre de l'étude 15

1.1. Présentation du Burkina Faso 15

1.1.1 Contexte socio-économique du Burkina Faso 15

1.1.2 Climat et catastrophes naturelles au Burkina Faso 21
1.1.3 Principales inondations au Burkina Faso 24
1.1.4 Cadre juridique de gestion des crises et catastrophes 26
1.1.5 Cadre institutionnel et partenarial 27
1.2 Présentation de la ville de Ouagadougou 29
1.2.1 Situation géographique 29
1.2.2 Population et habitat 29
Section n°2 : Inondations du 1er septembre 2009 31
2.1 Ampleur et conséquences 31
2.2 Réponse forte pour une catastrophe imprévisible 33
Conclusion du chapitre 1 35
CHAPITRE II : TRES PETITE ENTREPRISE (TPE) ET GESTION DES CRISES ET/OU DES CATASTROPHES 37
Introduction 37
Section 1 : Très petite entreprise et secteur informel 38
1.1. TPE 38
1.1.1 Eléments de définition de la Très Petite Entreprise 39
1.1.1.1 Eléments de définitions académiques 39
1.1.1.2 Eléments de définitions institutionnelles 40
1.1.2 Principales caractéristiques de la TPE 43
1.2 : Secteur informel 44
1.2.1 Essai de définitions et évolution du concept du secteur informel 45
1.3 Ampleur et importance des TPE du secteur informel 49
1.4 Principales raisons de la persistance des TPE dans l'informalité 50
1.5 Facteurs de défaillance des TPE et du secteur informel 52
1.5.1 Facteurs liés à l'entreprise 53
1.5.2 Facteurs liés à l'entrepreneur 54
1.5.3 Facteurs liés à l'environnement et à la culture 56

1.6 Spécificité de l'environnement socio-culturel africain 56
Section 2 : Gestion des crises et/ou des catastrophes 58
2.1 : Définition des concepts 59
2.1.1 Crise 59
2.1.2 Crise de grande ampleur 60
2.1.3 Management des crises 61
2.1.4 Catastrophe 62
2.1.5 Nuances et points communs entre crises, catastrophes et évènements extrêmes 63
2.2 : Situation des crises et/ou des catastrophes naturelles 64
2.2.1 Situation des catastrophes naturelles dans le monde 64
2.2.2 Situation des catastrophes naturelles en Afrique 66
2.3: Processus de gestion des crises et/ou des catastrophes 68
2.3.1 Avant la crise 69
2.3.2 Pendant la crise 70
2.3.3 Après la crise 70
Conclusion du chapitre 2 72
CHAPITRE III : RESILIENCE 74
Introduction 74
Section 1 : Origine, définition et évolution du concept de résilience 74
1.1 Origine du concept de résilience 74
1.2. Qu'est-ce que la résilience ? 77
1.2.1. Dans le domaine de la psychologie 77
1.2.2. Dans le domaine de la Génétique 78
1.2.3. Dans le domaine de la résilience systémique 78
1.2.4. Dans le domaine de la résilience économique 79
1.2.5. Dans le domaine organisationnel, managérial et entrepreneurial 79
1.3. Appréhension de la résilience selon quelques auteurs 80

1.3.1. Résilience, un processus 81
1.3.2. Résilience, une capacité 82
1.3.3. Résilience, un état 82
1.4. Acquisition de la résilience : 82
Section 2 : Théories, synthèse des connaissances, hypothèses et modèle de recherche 83
2.1 Différentes théories mobilisées pour la recherche 83
2.1.1 Différentes théories ou approches sur les TPE et le secteur informel 83
2.1.1.1 Ecole dualiste ou approche de survie du secteur informel. 84
2.1.1.2 Ecole structuraliste ou néo-marxiste 85
2.1.1.3 Ecole légaliste ou libérale 85
2.1.2 Approches théoriques en matière de management des crises 86
2.1.2.1 Approche évènementielle 87
2.1.2.2 Approche processuelle 88
2.1.2.3 Théorie de la contingence 89
2.1.3 Théories de la résilience 89
2.2 Synthèse des connaissances théoriques et présentation d'un modèle 93
2.2.1 Résilience des entreprises en Europe 93
2.2.2 Résilience des entreprises au Canada 96
2.2.3 Résilience des entreprises en Afrique 97
2.3 Hypothèses de recherche 100
2.4 Modèle de recherche et l'opérationnalisation des variables 101
Conclusion du chapitre 3 104
CHAPITRE IV : CADRE METHODOLOGIQUE 105
Introduction 105
Section 1 : Cadre et positionnement épistémologique 105
1.1. Rappel du concept et des sources de l'ancrage épistémologique 105
1.1.1. Sciences de la nature 107

1.1.2. Sciences humaines et sociales 108
1.1.3. Sciences de l'ingénieur 108
1.2. Analyse des paradigmes épistémologiques 108
1.3. Position épistémologique et Justification du choix du paradigme post positiviste 112
1.3.1. Positionnement épistémologique 112
1.3.2. Justification du choix du paradigme post-positiviste 113
1.4. Design de la recherche 115
1.4.1. Compréhension de l'objet et problématisation du sujet de recherche 116
1.4.2. Revue de la littérature 116
1.4.3. Investigation de terrain à titre de recherche exploratoire 117
1.4.4. Retour à la littérature et formulation des hypothèses 117
1.4.5. Résultats et validation empirique 117
Section 2 : Méthodologie 119
2.1. Recherche exploratoire qualitative 119
2.1.1. Description du public cible concerné et taille de l'échantillon de cette phase 119
2.1.2 Outils de collecte de données 121
2.1.3 Méthodologie de choix du public cible de l'enquête exploratoire 121
2.1.4 Mode de collecte des données 121
2.1.5 Traitement et analyse des données qualitatives avec le logiciel NVIVO 123
2.2 Phase quantitative de la recherche 124
2.2.1 Population de recherche ou d'intérêt au Burkina Faso 124
2.2.2 Localisation et population cible dans la commune de Ouagadougou 125
2.2.3 Echantillonnage 127
2.2.4 Détermination de la taille de l'échantillon scientifiquement valide 128
2.2.5 Outil de collecte des données, formation et pré-test 129
2.2.6 Mode d'administration du questionnaire 131
2.2.6 Collecte des données 132
2.2.7 Traitement, analyse et interprétation des données 133

Conclusion du chapitre 4 133

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 134

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSION 135

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE 136

CHAPITRE V : RESULTATS DE LA RECHERCHE QUALITATIVE 137

Introduction 137

Section 1 : Présentation des résultats qualitatifs sur la situation du secteur informel 137

1.1 Engagement institutionnel, partenarial et stratégies d'accompagnement du secteur informel .. 137

1.1.1. Engagement pro-secteur informel insuffisant 137

1.1.2. Absence d'une définition unique du secteur informel 138

1.1.3. Absence d'une politique gouvernementale pro-secteur informel 138

1.1.4. Existence de textes juridiques peu incitatifs 140

1.1.5. Stratégies d'accompagnement des acteurs du secteur informel 141

1.1.6. Méconnaissance, voire méfiance des acteurs du secteur informel vis-à-vis des services d'assurance 142

1.1.7. Mortalité élevée des entreprises du secteur informel lors des inondations du 1er septembre 2009 143

Section 2 : Analyse des facteurs déterminants de la mortalité et de la résilience des entreprises du secteur informel 144

2.1. Analyse des facteurs déterminants de la mortalité des entreprises du secteur informel 144

2.1.1. Déterminants de la mortalité liés à l'entrepreneur lui-même 145

2.1.2. Déterminants de la mortalité liés à l'entreprise 145

2.1.3. Déterminants de la mortalité liés à la mauvaise gestion 145

2.1.4. Déterminants de la mortalité liés à l'administration et à la fiscalité 146

2.1.5. Déterminants de la mortalité liés à l'environnement 146

2.2. Analyse des facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 146

2.2.1. Facteurs de résilience liés à la stratégie 147

2.2.2. Facteurs de résilience liés à la connaissance des risques et des mesures prises pour les éviter…… 147

2.2.3. Facteurs de résilience liés au propriétaire 148
2.2.4. Facteurs de résilience liés aux ressources possédées avant crise 148
2.2.5. Facteurs de résilience liés au domaine d'activités 149
2.2.6. Facteurs de résilience liés à l'environnement 149
2.2.7. Facteurs de résilience liés à la formalisation 149
2.2.8. Facteur le plus déterminant de la résilience 150
2.3. Présentation de 4 cas concrets de résilience d'entreprise 151
2.3.1. Résilience d'une entreprise du secteur informel, affaire de vie ou de survie 151
Conclusion du chapitre 5 157
CHAPITRE VI : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES 159
Introduction 159
Section 1 : Répartition spatiale, profil des entreprises et entrepreneurs enquêtés 159
1.1. Répartition spatiale des zones enquêtées 159
1.2. Profil des entreprises enquêtées 161
1.2.1. Répartition selon la nature du matériel de construction des locaux 161
1.2.2. Répartition selon les dates de création ou d'existence 162
1.2.3. Répartition selon la branche d'activité 162
1.2.4. Répartition selon le type d'enregistrement 163
1.2.5. Répartition selon le type de comptabilité 163
1.2.6. Répartition selon le chiffre d'affaires mensuel 164
1.3. Profil des entrepreneurs enquêtés 165
1.3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés 165
1.3.2. Répartition des enquêtés selon la responsabilité dans l'entreprise 166
1.3.3. Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes prises en charge sur le plan familial… 167
1.3.4. Répartition des enquêtés selon les formations initiales et continues reçues 168
1.3.5. Situation des emplois dans le secteur informel 169
Section 2 : Conséquences des inondations sur le secteur informel 169

2.1. Attitude des entrepreneurs du secteur informel face aux risques de catastrophe 170
2.2. Situation des dommages 172
2.3. Attitude des sinistrés face aux sociétés d'assurance après la catastrophe 174
Section 3 : Analyse des facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 175
3.1. Présentation de l'état des entreprises enquêtées en Août 2016 175
3.2. Facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 177
3.2.1. Les facteurs liés à l'entreprise 177
3.2.1.1. Analyse croisée entre l'activité principale de l'entreprise et sa résilience 178
3.2.1.2. Analyse croisée entre les ressources possédées par l'entreprise avant la crise et sa résilience…. 179
3.2.1.3. Analyse croisée entre le niveau de formalisation de l'entreprise et sa résilience 180
3.2.2. Facteurs liés à l'entrepreneur 181
3.2.2.1. Analyse de la motivation de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise 182
3.2.2.2. Analyse du profil de l'entrepreneur et la résilience de l'entreprise 184
3.2.2.3. Analyse de la résilience de l'entreprise et le niveau d'instruction du promoteur 186
3.2.2.4. Analyse de la résilience de l'entreprise et la stratégie de l'entreprise 189
3.2.3. Facteurs liés à l'environnement 194
3.2.3.1. Contribution de l'environnement physique 194
3.2.3.2. Contribution de l'environnement socio-culturel à la résilience 194
3.2.3.3. Contribution de l'environnement économique 197
3.2.3.4. Contribution de l'environnement institutionnel et juridique 198
3.2.3.5. Contribution de l'environnement politique 198
Section 4 : Leçons tirées par les entrepreneurs victimes 203
Conclusion du chapitre 6 204
CHAPITRE VII : DISCUSSION 207
Introduction 207
Section 1 : Discussion des résultats en lien avec les facteurs de résilience des entreprises du secteur informel 207
Section 2 : Apports 218
Section 3 : Limites 226
Conclusion du chapitre 7 228

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 228

CONCLUSION GENERALE 231

BIBLIOGRAPHIE 236

Annexe I : Définitions de la résilience 249

Annexe II : Liste des personnes ressources rencontrées du 21 juin au 27 août 2016 251

Annexe III : Démarches et analyse de la détection des zones humides dans la ville d'Ouagadougou juste après les inondations de 2009. 252

Introduction: 252

La démarche : 252

Annexe IV : Création d'entreprise et crise économique 259

Annexe V- Suggestions et recommandations 260

Annexe VI : Outils de collecte des données 262

TABLE DES MATIERES 279